COURS COMPLET

DE

LANGUE ALLEMANDE.

TOME Ier.

GRAMMAIRE.

— Paris, Typ. Wittersheim, rue Montmorency, 8.

GRAMMAIRE ALLEMANDE,

A L'USAGE

DES COLLÉGES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION,

par

M. Le Bas,

MEMBRE DE L'INSTITUT, MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE,

et par

M. Regnier,

MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR HONORAIRE DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE CHARLEMAGNE,
ANCIEN MAÎTRE DE CONFÉRENCES, DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE
ALLEMANDES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

OUVRAGE APPROUVÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue avec soin et augmentée d'un Tableau
de la déclinaison allemande,

PAR M. ADLER-MESNARD,

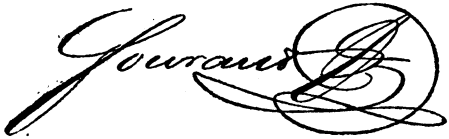
Maître de Conférences, de Langues et de Littérature allemande
à l'École normale supérieure.

PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE DE CH. FOURAUT
ACQUÉREUR DE LA LIBRAIRIE CHARLES HINGRAY
47, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

1865

Tout exemplaire qui ne sera pas revêtu de la griffe de l'Éditeur sera réputé contrefait.



AVERTISSEMENT

DE LA SIXIÈME EDITION.

Cette sixième édition a été revue avec beaucoup de soin. Nous savons par expérience que, dans les livres elémentaires, on ne peut jamais être trop exact et trop clair, et nous n'avons rien négligé pour rendre notre Grammaire tout à fait digne, sous ce double rapport, de l'accueil de plus en plus favorable qu'elle reçoit.

On trouvera, à la suite des deux tableaux des désinences des substantifs, un *tableau synoptique des déclinaisons*, que M. Bacharach, un des professeurs d'allemand les plus distingués de l'Académie de Paris, a composé d'après notre Grammaire, et dont il a bien voulu nous permettre d'enrichir cette nouvelle édition. Nous ne doutons pas que ce résumé général et complet ne rende encore plus facile et plus simple l'étude de cette partie si importante de la Grammaire allemande.

M. Adler-Mesnard, maître de conférences, de langue et de littérature allemandes à l'école Normale supérieure. outre le travail très-complet et très-commode sur les déclinaisons allemandes, qu'il nous a autorisés à imprimer à la fin du volume, a bien voulu nous proposer, sur divers paragraphes, des améliorations de détail, que nous avons adoptées avec reconnaissance. Nous le remercions ici bien sincèrement de ses excellentes observations, qui sont le fruit d'une longue expérience de l'enseignement et d'une connaissance approfondie de la langue allemande.

PREFACE

DE LA TROISIÈME ÉDITION

La première édition de notre Grammaire a été accueillie avec une bienveillance qui nous a imposé le devoir de ne rien omettre pour rendre ce livre vraiment digne des encouragements dont il a été l'objet. Nous l'avons revu avec le soin le plus scrupuleux, nous ne nous sommes dissimulé aucune de ses imperfections, et, profitant des observations qui nous ont été faites et que nous avons même provoquées, nous avons corrigé ce qui nous a paru défectueux, complété ce qui pouvait être incomplet, éclairci ce qui pouvait être obscur; en un mot, nous nous croyons en droit de dire que notre Grammaire a considérablement gagné à ce nouveau travail, car il n'y a peut-être pas une seule page qui n'ait subi quelque modification.

Pour améliorer cette nouvelle édition, nous avons eu recours aux ouvrages les plus récents et les plus estimés qui ont paru en Allemagne depuis 1830, ou que nous n'avions pu nous procurer à l'époque où notre Grammaire a été publiée. Nous nommerons au premier rang l'illustre Grimm, qui, sous le titre modeste de *Grammaire allemande*, a, suivant l'expression de Jean-Paul (1), composé une polyglotte grammaticale à l'usage des Allemands et de tous les peuples de race germanique. Les différentes parties de notre ouvrage se sont ressenties de l'étude consciencieuse que nous avons faite de ce vaste répertoire; mais le plan et la destination de notre livre ne nous ont permis que peu d'emprunts spéciaux. Nous citerons encore Ch.-Ferd. Becker, dont les travaux ont fait faire autant de progrès à la grammaire générale qu'à la grammaire allemande en particulier; Heyse, qui joint au mérite d'une extrême clarté celui d'un travail consciencieux et complet; enfin

(1) Diese grammatische Polyglotta für Deutsche und für ihre Völkervettern, Holländer, Schweden, Dänen, Britten ꝛc. (J. P. Richter, Doppelwörter, p. 88)

Bauer, dont le livre est, pour ainsi dire, une grammaire des grammaires allemandes.

Voici les principaux changements que notre Grammaire a subis. Le travail sur les déclinaisons ne nous a pas paru assez complet ; tout en restant fidèles à notre plan, nous avons, au moyen de notes placées au bas des pages, indiqué tantôt les noms que la règle embrasse, et tantôt les exceptions. Nous croyons aussi n'avoir rien omis de ce qui concerne l'adoucissement de la voyelle radicale du pluriel des substantifs. Deux tableaux synoptiques qui viennent ensuite, mettent en rapport le singulier et le pluriel, qui sont présentés séparément dans ce qui précède. Le chapitre des adjectifs a gagné sous le rapport de la clarté; il est aussi devenu plus complet. Celui des prépositions et des adverbes dans les verbes composés a été refait en entier, de même que celui des avant-syllabes ou préfixes. Nous avons remplacé le tableau alphabétique des verbes irréguliers (Suppl. § 166 de la première édition), par un tableau, également alphabétique, de toutes les formes non régulières qui se rencontrent dans les verbes irréguliers allemands, avec l'indica-

tion de l'infinitif du verbe auquel elles appartiennent, et un renvoi au paragraphe où ce verbe est classé. Nous évitons par là aux élèves des recherches pour lesquelles les dictionnaires ordinaires ne présentent aucune ressource (1). A l'aide de ce tableau, les élèves peuvent traduire, avant même d'avoir appris les verbes irréguliers.

La Syntaxe a subi aussi de nombreux changements, surtout dans les chapitres des adjectifs, des verbes, des conjonctions et de la construction. Ce dernier est entièrement neuf, et nous croyons que maintenant on le trouvera tout à la fois clair et complet.

Malgré toutes ces modifications, l'ordre des paragraphes est resté le même, de sorte que le cours de thèmes et le cours de versions s'appliquent à cette troisième édition aussi bien qu'aux deux précédentes.

Si cette troisième édition a gagné sous tous

(1) Lorsque nous écrivions cette préface, M. Hingray n'avait pas encore publié le dictionnaire allemand-français de M. Schuster, où l'on trouve non pas seulement l'infinitif des verbes irréguliers, mais toutes les formes irrégulières des verbes, chacune à sa place dans l'ordre alphabétique.

les rapports, et en particulier sous le rapport de la méthode et de la clarté, c'est en partie aux conseils bienveillants de M. Burnouf, inspecteur général des études, que nous en sommes redevables. Le jugement favorable qu'il a porté de notre livre, nous a convaincus que la publication de notre Grammaire était un service rendu à l'enseignement, et nous a excités à faire tous nos efforts pour la rendre plus digne de l'approbation d'un grammairien aussi distingué.

Nous nous plaisons aussi à reconnaître tout ce que cette nouvelle édition doit aux observations qu'ont bien voulu nous communiquer nos amis MM. Anders et Dubner. Enfin, nous adressons nos remerciements à M. Hinchcliffe, professeur d'allemand à l'École Royale forestière de Nancy, qui a appelé notre attention sur plusieurs imperfections de notre premier travail, et auquel nous devons, en particulier, l'idée du tableau alphabétique des formes non régulières des verbes irréguliers (p. 176).

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE ÉDITION.

Depuis longtemps on convient que l'étude des langues vivantes est le complément indispensable d'une éducation solide; depuis longtemps aussi, nos voisins ont fait plus que reconnaître ce principe, ils l'ont mis en pratique; et, soit en Allemagne, soit en Angleterre, il n'est pas d'université, pas même de gymnase qui n'ait son professeur de langue et de littérature étrangères. Une mesure aussi sage ne pouvait manquer d'être adoptée en France, et une décision récente, en créant des chaires d'allemand et d'anglais dans tous les Colléges royaux, a prouvé que rien de ce qui peut contribuer à perfectionner les études ne saurait être étranger à la sollicitude de notre Université.

Déjà des hommes d'un talent distingué se sont occupés de faciliter parmi nous l'étude de l'allemand et de l'anglais; mais leurs travaux, antérieurs à la décision dont nous venons de parler, ne sauraient convenir entièrement aux élèves de nos Colléges. La plupart des personnes auxquelles ces grammaires étaient destinées n'étant pas familiarisées avec les notions essentielles de la grammaire générale, les auteurs s'étaient crus, avec raison, obligés d'en offrir une exposition plus ou moins substantielle. Or, cette partie de leur travail est entièrement superflue pour des enfants qui commencent l'étude de l'allemand et de l'anglais à une époque où ils ont étudié les grammaires de trois langues, du français, du latin et du grec, et où ils connaissent déjà les rapports généraux de ces langues entre elles. Une grammaire, soit anglaise, soit allemande, destinée à cette classe d'élèves, doit tendre à leur faire saisir un rapport de plus, tout en leur présentant un exposé complet et précis des faits propres à chacune de ces langues.

Tel est le but que nous nous sommes proposé, en offrant cette nouvelle Grammaire allemande à la jeunesse de nos colléges. Si un long séjour en Allemagne, qui a développé en nous le goût d'une littérature justement appréciée aujourd'hui, si

l'habitude de l'enseignement qui nous a fait connaître les besoins de nos écoles, si l'approbation donnée à notre plan par plusieurs membres éclairés de l'Université, ont pu nous inspirer l'espoir de réussir, c'est le désir d'être utiles à la jeunesse qui seul nous a fait surmonter les ennuis d'un long et pénible travail. Car, nous pouvons le dire, nous n'avons rien négligé pour atteindre notre but.

Nous avons consulté et mis à profit les travaux les plus importants qui ont paru sur cette langue, et nous nous plaisons à reconnaître ce que nous devons aux savantes recherches de M. Simon, aux nombreux travaux de M. Heinsius, qui l'un et l'autre ont adopté en partie les bases posées par Adelung, dont la grammaire fait encore autorité. Nous croyons avoir étendu, à notre tour, quelques-unes des fécondes découvertes de nos prédécesseurs. Nous avons ramené le système des déclinaisons à des principes qui nous paraissent plus faciles à saisir; nous avons soumis à des règles la classification proposée par plusieurs grammairiens (1) pour les verbes irréguliers; nous avons réuni et présenté avec toute la clarté possible ce qui concerne l'altération des voyelles; enfin, dans la syntaxe, et c'est là surtout ce qu'il y a de nouveau dans notre travail, nous avons montré aux élèves, par des rapprochements qui leur sont familiers, les rapports de la langue allemande avec les langues savantes qu'ils étudient.

Nous espérons que MM. les professeurs de langue allemande attachés à nos colléges apprécieront les motifs qui nous ont fait entreprendre ce travail, sur un plan qui tend à faciliter leurs savantes leçons, en donnant pour base à leur enseignement les connaissances que les élèves ont déjà acquises dans les autres langues.

---

(1) Voyez en particulier la Grammaire allemande de M. Pompée, seconde édition, Besançon, 1814.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE III.

LIVRE IV.

Supplément à la partie élémentaire.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

Ecriture allemande

Amsterdam. Berlin. Constantinopel.

Dresden. England. Frankreich. Genf.

Holland. Italien. Jerusalem. Kiel.

London. Mainz. Neapel. Odessa.

Palermo. Quebeck. Riga. Spanien.

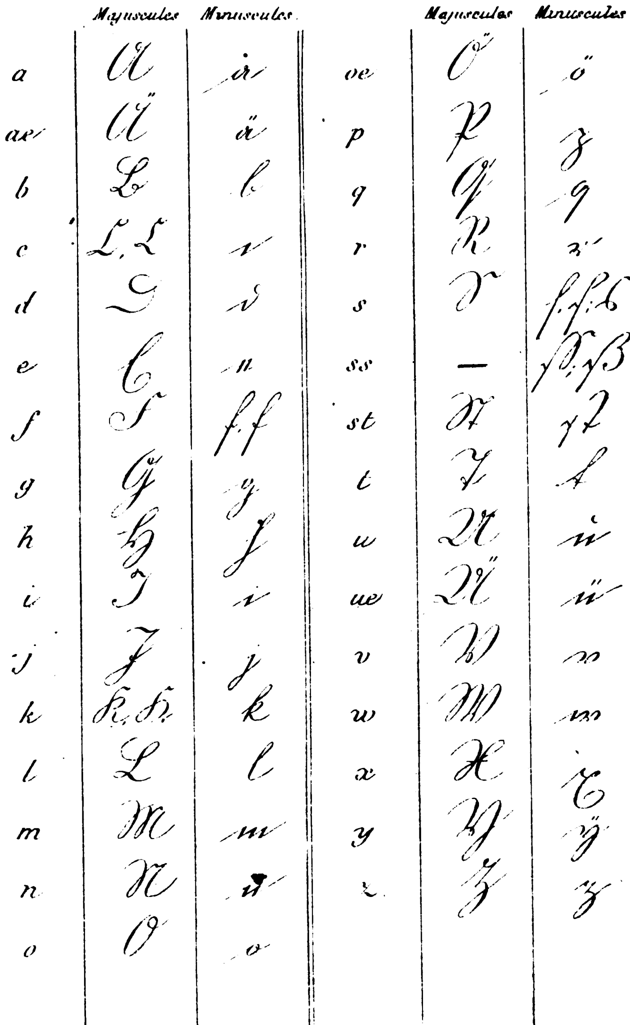
Turin. Ulm. Venedig. Warschau.

Xeres. York. Zürich.

— Europa ist ein Weib.
Andre Länder sind der Leib,
Und wir Spanier das Gesicht.
Darum sehen wir stolz hernieder
Auf die andern schlechtern Glieder.

Müllner.

Ecriture allemande.



GRAMMAIRE ALLEMANDE.

PREMIÈRE PARTIE.

ALPHABET ALLEMAND.

La langue allemande a 29 lettres, dont voici

LA FIGURE.		LE NOM.	LA VALEUR.
Majuscules.	*Minuscules.*		
𝔄	𝔞	a	a
𝔄̈	𝔞̈	a-é	ê
𝔅	𝔟	bé	b
ℭ	𝔠	tsé	ts *ou* k
𝔇	𝔡	dé	d
𝔈	𝔢	é	é *ou* e
𝔉	𝔣	eff	f
𝔊	𝔤	ghé	ghé, ou son guttural, qui s'éloigne plus ou moins de *ghé*, et qu'on ne peut représenter par le secours des lettres françaises.
ℌ	𝔥	âh	h aspirée
ℑ	𝔦	i	i
ℑ	𝔧	iott	ï
𝔎	𝔨	ka	k

FIGURE.		NOM.	VALEUR.
Majuscules.	*Minuscules.*		
𝔏	𝔩	ell	l
𝔐	𝔪	emm	m
𝔑	𝔫	enn	n
𝔒	𝔬	o	o
𝔒̈	𝔬̈	o-é	eu
𝔓	𝔭	pé	p
𝔔	𝔮	cou	q
ℜ	𝔯	err	r
𝔖	ſ; 𝔰 (final)	ess	s
𝔗	𝔱	té	t
𝔘	𝔲	ou	ou
𝔘̈	𝔲̈	ou-é	u
𝔙	𝔳	faou	f (v)
𝔚	𝔴	vé	v
𝔛	𝔵	iks	x
𝔜	𝔶	ipsilonn	y
ℨ	𝔷	tsett	ts

CONSONNES COMPOSÉES.

ℭ𝔥	𝔠𝔥	tsé-hâ	Son guttural, qu'on ne peut représenter par le secours des lettres françaises.
𝔖𝔠𝔥	ſ𝔠𝔥	ess-tsé-hâ	ch
	ß	ess-tsett	s dure
	𝔠𝔨	tsé-ka	k (remplace 𝔨𝔨)
	𝔱𝔷	té-tsett	ts (remplace 𝔷 𝔷).

Remarquez encore ſt, qui est une abréviation pour ſt.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

DES LETTRES.

Prononciation et classification des lettres.

§ 1. — Se prononcent comme en français, à quelques légères différences près :

a, b, d, f, g, k, l, m, n, o, p, r, ſ, t.

On ne pourra se faire une idée bien exacte du son de la plupart des autres lettres qu'en les entendant prononcer. Nous essaierons cependant d'indiquer quelques règles.

§ 2. — VOYELLES.

ä se prononce tantôt comme *ê* ou *è*, tantôt comme *é*. (Il a toujours ce dernier son dans les substantifs en tät, dérivés des noms latins en *tas*.)

e a tantôt le son de l'*e* ouvert français, tantôt celui de l'*e* fermé, tantôt celui de l'*e* mi-muet.

Est ouvert : 1° l'e de la plupart des monosyllabes ; 2° le premier e des dissyllabes dont chaque syllabe a un e, comme reden, *parler*.

e est fermé dans les mots de deux syllabes qui n'ont e qu'à la première, comme jemand, *quelqu'un*.

e est mi-muet : 1° lorsqu'il fait à lui seul une terminaison, comme dans Liebe, *amour* ; ou qu'il précède

et adoucit une consonne finale, comme dans Apfel, *pomme*, reden, *parler* ; 2° dans les particules initiales ge, be, etc. *Ex.* : gelobt, *loué*.

ö se prononce comme *eu* dans *feu*.

u — — — — *ou*
ü — — — — l'*u* français.
y — — — — l'*y* français.

Remarques. I. aa, ee, oo, ne représentent qu'un son simple, mais long. *Ex.* : Haar, *cheveu* ; Meer, *mer* ; Moos, *mousse* (1).

Cependant les deux voyelles se prononcent à part lorsqu'elles appartiennent à deux syllabes différentes, comme dans Kanaan, *Chanaan* ; beendigen, *achever* ; Zoologie, *zoologie* ; Seen, *mers* (pluriel de See) ; ce dernier mot est pour See=en.

II. ie représente i long.

Exceptions. Lorsque ie est pour iee, on sépare, dans la prononciation, l'i de l'e. *Ex.* : das Knie, *le genou*, est monosyllabique ; mais die Knie, pour die Kniee, *les genoux*, forme deux syllabes.

Dans les mots d'origine étrangère, ie ne forme qu'une seule syllabe, lorsqu'il reçoit l'accent tonique, comme dans Harmonie, *harmonie* ; il est dissyllabique, lorsqu'il ne le reçoit pas, comme dans Familie, *famille*.

§ 3. — DIPHTHONGUES.

Les diphthongues allemandes sont :

ai (ay), ei (ey), oi (oy), ui.
au, äu, eu.

Il faut, en général, laisser aux voyelles qui les composent le son qui leur est naturel ; cependant cette règle

---

(1) Dans l'origine, les Latins représentaient les voyelles longues par deux brèves. Ainsi ils écrivaient *paacem* pour *pacem*, *aceetum* pour *acetum*, *moos* pour *mos*. Voyez Quintil. I, 4, 10, et Schneider, Gr. lat., p. 96. De même en grec, le caractère ω est composé de deux *o*.

souffre plusieurs exceptions, et, comme la plupart de ces diphthongues n'ont pas d'équivalent en français, ce n'est que de vive voix qu'on peut en indiquer la véritable prononciation.

§ 4. — CONSONNES.

La prononciation des douces b et d, à la fin des mots, se rapproche beaucoup de celle des fortes, p et t.

c se prononce comme *k* devant les voyelles a, o, u, devant toutes les consonnes et à la fin d'une syllabe; comme *ts*, devant ä, e, i.

g se prononce généralement comme en français devant une consonne et devant a, o, u (excepté devant ung, terminaison de substantifs féminins, où le g admet une articulation adoucie. *Ex.:* Erniedrigung, *abaissement*).

Devant i, ö, ü, et devant les e qui ne sont pas mi-muets, il se prononce comme dans les mots français *guide*, *gueux*, *guttural*, *gué*. Les habitants de la Basse-Saxe donnent dans ce cas au g une articulation plus douce, qu'il faut apprendre de vive voix.

On lui donne cette même articulation adoucie devant un e mi-muet et à la fin d'une syllabe.

ng et nk forment un son nasal et guttural qui n'a point d'équivalent en français. *Ex.:* fangen, *prendre;* danken, *remercier.*

h s'aspire fortement devant une voyelle, au commencement d'un mot. *Ex.:* Hund, *chien.*

Cette aspiration s'adoucit, quand le h, suivi d'une voyelle, se trouve au milieu d'un mot. *Ex.:* Freiheit, *liberté.*

Elle est presque imperceptible devant e mi-muet, vers la fin d'un mot. *Ex.:* Reihe, *rang.*

A la fin des mots et devant une consonne, h sert simplement à indiquer que la voyelle qui précède est

longue. *Ex.* : Reh, *chevreuil*; mehr, *plus*; hohl, *creux*.

La prononciation de th ne diffère pas de celle du simple t.

j se prononce comme ï dans *faïence*. *Ex.*: Jahr, *année*.

Dans les mots tirés du français, il conserve la prononciation du *j* français. *Ex.*: Jalousie, Journal.

q est toujours suivi d'un u, et ces deux lettres combinées s'articulent à peu près comme *kw*. *Ex.*: Quelle, *source*.

v, au commencement ou à la fin d'un mot, se prononce comme *f*; au milieu d'un mot, entre deux voyelles, il se rapproche du *v*. Dans les mots étrangers il se prononce comme *v*.

w se prononce comme le *v* français.

x comme *ks*.

z comme *ts*.

§ 5. — CONSONNES COMPOSÉES.

ch (χ des Grecs) se prononce comme *k* au commencement des mots d'origine grecque ou latine, comme Christ, *Christ*, Chronik, *chronique*; et dans deux mots d'origine allemande, qui ne sont plus usités qu'en composition : Char, *passion*, et Chur, *élection*.

Partout ailleurs, il a une aspiration gutturale plus forte que le g, et qu'il est impossible de représenter par aucun caractère de l'alphabet français.

chs et chſ se prononcent comme *x*, toutes les fois que les deux consonnes appartiennent à un même radical. Sinon ch conserve son articulation gutturale. Ainsi, dans Wachs, *cire*, génitif Wachſ-es, les consonnes chs, chſ auront le son de l'*x*: mais dans Buch-s, génitif de Buch, *livre*, ch conservera le son guttural, parce que l's est la désinence et ne fait point partie du radical.

ck remplace le double k.

ſch se prononce comme *ch* en français.

ß ne se trouve qu'au milieu et à la fin des mots, et se prononce comme l's dure.

ß se met à la place de l'ſ redoublée, ſſ, toutes les fois que l'ſ redoublée se trouve, par l'effet de l'inflexion, à la fin d'un mot, ou qu'elle est suivie d'une autre consonne, ou que la voyelle qui la précède se change de brève en longue. *Ex.* : Eſſen, *manger*; ich aß, *je mangeais*; er ißt, *il mange*; ich äße, *je mangerais*.

D'un autre côté, ſſ se met à la place de ß, toutes les fois que, par suite des inflexions d'un mot, la consonne double se trouve placée entre deux voyelles, dont la première est brève. *Ex.* : der Fluß, *le fleuve*; des Fluſſes, *du fleuve*.

tz remplace le double z, et ne peut s'employer qu'après une voyelle brève.

CHAPITRE II.

DES MOTS.

§ 6. — *Notions préliminaires.*

La langue allemande se compose, comme les langues grecque et française, de dix sortes de mots, qu'on peut appeler aussi les parties du discours.

Ce sont : le nom substantif, l'adjectif, l'article, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, l'interjection.

De ces diverses sortes de mots, les uns sont variables, les autres invariables.

Les variables sont : le substantif, l'article, le pronom, le verbe.

Les invariables sont : la préposition, l'adverbe, la conjonction, l'interjection.

L'adjectif et le participe sont tantôt variables et tantôt invariables.

Parmi les mots variables, le substantif, l'article, le pronom, ainsi que l'adjectif et le participe, sont susceptibles de nombres, de genres et de cas.

L'allemand n'a que deux *Nombres*, le singulier et le pluriel.

Il y a trois *Genres*, le masculin, le féminin et le neutre.

Il y a quatre *Cas*, le nominatif, le génitif, le datif et l'accusatif.

Le vocatif, en allemand, ne se distingue pas du nominatif.

L'ablatif est représenté par le datif, précédé d'une préposition.

Dans tous les mots déclinables, l'accusatif neutre est semblable au nominatif.

Nous déclinerons d'abord l'article, dont la connaissance facilitera l'étude des autres espèces de mots déclinables.

DE L'ARTICLE (Geschlechtswort).

En allemand, comme en français, on distingue deux sortes d'articles : l'article défini et l'article indéfini.

§ 7. — DÉCLINAISON DE L'ARTICLE DÉFINI.

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	der, le;	die, la;	das, le;
G.	des, du;	der, de la;	des, du;
D.	dem, au;	der, à la;	dem, au;
A.	den, le;	die, la;	das, le.

Pluriel commun aux trois genres.

N. die, les;
G. der, des;
D. den, aux;
A. die, les.

Remarque I. L'article défini prête ses terminaisons à l'article indéfini, à la plupart des adjectifs pronominaux, et, dans certains cas, aux adjectifs et aux participes. Nous appelons terminaisons de l'article, les lettres qui suivent le d. Dans les cas en ie, les mots qui empruntent la terminaison de l'article, ne prennent que l'e; au nominatif et à l'accusatif neutre singulier, ils changent l'a en e (1).

Remarque II. 1° Le génitif et le datif neutres sont semblables aux mêmes cas du masculin.

2° Il n'y a point de différence entre le génitif et le datif féminins.

3° Au masculin seulement, l'accusatif diffère du nominatif.

4° Le pluriel ne diffère du singulier féminin que par le datif qui est en n. Cette lettre est la terminaison du datif pluriel de tous les mots déclinables, si l'on en excepte les pronoms de la première et de la seconde personne, et le pronom réfléchi de la troisième.

---

(1) Ainsi dieser, *celui-ci*, fera au nominatif sing. fém. diese, *celle-ci*, au nominatif sing. neutre dieses, *ceci*, et au nominatif pluriel diese, *ceux-ci*. Voy. § 38.

§ 8. — DÉCLINAISON DE L'ARTICLE INDÉFINI.

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	ein, un ;	eine, une ;	ein, un ;
G.	eines, d'un ;	einer, d'une ;	eines, d'un ;
D.	einem, à un ;	einer, à une ;	einem, à un ;
A.	einen, un.	eine, une.	ein, un.

Remarque. Cet article, qui, de même qu'en français, n'est autre chose que le nombre *un (voy.* § 33, *Rem. I)*, peut aussi s'employer comme pronom indéfini et sans être suivi d'un substantif; dans ce cas, le nominatif masculin est einer, le nominatif et l'accusatif neutres eines.

DÉCLINAISON DU NOM SUBSTANTIF

(Hauptwort).

§ 9. — Les grammairiens allemands ne sont pas d'accord entre eux sur le nombre des déclinaisons. Les uns en admettent huit; d'autres cinq, quatre, trois, et d'autres deux (1.) Il en est même quelques-uns qui, sans fixer le

---

(1) De ces deux déclinaisons, l'une s'appelle la déclinaison *forte* (ou ancienne), et l'autre la déclinaison *faible* qui est relativement moderne.

La déclinaison faible n'a qu'une seule désinence pour distinguer du nominatif singulier tous les autres cas, et elle n'admet jamais l'adoucissement.

La déclinaison forte a un plus grand nombre de désinences et adoucit souvent au pluriel la voyelle du radical.

Les mots qui prennent es ou s au génitif du singulier (v. § 12) appartiennent à la déclinaison forte, et ceux qui prennent en ou n (v. § 13) appartiennent à la déclinaison faible.

On verra au § 14 que les substantifs féminins ne se déclinent pas au singulier, et qu'au pluriel ils suivent ordinairement la déclinaison faible (v. les exceptions § 16, 3°, et § 17, 3°).

Un certain nombre de mots appartiennent à la fois à ces deux déclinaisons v. § 12, Rem. II et III, et § 19, 3° et 4°).

nombre des déclinaisons, se contentent d'établir quelques régles qui doivent suppléer à cette classification.

Le système de ceux qui n'admettent que trois déclinaisons nous a paru s'appliquer parfaitement au singulier ; mais comme cette division ne s'applique au pluriel des noms que d'une manière fort incomplète, nous avons cru devoir, tout en indiquant, à chaque déclinaison, les différentes désinences du pluriel des noms qu'elle renferme, faire de la formation de ce nombre l'objet d'une classification à part.

A. SINGULIER.

§ 10. — Le nominatif n'a point de terminaison particulière, qui puisse servir de caractère distinctif aux diverses déclinaisons.

Le génitif se termine en *s* (*es*, *ns*), en *n* (*en*), ou bien il ressemble au nominatif.

Le datif se termine en *e*, *en*, *n*, ou bien il est semblable au nominatif.

L'accusatif est en *en*, *n*, ou semblable au nominatif.

§ 11. — Ce seront les terminaisons du génitif singulier qui nous serviront à distinguer les diverses déclinaisons.

La première aura le génitif singulier en *s*.

La seconde, en *n*.

La troisième aura le génitif semblable au nominatif.

---

§ 12. — PREMIÈRE DÉCLINAISON.

La première déclinaison comprend : 1° tous les substantifs neutres sans exception ; 2° tous les substantifs

masculins qui ne suivent pas la seconde déclinaison. Voyez § 13.

I. (Gén. s.) N. der Himmel, le ciel;
G. des Himmels, du ciel;
D. dem Himmel, au ciel;
A. den Himmel, le ciel.

Ainsi se déclinent les substantifs masculins et neutres en el, em, en et er, les neutres en e, chen et lein, et quelques autres dont la terminaison n'a pas besoin d'être adoucie. *Exemples :*

Der Spiegel, le miroir.
Der Athem, la respiration.
Der Degen, l'épée.
Der Vater, le père.
Das Auge, l'œil.
Das Mädchen, la jeune fille.
Das Fräulein, la demoiselle noble.

II. (Gén. es.) Dans la plupart des autres substantifs, on peut, lorsque l'euphonie le demande, faire précéder d'un e l's du génitif et conserver cet e au datif. On néglige presque toujours cet adoucissement dans le style familier, mais il est nécessaire au génitif dans les substantifs en s, z, zt, ß, tz, et dans tous ceux dont la terminaison serait trop dure sans cet e mi-muet.

Exemple :

N. das Harz, la résine;
G. des Harzes,
D. dem Harz(e) (1),
A. das Harz.

(1) La parenthèse indique que l'e peut, suivant les circonstances, s'employer ou se supprimer.

Autre exemple :

N. das Dorf, le village ;
G. des Dorf(e)s,
D. dem Dorf(e),
A. das Dorf.

Déclinez

sur Harz :

Das Haus, la maison.
Der Fuß, le pied.
Das Gesetz, la loi.
Der Arzt, le médecin.
Der Tisch, la table.

sur Dorf :

Das Land, le pays.
Das Kind, l'enfant.
Der Mann, l'homme.
Der Hut, le chapeau.
Der Wein, le vin.

Tous les substantifs qui font le génitif en es ou en s, ont l'accusatif semblable au nominatif.

Dans les noms neutres, l'accusatif est semblable au nominatif. Voy. § 6, fin.

III. (Gén. ns.) Les substantifs masculins suivants :

Friede, paix ;
Funke, étincelle ;
Gedanke, pensée ;
Glaube, foi ;
Haufe, monceau ;
Name, nom ;
Same, semence ;
Schade, dommage ;
Buchstabe, lettre (1) ;
Wille, volonté ;

se terminaient autrefois en en au nominatif, et se présentent encore souvent aujourd'hui sous cette ancienne forme (Frieden, Funken, etc.). C'est de cette ancienne

(1) D'autres grammairiens, au lieu de Buchstabe, écrivent Buchstab, et font rentrer ce nom dans la seconde déclinaison.

forme en *en* qu'ils tirent leurs autres cas : der Funken, des Funkens; der Frieden, des Friedens.

Exemple:

N. der Funke, l'étincelle ;
G. des Funkens,
D. dem Funken,
A. den Funken.

Remarques. I. Der Schmerz, *la douleur*, fait au génitif Schmerzes (autrefois Schmerzens), et au datif Schmerze (autrefois Schmerzen).

II. Das Herz, *le cœur*, fait au génitif singulier Herzens (anciennement Herzes), au datif Herzen (rarement Herze), et à l'accusatif Herz.

III. Quelques grammairiens font aussi rentrer dans cette déclinaison le substantif Fels, *rocher ;* mais c'est à tort. Der Fels fait au génitif des Felsen, et appartient à la seconde déclinaison (voy. § 13, II) ; der Felsen, qui a le même sens, appartient à la première et se décline comme Himmel (voy. plus haut § 12, I) ; *gén.* des Felsens, *dat.* dem Felsen.

Pluriel (*voy.* § 15).

Le nominatif pluriel des noms de la première déclinaison est :

Pour le masculin, en e, ou semblable au nominatif singulier. Les désinences er, (e) n n'appartiennent qu'à un petit nombre de noms. *Voy.* §§ 17, 16, 20, 18 et 19.

Pour le neutre, il est ou semblable au nominatif singulier, ou en er; les désinences e, (e)n peuvent être considérées comme exceptionnelles. *Voy.* §§ 16, 20, 17, 18 et 19.

§ 13. — SECONDE DÉCLINAISON.

Elle ne comprend que des noms masculins.

Le génitif est en *n*, *en*.

Tous les autres cas du singulier et du pluriel sont semblables au génitif singulier.

Exemple:

Singulier.

I. (Gén. *n*.) N. der Knabe, le garçon;
G. des Knaben, du garçon ;
D. dem Knaben, au garçon;
A. den Knaben, le garçon.

II. (Gén. *en*.) La plupart des substantifs de cette déclinaison qui se terminent au nominatif par une consonne, font précéder d'un *e* l'*n* du génitif (1).

Exemple:

Singulier.

N. der Bär, l'ours ;
G. des Bären,
D. dem Bären,
A. den Bären.

---

(1) Ceux qui se terminent en *er*, *ar*, et qui n'ont pas l'accent sur la dernière syllabe, font le génitif en *n* et non en *en*. *Ex.* : der Bauer, le paysan, des Bauern ; der Ungar, le Hongrois, des Ungarn, etc.

Cette déclinaison renferme : 1° Tous les noms masculins d'hommes et d'animaux qui se terminent en e au nominatif singulier, comme :

Der Bote, le messager ;	der Affe, le singe ;
der Bube, le garçon ;	der Hase, le lièvre ;
der Bürge, le répondant ;	der Löwe, le lion ;
der Erbe, l'héritier ;	etc.

2° Les noms d'hommes et d'animaux suivants :

Der Bär, l'ours ;	der Herr, le seigneur ;
der Bauer, le paysan ;	der Hirt, le berger ;
der Fürst, le prince ;	der Mensch, l'homme ;
der Geck, le fou, le fat ;	der Narr, le fou ;
der Gesell, le compagnon ;	der Ochs, le bœuf ;
der Graf, le comte ;	der Thor, le fou ;
der Held, le héros ;	

auxquels quelques grammairiens joignent encore les substantifs der Nachbar, le voisin ; der Gevatter, le compère ; der Vorfahr, le prédécesseur.

3° Les noms de peuples primitivement adjectifs :

Der Böhme, le Bohême ;	der Baier, le Bavarois ;
der Britte, le Breton, l'Anglais ;	der Bulgar, le Bulgare ;
der Franke, le Franconien ;	der Kaffer, le Cafre ;
der Hesse, le Hessois ;	der Mohr, le Nègre, le More ;
der Sachse, le Saxon ;	der Ungar, le Hongrois.

4° Les noms de personnes empruntés à des langues étrangères et terminés en at, ant, arch, ent, ect, ick, e, log, soph, nom, ast, ist, ost, et, it, ot, et de plus der Tyrann, le tyran ; der Elephant ; der Konsonant, la consonne ; der Quadrant, der Quotient, der Dukat, der Planet, der Komet et d'autres semblables.

Pluriel (*voy.* § 15).

Tous les noms de cette déclinaison ont tous les cas du pluriel semblables au génitif singulier. *Voy.* §§ 18 et 19.

---

§ 14. — TROISIÈME DÉCLINAISON.

Elle renferme tous les noms féminins.

Elle se distingue des deux autres, en ce qu'elle ne prend aucune inflexion au singulier.

Exemple:

Singulier.

N. die Frau, la femme;
G. der Frau, de la femme;
D. der Frau, à la femme;
A. die Frau, la femme.

Déclinez ainsi:

Die Ameise, la fourmi.	Die Birne, la poire.
Die Biene, l'abeille.	Die Tugend, la vertu.
Die Schrift, l'écriture.	Die Thür, la porte.
Die Luft, l'air.	Die Haut, la peau.

Remarque. Autrefois les substantifs féminins n'étaient pas invariables au singulier; de là les locutions auf Erden, *sur terre* (Erden, ancien datif de Erde); in Gnaden, *en grâce* (Gnaden, ancien datif de Gnade), etc

Pluriel (*voy.* § 15).

La plupart des noms féminins ont tous les cas du pluriel en (e)n; une trentaine ont le nominatif en e; deux seulement ont le nominatif pluriel semblable au nominatif singulier. *Voy.* §§ 18, 19, 17 et 16.

B. PLURIEL.

§ 15.—Les diverses terminaisons du nominatif pluriel sont: e, n, en, er; souvent il ressemble au nominatif singulier.

Lorsque le nominatif pluriel est terminé en n, tous les autres cas lui ressemblent.

Lorsque le nominatif pluriel n'est pas terminé en n, le datif seul prend un n, et le génitif et l'accusatif sont semblables au nominatif.

Un grand nombre de substantifs changent au pluriel en ä, ö, ü, äu, les voyelles a, o, u, et la diphthongue au du singulier. Pour plus de brièveté, nous appellerons ce changement *adoucissement de la voyelle du radical* (1).

§ 16. — Ire CLASSE.

Ont le nominatif pluriel semblable au nominatif singulier :

1° Les noms masculins et neutres de la première déclinaison, en el, er, en, chen et lein (2).

Exemples :

der Adler, l'aigle ;	das Siegel, le cachet ;
Pluriel.	*Pluriel.*
N. die Adler,	die Siegel,
G. der Adler,	der Siegel,
D. den Adlern,	den Siegeln,
A. die Adler.	die Siegel.

2° Tous les substantifs neutres en e, qui commencent par la particule initiale ge, et de plus le substantif masculin der Käse, *le fromage*.

Exemple :

das Gehäuse, la boîte d'une montre.

---

(1) Ce changement n'est pas, à proprement parler, un adoucissement, mais seulement une transformation de son; les Allemands l'appellent Umlaut.

(2) Les noms suivants :

Der Pantoffel, la pantoufle ;
der Stachel, l'aiguillon ;
der Stiefel, la botte ;
der Vetter, le cousin ;
der Wimpel, la banderole ;

prennent ordinairement un n au pluriel.

Le substantif der Neger, le nègre, dont le pluriel prenait autrefois un n, suit à présent la règle générale ; der Muskel, le muscle, fait toujours Muskeln.

Pluriel.

N. die Gehäuse,
G. der Gehäuse,
D. den Gehäusen,
A. die Gehäuse.

3° Les deux substantifs féminins die Mutter, *la mère*, et die Tochter, *la fille*, qui font au pluriel die Mütter, die Töchter.

Remarque. Les noms masculins et les noms neutres de la 1re classe n'adoucissent pas au pluriel la voyelle du singulier (1).

§ 17. — IIe CLASSE.

Prennent e au nominatif pluriel :

1° La plupart des substantifs masculins de la première déclinaison. *Voy.* les exceptions dans les §§ 16, 18, 19 et 20.

Exemple :

der Fremdling, l'étranger.

---

(1) *Exceptions.* 1° *Nom neutre* : das Kloster, le couvent, die Klöster.

2° *Noms masculins* : a) en el : Apfel, pomme ; Hammel, mouton ; Mangel, manque, défaut ; Mantel, manteau ; Nagel, clou, ongle ; Sattel, selle ; Schnabel, bec ; et Vogel, oiseau. *Pl.* Aepfel, Hämmel, (quelques auteurs disent die Hammel), Mängel, &c.

b) En er : Acker, champ ; Bruder, frère ; Hammer, marteau ; Schwager, beau-frère ; et Vater, père. *Pl.* Aecker, Brüder, &c.

c) En en : Faden, fil ; Garten, jardin ; Graben, fossé ; Hafen, port ; Ofen, four ; Schaden, dommage. *Pl.* Gärten, &c. Boden, sol, fait Böden ou Bäden.

Quant aux substantifs Bogen, arc ; Laden, volet ; Magen, estomac ; et Wagen, chariot, la plupart des grammairiens les font rentrer dans la règle générale ; d'autres cependant prétendent qu'ils doivent adoucir la voyelle au pluriel.

Pluriel.

N. die Fremdlinge, les étrangers ;
G. der Fremdlinge,
D. den Fremdlingen,
A. die Fremdlinge.

2° Les substantifs féminins et neutres en iß.

Exemple :

das Geheimniß, le secret.

Pluriel.

N. die Geheimnisse (1), les secrets ;
G. der Geheimnisse,
D. den Geheimnissen,
A. die Geheimnisse.

3° Une trentaine de substantifs féminins qu'il est impossible de soumettre à aucune classification (2).

4° Les noms neutres qui commencent par la particule initiale ge, et qui ne sont pas terminés en e, el ou er au nominatif singulier (3).

---

(1) Pour le changement de ß en ss, voy. § 5.

(2) En voici la liste :

Angst, inquiétude.
Ausflucht, subterfuge.
Axt, hache.
Bank, banc.
Braut, fiancée.
Brust, poitrine.
Faust, poing.
Frucht, fruit.
Gans, oie.
Geschwulst, enflure.
Gruft, fosse.
Hand, main.
Haut, peau.
Kluft, cavité.
Kraft, force.
Kuh, vache.
Kunst, art.
Laus, pou.
Luft, air.
Lust, plaisir.
Macht, pouvoir.
Magd, servante.
Maus, souris.
Nacht, nuit.
Naht, couture.
Noth, besoin.
Nuß, noix.
Sau, porc, truie.
Schnur, cordon.
Stadt, ville.
Wand, mur.
Wulst, bourrelet.
Wurst, saucisse.
Zunft, tribu, corps de métier.
Zusammenkunft, assemblée, et les deux substantifs suivants, qui ne sont usités qu'au pluriel :
Einkünfte, revenus, et
Zeitläufte, conjonctures.

(3) *Exceptions :* Gemüth, âme ; Gespenst, spectre ; Geschlecht, genre, sexe ; Gesicht, visage (v. § 147 *bis*), font le nominatif pluriel en er. Gemach, appartement, fait Gemächer ; Gewand, vêtement, Gewänder et poét. Gewande. Voy. § 20.

Exemples :

das Geschenk, le don ; die Geschenke, les dons.

5° Les noms neutres terminés par une voyelle autre que e, ou par une liquide non précédée d'e (1) (les liquides sont : l, m, n, r) (2).

Exemples.

das Tau, le câble ; die Taue;
das Jahr, l'année ; die Jahre.

6° Les noms neutres terminés en ment, dérivés du latin ou empruntés du français.

Exemples :

das Sakrament, le sacrement ; die Sakramente ;
das Compliment, le compliment ; die Complimente.

7° Une trentaine de noms neutres pour lesquels on ne peut pas établir de caractère distinctif (3).

Remarques. I. Tous les noms féminins de cette se-

---

(1) Dans les mots en iel et en ier, l'e ne se prononçant pas et ne servant qu'à allonger la voyelle, l et er sont considérés comme non précédés d'e.

(2) *Exceptions* : Ei, œuf ; Huhn, poule ; Korn, grain ; Lamm, agneau, et Maul, bouche, font le pluriel en er. Horn, corne, Thal, vallée, et Denkmal, monument, le font tantôt en e et tantôt en er. Ohr, oreille, fait Ohren (§ 19, 4°).

(3) En voici la liste :

Band, lien.
Beet, couche, planche.
Besteck, étui.
Brod, pain.
Ding, chose.
Eck, coin.
Erz, mine.
Floß, radeau.
Gift, poison.
Harz, résine.
Heft, agrafe, cahier.
Joch, joug.
Kreuz, croix.
Loos, lot.
Loth, demi-once.
Maß, mesure.
Moos, mousse.
Netz, filet.
Pferd, cheval.
Pfund, livre.
Recht, droit.
Reich, empire.
Roß, coursier.
Salz, sel.
Schaf, brebis.
Schiff, vaisseau.
Schock, soixantaine.
Sieb, crible.
Stück, morceau.
Verdeck, pont (de navire).
Werk, œuvre.
Wort, parole.
Zelt, tente.
Zeug, matière.

conde classe, et la plupart des noms masculins (1) adoucissent au pluriel la voyelle du singulier.

II. Les noms neutres de cette seconde classe n'adoucissent point au pluriel la voyelle du singulier (2).

§ 18. — IIIe CLASSE.

Prennent un n *au pluriel :*

1° Tous les substantifs de la première déclinaison qui ont au nominatif singulier la double terminaison e ou en. *Voy.* § 12, III.

Exemple :

der Funke ou Funken, l'étincelle.

Pluriel.

N. die Funken, les étincelles.

2° Les deux substantifs neutres de la première déclinaison : Auge, *œil*, et Ende, *fin*.

3° Tous les substantifs de la seconde déclinaison qui prennent un n au génitif singulier.

---

(1) *Exceptions :*

Aal, anguille.
Aar, aigle.
Admiral, amiral.
Amboß, enclume.
Anwalt, avocat, mandataire.
Arm, bras.
Docht, mèche.
Dolch, poignard.
Gemahl, époux.
General, général.
Grad, degré.
Habicht, vautour.
Halm, tuyau, tige.
Hauch, souffle.
Herzog, duc.
Huf, corne du pied.
Hund, chien.
Kapaun, chapon.
Kobold, farfadet.
Kranich, grue.
Laut, son.
Luchs, lynx.
Monat, mois.
Molch, salamandre.
Pfad, sentier.
Puls, pouls.
Punkt, point.
Raufbold, bretteur.
Salat, salade.
Schuh, soulier.
Staar, sansonnet.
Stoff, étoffe.
Tag, jour.
Trunkenbold, ivrogne.
Unhold, esprit malin.
Versuch, essai.
Vokal, voyelle.
Wiedehopf, huppe.
Zoll, pouce (mesure).
Plan, plan, fait au pluriel Plane ou Pläne.

(2) *Exceptions :* Trois noms neutres : Chor, chœur ; Floß, radeau, et Rohr roseau, tuyau. *Pl.* die Chöre, Flöße, Röhre (et Rohre).

Exemple :

der Affe, le singe.

Pluriel.

die Affen, les singes.

4° Tous les substantifs féminins en el, er, ee, e, ie.

Exemples :

S. Die Gabel, la fourchette; Pl. die Gabeln.
Die Ader, la veine; die Adern.
Die Eiche, le chêne; die Eichen.
Die See, la mer; die Seen.
Die Familie, la famille; die Familien.

Exceptions: die Mutter, *la mère*; die Tochter, *la fille*. *Voy.* § 16, 3°.

Remarque. Les noms de cette troisième classe n'adoucissent point au pluriel la voyelle du singulier.

§ 19. — IV° CLASSE.

Prennent en au pluriel :

1° Tous les substantifs de la deuxième déclinaison qui prennent au génitif la désinence en.

Exemple :

der Bär, l'ours.

Pluriel.

die Bären, les ours.

2° Tous les substantifs féminins dont il n'a pas été parlé dans les paragraphes précédents, et en particulier ceux qui se terminent en end, ei, heit, in, keit, schaft,

ung, et ceux qui sont empruntés à des langues étrangères. Les noms en in redoublent l'n devant la désinence du pluriel.

Exemples :

S. die Tugend, la vertu ;
P. die Tugenden, les vertus.
S. die Schmeichelei, la flatterie ;
P. die Schmeicheleien.
S. die Begebenheit, l'événement ;
P. die Begebenheiten.
S. die Königin, la reine ;
P. die Königinnen.
S. die Kleinigkeit, la chose de peu de valeur ;
P. die Kleinigkeiten.
S. die Wissenschaft, la science ;
P. die Wissenschaften.
S. die Meinung, l'opinion ;
P. die Meinungen.
S. die Legion, la légion ;
P. die Legionen.

3° Une quinzaine de noms masculins, au sujet desquels il est impossible de donner des règles (1).

4° Les substantifs neutres Bett, *lit ;* Hemd (2), *chemise ;* Herz, *cœur*, et Ohr, *oreille*.

5° Les substantifs en or, empruntés à la langue latine, et la plupart des noms en tiv.

---

(1) Ahn (peu usité au singulier).
Pl. Ahnen, aieux.
Dorn, épine (qui fait aussi Dörner).
Forst, forêt.
Lorbeer, laurier.
Mast, mât.
Pfau, paon.
Schmerz, douleur.
See, lac.
Sporn, éperon (pl. Spornen et Sporen).
Strahl, rayon.
Strauß, autruche.
Unterthan, sujet.
Zierrath, ornement.

(2) Cependant on rencontre quelquefois au pluriel l'ancienne forme Bette (Better) et Hember.

Exemples:

der Professor, le professeur;
die Professoren.
das Adjektiv, l'adjectif;
die Adjektiven.

Remarques. Les substantifs de cette quatrième classe n'adoucissent pas au pluriel la voyelle du singulier.

Quelques grammairiens ajoutent seulement un e aux substantifs terminés en tiv.

§ 20. — Ve CLASSE.

Font le pluriel en er :

1° Les substantifs masculins ou neutres en thum.

Exemples:

der Reichthum, la richesse;
die Reichthümer, les richesses.
das Herzogthum, le duché;
die Herzogthümer, les duchés.

2° La plupart des substantifs neutres, c'est-à-dire tous ceux dont il n'a pas été parlé dans les §§ précédents. Ils ont en général pour consonne finale une muette (1) ou une sifflante.

Exemples:

das Bild, l'image;
die Bilder, les images.

(1) Les muettes sont b, d, g, p, k, t, f, ch, th. Les sifflantes s, ß, sch.

das Dorf, le village;
die Dörfer, les villages.
das Buch, le livre;
die Bücher, les livres.
das Schloß, le château;
die Schlösser, les châteaux.
das Haus la maison;
die Häuser, les maisons.
das Wort, le mot;
die Wörter, les mots (*Voy.* § 147 *bis*).

3° Une dixaine de substantifs masculins (1).

Exemple:

Gott, Dieu;
die Götter, les dieux.

Remarque. Tous les substantifs de cette cinquième classe adoucissent au pluriel les voyelles du singulier.

Nous avons réuni en un seul chapitre (*Voy.* supplément, § 168) toutes les règles qui concernent le changement des voyelles a, o, u en ä, ö, ü, et de la diphthongue au en äu, et qui se trouvent disséminées dans les §§ 16 — 20.

§ 21. — Pour jeter plus de clarté sur les principes exposés dans ces derniers §§, nous avons cru qu'il serait utile de les résumer dans deux tableaux synoptiques, où le pluriel serait mis en rapport avec le singulier. Dans le premier, les désinences seront classées d'après le genre des substantifs; dans le second, d'après les déclinaisons.

---

(1) Bösewicht, méchant.
Dorn, épine.
Geist, esprit.
Gott, Dieu.
Leib, corps.
Mann, homme.
Ort, lieu (fait aussi Orte).
Rand, bord.
Vormund, tuteur.
Wald, bois.
Wurm, ver.

Dorn fait au pluriel Dornen et Dörner. Voy. § 19, note 1.

I.

TABLEAU RÉSUMÉ DES DÉSINENCES DES SUBSTANTIFS, CLASSÉES D'APRÈS LES GENRES.

N. B. Le trait qui remplace le radical (—) est surmonté de deux traits (″), lorsque la désinence dont il est suivi exige l'adoucissement de la voyelle du radical.

	MASCULINS.					FÉMININS.		NEUTRES.			
	1re *déclinaison.*				2e *décl.*	3e *décl.*		1re *déclinaison.*			
SINGULIER. N.	—				—	—		—			
G.	—(e)s				—(e)n	—		—(e)s			
D.	—(e)				—(e)n	—		—(e)			
A.	—				—(e)n	—		—			
	1	2	3	4	5	1	2	1	2	3	4
PLURIEL. N.	″—e	—	″—er	—en	—(e)n	—(e)n	″—e	″—er	—	—e	—en
G.	″—e	—	″—er	—en	—(e)n	—(e)n	″—e	″—er	—	—e	—en
D.	″—en	—(n)	″—ern	—en	—(e)n	—(e)n	″—en	″—ern	—(n)	—en	—en
A.	″—e	—	″—er	—en	—(e)n	—(e)n	″—e	″—er	—	—e	—en

Remarquez qu'au pluriel les désinences rangées, pour les noms masculins, sous les numéros 1, 2 et 5, et pour les noms neutres, sous les numéros 1 et 2, s'appliquent au plus grand nombre de noms, tandis que celles qui sont indiquées sous les numéros 3 et 4 peuvent être considérées comme exceptionnelles.

De même aussi, au pluriel des noms féminins, les désinences présentées sous le numéro 1 sont de beaucoup les plus fréquentes.

II.

TABLEAU RÉSUMÉ DES DÉSINENCES DES SUBSTANTIFS, CLASSÉES D'APRÈS LES DÉCLINAISONS.

		1re DÉCLINAISON. *Noms masculins et neutres.*				2e DÉCLINAISON. *Noms masculins.*	3e DÉCLINAISON. *Noms féminins.*	
SING.	N.	—				—	—	
	G.	—(e)s				—(e)n	—	
	D.	—(e)				—(e)n	—	
	A.	—				—(e)n	—	
PLUR.	N. ″—e	—	″—er	—en		—(e)n	—(e)n	″—e
	G. ″—e	—	″—er	—en		—(e)n	—(e)n	″—e
	D. ″—en	—(n)	″—ern	—en		—(e)n	—(e)n	″—en
	A. ″—e	—	″—er	—en		—(e)n	—(e)n	″—e

	1re DIV	…n. / …ION.	IIIe DÉCLINAISON : Gén. — Féminins. / DIVISION UNIQUE.	
	Gén.…	…en.	Gén. — (semblable au nomin.)	
N. G. D. A.	— — — —		— — — —	N. G. D. A.
	Les n… les neut… nés en e… en, er e… *Excep…* Bauer, Gevatte… Nachba… Vorfah…	…s et 1 nom de …iques: …r, …t, …nsch et Narr, …or et Mohr; …x monosyll.: Bär. …sonnes ou noms …n at, ant, arch, …etc.	**Tous les féminins.**	

	Ir…	…omin. — en.	*Ve classe :* Nomin. — er.	
N. G. D. A.			—er —er —ern —er	N. G. D. A.
	Les n… 2 fém… M… 6 m… Neg… Vet… Van… Sti… Sta… Wi… 2 n… plurie…	…1e décl. 2e div.; …e masc. et les 3 …de la IIe classe: See, …i-er), Sporn, Strahl, Strauß, Unterthan, Zierrath. …ont il n'est pas …s autres classes.	Les noms de la Ire décl. 2e div. exceptés de la IIe classe: 1° Les masc. et les neut. en thum; 2° 10 masc.: Bösewicht, Mann, Dorn (aussi-en), Rand, Geist, Vormund, Gott, Wald, Leib, Wurm; 3° 6 neutres commençant par ge: Gemüth, Gespenst, Gemach, Gesicht, Geschlecht, Gewand, } (aussi-e); 4° Les neutres monosyll. finissant par une muette ou sifflante, *exc.* une trentaine comme: Stück, Schiff, voy. p. 21 (3); 5° 1 neutre terminé par une voyelle: Ei, et 7 terminés par une liquide: Huhn, Lamm, Korn, Maul, Denkmal, Horn, Thal (ces trois derniers aussi en-e).	

…U PLURIEL.

Cett… *Exc.* l… 1 neu… 20 ma… Apfel,…	…'adoucit pas.	Cette classe adoucit (même la terminaison thum).

Un certain nombre de substantifs qui ont une double signification, ont aussi une double forme au pluriel. On en trouvera la liste au Supplément, § 147 *bis*.

N. B. L'étude des langues anciennes ayant accoutumé les élèves à reconnaître à la terminaison du nominatif singulier quelle est la déclinaison d'un substantif, nous avons pensé qu'il serait utile de leur présenter un troisième tableau, dans lequel les noms allemands sont classés d'après leur terminaison. Ce tableau, qui a été composé avec beaucoup de soin par M. Adler-Mesnard, maître de conférences, de langue et de littérature allemandes à l'École Normale, et qu'on trouvera à la fin du volume, résume, d'une manière pratique, les règles que nous avons exposées aux §§ 12 à 20. La déclinaison du singulier et celle du pluriel y sont indiquées en même temps, ainsi que les diverses irrégularités des substantifs allemands.

DE L'ADJECTIF (Eigenschaftswort).

L'Adjectif peut s'employer : 1° comme attribut ;

2° Comme épithète, c'est-à-dire comme complément du sujet ou de l'attribut (1).

Dans cette phrase : *le père est bon*, l'adjectif *bon* est employé comme attribut ; mais quand je dis : *un ami fidèle est un bien précieux*, l'adjectif *fidèle* est une épithète du substantif *ami*, et sert à compléter le sujet ; l'adjectif *précieux* est une épithète du substantif *bien*, et sert à compléter l'attribut.

(1) Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'on nomme *Compléments du sujet* ou *de l'attribut* les mots qui servent à compléter l'idée exprimée par le sujet ou par l'attribut.

A.

§ 22. — Lorsque l'adjectif est employé comme attribut, il ne prend pas de terminaison et demeure invariable à tous les genres et à tous les nombres.

Exemples :

der Vater, le père, die Mutter, la mère, das Kind, l'enfant,	ist gut, est bon, bonne, bon.
die Väter, les pères, die Mütter, les mères, die Kinder, les enfants,	sind gut, sont bons, bonnes, bons.

(*Voy.* Syntaxe des adjectifs, § 179.)

B.

§ 23. — Lorsque l'adjectif est employé comme épithète, c'est-à-dire comme complément de l'attribut ou du sujet, il devient déclinable (1).

§ 24. — I. Si l'adjectif épithète précède le substantif, sans être lui-même précédé de l'article défini, ni d'aucun mot qui en adopte les terminaisons, il emprunte les terminaisons de l'article, et se décline de la manière suivante (*Voy.* § 7, *Remarque* I).

---

(1) L'adjectif, comme le substantif (v. la note du § 9), se décline de deux manières. Quand il est employé sans aucun mot qui le détermine, il a besoin de terminaisons caractéristiques qui fassent voir clairement à quel cas, etc., il se trouve : il suit alors la déclinaison forte (§ 24). Lorsqu'il est précédé de l'article défini, les terminaisons fortes deviennent inutiles, et il suit la déclinaison faible (§ 25) ; précédé de l'article indéfini, il suit en partie la déclinaison forte, et en partie la déclinaison faible (§ 26).

Exemples :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	guter Wein, bon vin,	gute Farbe, bonne couleur,	gutes Papier, bon papier ;
G.	gutes / guten } Wein(e)s,	guter Farbe,	gutes / guten } Papiers,
D.	gutem Wein(e),	guter Farbe,	gutem Papier,
A.	guten Wein,	gute Farbe,	gutes Papier.

Pluriel commun aux trois genres.

N.	gute Weine,	Farben,	Papiere,
G.	guter Weine,	Farben,	Papiere,
D.	guten Weinen,	Farben,	Papieren,
A.	gute Weine,	Farben,	Papiere.

Remarques. 1° Dans les adjectifs en el, en, er, l'e qui précède la liquide disparaît ordinairement devant la désinence. *Ex.:* edler Mann, *homme noble*, pour edeler Mann. Cette observation s'applique aussi aux deux §§ suivants.

2° Le génitif singulier masculin et le génitif singulier neutre se terminent plus volontiers en en qu'en es (1), lorsqu'ils sont suivis d'un substantif terminé lui-même en (e)s.

3° Quelques grammairiens prétendent que les adjectifs terminés en m, doivent, par raison d'euphonie, prendre au datif singulier masculin et au datif singulier neutre la désinence en. D'après ce principe, angenehm, *agréable*, ferait au datif singulier masculin et neutre

(1) Klopstock et Voss emploient toujours le génitif en es, qui s'est aussi conservé dans quelques locutions, comme reines Herzens, *d'un cœur pur ;* heutiges Tages, *aujourd'hui (hodierno die).*

angenehmen, au lieu de angenehmem. D'autres conservent à ces adjectifs la désinence générale em (*Voy.* l'exemple qui termine la note 1, page 34).

§ 25. — II. Si l'adjectif qui précède le substantif se trouve lui-même précédé de l'article défini der, ou d'un autre déterminatif (1), qui adopte à tous les cas les terminaisons de l'article, comme dieser, jener, *ce*; derjenige, *celui-là*; derselbe, *le même*; welcher, *quel* (2), il se décline de la manière suivante :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	der gute Mann, l'homme bon,	die gute Frau, la femme bonne,	das gute Kind, l'enfant bon,
G.	des guten Mann(e)s,	der guten Frau,	des guten Kind(e)s,
D.	dem guten Mann(e),	der guten Frau,	dem guten Kind(e),
A.	den guten Mann.	die gute Frau.	das gute Kind.

Pluriel commun aux trois genres.

N.	die guten Männer,	Frauen,	Kinder,
G.	der guten Männer,	Frauen,	Kinder,
D.	den guten Männern,	Frauen,	Kindern,
A.	die guten Männer,	Frauen,	Kinder.

Remarque. Le nominatif singulier pour les trois genres, et les accusatifs féminin et neutre du même nombre sont terminés en e; tous les autres cas du singulier et du pluriel prennent la désinence en.

---

(1) Il est facile de distinguer un mot déterminatif d'un adjectif. Le mot déterminatif est lié si intimement à l'adjectif qu'il détermine, qu'on ne peut l'en séparer ni par une virgule, ni par la conjonction *et*. Dans cette phrase dieser schöne Mann, *ce bel homme*, on ne peut séparer dieser de schöne, ni par une virgule, ni par la conjonction und, *et*, par conséquent, dieser est un déterminatif. Au contraire, au lieu de la phrase guter schöner Mann, je puis dire guter und schöner Mann; par conséquent guter est un adjectif et non un déterminatif.

(2) Ajoutez à ces déterminatifs: aller, tout; einiger et etlicher, quelque; mancher, maint; folgender, suivant: erwähnter, dont on a parlé (*memoratus*); vieler, beaucoup de (*multus*); weniger, peu de (*paucus*); anderer, autre; jeder, (jegweder, jeglicher), chaque; solcher, tel; mehrer, plus de (*plus*); verschiedener, divers. Du reste, les derniers déterminatifs énumérés dans cette note sont soumis aux mêmes règles que les adjectifs, lorsqu'ils sont précédés de der, die, das, ou de ein, kein, 2c. Voy. §§ 25 et 26.

§ 26. — III. Lorsque l'adjectif est précédé de l'article indéfini ein, ou d'un des adjectifs pronominaux possessifs mein, dein, sein, unser, euer, ihr, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, ou de l'adjectif indéfini kein, *aucun*, il prend la terminaison de l'article, aux cas où ces mots la perdent, c'est-à-dire au nominatif masculin singulier et au nominatif et à l'accusatif neutres du même nombre.

Exemples :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	ein guter Mann, un homme bon,	eine gute Frau, une femme bonne,	ein gutes Kind, un enfant bon,
G.	eines guten Mann(e)s,	einer guten Frau,	eines guten Kind(e)s,
D.	einem guten Mann(e),	einer guten Frau,	einem guten Kind(e),
A.	einen guten Mann.	eine gute Frau.	ein gutes Kind.

Pluriel (1).

N.	keine guten Männer,	Frauen,	Kinder,
G.	keiner guten Männer,	Frauen,	Kinder,
D.	keinen guten Männern,	Frauen,	Kindern,
A.	keine guten Männer,	Frauen,	Kinder.

Remarques. I. L'adjectif est soumis aux règles données dans ces deux derniers §§, lors même que le substantif est sous-entendu. Ainsi l'on dira : der Gelehrte, *le savant* ; ein Gelehrter, *un savant*, etc.

II. Les adjectifs perdent souvent au nominatif et à l'accusatif neutres, surtout en poésie et dans le style familier, la désinence es. *Ex.:* kalt Wasser pour kaltes Wasser, *eau froide;* ein uralt Wort (*Schiller*), pour ein uraltes Wort, *un mot très-vieux.*—On retranche aussi quelquefois en poésie, mais beaucoup plus rarement, la désinence er du nominatif masculin. *Ex.:* lieb Knabe, (*Schiller*), pour lieber Knabe, *cher enfant.*

---

(1) Comme l'article indéfini ein, *un*, n'a pas de pluriel, nous ferons précéder l'adjectif, à ce nombre, de kein, *aucun*.

III. Les adjectifs numéraux indéterminés viel, *beaucoup ;* mehr, *plus ;* wenig, *peu*, perdent très-souvent leurs désinences à tous les cas et à tous les genres, lorsqu'ils ne sont pas précédés d'un article ou d'un pronom. *Ex. :* viel Geld, *beaucoup d'argent ;* wenig Menschen, *peu d'hommes;* mit mehr Glück, *avec plus de bonheur.*

IV. L'adjectif all, *tout*, ne peut s'employer sans désinence, à tous les cas et à tous les genres, que devant des adjectifs pronominaux démonstratifs ou possessifs. *Ex. :* all dieser Reichthum, *toute cette richesse ;* mit all dem Gelde, *avec tout cet argent ;* all jene Freuden, *toutes ces joies.*

§ 27. — Ces divers modes de déclinaison (§§ 24, 25 et 26) s'appliquent, non-seulement à l'adjectif qui précède immédiatement le substantif, mais encore à tous les adjectifs dont il pourrait être précédé lui-même (1).

Exemples :

Alter,	guter,	ehrlicher Mann,
vieux,	bon,	honnête homme.
Der alte,	gute,	ehrliche Mann.
Des alten,	guten,	ehrlichen Mann(e)s.
Mein alter,	guter,	ehrlicher Mann.
Alte,	gute,	ehrliche Männer.
Den alten,	guten,	ehrlichen Männern, etc.

Remarque. Ce que nous venons de dire des adjectifs (§ 22 — § 27) s'applique aussi aux participes.

---

(1) Quelques auteurs s'écartent parfois de cette règle. Lorsque deux ou plusieurs adjectifs se suivent, sans être précédés d'aucun mot déterminatif, ils ne donnent les terminaisons de l'article qu'au premier, et déclinent celui ou ceux qui suivent comme l'adjectif précédé de l'article indéfini (§ 26). *Ex. :* mit frommem bescheidenen Sinn (Tieck), *avec (un) esprit vieux (et) modeste.*

TABLEAU RÉSUMÉ

DES DÉSINENCES DE L'ADJECTIF.

I.

Adjectif attribut : invariable.

II.

Adjectif épithète : variable.

		Non précédé d'un mot déterminatif qui adopte les terminaisons de l'article :			Précédé d'un mot déterminatif adoptant les terminaisons	
					DE L'ARTICLE DÉFINI :	DE L'ARTICLE INDÉFINI :
		M.	F.	N.	M. F. N.	M. F. N.
SINGULIER.	N.	—er	—e	—es	—e —e —e	—er —e — s
	G.	—es ou —en	—er	—es ou —en	—en	
	D.	—em	—er	—em	—en	
	A.	—en	—e	—es	—en —e —e	—en —e —es
		M. F. N.			M. F. N.	
PLURIEL.	N.	—e			—en	
	G.	—er			—en	
	D.	—en			—en	
	A.	—e			—en	

COMPARATIFS ET SUPERLATIFS.

Les comparatifs allemands se terminent en er, et les superlatifs en (e)st (1). Ils sont soumis à toutes les règles que nous avons données pour les adjectifs au positif.

§ 28. — Le comparatif se forme du positif, auquel on ajoute la terminaison er. *Ex.* : reich, *riche*; comparatif : reicher, *plus riche*.

Si l'adjectif se termine en e, on se contente d'y ajouter la lettre r. *Ex.* : blöde, *timide*; blöder, *plus timide*.

Dans les adjectifs en el, en, er, le dernier e de l'adjectif disparaît ordinairement au comparatif. *Ex.*: eitel, *vain*, eitler (pour eiteler), *plus vain*; eben, *uni*, *plat*, ebner (pour ebener), *plus plat*; sauer, *aigre*, saurer (pour sauerer), *plus aigre*.

§ 29. Le superlatif se forme du positif, au moyen de la désinence (e)st, qui, par l'addition des terminaisons e, er, devient, conformément à l'observation contenue dans la note (1), (e)ste, (e)ster (*Voy.* §§ 24, 25). Le premier e de (e)ste, (e)ster, ne se conserve que lorsqu'il est nécessaire pour adoucir la terminaison, c'est-à-dire après les dentales et les sifflantes d, t, (st), s, ß, sch, z. *Ex.* : weise, *sage*, der weiseste, *le plus sage*; glücklich, *heureux*, der glücklichste, *le plus heureux*; keusch, *chaste*, der keuscheste, *le plus chaste*; sanft, *doux*, der sanfteste, *le plus doux*; dans ces deux derniers adjectifs, l'euphonie ne permet pas de supprimer l'e; sans cette lettre, la liaison serait trop dure.

Groß, *grand*, fait der größeste, et plus souvent, der größte, *le plus grand*.

---

(1) La formative ou désinence caractéristique au superlatif est, à proprement parler, (e) st; mais le superlatif adjectif ne s'emploie jamais comme attribut, et se présente toujours avec les désinences que prend l'adjectif épithète, c.-à-d. sous les formes (e)ste, (e)ster, §§ 24 et 25.

§ 30. — La plupart des adjectifs adoucissent, au comparatif et au superlatif, la voyelle de la dernière syllabe du positif; c'est-à-dire, qu'ils changent a en ä, o en ö, u en ü. Ainsi, warm, *chaud*, fait au comparatif wärmer, et au superlatif der wärmste.

Sont exceptés de cette règle: 1° les adjectifs dérivés, formés au moyen d'une arrière-syllabe ou suffixe (*Voy.* §§ 148-155), comme dank=bar, *reconnaissant*, dank=barer, *plus reconnaissant;* bos=haft, *méchant*; spar=sam, *économe*, etc. — Dans les adjectifs ainsi formés, la dernière voyelle ne s'adoucit point, parce qu'elle n'appartient pas au radical.

2° Les adjectifs dans lesquels l'a n'est pas seul, mais suivi d'un u, avec lequel il forme diphthongue. *Ex.:* genau, *exact*, genauer, *plus exact*.

3° Les adjectifs suivants :

abgeschmackt, fade, absurde (1);
barsch, âpre;
blank, brillant;
bloß, nu;
brav, brave;
bunt, bigarré;
fahl, pâle, fauve;
falb, pâle, fauve;
falsch, faux;
flach, plat;
froh, joyeux;
gemach, lent, commode;
hohl, creux;
hold, gracieux;
kahl, chauve;
karg, avare;
knapp, juste, étroit;
lahm, estropié;
laß, las, paresseux;
matt, languissant;
morsch, mou;
nackt, nu;
platt, plat;
plump, lourd;
rasch, prompt;
roh, cru;
rund, rond;
sacht, doux, bas;
sanft, doux;
satt, rassasié;
schlaff, lâche;
schlank, délié;
schroff, escarpé;
starr, raide;
stolz, orgueilleux;
straff, raide, tendu;
stumm, muet;
stumpf, émoussé;

---

(1) Abgeschmackt a la forme d'un participe. Voy. la fin du § 30, *Remarque* II.

toll, enragé; wund, blessé;
voll, plein; zahm, apprivoisé.
wahr, vrai;

Joignez à cette liste les adjectifs suivants :

bang, inquiet ; glatt, lisse;
blaß, pâle ; klar, clair ;
fromm, pieux ; naß, mouillé;
gesund, sain ; zart, tendre;

qui cependant dans le langage familier, surtout dans la Haute-Allemagne, adoucissent, les uns plus fréquemment, les autres plus rarement, leur dernière voyelle.

Remarques. I. Nous ne parlons pas de mots tels que fade, *fade*, gerade, *droit*, munter, *vif*, etc., parce que leur dernière syllabe ne renferme pas de voyelle qui puisse s'adoucir.

II. Nous n'avons pas besoin non plus d'ajouter à ces exceptions les participes. Les participes ont toujours pour *dernière syllabe* les désinences end, (e)t, et par conséquent ils ne sont pas soumis à la règle générale que nous avons donnée au commencement de ce paragraphe.

§ 31. — L'adjectif hoch, *haut*, perd la lettre c au comparatif, höher (1), *plus haut;* il la reprend au superlatif, der höchste, *le plus haut.*

Nah, *proche*, forme son comparatif régulièrement, et prend un c au superlatif : der nächste, *le plus proche.*

Gut, *bon*, fait au comparatif besser, et au superlatif der beste.

Viel, *beaucoup*, fait au comparatif mehr, *plus*, au superlatif der meiste, *le plus.*

§ 32. — Les comparatifs et les superlatifs se déclinent, comme nous l'avons dit plus haut, d'après les mêmes

---

(1) Il la perd même au positif, toutes les fois qu'il devient déclinable, der hohe —, ein hoher —.

règles que les adjectifs au positif (*Voy.* §§ 22—27). *Ex.* : füß, *doux*, comparatif füßer, ein füßerer Wein, *un vin plus doux;* bieder, *honnête*, comparatif bied(e)rer, ein biedrerer Mann, *un homme plus honnête*; edel, *noble*, comparatif ed(e)ler, ein edlerer Mann, *un homme plus noble;* eben, *uni*, comparatif eb(e)ner, ein ebnerer Weg, *un chemin plus uni.*

On voit par les trois derniers exemples que les comparatifs déclinés des adjectifs en el, en, er, rejettent forcément l'e qui précède la liquide. Ces mêmes adjectifs le gardent toujours au superlatif. *Ex.* : der edelste, biederste Mann; der ebenste Weg.

NOMS DE NOMBRE (Zahlwörter).

§ 33. — I. *Noms de nombre cardinaux.*

Les noms de nombre cardinaux sont :

eins, un;
zwei, deux (1);
drei, trois;
vier, quatre;
fünf, cinq;
sechs, six;
sieben, sept;
acht, huit;
neun, neuf;
zehn, dix;
eilf ou elf, onze (2);
zwölf, douze;
dreizehn, treize;
vierzehn, quatorze;
fünfzehn ou funfzehn, quinze;
sechzehn ou sechszehn, seize;
siebenzehn ou siebzehn, dix-sept;
achtzehn, dix-huit;
neunzehn, dix-neuf;
zwanzig, vingt;
ein und zwanzig, vingt-un;
dreißig, trente;
vierzig, quarante;
fünfzig ou funfzig, cinquante;
sechzig, soixante;
siebenzig ou siebzig, soixante-dix;
achtzig, quatre-vingts;
neunzig, quatre-vingt-dix;
hundert, cent;
hundert und eins, cent un;
zwei hundert, deux cents;
tausend, mille;

---

(1) On rencontre encore quelquefois deux formes vieillies de ce nom de nombre: zween et zwo. *Ex.* : zween Brüder, deux frères, zwo Tauben, deux colombes.

(2) On prononce toujours elf.

(ein) tausend acht hundert, **mille huit cents ; ou bien** achtzehn hundert, dix-huit cents ;
zwei tausend, deux mille ;
zwei tausend und eins, deux mille un ;
hundert tausend, cent mille ;
vier hundert tausend, quatre cent mille ; ou vier mal hundert usend, quatre fois cent mille.

Remarques. I. Eins, *un*, est le neutre du nom de nombre einer, eine, ein(e)s.

On emploie eins, toutes les fois que l'on ne sous-entend aucun objet déterminé. *Ex.* : einmal eins ist eins, *une fois un fait un*. On se sert de ein, eine, ein (*Voy.* § 8), devant des substantifs précédés ou non d'un adjectif. *Ex.* : er gab mir nur e i n (schönes) Buch, *il ne me donna qu'un* (*beau*) *livre*.

On emploie einer, eine, ein(e)s, lorsque ce nom de nombre se trouve seul et qu'il se rapporte à un substantif qui précède ou est sous-entendu. *Ex.* : er gab keinem Armen etwas, auch nicht einem, *il ne donna rien à aucun pauvre, pas même à un seul* ; einer meiner Freunde, *un de mes amis*.

II. Zwei, *deux*, et drei, *trois*, prennent la terminaison er au génitif et au datif, quand ils ne sont pas accompagnés de quelque autre mot dont la terminaison marque suffisamment le cas. *Ex.* : Gespräche zweier Freunde, *entretiens de deux amis*.

III. Les autres noms de nombre cardinaux prennent au datif la terminaison en :

1° Lorsqu'ils ne sont pas joints au substantif auquel ils se rapportent, et que ce substantif a été exprimé dans la phrase précédente. *Ex.* : Zehn Bettler waren da ; fünfen habe ich gegeben, ***dix mendiants étaient là* ; *j'ai donné à cinq (d'entre eux)***.

2° Lorsque le substantif auquel ils se rapportent se trouve au génitif et leur sert de régime. *Ex.* : Fünfen dieser Bettler habe ich gegeben, ***j'ai donné à cinq de ces mendiants***.

3° Dans certaines locutions où le substantif est sous-entendu. *Ex.* : mit vieren, sechsen, achten fahren, *aller à quatre, six, huit chevaux* ; auf allen vieren kriechen, *marcher à quatre pattes.*

§ 34. — II. *Noms de nombre ordinaux.*

Les noms de nombre ordinaux sont de véritables adjectifs ; ils suivent la déclinaison de cette classe de mots.

Der erste, le premier ;
— zweite, le second ;
— dritte, le troisième ;
— vierte, le quatrième ;
— fünfte, le cinquième ;
— sechste, le sixième ;
— siebente, le septième ;
— achte, le huitième ;
— neunte, le neuvième ;
— zehnte, le dixième ;

der elfte, le onzième ;
— zwölfte, le douzième ;
— dreizehnte, le treizième ;
— vierzehnte, le quatorzième ;
— fünfzehnte, le quinzième ;
— sechzehnte, le seizième ;
— sieb(en)zehnte, le dix-septième ;
— achtzehnte, le dix-huitième ;
— neunzehnte, le dix-neuvième.

Depuis zweite, *deuxième*, jusqu'à neunzehnte, *dix-neuvième*, les noms de nombre ordinaux se forment des cardinaux par l'addition de la syllabe te. Tous les autres prennent ste.

Der zwanzigste, le vingtième ;
der ein und zwanzigste, le vingt-unième ;
der dreißigste, le trentième ;
der vierzigste, le quarantième ;
der fünfzigste, le cinquantième ;
der hundertste, le centième ;
der hundert erste, le cent-unième ;
der tausendste, le millième ;
der zweitausendste, le deux millième ;
der hundert acht und zwanzigste, le cent vingt-huitième ;
der zweitausend und vierte, le deux mille quatrième, etc.

Remarquez que le dernier nom de nombre prend seul la désinence qui sert à former les noms de nombre ordinaux.

De là se forment, par l'addition des lettres ns, les adverbes ordinaux suivants :

erstens (on dit aussi erstlich), premièrement ;
zweitens, deuxièmement;
drittens, troisièmement;
viertens, quatrièmement, etc.

§ 35. — III. *Noms de nombre multiplicatifs, etc.*

1° Les adjectifs numéraux multiplicatifs se forment en ajoutant aux nombres cardinaux les terminaisons fach, fältig; et les adverbes en y ajoutant mal. *Ex.:*

Adjectifs.

Einfach *ou* einfältig (1), simple;
zweifach, zwiefach *ou* zweifältig, double;
dreifach *ou* dreifältig, triple;
zehnfach *ou* zehnfältig, décuple;
hundertfach *ou* hundertfältig, centuple;
tausendfach *ou* tausendfältig, mille fois autant (2).

Adverbes.

Einmal, une fois;
zweimal, deux fois;
dreimal, trois fois;
tausendmal, mille fois, etc.

Lorsque des adverbes on veut former des adjectifs, on y ajoute la terminaison ig. *Ex.:*

Eine viermalige Frage, une question faite à quatre reprises.

2° En ajoutant aux noms de nombre le mot lei (ancien substantif féminin signifiant *voie*, *genre*, *manière*, mais qui est devenu un véritable suffixe), on forme des adjectifs numéraux indéclinables qui expriment le genre, l'espèce, etc. Devant ce suffixe lei, les noms de nombre prennent la désinence er, qui, pour le nom de nombre singulier ein, *un*, et les adjectifs all, *tout*, kein, *aucun*, etc., est la désinence du génitif singulier féminin, et pour les noms de nombre pluriels la désinence du génitif pluriel.

---

(1) Einfältig ne s'emploie qu'au figuré.
(2) Hundertfältig et tausendfältig signifient encore: *de cent sortes, de mille sortes.*

Exemples :

Einerlei, d'une seule espèce ;
allerlei, de toute espèce ;
zweierlei, de deux espèces ;
zwanzigerlei, de vingt espèces ;
hunderterlei, de cent espèces, etc.

§ 36. — IV. *Noms de nombre collectifs.*

Das Paar, la paire, la couple (le couple) ;
das Dutzend, la douzaine ;
das Mandel, la quinzaine ;
das Schock, la soixantaine.

§ 37. — V. *Noms de nombre distributifs.*

1° Halb, demi ;
die Hälfte, la moitié ;
das Drittheil ou das Drittel, le tiers ;
das Viertheil ou das Viertel, le quart, etc.

2° Einzeln, un à un ;
paarweise, je zwei und zwei, deux à deux ;
dutzendweise, par douzaine.

§ 37 *bis.* — Remarquez encore ces manières de parler des Allemands :

anderthalb (pour ander(e) halb), un et demi ;
dritt(e)halb, deux et demi ;
viert(e)halb, trois et demi, etc. (1).

Halb eins, midi et demi ;
halb zwei, une heure et demie ;
halb drei, deux heures et demie ;

(1) Les mots anderthalb, dritt(e)halb, viert(e)halb, signifient littéralement (*un et*) *la moitié d'un second*, (*deux et*) *la moitié d'un troisième*, (*trois et*) *la moitié d'un quatrième*. C'est ainsi qu'en grec on dit δεύτερον ἡμιτάλαντον, *un talent et demi*, c.-à-d. (un talent et) la moitié d'un second ; τρίτον ἡμιτάλαντον, *deux talents et demi*, c.-à-d. (deux talents et) la moitié d'un troisième, etc.

ein Viertel auf drei, deux heures un quart;
drei Viertel auf drei (1) ou ein Viertel vor drei, trois heures moins un quart, etc.

ADJECTIFS INDICATIFS OU DÉMONSTRATIFS.

§ 38.—Les adjectifs démonstratifs sont en allemand:

1° Dieser, e, es, *ce, celui-ci*, etc., qui adopte les terminaisons de l'article:

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	dieser, ce, cet, celui-ci;	diese, cette, celle-ci;	dieses, ce, cet, celui-ci, ceci;
G.	dieses,	dieser,	dieses,
D.	diesem,	dieser,	diesem,
A.	diesen,	diese,	dieses.

Pluriel commun aux trois genres.

N. diese,
G. dieser,
D. diesen,
A. diese.

Remarques. Souvent on abrège le nominatif et l'accusatif singuliers neutres, et on écrit dies, au lieu de dieses, surtout lorsqu'il est employé d'une manière absolue comme pronom-substantif. *Ex.* : Wollen Sie dies oder das? *voulez-vous ceci ou cela?* Dies ist eine Rose, *c'est (là) une rose;* dies sind wichtige Papiere, *ce sont (là) d'importants papiers.*

Quelques auteurs emploient aussi l'abréviation dieß ou diß, mais dies est plus usité.

Cet adjectif répond au latin *hic, hæc, hoc* (οὗτος), et désigne les objets présents ou voisins.

---

(1) Les locutions ein Viertel auf Drei, drei Viertel auf Drei, signifient littéralement *un quart sur trois* ou *sur la troisième heure, trois quarts sur trois* ou *sur la troisième heure*. Quand deux heures ont sonné, la deuxième heure est finie, et le temps qui s'écoule ensuite appartient à la troisième heure.

§ 39. — 2° Jener, jene, jenes, *celui-là, celle-là, celui-la.* Déclinez cet adjectif en entier, comme dieser, e, es. Il répond au latin *ille, illa, illud* (ἐκεῖνος), et désigne les objets absents ou éloignés.

§ 40. — 3° Der, die, das, qui s'emploie à la place de dieser et de jener (1).

Lorsque cet adjectif accompagne un substantif, il se décline comme l'article : il s'en distingue par une prononciation plus accentuée.

Lorsqu'il n'accompagne pas un substantif, il se décline de la manière suivante :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	der,	die,	das,
G.	dessen (deß),	deren,	dessen (deß),
D.	dem,	der,	dem,
A.	den.	die.	das.

Pluriel commun aux trois genres.

N. die,
G. derer,
D. denen,
A. die.

§ 41. — Joignez à ces adjectifs les mots suivants :

4° derjenige, diejenige, dasjenige, ce, celui-là, celui, cet, celle-là, celle ;

5° derselbe, dieselbe, dasselbe, le même, la même.

Dans ces deux mots, l'article der se décline à tous les cas, et jenige et selbe suivent la déclinaison de l'adjectif précédé de l'article défini. A la place de derselbe on dit aussi derselbige, qui se décline comme derselbe, et selbiger, qui se décline comme l'article.

6° solcher, solche, solches, tel, pareil ; telle, pareille.

---

(1) Quelques grammairiens regardent cet adjectif comme une abréviation de dieser. Il est plus vraisemblable de croire que c'est l'article employé dans le sens démonstratif, comme l'article grec ὁ, ἡ, τό. Voy. Gramm. gr. de M. Burnouf, § 44, I.

ADJECTIFS CONJONCTIFS.

§ 52. — En allemand, les adjectifs conjonctifs sont :

1° Welcher, e, es, *qui*, *lequel*, *laquelle*, qui se décline comme l'article :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	welcher,	welche,	welches,
G.	welches,	welcher,	welches,
D.	welchem,	welcher,	welchem,
A.	welchen,	welche,	welches.

Pluriel commun aux trois genres.

N. welche.
G. welcher,
D. welchen.
A. welche.

§ 43. — 2° Der, die, das, comme adjectif conjonctif, a la même signification que welcher (1). Il se décline comme l'adjectif démonstratif der (*V.* § 40), non accompagné d'un substantif, avec cette seule différence qu'au génitif pluriel il fait deren.

§ 44. — 3° Wer, *qui*, *celui qui* (derjenige welcher), et was, *qui*, *que*, *ce qui*, *ce que*.

Wer se rapporte toujours à des noms de personnes, sans distinction de sexe ; et was ne se rapporte jamais à un nom de personne, mais toujours à un nom de chose indéterminé. Cet adjectif pronominal n'a point de pluriel et se décline comme der (§§ 40 et 43).

(1) Der, die, das, comme nous l'avons dit plus haut, paraît n'être autre chose que l'article. De même en grec, dans l'origine, l'article et l'adjectif conjonctif étaient absolument le même mot. Voy. Gramm. gr. de M. Burnouf, § 317.

N.	wer,	was,
G.	wessen (weß),	
D.	wem,	(was)
A.	wen,	was.

§ 45. — 4° So (1), indéclinable, qui ne s'emploie que pour le nominatif et l'accusatif singulier et pluriel. Il est peu usité en prose. *Exemples :*

Das Mädchen, so uns begegnete,
la jeune fille qui nous rencontra.

Die Blumen, so wir sahen,
les fleurs que nous vîmes.

ADJECTIFS INTERROGATIFS.

§ 46. — 1° Welcher, welche, welches, *quel ? qui ? quelle ?* (§ 42).

§ 47. — 2° Wer, *qui ?* was, *quoi ? que ?* (§ 44).

§ 48. — 3° On emploie encore interrogativement les périphrases suivantes :

I. Was für ein, was für eine, was für ein (avec un substantif), et was für einer, was für eine, was für ein (e) s (sans substantif), *quel ? quelle ? (qualis ?)*

Au pluriel, l'article indéfini disparaît. *Ex. :* was für Männer, *quels hommes ?*

II. Welch ein, welch eine, welch ein, *quel ? quelle ? quel ! quelle ! (qualis ? qualis !)*

---

(1) So est, à proprement parler, un adverbe démonstratif. En général les anciennes langues germaniques n'avaient pas de pronoms conjonctifs, elles y suppléaient par l'emploi des démonstratifs. Voy. § 43.

Remarque. Dans ces deux périphrases, was et welch demeurent invariables et l'article seul se décline.

PRONOMS (Fürwörter).

§ 49.

Singulier.

Ire pers. *Je* ou *moi*.	IIe pers. *Tu* ou *toi*.
N. Ich, je *ou* moi,	Du, tu *ou* toi,
G. meiner (mein), de moi,	deiner, (dein), de toi,
D. mir, me, à moi,	dir, te, à toi,
A. mich, me, moi.	dich, te, toi.

Pluriel.

N. Wir, nous,	Ihr, vous,
G. unser et uns(e)rer, de nous,	euer et eurer, de vous,
D. uns, nous, à nous,	euch, vous, à vous,
A. uns, nous.	euch, vous.

IIIe personne. *Il*, *elle*, *il*, *cela*.

Singulier.

Masculin.	*Féminin*.	*Neutre*.
N. Er, il *ou* lui,	Sie, elle,	Es, il, cela,
G. seiner (sein), de lui,	ihrer, d'elle ,	seiner (sein), de lui,
D. ihm, lui, à lui,	ihr, lui, à elle,	ihm, lui, à lui,
A. ihn, le, lui.	sie, la, elle.	es, le, lui.

Pluriel commun aux trois genres.

N. Sie, ils, eux, elles,
G. ihrer, d'eux, d'elles,
D. ihnen, leur, à eux, à elles,
A. sie, les, eux, elles.

§ 50. — ***Pronom réfléchi de la troisième personne***, **se, soi.**

Le pronom réfléchi n'a point de nominatif et se décline de la manière suivante :

Singulier.

	Masculin.	***Féminin.***	***Neutre.***
G.	Seiner,	ihrer,	seiner, de soi (*sui*),
D.	sich, se, à soi (*sibi*),	}	pour les trois genres.
A.	sich, se, soi (*se*),	}	

Pluriel commun aux trois genres.

G. Ihrer, de soi (*sui*),
D. sich, se, à soi (*sibi*),
A. sich, se, soi (*se*).

Remarque. Les Allemands ajoutent souvent aux pronoms personnels les mots selbst ou selber, qui répondent au français *même*, et au latin *ipse, a, um. Ex.* : ich selbst ou ich selber, *moi-même* ; er selbst, *lui-même;* sich selbst, *soi-même, à soi-même.*

§ 50 *bis.* Pour compléter la liste des pronoms et adjectifs pronominaux, il nous reste à parler des mots suivants :

1° Man, *on, l'on* (ne s'emploie qu'au nominatif).
2° Jemand, *quelqu'un.*
3° Niemand, *personne.*

Jemand et Niemand prennent au génitif la désinence es, et au datif et à l'accusatif la désinence en ; ils peuvent aussi s'employer sans désinence à ces deux derniers cas.

4° Nichts, *ne...rien,* } indéclinables.
5° Etwas, *quelque chose,* }

Pour etwas on emploie souvent was, surtout dans le langage familier.

6° Einer, *quelqu'un,* } se déclinent comme l'adjectif, § 24,
7° Keiner, *ne aucun,* } à cette seule différence près que les génitifs singuliers masculin et neutre sont toujours terminés en es.

Kein, accompagné d'un substantif, se décline comme l'article indéfini ein (*Voy.* § 8).

8° Einander, *l'un l'autre*, indéclinable.

(Comparez à ce pronom réciproque, formé des mots ein, *un*, et ander, *autre*, le grec ἀλλήλων, qui est formé d'ἄλλος répété.)

---

§ 51. — ADJECTIFS PRONOMINAUX POSSESSIFS.

1re personne.

Singulier.

		Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
1.	N.	Mein, mon;	Meine, ma;	Mein, mon;
	G.	meines,	meiner,	meines,
	D.	meinem,	meiner,	meinem,
	A.	meinen.	meine.	mein.

Pluriel commun aux trois genres.

N. Meine, mes;
G. meiner,
D. meinen,
A. meine.

Singulier.

		Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
2.	N.	Unser, notre;	Uns(e)re,	Unser,
	G.	unser(e)s,	uns(e)rer,	unser(e)s,
	D.	unser(e)m,	uns(e)rer,	unser(e)m,
	A.	unser(e)n.	uns(e)re.	unser.

Pluriel commun aux trois genres.

N. Uns(e)re,
G. uns(e)rer,
D. uns(e)ren,
A. uns(e)re.

IIe personne.

1. Dein, deine, dein, ton, ta, tes.
2. Euer, eu(e)re, euer, votre, vos.

IIIe personne.

1. (*Si le nom du possesseur est masculin ou neutre.*)
   Sein, seine, sein, son, sa, ses.
2. (*Si le nom du possesseur est féminin.*)
   Ihr, ihre, ihr, son, sa, ses.
3. (*Si le nom du possesseur est au pluriel, soit masculin, soit féminin, soit neutre.*)
   Ihr, ihre, ihr, leur, leurs.

Dein et sein se déclinent comme mein; euer et ihr comme unser, à cette exception près que ihr garde toujours l'e mimuet de la terminaison.

Tous ces adjectifs suivent au singulier, comme on le voit, la déclinaison de l'article indéfini ein (voy. § 8), et au pluriel celle de l'article défini (voy. § 7). Le nominatif singulier masculin ne prend la terminaison er, et le nominatif et l'accusatif neutres la terminaison es, que lorsqu'ils sont employés sans substantifs.

Exemples:

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
Meiner, le mien;	meine, la mienne;	meines, le mien.

Dans unser, *notre*, et euer, *votre*, er appartient au radical. Ainsi, quand ces adjectifs sont employés sans substantifs, on décline :

unf(e)rer, le nôtre;	unf(e)re, la nôtre;	unf(e)res, le nôtre;
eu(e)rer, le vôtre;	eu(e)re, la vôtre;	eu(e)res, le vôtre, etc.

On dit aussi dans ce sens :

Ire personne.

1. Der, die, das meinige, le mien;
2. der, die, das unsrige, le nôtre.

IIe personne.

1. Der, die, das deinige, le tien;
2. der, die, das eurige, le vôtre.

IIIe personne.

1. *(Si le nom du possesseur est masculin ou neutre.)*

Der, die, das seinige, le sien.

2. *(Si le nom du possesseur est féminin ou au pluriel.)*

Der, die, das ihrige, le sien, le leur.

Remarque. Les génitifs des pronoms personnels sont tirés des adjectifs pronominaux possessifs correspondants : *Ex. :* mein, *mon;* meiner, *de moi;* ihr, *son* (en parlant d'une femme), *leur;* ihrer, *d'elle, d'eux,* etc. (1).

---

§ 52.—*Résumé de ce qui est contenu dans ce premier livre.*

Nom substantif:		Vater, père.
Articles	défini:	der Vater, le père.
	indéfini:	ein Vater, un père.
Adjectifs	de qualité:	guter Vater, bon père. der gute Vater, le bon père.
	de nombre:	zwei Väter, deux pères.
	d'ordre:	das vierte Buch, le quatrième livre.
	indicatifs:	dieser Mann, cet homme.
	conjonctifs:	der Vater, welcher ou der, le père qui.
	possessifs:	mein Vater, mon père.
Pronoms:		ich, du, er, je, tu, il.

---

(1) Il en est de même en latin et en grec: *meus, mei; ἐμός, ἐμοῦ; tuus, tui; σός, σοῦ; suus, sui; ὅς, οὗ.*

LIVRE DEUXIÈME.

DU VERBE.

CHAPITRE I.

§ 53. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

On divise les verbes allemands en verbes

1° AUXILIAIRES (Hülfszeitwörter);

2° ADJECTIFS (Eigenschaftszeitwörter), qui sont

Actifs (thätige Zeitwörter),
Passifs (leidende Zeitwörter),
ou *Neutres* (Neutralzeitwörter).

Pour la conjugaison on les divise en
Réguliers
et *Irréguliers* (1).

Les verbes allemands ont deux formes de conjugaison, l'une pour le sens actif et le sens neutre, l'autre pour le sens passif (2).

---

(1) Cette division en verbes réguliers et irréguliers est loin d'être juste, et nous ne l'adoptons que pour nous conformer à l'usage. Dans l'origine, tous les verbes radicaux suivaient la conjugaison forte que l'on nomme improprement *irrégulière*, et les verbes dérivés (voy. Suppl. § 157), la conjugaison faible que nous appelons *régulière*. Aujourd'hui un grand nombre de verbes radicaux ont pris la forme primitivement réservée aux dérivés, mais aucun verbe dérivé n'a adopté la conjugaison des radicaux, celles que nous nommons *irrégulière*.

(2) En allemand le passif ne se forme pas, comme en grec et en latin, par une simple modification de la désinence, mais, de même qu'en français, on a recours, pour exprimer cette voix, à des périphrases composées d'un auxiliaire et du participe passé du verbe.

Il y a quatre choses à considérer dans chaque verbe : les nombres, les personnes, les temps et les modes.

MODES.

Le verbe allemand a six modes : l'infinitif, le participe, l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel, l'impératif.

Pour exprimer le conditionnel, on se sert de l'imparfait du subjonctif ou d'une périphrase, formée de l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire werden et de l'infinitif du verbe principal.

TEMPS.

L'infinitif a trois temps : le présent, le passé et le futur.

Le participe a deux temps : le présent et le passé (1), que la plupart des grammairiens considèrent comme des temps de l'infinitif.

L'indicatif a six temps : le présent, l'imparfait, le parfait, le plusqueparfait, le futur, le futur passé.

Le subjonctif a les mêmes temps que l'indicatif. Quelques grammairiens y joignent les circonlocutions qui répondent au conditionnel.

L'impératif n'a qu'un temps : le présent.

Les temps des verbes actifs et des verbes neutres peuvent se diviser en temps simples et en temps composés.

Les temps simples sont : le présent et l'imparfait.

---

(1) Le participe présent appartient à la voix active, et le participe passé des verbes transitifs appartient à la voix passive. Cependant nous donnerons aussi ce dernier dans la conjugaison de l'actif, parce qu'il sert à former la plupart des temps composés de cette voix.

Les temps composés : le parfait, le plusqueparfait, le futur, le futur passé, le conditionnel, le conditionnel passé.

Tous les temps des verbes passifs sont composés.

CHAPITRE II.

§ 54. — DES VERBES AUXILIAIRES.

Les Allemands ont trois verbes auxiliaires, qui sont : le verbe substantif ſein, *être*, et les verbes haben, *avoir*, et werden, *devenir*. Ces verbes, surtout les deux derniers, s'emploient aussi comme verbes adjectifs.

§ 55. — I. Sein, *être*.

Le verbe auxiliaire ſein est irrégulier, et forme ses temps composés, partie par lui-même, partie à l'aide de werden. Il sert principalement à la conjugaison des verbes neutres.

INFINITIF.

Présent. ſein, être; zu ſein, d'être, à être; um zu ſein, pour être.
Passé. geweſen ſein, avoir été.
Futur. ſein werden, devoir être.

PARTICIPE.

Présent. ſeiend et weſend, étant (1).
Passé. geweſen, été.

(1) Ces participes présents ont vieilli. Weſend est encore usité dans les adjectifs composés anweſend, présent; abweſend, absent.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich bin, je suis;	ich sei (que) je sois;
	2	du bist, tu es;	du sei(e)st,
	3	er ist, il est;	er sei,
	P. 1	wir sind, nous sommes;	wir sei(e)n,
	2	ihr seid, vous êtes;	ihr sei(e)d,
	3	sie sind, ils sont.	sie sei(e)n.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich war, j'étais *ou* je fus;	ich wäre, (que) je fusse *ou* je serais;
	2	du war(e)st,	du wär(e)st,
	3	er war,	er wäre,
	P. 1	wir waren,	wir wären,
	2	ihr war(e)t,	ihr wäret,
	3	sie waren.	sie wären.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich bin gewesen (1), j'ai été;	ich sei gewesen, (que) j'aie été;
	2	du bist gewesen,	du sei(e)st gewesen,
	3	er ist gewesen,	er sei gewesen,
	P. 1	wir sind gwesen,	wir sei(e)n gewesen,
	2	ihr seid gewesen,	ihr sei(e)d gewesen,
	3	sie sind gewesen.	sie sei(e)n gewesen.
PLUSQUEPARFAIT.	S. 1 p.	ich war gewesen, j'avais été *ou* j'eus été;	ich wäre gewesen, (que) j'eusse été *ou* j'aurais été;
	2	du war(e)st gewesen,	du wärest gewesen,
	3	er war gewesen,	er wäre gewesen,
	P. 1	wir waren gewesen,	wir wären gewesen,
	2	ihr war(e)t gewesen,	ihr wäret gewesen,
	3	sie waren gewesen.	sie wären gewesen.

(1) Mot à mot: *je suis été*. On voit par cet exemple que le verbe substantif forme par lui-même une partie de ses temps composés. Comparez l'italien : *io sono stato* (*je suis été*); *io era stato* (*j'étais été*).

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR.	S. 1 p. ich werde sein (1), je serai;	ich werde sein, (que) je serai;
	2 du wirst sein,	du werdest sein,
	3 er wird sein,	er werde sein,
	P. 1 wir werden sein,	wir werden sein,
	2 ihr werdet sein,	ihr werdet sein,
	3 sie werden sein.	sie werden sein.
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p. ich werde gewesen sein, j'aurai été;	ich werde gewesen sein, (que) j'aurai été;
	2 du wirst gewesen sein,	du werdest gew. sein,
	3 er wird gewesen sein,	er werde gew. sein,
	P. 1 wir werden gewesen sein,	wir werden gew. sein,
	2 ihr werdet gewesen sein,	ihr werdet gew. sein,
	3 sie werden gewesen sein.	sie werden gew. sein.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde sein, je serais;
2 du würdest sein,
3 er würde sein,
P. 1 p. wir würden sein,
2 ihr würdet sein,
3 sie würden sein.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gewesen sein, j'aurais été;
2 du würdest gewesen sein,
3 er würde gewesen sein,
P. 1 wir würden gewesen sein,
2 ihr würdet gewesen sein,
3 sie würden gewesen sein.

(1) Mot à mot : *je deviens être*. La langue française et la langue grecque ont aussi des espèces de verbes auxiliaires, qui, joints à un infinitif, marquent le futur. *Ex. : μέλλω ποιεῖν, je dois faire, je vais faire, je ferai.* Cette observation s'applique encore à la langue anglaise.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. sei, sois;
3 sei er, qu'il soit;
P. 1 sei(e)n wir, soyons;
2 seid, soyez;
3 sei(e)n sie, qu'ils soient.

Remarque. En allemand, comme dans la plupart des autres langues, le verbe substantif paraît très-irrégulier. Il emprunte ses temps à plusieurs verbes différents. Les deux imparfaits war (dans un autre dialecte was) et wäre, et le participe gewesen, sont formés de l'infinitif wesen, qui n'est plus usité que comme substantif : das Wesen, *l'être.*

§ 56. — II. Haben, *avoir.*

Haben, de même que le verbe français *avoir*, s'emploie tantôt comme verbe auxiliaire, tantôt comme verbe adjectif avec le sens de *posséder.* Il sert à conjuguer les temps passés composés des verbes actifs et de quelques verbes neutres, et forme ses temps composés, partie par lui-même, partie par werden.

INFINITIF.

Présent. haben, avoir; zu haben, d'avoir, à avoir; um zu haben, pour avoir.
Passé. gehabt haben, avoir eu.
Futur. haben werden, devoir avoir.

PARTICIPE.

Présent. habend, ayant ;
Passé. gehabt, eu ;

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich habe, j'ai ;	ich habe, (que) j'aie ;
	2	du hast, tu as ;	du habest,
	3	er hat, il a ;	er habe,
	P. 1	wir haben, nous avons ;	wir haben,
	2	ihr hab(e)t, vous avez ;	ihr habet,
	3	sie haben, ils ont.	sie haben.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich hatte, j'avais *ou* j'eus ;	ich hätte, (que) j'eusse *ou* j'aurais ;
	2	du hattest,	du hättest,
	3	er hatte,	er hätte,
	P. 1	wir hatten,	wir hätten,
	2	ihr hattet,	ihr hättet,
	3	sie hatten.	sie hätten.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe gehabt, j'ai eu ;	ich habe gehabt, (que) j'aie eu ;
	2	du hast gehabt,	du habest gehabt,
	3	er hat gehabt,	er habe gehabt,
	P. 1	wir haben gehabt,	wir haben gehabt,
	2	ihr hab(e)t gehabt,	ihr habet gehabt,
	3	sie haben gehabt.	sie haben gehabt.
PLUSQUEPARF.	S. 1 p.	ich hatte gehabt, j'avais eu *ou* j'eus eu.	ich hätte gehabt, (que) j'eusse eu *ou* j'aurais eu ;
	2	du hattest gehabt,	du hättest gehabt,
	3	er hatte gehabt,	er hätte gehabt,
	P. 1	wir hatten gehabt,	wir hätten gehabt,
	2	ihr hattet gehabt,	ihr hättet gehabt,
	3	sie hatten gehabt.	sie hätten gehabt.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde haben, j'aurai;	ich werde haben, (que) j'aurai;
	2	du wirſt haben,	du werdeſt haben,
	3	er wird haben,	er werde haben,
	P. 1	wir werden haben,	wir werden haben,
	2	ihr werdet haben,	ihr werdet haben,
	3	ſie werden haben.	ſie werden haben.
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde gehabt haben, j'aurai eu;	ich werde gehabt haben, (que) j'aurai eu;
	2	du wirſt gehabt haben,	du werdeſt geh. haben,
	3	er wird gehabt haben,	er werde geh. haben,
	P. 1	wir werden geh. haben,	wir werden geh. haben,
	2	ihr werdet geh. haben,	ihr werdet geh. haben,
	3	ſie werden geh. haben.	ſie werden geh. haben.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde haben, j'aurais;
2 du würdeſt haben,
3 er würde haben,
P. 1 wir würden haben,
2 ihr würdet haben,
3 ſie würden haben.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gehabt haben, j'aurais eu;
2 du würdeſt gehabt haben,
3 er würde gehabt haben,
P. 1 wir würden gehabt haben,
2 ihr würdet gehabt haben,
3 ſie würden gehabt haben.

IMPÉRATIF.

S.	2 p.	habe, aie;
	3	habe er, qu'il ait;
P.	1	haben wir, ayons;
	2	habet, ayez;
	3	haben sie, qu'ils aient.

Remarque. L'irrégularité de haben consiste dans le retranchement du b à la deuxième et à la troisième personne du présent de l'indicatif, et à toutes les personnes de l'imparfait, où tte est pour b(e)te, et dans l'adoucissement de la voyelle à l'imparfait du subjonctif. Du reste, il se conjugue comme loben. *Voy*. § 58.

Le participe présent habend, *ayant*, est surtout usité dans les composés, comme wohlhabend, *aisé*, *qui a du bien*. Le simple s'emploie moins fréquemment.

§ 57. — III. Werden, *devenir*.

Ce verbe est irrégulier et conjugue ses temps composés au moyen de lui-même et au moyen de sein. Il sert à former les futurs et les conditionnels de tous les verbes, et généralement tous les temps des verbes passifs.

INFINITIF.

Présent.	werden, devenir; zu werden, de devenir, à devenir; um zu werden, pour devenir.
Passé.	worden *ou* geworden sein, être devenu.
Futur.	werden werden, devoir devenir.

PARTICIPE.

Présent.	werdend, devenant.
Passé.	worden *ou* geworden, devenu.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich werde, je deviens;	ich werde, (que) je devienne;
	2	du wirst, tu deviens;	du werdest,
	3	er wird, il devient;	er werde,
	P. 1	wir werden, n. devenons;	wir werden,
	2	ihr werdet, vous devenez;	ihr werdet,
	3	sie werden, ils deviennent.	sie werden.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich wurde *ou* ward, je devenais *ou* je devins;	ich würde, (que) je devinsse *ou* je deviendrais;
	2	du wurdest *ou* wardst,	du würdest,
	3	er wurde *ou* ward,	er würde,
	P. 1	wir wurden,	wir würden,
	2	ihr wurdet,	ihr würdet,
	3	sie würden.	sie würden.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich bin worden *ou* geworden, je suis devenu;	ich sei worden *ou* geworden, (que) je sois devenu;
	2	du bist geworden,	du sei(e)st geworden,
	3	er ist —	er sei —
	P. 1	wir sind —	wir sei(e)n —
	2	ihr seid —	ihr sei(e)d —
	3	sie sind —	sie sei(e)n —
PLUSQUEPARFAIT.	S. 1 p.	ich war worden *ou* geworden, j'étais devenu, je fus devenu;	ich wäre worden *ou* geworden, (que) je fusse devenu *ou* je serais devenu;
	2	du war(e)st geworden,	du wärest geworden,
	3	er war —	er wäre —
	P. 1	wir waren —	wir wären —
	2	ihr war(e)t —	ihr wäret —
	3	sie waren —	sie wären —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde werden, je deviendrai;	ich werde werden, (que) je deviendrai;
	2	du wirst werden,	du werdest werden,
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	sie werden —	sie werden —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde worden *ou* geworden sein, je serai devenu;	ich werde worden *ou* geworden sein, (que) je serai devenu;
	2	du wirst geworden sein,	du werdest gew. sein,
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde werden, je deviendrais;
2 du würdest werden,
3 er würde werden,
P. 1 wir würden werden,
2 ihr würdet werden,
3 sie würden werden.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde worden *ou* geworden sein, je serais devenu *ou* que je fusse devenu;
2 du würdest geworden sein,
3 er würde geworden sein,
P. 1 wir würden geworden sein,
2 ihr würdet geworden sein,
3 sie würden geworden sein.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. werde, deviens;
3 werde er, qu'il devienne;
P. 1 werden wir, devenons;
2 werdet, devenez;
3 werden sie, qu'ils deviennent.

Remarque. Le participe passé est toujours geworden, quand werden se trouve seul et est employé comme verbe adjectif. *Ex. :* ich bin krank geworden, *je suis devenu malade.* Mais quand werden joue le rôle d'auxiliaire, son participe passé est worden. *Ex. :* ich bin getadelt worden, *j'ai été blâmé.*

CHAPITRE III.

DES VERBES ADJECTIFS OU ATTRIBUTIFS RÉGULIERS.

§ 58. — VERBES ACTIFS.

Les verbes actifs réguliers se distinguent des verbes irréguliers, au participe passé, au présent de l'indicatif, aux deux imparfaits et à l'impératif.

Ils se conjuguent de la manière suivante :

INFINITIF.

Présent. loben, louer; zu loben, de louer, à louer; um zu loben, pour louer.
Passé. gelobt haben, avoir loué.
Futur. loben werden, devoir louer.

PARTICIPE.

Présent. lobend, louant.

Passé. gelobt, loué.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich lobe, je loue;	ich lobe, (que) je loue;
	2	du lob(e)st, tu loues;	du lobest,
	3	er lob(e)t, il loue;	er lobe,
	P. 1	wir loben, nous louons;	wir loben,
	2	ihr lob(e)t, vous louez;	ihr lobet,
	3	sie loben, ils louent.	sie loben.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich lob(e)te, je louais *ou* je louai;	ich lob(e)te, (que) je louasse *ou* je louerais;
	2	du lob(e)test,	du lob(e)test,
	3	er lob(e)te,	er lob(e)te,
	P. 1	wir lob(e)ten,	wir lob(e)ten,
	2	ihr lob(e)tet,	ihr lob(e)tet,
	3	sie lob(e)ten.	sie lob(e)ten.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe gelobt, j'ai loué;	ich habe gelobt, (que) j'aie loué;
	2	du hast gelobt,	du habest gelobt,
	3	er hat —	er habe —
	P. 1	wir haben —	wir haben —
	2	ihr hab(e)t —	ihr habet —
	3	sie haben —	sie haben —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PLUSQUEPARFAIT.	S. 1 p.	ich hatte gelobt, j'avais loué, j'eus loué;	ich hätte gelobt, (que) j'eusse loué *ou* j'aurais loué;
	2	du hattest gelobt,	du hättest gelobt,
	3	er hatte —	er hätte —
	P. 1	wir hatten —	wir hätten —
	2	ihr hattet —	ihr hättet —
	3	sie hatten —	sie hätten —
FUTUR	S. 1 p.	ich werde loben, je louerai;	ich werde loben, (que) je louerai;
	2	du wirst loben,	du werdest loben,
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	sie werden —	sie werden —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde gelobt haben, j'aurai loué;	ich werde gelobt haben, (que) j'aurai loué;
	2	du wirst gelobt haben	du werdest gel. haben,
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde loben, je louerais;
2 du würdest loben,
3 er würde loben,

P. 1 wir würden loben,
2 ihr würdet loben,
3 sie würden loben.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gelobt haben, j'aurais loué, j'eusse loué;
2 du würdest gelobt haben,
3 er würde gelobt haben,
P. 1 wir würden gelobt haben,
2 ihr würdet gelobt haben,
3 sie würden gelobt haben.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. lob(e), loue;
3 lobe er, qu'il loue;
P. 1 loben wir, louons;
2 lob(e)t, louez;
3 loben sie, qu'ils louent.

§ 59. — *Verbes réfléchis.*

Les verbes réfléchis n'étant autre chose que des verbes actifs ou neutres, nous n'en ferons point une classe à part.

Le tableau que nous donnons ici n'est destiné qu'à montrer la place que doit occuper le pronom.

INFINITIF.

Présent. sich freuen, se réjouir; sich zu freuen, de, à se réjouir; um sich zu freuen, pour se réjouir.
Passé. sich gefreu(e)t haben, s'être réjoui.
Futur. sich freuen werden, devoir se réjouir.

PARTICIPE.

Présent. sich freuend, se réjouissant.
Passé. gefreu(e)t, réjoui.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich freue mich, je me réjouis;	ich freue mich, (que) je me réjouisse;
	2	du freu(e)st dich,	du freuest dich,
	3	er freu(e)t sich,	er freue sich,
	P. 1	wir freuen uns,	wir freuen uns,
	2	ihr freu(e)t euch,	ihr freuet euch,
	3	sie freuen sich.	sie freuen sich.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich freu(e)te mich, je me réjouissais *ou* je me réjouis;	ich freu(e)te mich, (que) je me réjouisse *ou* je me réjouirais;
	2	du freutest dich,	du freutest dich,
	3	er freute sich,	er freute sich,
	P. 1	wir freuten uns,	wir freuten uns,
	2	ihr freutet euch,	ihr freutet euch,
	3	sie freuten sich.	sie freuten sich.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe mich gefreu(e)t, je me suis réjoui;	ich habe mich gefreu(e)t (que) je me sois réjoui;
	2	du hast dich gefreu(e)t	du habest dich gefr.
	3	er hat sich —	er habe sich —
	P. 1	wir haben uns —	wir haben uns —
	2	ihr hab(e)t euch—	ihr habet euch —
	3	sie haben sich —	sie haben sich —
PLUSQUEPARFAIT.	S. 1 p.	ich hatte mich gefreu(e)t, je m'étais réjoui;	ich hätte mich gefreu(e)t, (que) je me fusse réjoui;
	2	du hattest dich gefreu(e)t,	du hättest dich gefr.
	3	er hatte sich —	er hätte sich —
	P. 1	wir hatten uns —	wir hätten uns —
	2	ihr hattet euch —	ihr hättet euch —
	3	sie hatten sich —	sie hätten sich —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde mich freuen, je me réjouirai;	ich werde mich freuen, (que) je me réjouirai;
	2	du wirst dich freuen,	du werdest dich freuen,
	3	er wird sich —	er werde sich —
	P. 1	wir werden uns —	wir werden uns —
	2	ihr werdet euch —	ihr werdet euch —
	3	sie werden sich —	sie werden sich —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde mich gefreu(e)t haben, je me serai réjoui;	ich werde mich gefreu(e)t haben, (que) je me serai réjoui;
	2	du wirst dich gefr. haben,	du werdest dich gefr. h.
	3	er wird sich — —	er werde sich — —
	P. 1	wir werden uns — —	wir werden uns — —
	2	ihr werdet euch — —	ihr werdet euch — —
	3	sie werden sich — —	sie werden sich — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT

S. 1 p. ich würde mich freuen, je me réjouirais;
2 du würdest dich freuen,
3 er würde sich freuen,
P. 1 wir würden uns freuen,
2 ihr würdet euch freuen,
3 sie würden sich freuen.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde mich gefreu(e)t haben, je me serais réjoui;
2 du würdest dich gefreu(e)t haben,
3 er würde sich gefreu(e)t haben,
P. 1 wir würden uns gefreu(e)t haben,
2 ihr würdet euch gefreu(e)t haben,
3 sie würden sich gefreuet haben.

IMPÉRATIF.

S. 2 p.	freu(e) dich,	réjouis-toi;
3	freue er sich,	qu'il se réjouisse;
P. 1	freuen wir uns,	réjouissons-nous;
2	freuet euch,	réjouissez-vous;
3	freuen sie sich,	qu'ils se réjouissent.

Remarques. 1° En allemand, la place qu'occupe le pronom dans la conjugaison des verbes réfléchis, est la même que celle qu'occuperait un autre régime direct. *Ex.* : ich liebe m i c h, *je m'aime* ; ich liebe m e i n e n V a t e r, *j'aime mon père*.

Il n'en est pas de même en français, où le régime change de place. *Ex.* : *je* ME *contente de peu*, *je contente* MON PÈRE.

2° Quelques verbes allemands, par exemple : sich schämen, *avoir honte*, sont des verbes *pronominaux-essentiels*, c'est-à-dire, qu'ils ne peuvent pas se conjuguer sans pronom. Il en est de même en français des verbes *se souvenir*, *se repentir*, etc.

3° Quelques verbes pronominaux-essentiels veulent le pronom au datif. *Ex.* : sich einbilden, *s'imaginer* ; sich anmaßen, *s'arroger*, etc. A cette différence près, ils se conjuguent comme le modèle que nous venons de donner.

§ 60. — FORMATION DES TEMPS.

Tout verbe allemand se compose d'un radical et d'une terminaison. Le radical est la partie invariable qui représente l'attribut ; la terminaison, qui exprime l'existence, varie, suivant les modifications de personnes, de nombres, de temps et de modes.

§ 61. — INFINITIF.

I. La terminaison du présent de l'infinitif est en : lob-en, *louer*.

Lorsque le radical a pour dernières lettres el ou er, on supprime l'e de la terminaison. *Ex. :* tadeln, *blâmer*; rudern, *ramer*. Cette syncope se fait aussi quelquefois dans les vers ou dans le langage familier de la conversation, à l'infinitif des verbes dont le radical se termine par une voyelle ou par un h (mais non par ch ou sch). *Ex. :* freun pour freuen, *se réjouir ;* nahn pour nahen, *s'approcher*. Elle a toujours lieu à l'infinitif des verbes thun, *faire*, et sein, *être*.

II. L'infinitif passé se compose du participe passé du verbe, et de l'infinitif présent de haben : gelobt haben, *avoir loué*.

III. Le futur de l'infinitif se compose de l'infinitif présent du verbe, et de l'infinitif présent de werden : loben werden, *devoir louer*.

IV. Les divers rapports de l'infinitif sont indiqués par les prépositions zu, um zu. *Ex. :* zu loben, *de, à louer ;* um zu loben, *pour louer*.

§ 62. — PARTICIPE.

I. Le participe présent se forme de l'infinitif, auquel on ajoute d. Infinitif : lob-en ; participe présent : lob-en-d, *louant*.

II. Le participe passé se forme en préposant au radical l'augment ge, et en y ajoutant la terminaison (e)t. *Ex. :* ge-lob-(e)t, *loué*. L'e mi-muet de la terminaison se retranche, lorsqu'il n'est pas exigé par l'euphonie, ou, dans les vers, par la mesure ; mais il ne peut se supprimer dans les verbes en den et ten. *Ex. :* landen, *aborder*, gelandet ; leiten, *guider*, geleitet.

Les verbes en eln et ern ne prennent jamais l'e mi-muet au participe passé. *Ex. :* sammeln, *rassembler*, gesammelt ; rudern, *ramer*, gerudert.

Ne prennent pas l'augment ge :

1° Les verbes qui ont la désinence étrangère, ir=en ou ier=en (*Voy.* § 161). *Ex.* : regieren, *gouverner*, regiert (1).

2° Les verbes dérivés, commençant par l'une des particules be, ge, ent, emp, er, ver, zer. *Ex.* : verbessern, *améliorer*, verbessert, *amélioré*.

Parmi les verbes composés de la particule miß, les uns prennent l'augment, les autres ne le prennent pas (2).

3° Les verbes, dans la composition desquels entre une préposition ou un adverbe inséparable (*Voy.* § 109). *Ex.* : unterrichten, *instruire*, unterrichtet.

Les verbes composés d'une préposition ou d'un adverbe séparable (§ 109), insèrent l'augment entre le verbe et la préposition. *Ex.* : vorlegen, *mettre devant*, vorgelegt (3).

Les règles que nous venons d'établir au sujet de la particule ge embrassent presque toutes les exceptions. Cependant il en est quelques-unes qui n'y sont pas comprises; par exemple : prophezeien, *prophétiser*, participe : prophezeiet, etc.

M. Simon, dans sa Grammaire allemande (*voy.* aussi Becker et Heyse), a résolu cette difficulté par la règle suivante :

Le participe prend la particule ge *toutes les fois que l'accent tonique repose sur la première syllabe (non du radical verbal, mais du mot entier) ; dans le cas contraire, il la rejette.*

Comme cette règle ne devient d'une application facile qu'à l'aide d'un dictionnaire qui marque exactement l'accent tonique de chaque verbe, nous avons cru qu'il ne serait pas inutile de conserver dans notre grammaire les règles que nous avons posées plus haut, quoiqu'elles soient incomplètes.

---

(1) Dans les verbes frieren, geler (part. gefroren); zieren, orner (part. geziert), ier n'est pas une désinence, mais fait partie du radical.

(2) Ne prennent pas l'augment : mißfallen, mißlingen, mißbehagen, mißrathen, mißtrauen, mißverstehen.

Prennent l'augment devant la particule miß : mißbilligen, mißbrauchen, mißdeuten, mißgönnen, mißkennen, mißleiten, mißhandeln (dans le sens de *maltraiter*).

Insèrent l'augment entre le verbe et la particule miß, un petit nombre de verbes, qui pour la plupart sont moins usités que les précédents ; par exemple : mißarten, mißachten, mißtönen, etc.

(3) Il en est de même en grec : προστάττω, j'ordonne ; προσέταττον, j'ordonnais.

III. De l'infinitif précédé de la préposition zu se forme, par l'addition d'un d, un troisième participe, que quelques grammairiens nomment *participe futur*, et qui marque la nécessité, la possibilité. Par exemple, de zu hoffen, *à espérer*, on formera zu hoffend, *qui est à espérer (sperandus)*.

Ce participe a toujours le sens passif; il ne s'emploie qu'infléchi, c'est-à-dire avec les désinences que prennent les adjectifs lorsqu'ils deviennent déclinables. *Ex.:* ein zu hoffender Friede, m.-à-m. *une paix qui est à espérer (speranda pax)*; das zu verkaufende Haus, *la maison qui est à vendre (vendenda domus)*.

Pour la déclinaison des participes, lorsqu'ils sont variables, voy. *Adjectifs*, § 23 — 27.

§ 63. — INDICATIF.

I. Le présent se compose du radical et de la terminaison e, (e)st, (e)t, en, (e)t, en:

ich lob-e,
du lob-(e)st,
er lob-(e)t,
wir lob-en,
ihr lob-(e)t,
sie lob-en.

Remarques. 1° L'e mi-muet de la désinence se retranche ordinairement aux personnes terminées en (e)t, (e)st, à moins que l'euphonie ne s'y oppose. Cette suppression a surtout lieu dans les verbes dérivés en eln, ern. *Ex.:* sammeln, *rassembler;* ich sammle, *je rassemble*, du sammelst, *tu rassembles;* dauern, *durer*; ich dau(e)re, *je dure*, du dauerst, *tu dures*. Les radicaux en d, t, th, conservent partout l'e, ceux en s, ß, sch, z, le conservent à la seconde personne du singulier. Ce que nous avons dit de l'e des personnes terminées en (e)t, au présent de l'indicatif, s'applique aussi à toutes les personnes de l'imparfait de ce mode.

2° La seconde personne du pluriel est, à ce temps, semblable à la troisième du singulier : er lob-(e)t, *il loue*, ihr lob-(e)t, *vous louez*.

3° La troisième personne du pluriel est, à tous les temps, semblable à la première personne du même nombre : wir lob-en, *nous louons*, sie lob-en, *ils louent.* — Le verbe, à ces deux personnes du présent de l'indicatif, a la même terminaison qu'au présent de l'infinitif. Voyez les règles que nous avons données plus haut (§ 61, I) sur la suppression de l'e de la désinence en.

II. L'imparfait se forme en ajoutant au radical les désinences (e)te, (e)test, (e)te : ich lob-(e)te, *je louais*, du lob-(e)test, *tu louais*, er lob-(e)te, *il louait* ; ich sammelte, *je rassemblais* ; ich ruderte, *je ramais*. Sur l'e qui précède le t, voyez plus haut I, *Remarque* 1°.

III. Le parfait se compose du présent de l'indicatif de haben et du participe passé du verbe : ich habe gelobt, *j'ai loué*.

IV. Le plus-que-parfait se compose de l'imparfait de l'indicatif de haben et du participe passé du verbe : ich hatte gelobt, *j'avais loué*.

V. Le futur se compose de l'indicatif présent de werden et de l'infinitif présent du verbe : ich werde loben, *je louerai*.

VI. Le futur passé se compose du présent de l'indicatif de werden et de l'infinitif passé du verbe : ich werde gelobt haben, *j'aurai loué*.

§ 64. — SUBJONCTIF.

I. Le présent du subjonctif est semblable au présent de l'indicatif, à cela près que la troisième personne du singulier ressemble à la première, et que, non-seulement la première et la troisième personnes du pluriel, mais encore la seconde personne du singulier et la seconde personne du pluriel ne perdent presque jamais l'e de la terminaison.

ich lob-e,
du lob-est,
er lob-e,
wir lob-en,
ihr lob-et,
sie lob-en.

II. L'imparfait est en tout semblable au temps correspondant de l'indicatif; seulement il conserve plus ordinairement l'e qui adoucit la terminaison: ich lob-(e)te, *je louais;* ich lob-ete, *(que) je louasse.*

III. Le parfait, le plus-que-parfait, le futur, le futur passé, se forment comme les temps correspondants de l'indicatif; seulement aux temps de l'indicatif des verbes auxiliaires, ils substituent les temps du subjonctif des mêmes verbes.

§ 64 *bis*. — CONDITIONNEL.

I. Le conditionnel se forme de l'imparfait du subjonctif de werden, et de l'infinitif présent du verbe: ich würde loben, *je louerais.*

II. Le conditionnel passé se forme du même temps de werden, et de l'infinitif passé du verbe: ich würde gelobt haben, *j'aurais loué.*

Voyez § 249 une autre manière d'exprimer ce mode.

§ 65. — IMPÉRATIF.

L'impératif n'a point de première personne.

La seconde personne du singulier se termine en e. *Ex.:* lobe, *loue*; sammle, *rassemble*; rud(e)re, *rame.* Cet e peut se supprimer dans diverses circonstances, surtout lorsque le mot suivant commence par une voyelle. (Il se supprime nécessairement dans les verbes irréguliers qui n'ont pas à l'impératif la même voyelle radicale qu'à l'infinitif. *Voy.* §§ 74, 75 et 80.)

La troisième personne du singulier et les trois personnes du pluriel sont empruntées au présent du subjonctif.

§ 66. — TABLEAU DES TERMINAISONS DES TEMPS SIMPLES DES VERBES ACTIFS RÉGULIERS.

Infinitif présent : (e)n.
Participe présent : end.
Participe passé : ge—(e)t.

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
Présent.	S. 1	e.	S. 1. 3.	e.
	2	(e)ſt.	2.	eſt.
	3 et P. 2.	(e)t.	P. 1. 3.	en.
	P. 1 et 3.	(e)n.	2.	et.
Imparfait.	S 1. 3.		(e)te.	
	2.		(e)teſt.	
	P. 1. 3.		(e)ten.	
	2.		(e)tet.	

IMPÉRATIF.

S. 2.	(e).
3.	e.
P. 1. 3.	en.
2.	et.

§ 67. — II. VERBES PASSIFS.

Les verbes passifs se conjuguent de la manière suivante :

INFINITIF.

Présent. gelobt werden, être loué; gelobt zu werden, d'être *ou* à être loué; um gelobt zu werden, pour être loué.

Passé. gelobt worden sein, avoir été loué.

Futur. werden gelobt werden, devoir être loué.

PARTICIPE.

Présent. gelobt werdend, étant loué.

Passé. gelobt, loué; gelobt worden, été loué.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich werde gelobt, je suis loué, on me loue;	ich werde gelobt, (que) je sois loué;
	2	du wirst gelobt,	du werdest gelobt
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	sie werden —	sie werden —
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich wurde *ou* ich ward gelobt, j'étais loué *ou* je fus loué;	ich würde gelobt, (que) je fusse *ou* je serais loué;
	2	du wurdest *ou* wardst gel.	du würdest gelobt,
	3	er wurde *ou* ward gelobt,	er würde —
	P. 1	wir wurden —	wir würden —
	2	ihr wurdet —	ihr würdet —
	3	sie wurden —	sie würden —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich bin gelobt worden, j'ai été loué;	ich sei gelobt worden, (que) j'aie été loué;
	2	du bist gelobt worden,	du sei(e)st gelobt word.
	3	er ist — —	er sei — —
	P. 1	wir sind — —	wir sei(e)n — —
	2	ihr seid — —	ihr sei(e)d — —
	3	sie sind — —	sie sei(e)n — —
PLUSQUEPARFAIT.	S. 1 p.	ich war gelobt worden, j'avais *ou* j'eus été loué;	ich wäre gelobt worden, (que) j'eusse *ou* j'aurais été loué;
	2	du war(e)st gel. worden,	du wärest gel. worden,
	3	er war — —	er wäre — —
	P. 1	wir waren — —	wir wären — —
	2	ihr waret — —	ihr wäret — —
	3	sie waren — —	sie wären — —
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde gelobt werden, je serai loué;	ich werde gelobt werden, (que) je serai loué;
	2	du wirst gelobt werden,	du werdest gel. werd.
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde gelobt worden sein, j'aurai été loué;	ich werde gelobt worden sein, (que) j'aurai été loué;
	2	du wirst gelobt word. sein,	du werdest gel. w. s.
	3	er wird — — —	er werde — — —
	P. 1	wir werden — — —	wir werden — — —
	2	ihr werdet — — —	ihr werdet — — —
	3	sie werden — — —	sie werden — — —

CONDITIONNEL.

Présent.

S. 1 p. ich würde gelobt werden, je serais loué;
2 du würdest gelobt werden,
3 er würde gelobt werden,
P. 1 wir würden gelobt werden,
2 ihr würdet gelobt werden,
3 sie würden gelobt werden.

Passé.

S. 1 p. ich würde gelobt worden sein, j'aurais été loué;
2 du würdest gelobt worden sein,
3 er würde gelobt worden sein,
P. 1 wir würden gelobt worden sein,
2 ihr würdet gelobt worden sein,
3 sie würden gelobt worden sein.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. werde gelobt, sois loué;
3 werde er gelobt,
P. 1 werden wir gelobt,
2 werdet ihr gelobt,
3 werden sie gelobt.

Remarque. Le passif, en allemand, n'a qu'une seule forme simple : le participe passé (ge-lob-et), qui du reste sert à conjuguer toute cette voix, en se combinant avec les divers temps de l'auxiliaire werden, *devenir*, *être fait*.

§ 68. — III. VERBES NEUTRES.

Pour les temps simples, les verbes neutres suivent la conjugaison des verbes actifs ; pour les temps composés, certains verbes prennent haben, d'autres ſein, d'autres enfin tantôt ſein et tantôt haben.

Voici la conjugaison d'un verbe neutre régulier qui forme ses temps composés avec le secours du verbe ſein.

INFINITIF.

Présent. landen, aborder ; zu landen, d'aborder, à aborder ; um zu landen, pour aborder.
Passé. gelandet ſein, avoir abordé.
Futur. landen werden, devoir aborder.

PARTICIPE.

Présent. landend, abordant.
Passé. gelandet, abordé.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich lande, j'aborde ;	ich lande, (que) j'aborde ;
	2	du landeſt,	du landeſt,
	3	er landet.	er lande,
	P. 1	wir landen,	wir landen,
	2	ihr landet,	ihr landet,
	3	ſie landen.	ſie landen.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich landete, j'abordais *ou* j'abordai;	ich landete, (que) j'abordasse *ou* j'aborderais;
	2	du landeteſt,	du landeteſt,
	3	er landete,	er landete,
	P. 1	wir landeten,	wir landeten,
	2	ihr landetet,	ihr landetet,
	3	ſie landeten.	ſie landeten.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich bin gelandet, j'ai abordé;	ich ſei gelandet, (que) j'aie abordé;
	2	du biſt gelandet,	du ſei(e)ſt gelandet,
	3	er iſt —	er ſei —
	P. 1	wir ſind —	wir ſei(e)n —
	2	ihr ſeid —	ihr ſei(e)d —
	3	ſie ſind —	ſie ſei(e)n —
PLUSQUEPARFAIT.	S. 1 p.	ich war gelandet, j'avais *ou* j'eus abordé;	ich wäre gelandet, (que) j'eusse *ou* j'aurais abordé;
	2	du war(e)ſt gelandet,	du wäreſt gelandet,
	3	er war —	er wäre —
	P. 1	wir waren —	wir wären, —
	2	ihr waret —	ihr wäret —
	3	ſie waren —	ſie wären —
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde landen, j'aborderai;	ich werde landen, (que) j'aborderai;
	2	du wirſt landen,	du werdeſt landen,
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir weren —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	ſie werden —	ſie werden —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde gelandet sein, j'aurai abordé ;	ich werde gelandet sein, (que) j'aurai abordé ;
	2	du wirst gelandet sein,	du werdest gel. sein,
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde landen, j'aborderais ;
2 du würdest landen,
3 er würde landen,
P. 1 wir würden landen,
2 ihr würdet landen,
3 sie würden landen.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gelandet sein, j'aurais abordé ;
2 du würdest gelandet sein,
3 er würde gelandet sein,
P. 1 wir würden gelandet sein,
2 ihr würdet gelandet sein,
3 sie würden gelandet sein.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. land(e), aborde ;
3 lande er, qu'il aborde ;
P. 1 landen wir, abordons ;
2 landet, abordez ;
3 landen sie, qu'ils abordent.

§ 68 *bis.* — VERBES UNIPERSONNELS.

On appelle verbes unipersonnels ou impersonnels les verbes qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier. Ils se conjuguent en allemand avec le pronom neutre de la troisième personne, *es*, *il*, *ce*, et forment, pour la plupart, leurs temps composés au moyen de l'auxiliaire haben. *Ex.* :

INFINITIF.

Présent. regnen, pleuvoir.
Passé. geregnet haben, avoir plu.

PARTICIPE.

Présent. regnend, pleuvant.
Passé. geregnet, plu.

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉS.	es regnet, il pleut.	es regne, (qu')il pleuve.
IMPARF.	es regnete, il pleuvait.	es regnete, (qu')il plût.
PARF.	es hat geregnet, il a plu.	es habe geregnet, (qu')il [illegible]
PLUSQUEPARF.	es hatte geregnet, il avait plu.	es hätte geregnet, (qu')il eût plu.
FUTUR.	es wird regnen, il pleuvra.	es werde regnen, (qu')il pleuvra.
FUTUR PASSÉ.	es wird geregnet haben, il aura plu.	es werde geregnet haben, (qu)'il aura plu.

CONDITIONNEL.

Présent. es würde regnen, il pleuvrait.
Passé. es würde geregnet haben, il aurait plu.

IMPÉRATIF.

es regne, qu'il pleuve.

Remarque. Outre les verbes essentiellement unipersonnels (c'est-à-dire qui ne peuvent pas se conjuguer autrement), comme *es regnet*, *il pleut*, *es schneiet*, *il neige*, il y a des verbes à conjugaison complète qui deviennent unipersonnels dans certaines occasions, comme *es scheint*, *il paraît*, etc.

CHAPITRE IV.

DES VERBES IRRÉGULIERS (1).

§ 69. — On appelle verbes irréguliers ceux qui, à certains temps et à certaines personnes, s'écartent des règles générales de la conjugaison.

Les modifications qui les rendent irréguliers portent ou sur le radical, ou sur la désinence, ou sur l'un et sur l'autre.

Voici les temps du verbe qui peuvent être irréguliers :

Le participe passé,

L'imparfait de l'indicatif,

L'imparfait du subjonctif,

Le présent de l'indicatif, aux trois personnes du singulier (2),

L'impératif, à la seconde personne du singulier.

Tous les verbes irréguliers ne le sont pas à tous les temps indiqués ci-dessus. Il en est qui n'ont qu'un temps irrégulier, d'autres en ont deux, trois, quatre ou même cinq.

La conjugaison de plusieurs verbes est subordonnée à leur signification ; il y en a, par exemple, qui sont irréguliers comme verbes neutres, et réguliers comme verbes actifs.

§ 70. — *A*. DÉSINENCE.

Voici en quoi la plupart des verbes que nous nom-

---

(1) Voy. § 53, note (1).

(2) Nous ne parlons pas du verbe *sein*, qu'il est impossible de soumettre aux classifications qui vont suivre.

mons irréguliers diffèrent, quant à la désinence, des verbes réguliers :

Le participe passé se termine en en, comme l'infinitif (1).

La première et la troisième personnes du singulier de l'imparfait de l'indicatif n'ont pas de désinence.

La première et la troisième personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif se terminent en e.

Les autres personnes des deux imparfaits prennent les désinences du présent.

Dans quelques verbes, la première et la troisième personnes du singulier du présent de l'indicatif n'ont pas de désinence, et la seconde personne ne fait jamais précéder d'un e sa désinence ſt.

Pour la suppression de l'e de la seconde personne du singulier de l'impératif, voyez § 65.

Voyez aussi au § 110 un modèle de la conjugaison irrégulière.

Nous indiquerons à la fin de ce chapitre (*voy.* § 88 et § 89) quels sont les verbes irréguliers qui, pour les désinences, ne diffèrent point des verbes réguliers.

B. RADICAL.

Tous les verbes irréguliers (2) subissent quelque altération dans leur radical.

---

(1) On compte huit verbes dont l'irrégularité ne porte que sur la terminaison du participe ; en voici la liste :

* falten, plier ;	*participe*	gefalten.
mahlen, moudre ;		gemahlen.
* ſalzen, saler ;		geſalzen.
* ſchmalzen, apprêter avec du beurre *ou* avec de la graisse ;		geſchmalzen.
* ſchroten, égruger ;		geſchroten.
* ſchrunden, se gercer ;		geſchrunden.
* ſpalten, fendre, se fendre ;		geſpalten.
verhehlen, recéler ;		verhohlen (mieux *rég*).

Les participes des verbes marqués d'un astérisque prennent la forme régulière (en et) quand ils sont accompagnés d'un auxiliaire, et la forme irrégulière (en en) quand ils sont employés comme adjectifs et joints à un substantif avec lequel ils s'accordent.

(2) A l'exception du verbe ſollen et des sept premiers verbes contenus dans la note précédente.

Cette altération du radical peut porter sur les voyelles ou sur les consonnes.

I. ALTÉRATION DES VOYELLES.

§ 71. — Un grand nombre de verbes irréguliers altèrent, dans les temps susceptibles d'irrégularité, la voyelle ou la diphthongue du radical qui précède la terminaison.

§ 72.

N. B. Dans ce tableau et dans tous ceux qui vont suivre, les temps marqués d'un astérisque ont aussi la forme régulière.

A. (21 verbes.)

Participe. Les verbes qui, au radical, ont a pour voyelle principale, conservent cet a au participe, excepté schallen, *retentir,* qui change l'a en o.

Imparfait de l'indicatif. Neuf verbes forment leur imparfait en changeant a en u (*a*).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT	
		de l'indicatif.	du subjonctif.
(*a*) backen, cuire au four (1).	gebacken	*ich buk	*ich büke
fahren, conduire *ou* aller en voiture, en bateau, etc.	gefahren	ich fuhr	ich führe
graben, creuser.	gegraben	ich grub	ich grübe
laden, charger (2).	geladen	*ich lud	*ich lüde
schaffen, créer (*régul. dans les autres sens*).	geschaffen	ich schuf	ich schüfe
schlagen, battre.	geschlagen	ich schlug	ich schlüge
tragen, porter.	getragen	ich trug	ich trüge
wachsen, croître.	gewachsen	ich wuchs	ich wüchse
waschen, laver.	gewaschen	ich wusch	ich wüsche
(*b*) blasen, souffler.	geblasen	ich blies	ich bliese
braten, rôtir.	gebraten	*ich briet	*ich briete

(1) Le participe de backen est toujours irrégulier; aux autres temps, dans la signification active de *faire cuire,* on emploie de préférence les formes régulières.

Huit changent l'a en ie (*b*).

Deux le changent en i (*c*), et enfin un en o (*d*).

L'imparfait du subjonctif ne diffère de l'imparfait de l'indicatif que par l'e de la terminaison. Seulement les verbes qui ont l'imparfait de l'indicatif en u ou en o adoucissent u et o en ü, ö à l'imparfait du subjonctif.

Présent de l'indicatif. La deuxième et la troisième personnes adoucissent l'a en ä.

Excepté schaffen et schallen, qui conservent l'a. Nous donnons aussi laden comme régulier au présent de l'indicatif, parce qu'il n'adoucit plus presque jamais à ce temps l'a en ä. — Beaucoup d'auteurs modernes n'adoucissent pas l'a dans le verbe neutre hangen, pour le distinguer du verbe actif hängen.

Impératif. Ils conservent tous la voyelle du radical à ce mode.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
*du bäckst	*er bäckt	rég.
du fährst	er fährt	rég.
du gräbst	er gräbt	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
du schlägst	er schlägt	rég.
du trägst	er trägt	rég.
du wächsest	er wächst	rég.
du wäschest	er wäscht	rég.
du bläsest	er bläst	rég.
*du brätst	*er brät	rég.

(2) Laden, *charger*, et einladen, *inviter*, sont rarement réguliers aux imparfaits.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
fallen, tomber.	gefallen	ich fiel	ich fiele
gefallen, plaire.	*voy.* fallen		
halten, tenir.	gehalten	ich hielt	ich hielte
lassen, laisser.	gelassen	ich ließ	ich ließe
rathen, conseiller.	gerathen	ich rieth	ich riethe
schlafen, dormir.	geschlafen	ich schlief	ich schliefe
(*c*) fangen, prendre.	gefangen	ich fing	ich finge
hangen, pendre, *v. n.*	gehangen	ich hing	ich hinge
(*d*) schallen, retentir.	geschollen	*ich scholl	*ich schölle
Erschallen se conjugue comme schallen.			

§. 73. — Au. (6 verbes.)

Participe. Les verbes qui ont au radical la diphthongue au, la changent en o au participe (*a*). (*Excepté:* hauen et laufen, qui conservent au (*b*).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*a*) saufen, boire (*en parlant des animaux*).	gesoffen	ich soff	ich söffe
saugen, téter, sucer.	gesogen	ich sog	ich söge
schnauben, respirer fortement.	*geschnoben	*ich schnob	*ich schnöbe
schrauben, visser (1).	*geschroben	*ich schrob	*ich schröbe
(*b*) hauen, frapper(2).	gehauen	*ich hieb	*ich hiebe
laufen, courir.	gelaufen	ich lief	ich liefe

(1) Schrauben, dans le sens de *guinder*, *persifler*, est toujours régulier au participe, et presque toujours dans les autres temps. Sich schnauben, *se moucher*, est également régulier.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
du fällst	er fällt	rég.
du hältst	er hält	rég.
du lässest	er lässet *ou* läßt	rég.
du räthst	er räth	rég.
du schläfst	er schläft	rég.
du fängst	er fängt	rég.
*du hängst	*er hängt	rég.
*du schillst (*inusité, mieux* rég.)	*er schillt (*inusité, mieux* rég.)	rég.

Imparfait de l'indicatif. Il prend la voyelle du participe, excepté dans laufen et hauen, qui changent au en ie.

Imparfait du subjonctif. Ceux qui ont un o à l'imparfait de l'indicatif, l'adoucissent en ö.

Prés. de l'indicatif. Laufen et saufen adoucissent a en ä.

Impératif. Il est régulier.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
* du säufst	* er säuft	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
* du läufst	* er läuft	rég.

(2) Le verbe hauen est régulier aux imparfaits lorsqu'il a le sens de *casser, fendre* ou de *produire, former en fendant*. etc. *Ex.* : er haute Holz, *il fendit du bois* ; er haute ein Bild aus Stein, *il tailla une statue de pierre*.

§ 74. — Ä. (5 verbes.)

Les verbes qui, au radical, ont ä pour voyelle principale, le changent en o au *participe* et à l'*imparfait de l'indicatif*, et adoucissent o en ö à l'*imparfait du subjonctif*.

Le *présent* et l'*impératif* sont réguliers (*a*).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*a*) wägen, peser; considérer.	*gewogen	*ich wog	*ich wöge
gähren, fermenter.	gegohren	*ich gohr	*ich göhre
schwären, suppurer.	geschworen	ich schwor *anc.* schwur	ich schwöre *anc.* schwüre
rächen, venger. *autrefois et poét.:* *aujourd'hui rég.*	gerochen	ich roch, *anc.* rach	ich röche, *anc.* räche
(*b*) gebären, enfanter.	geboren	ich gebar	ich gebäre

§ 75. — E. (52 verbes.)

Participe. Parmi les verbes qui, au radical, ont e pour voyelle principale :

Trente-et-un le changent en o au participe (A) ;

Onze conservent l'e (B) ;

Neuf changent e en a (C).

Exception : gebären prend a à l'imparfait de l'indicatif, et l'adoucit en ä à l'imparfait du subjonctif. Au présent et à l'impératif, il change ä en ie; quelquefois aussi il est régulier à ces deux derniers temps (*b*).

On fait suivre, en prose, à rächen la conjugaison régulière, pour le distinguer de riechen, *sentir,* qui offre les mêmes irrégularités.

INDICATIF PRÉSENT. 2e personne.	3e personne.	IMPÉRATIF.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
*du gebierst	*sie gebiert	*gebier.

Imparfait de l'indicatif. Vingt-sept changent e en a (*a*, *b*, *f*, *g*, *h*, *i*); cinq en a ou en o (*b*); sept en a ou en u (*c*, *h*).

Dix changent e en o (*d*) ; un en o ou en u (*e*).

Un change e en i (*k*).

Imparfait du subjonctif. Six sont réguliers.

Les autres adoucissent en ä, ö, ü, les voyelles a, o, u,

soit de la forme actuelle, soit de l'ancienne forme de leur imparfait de l'indicatif.

Présent de l'indicatif. A la seconde et à la troisième personnes, vingt-neuf verbes changent l'*e* du radical en *i*.

A. *Première Classe.*

INFINITIF	PARTICIPE PASSÉ	IMPARFAIT. de l'indicatif.	IMPARFAIT. du subjoncaif.
I. (*a*) brechen, casser(1)	gebrochen	ich brach	ich bräche
erschrecken, s'effrayer, *rég. comme v. a.*	erschrocken	ich erschrak	ich erschräke
nehmen, prendre.	genommen	ich nahm	ich nähme
schrecken, v. erschrecken.			
sprechen, parler.	gesprochen	ich sprach	ich spräche
stechen, piquer.	gestochen	ich stach	ich stäche
treffen, atteindre.	getroffen	ich traf	ich träfe
(*b*) bergen, cacher, sauver (2).	geborgen	ich barg	ich bärge (börge)
befehlen, commander.	befohlen	ich befahl *anc.* befohl	ich beföhle (befähle)
bersten, crever, *v. n.*	geborsten	ich barst *ou* borst	ich börste (bärste)
dreschen, battre le blé.	gedroschen	*ich drosch *ou* drasch	*ich drösche (dräsche)
empfehlen, v. befehlen.			
gelten, valoir.	gegolten	ich galt, *anc.* golt	ich gölte (gälte)
pflegen, tenir (*p. ex.* conseil); *ord. régul. dans les autres sens.*	*gepflogen	*ich pflog (pflag)	*ich pflöge (pfläge)
schelten, injurier.	gescholten	ich schalt	ich schölte (schälte)

(1) Radebrechen, *écorcher (une langue)*, est régulier.

Cinq en ie; un en e et en ie.

Les autres sont réguliers.

Impératif. Tous les verbes contenus dans ce paragraphe, à l'exception de werden, prennent, à la seconde personne de ce mode, la voyelle de la seconde personne du présent de l'indicatif.

PARTICIPE EN O.

INDICATIF PRÉSENT. 2e personne.	INDICATIF PRÉSENT. 3e personne.	IMPÉRATIF. 2e personne.
du brichst du erschrickst	er bricht er erschrickt	brich. erschrick.
du nimmst	er nimmt	nimm.
du sprichst du stichst du triffst	er spricht er sticht er trifft	sprich. stich. triff.
du birgst	er birgt	birg.
du befiehlst	er befiehlt	befiehl.
*du birstest	*er birst	*birst.
*du drischest	*er drischt	drisch.
du giltst	er gilt	gilt.
*du pflichst *ou* pfliegst, *mieux* rég.	*er pflicht *ou* pfliegt, *mieux* rég.	rég.
du schiltst	er schilt	schilt.

(2) Herbergen, *héberger*, est régulier.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT. de l'indicatif.	IMPARFAIT. du subjonctif.
stehlen, voler.	gestohlen	ich stahl	ich stöhle (stähle)
(*c*) helfen, secourir.	geholfen	ich half *anc.* hulf	ich hülfe (hälfe)
sterben, mourir.	gestorben	ich starb *anc.* sturb	ich stürbe (stärbe)
verderben, se gâter (*v. a.* gâter, *rég. et irrég.*)	verdorben	ich verdarb *anc.* verdurb	ich verdürbe (verdärbe)
werben, enrôler.	geworben	ich warb *anc.* wurb	ich würbe (wärbe)
werden, devenir.	(ge)worden	ich ward *ou* wurde	ich würde
werfen, jeter.	geworfen	ich warf *anc.* wurf	ich würfe
II. (*d*) bellen, aboyer, *n'est plus irrég.*	*gebollen	*ich boll	*ich bölle
bewegen, déterminer, (*ce verbe est rég. dans le sens de* mouvoir, émouvoir.)	bewogen	ich bewog	ich bewöge
fechten, combattre.	gefochten	ich focht	ich föchte
flechten, tresser.	geflochten	ich flocht	ich flöchte
melken, traire.	*gemolken	*ich molk	*ich mölke
scheren, tondre.	geschoren	ich schor	ich schöre
quellen, sourdre (*v. n.*)	gequollen	ich quoll	ich quölle
schmelzen, se fondre (*v. n.*).	geschmolzen	ich schmolz	ich schmölze
schwellen, enfler (*v. n.*) (*ces* 3 *dern. verbes sont rég. dans le sens actif.*)	geschwollen	ich schwoll	ich schwölle
verhehlen, céler (*aujourd'hui rég.*), *autrefois :*	verhohlen	ich verhohl	ich verhöhle

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
du stiehlst	er stiehlt	stiehl.
du hilfst	er hilft	hilf.
du stirbst	er stirbt	stirb.
du verdirbst	er verdirbt	verdirb.
du wirbst	er wirbt	wirb.
du wirst	er wird	rég.
du wirfst	er wirft	wirf.
*du billst	*er billt	*bill.
rég.	rég.	rég.
*du fichtst *ou* fichst	*er ficht	*ficht.
*du flichtst *ou* flichst	*er flicht	*flicht.
*du milkst	*er milkt	*milk.
*du schierst	*er schiert	*schier.
du quillst	er quillt	quill.
du schmilzest	er schmilzt	schmilz.
du schwillst	er schwillt	schwill.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*e*) heben, lever.	gehoben	ich hob, *anc.* hub	ich höbe, *anc.* hübe.

B. ***Deuxième Classe.***

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*f*) essen, manger.	gegessen	ich aß	ich äße
fressen, manger (*en parlant des animaux*).	gefressen	ich fraß	ich fräße
geben, donner.	gegeben	ich gab	ich gäbe
genesen, guérir, *v. n.*	genesen	ich genas	ich genäse
geschehen, se faire.	geschehen	es geschah	es geschähe
lesen, cueillir, lire.	gelesen	ich las	ich läse
messen, mesurer.	gemessen	ich maß	ich mäße
sehen, voir.	gesehen	ich sah	ich sähe
treten, marcher.	getreten	ich trat	ich träte
vergessen, oublier.	vergessen	ich vergaß	ich vergäße.
(*g*) stecken, être fiché ; *sens act.* (ficher) *rég.*	rég.	*ich stak	*ich stäke.

C. ***Troisième Classe.***

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*h*) denken, penser.	gedacht	ich dachte	ich dächte
stehen, être debout.	gestanden	ich stand *anc.* stund	ich stände *ou* stünde
(*i*) brennen, brûler.	gebrannt	ich brannte	rég.
kennen, connaître.	gekannt	ich kannte	rég.
nennen, nommer.	genannt	ich nannte	rég.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
PARTICIPE en e		
du issest	er isset *ou* ißt	iß.
du frissest	er frisset *ou* frißt	friß.
du gibst *ou* giebst	er gibt *ou* giebt	gib *ou* gieb.
rég	rég.	rég.
(du geschiehst, *inus*)	es geschieht	(geschieh, *inus.*)
du liesest	er lies(e)t	lies.
du missest	er misset *ou* mißt	miß.
du siehst	er sieht	sieh.
du trittst	er tritt	tritt.
du vergissest	er vergißt	vergiß.
rég.	rég.	rég.
PARTICIPE en a.		
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
rennen, **courir.**	gerannt	ich rannte	**rég.**
senden, **envoyer.**	*gesandt	*ich sandte	**rég.**
wenden, **tourner.**	*gewandt	*ich wandte	**rég.**
(*k*) gehen, **aller.**	gegangen	ich ging	ich ginge

§ 76. — Ei. (40 verbes.)

Parmi les verbes qui ont *ei* au radical, vingt-trois changent cette diphthongue en i au *participe* et à l'*imparfait de l'indicatif* et du *subjonctif (a)*.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*a*) befleißen (sich), s'appliquer.	beflissen	ich befliß	ich beflisse
beißen, mordre.	gebissen	ich biß	ich bisse
bleichen, pâlir, *v. n.* *(rég. comme v. a.)*	geblichen	ich blich	ich bliche
erbleichen, *v.* bleichen, *v. n.*			
gleichen, ressembler.	geglichen	ich glich	ich gliche
gleiten, glisser.	geglitten	*ich glitt	*ich glitte
greifen, saisir.	gegriffen	ich griff	ich griffe
keifen, criailler.	*gekiffen	*ich kiff	*ich kiffe
kneifen, pincer.	gekniffen	ich kniff	ich kniffe
kneipen, *id.*	*geknippen	*ich knipp	*ich knippe
leiden, souffrir.	gelitten	ich litt	ich litte
pfeifen, siffler.	gepfiffen	ich pfiff	ich pfiffe

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég. rég. rég.	rég. rég. rég.	rég rég. rég.
rég.	rég	rég.

Seize la changent en ie aux mêmes temps *(b)*.

Le verbe heißen, *nommer*, *se nommer*, garde ei au participe, et ne prend ie qu'aux deux imparfaits *(c)*.

Le *présent* et l'*impératif* sont toujours réguliers.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég rég.	rég. rég.	rég. rég.
rég. rég. rég. rég. rég. rég. rég. rég.	rég. rég. rég. rég. rég. rég. rég. rég.	rég. rég. rég. rég. rég. rég. rég. rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
reißen, rompre.	gerissen	ich riß	ich risse
reiten, aller à cheval.	geritten	ich ritt	ich ritte
schleichen, se glisser.	geschlichen	ich schlich	ich schliche
schleifen, aiguiser, polir, tailler. (*rég. dans les autres sens.*)	geschliffen	ich schliff	ich schliffe
schleißen, fendre.	geschlissen	ich schliß	ich schlisse
schmeißen, jeter.	geschmissen	ich schmiß	ich schmisse
schneiden, couper.	geschnitten	ich schnitt	ich schnitte
schreiten, marcher.	geschritten	ich schritt	ich schritte
spleißen, fendre.	gesplissen	ich spliß	ich splisse
streichen, frotter.	gestrichen	ich strich	ich striche
streiten, combattre, disputer.	gestritten	ich stritt	ich stritte
verbleichen, v. bleichen.			
vergleichen, v. gleichen.			
weichen, céder (1).	gewichen	ich wich	ich wiche
(*b*) bleiben, rester.	geblieben	ich blieb	ich bliebe
gedeihen, prosperer.	gediehen	ich gedieh	ich gediehe
leihen, prêter.	geliehen	ich lieh	ich liehe
meiden, éviter.	gemieden	ich mied	ich miede
preisen, priser (2).	gepriesen	ich pries	ich priese
reiben, frotter.	gerieben	ich rieb	ich riebe
scheiden, se séparer. (*rég. dans le sens act.*)	geschieden	ich schied	ich schiede
scheinen, sembler.	geschienen	ich schien	ich schiene
schreiben, écrire.	geschrieben	ich schrieb	ich schriebe
schreien, crier.	geschrieen	ich schrie	ich schriee

(1) Régulier dans le sens d'*amollir* et de *s'amollir*.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

(2) Lobpreiſen, *prôner*, est régulier.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
schweigen, *se taire.*	geschwiegen	ich schwieg	ich schwiege
speien, cracher.	gespieen	ich spie	ich spiee
steigen, monter.	gestiegen	ich stieg	ich stiege
treiben, pousser.	getrieben	ich trieb	ich triebe
verzeihen, pardonner, *voy.* zeihen.			
weisen, montrer.	gewiesen	ich wies	ich wiese
zeihen, accuser.	geziehen	ich zieh	ich ziehe
(*c*) heißen, se nommer.	geheißen	ich hieß	ich hieße

§ 77. — I. (32 verbes.)

Parmi les verbes qui, au radical, ont i pour voyelle principale :

Dix-neuf prennent u au *participe (a)* ;

Dix prennent o *(b)* ;

Deux changent la voyelle i en e *(c)* ;

Un seul, le verbe bringen, *apporter*, la change en a *(d)* ;

L'*imparfait de l'indicatif* remplace i par a.

Exceptions : wirren, *brouiller* (verwirren est toujours régulier à ce temps) ;

glimmen, *brûler sans flamme* ;

et klimmen, *gravir*.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég. rég. rég. rég.	rég. rég. rég. rég.	rég. rég. rég. rég.
rég. rég.	rég. rég.	rég. rég.
rég.	rég.	rég.

Ces verbes changent i en a à l'imparfait de l'indicatif; souvent aussi ils sont réguliers.

Dingen, *louer*, *marchander*,
schinden, *écorcher*,
et wissen, *savoir*, prennent u.

L'*imparfait du subjonctif* change en ä, ö, ü, les lettres a, o, u de l'imparfait de l'indicatif:

rinnen, *couler*;
gewinnen, *gagner*;
schwimmen, *nager*;
sinnen, *penser*;
spinnen, *filer*;

et le verbe beginnen, *commencer*,

prennent tantôt ö, tantôt ä à l'imparfait du subjonctif.

Le *présent de l'indicatif* et l'*impératif* sont réguliers, excepté dans wissen, *savoir*.

INFINITIF	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT. de l'indicatif.	IMPARFAIT. du subjonctif.
(*a*) binden, lier.	gebunden	ich band	ich bände
dringen, presser.	gedrungen	ich drang	ich dränge
empfinden, sentir, *v.* finden.			
finden, trouver.	gefunden	ich fand	ich fände
gelingen, réussir.	gelungen	(es) gelang	(es) gelänge
klingen, sonner.	geklungen	ich klang	ich klänge
ringen, lutter.	gerungen	ich rang	ich ränge
schlingen, entrelacer, avaler.	geschlungen	ich schlang	ich schlänge
schwinden, décroître, disparaître.	geschwunden.	ich schwand	ich schwände
schwingen, secouer, etc.	geschwungen.	ich schwang	ich schwänge
singen, chanter.	gesungen	ich sang	ich sänge
sinken, enfoncer, tomber doucement.	gesunken	ich sank	ich sänke
springen, sauter	gesprungen	ich sprang	ich spränge
stinken, puer.	gestunken	ich stank	ich stänke
trinken, boire.	getrunken	ich trank	ich tränke
verschwinden, *voyez* schwinden.			
winden, tordre, guinder.	gewunden	ich wand	ich wände
zwingen, forcer.	gezwungen	ich zwang	ich zwänge
bedingen, stipuler, *v.* dingen.			
dingen, louer, marchander.	gedungen	* ich dung	*ich dünge

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
schinden, écorcher.	geschunden	ich schund	ich schünde
wissen, savoir.	gewußt	ich wußte	ich wüßte
(*b*) sich besinnen, se souvenir, réfléchir, *voy*. sinnen.			
schwimmen, nager.	geschwommen	ich schwamm	ich schwämme *ou* schwömme
sinnen, penser.	gesonnen	ich sann	ich sänne *ou* sönne
spinnen, filer.	gesponnen	ich spann	ich spänne *ou* spönne
gewinnen, gagner.	gewonnen	ich gewann	ich gewänne *ou* gewönne
rinnen, couler.	geronnen	ich rann	ich ränne *ou* rönne
beginnen, commencer.	begonnen	ich begann	ich begönne (begänne)
glimmen, brûler sans flamme.	*geglommen	*ich glomm	*ich glömme
klimmen, gravir.	*geklommen	*ich klomm	*ich klömme
verwirren, embrouiller.	*verworren (*irrégulier comme adj.*)	rég.	rég.
wirren, brouiller.	*geworren	*ich worr	*ich wörre
(*c*) bitten, prier.	gebeten	ich bat	ich bäte
sitzen, être assis, s'asseoir.	gesessen	ich saß	ich säße
(*d*) bringen, apporter.	gebracht	ich brachte	ich brächte

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
1re et 2e personnes.	3e personne.	2e personne.
rég. ich weiß, du weißt	rég. er weiß	rég. rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég. rég.	rég. rég.	rég. rég.
rég.	rég.	rég.
rég. rég.	rég. rég.	rég. rég.
rég.	rég.	rég.

§ 78. — Ie. (24 verbes.)

Les verbes qui ont ie au radical, changent cette diphthongue en o au *participe* et à l'*imparfait de l'in-*

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*a*) betriegen, tromper, *voy.* trügen, § 82.			
† biegen, plier.	gebogen	ich bog	ich böge
† bieten, offrir.	geboten	ich bot	ich böte
† fliegen, voler.	geflogen	ich flog	ich flöge
† fliehen, fuir.	geflohen	ich floh	ich flöhe
† fließen, couler.	geflossen	ich floß	ich flösse
frieren, geler.	gefroren	ich fror	ich fröre
† gebieten, ordonner, *voy.* bieten.			
† genießen, jouir.	genossen	ich genoß	ich genösse
† gießen, verser.	gegossen	ich goß	ich gösse
† kriechen, ramper.	gekrochen	ich kroch	ich kröche
riechen, flairer.	gerochen	ich roch	ich röche
schieben, pousser.	geschoben	ich schob	ich schöbe
schießen, tirer.	geschossen	ich schoß	ich schösse
† schließen, fermer.	geschlossen	ich schloß	ich schlösse
schnieben, souffler.	geschnoben	ich schnob	ich schnöbe
sieden, bouillir (*sens neutre*), (*rég. dans le sens act.*)	*gesotten	*ich sott	*ich sötte
† sprießen, bourgeonner.	gesprossen	ich sproß	ich sprösse

dicatif, et adoucissent l'o en ö à l'*imparfait du subjonctif (a)*.

Exception: liegen, *être couché;* participe, gelegen; imparfait de l'indicatif, ich lag; imparfait du subjonctif, ich läge *(b)*.

Le *présent de l'indicatif* et l'*impératif* sont réguliers.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT	
		de l'indicatif.	du subjonctif.
stieben, s'en aller en poussière.	gestoben	ich stob	ich stöbe
†triefen, dégoutter.	*getroffen	*ich troff	*ich tröffe
triegen, v. trügen § 82.			
†verdrießen, fâcher (*verb. unip.*).	verdrossen	es verdroß	es verdrösse
verlieren, perdre.	verloren	ich verlor	ich verlöre
wiegen, peser (1).	gewogen	ich wog	ich wöge
†ziehen, tirer.	gezogen	ich zog	ich zöge
(*b*) liegen, être couché	gelegen	ich lag	ich läge

Remarque. Les verbes marqués d'une † peuvent changer aussi, surtout en poésie, la diphthongue ie en eu, à la seconde et à la troisième personnes du singulier

§ 79. — O. (4 verbes.)

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT	
		de l'indicatif.	du subjonctif.
kommen, venir.	gekommen	ich kam	ich käme
stoßen, pousser, heurter	gestoßen	ich stieß	ich stieße
sollen, devoir.	rég.	rég.	rég.
wollen, vouloir.	rég.	rég.	rég.

(1) Régulier dans le sens de *mouvoir, balancer.*

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég. rég. rég.	rég. rég. rég.	rég. rég. rég.
rég.	rég.	rég.

du présent de l'indicatif et à la seconde personne du singulier de l'impératif. Après la diphthongue eu, fliehen et ziehen changent h en ch: du fleuchst, er fleucht, fleuch; du zeuchst, er zeucht, zeuch.

§ 79. — O. (4 verbes.)

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	*du kömmst (*mieux rég.*)	*er kömmt (*mieux rég.*)	rég.
rég.	du stößest	er stößt	rég.
ich soll	du sollst	er soll	manque.
ich will	du willst	er will	(wolle).

§ 80. — Ö. (4 verbes.)

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
erlöschen, s'éteindre (1)	erloschen	ich erlosch	ich erlösche
können, pouvoir.	gekonnt	ich konnte	ich könnte
mögen, vouloir, pouvoir.	gemocht	ich mochte	ich möchte
schwören, jurer.	geschworen	ich schwur (schwor).	ich schwüre (schwöre).

§ 81. — U. (2 verbes.)

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
rufen, appeler.	gerufen	ich rief	ich riefe
thun, faire.	gethan	ich that	ich thäte

§ 82. — Ü. (5 verbes).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
dürfen, oser, pouvoir.	gedurft	ich durfte	ich dürfte
küren, choisir (*obsol.*).	gekoren	ich kor	ich köre
müssen, devoir.	gemußt	ich mußte	ich müßte
lügen, mentir.	gelogen	ich log	ich löge
trügen, tromper.	getrogen	ich trog	ich tröge

(1) Löschen est régulier comme verbe actif.

§ 80. — Ö. (4 verbes.)

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	du erlischest	er erlischt	erlisch.
ich kann	du kannst	er kann	(könne).
ich mag	du magst	er mag	(möge).
rég.	rég.	rég.	rég.

§ 81. — U. (2 verbes.)

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.	rég.
ich thue	du thust	er thut	rég.
wir thun	ihr thut	sie thun	

§ 82. — Ü. (5 verbes.)

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
ich darf	du darfst	er darf	(dürfe).
rég.	rég.	rég.	rég.
ich muß	du mußt	er muß	(müsse).
rég.	rég. (1)	rég. (2)	rég. (3)
rég.	rég.	rég.	rég.

(1) Poét. du leugst. — (2) Poét. er leugt. — (3) Poét. leug.

§ 83. — TABLEAU RÉSUMÉ DES ALTÉRATIONS DE LA VOYELLE PRINCIPALE DU RADICAL.

VOYELLE DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT DE L'INDICATIF.	IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.	PRÉSENT. 2e et 3e personnes.	IMPÉRATIF. 2e personne.
a (21)	a (20)	ie i u	ie (8) i (2) ü (10)	ä ä (8) rég. (2)	régulier.
	o	o	ö	rég. (1)	
au (6)	o	o	ö (4)	rég.	régulier.
	au	ie	ie (2)		
ä (5)	o (5)	o a	ö ä	rég. ie	rég. (4) ie (1)
e (52)	o (31)	a a *ou* o a *ou* u o o *ou* u	ä (6) ä *ou* ö (8) ä *ou* ü (6) ö (11) ö *ou* ü	i rég.	i rég. (1)
	e	a	ä (11)	i rég.	i (10) rég. (1)
	a (9)	a (8) i	ä (2) rég. (6) i (1)	rég.	rég.
ei (40)	i ie (16) ei (1)	i ie	i (23) ie	rég.	rég.

SUITE DU TABLEAU RÉSUMÉ DES ALTÉRATIONS DE LA VOYELLE PRINCIPALE DU RADICAL.

VOYELLE DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT DE L'INDICATIF.	IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.	PRÉSENT. 2e et 3e personnes.	IMPÉRATIF. 2e personne.
i (32)	u (19)	a	ä	rég.	rég. (16)
		u	ü	rég.	rég. (2)
		u	ü	ei	rég. (1)
	o (10)	a	ä *ou* ö (6)	rég.	rég.
		o	ö (3)	rég.	rég.
	e (2) a (1)	a	ä	rég.	rég.
ie (24)	o	o	ö (23)	rég.	rég.
	e	a	ä (1)		
o (4)	rég.	rég.	rég. (2)	rég. i	manque (1) i (1)
	o (2)	a ie	ä ie	rég. *ou* ö ö	rég.
ö (4)	o (4)	o	ö (3)	i a	i (1)
		o *ou* u	ö *ou* ü	rég.	rég. (3)
u (2)	u a	ie a	ie ä	rég.	rég.
ü (5)	u	u	ü (2)	a (1) u (1)	rég.
	o	o	ö	rég. (3)	

II. ALTÉRATION DES CONSONNES.

§ 84. — L'altération ne peut porter que sur les consonnes qui suivent la voyelle du radical sujette à varier.

§ 85. — I. Lorsqu'une voyelle brève, suivie d'une consonne redoublée, est remplacée par une voyelle longue, on retranche l'une des deux consonnes. *Ex.* : ich falle, je tombe (a *bref*) ; ich fiel, je tombais (ie *long*) ; ich bitte, je prie (i *bref*) ; ich bat, je priais (a *long*).

Au contraire, la consonne se redouble lorsque la voyelle longue qui la précède se change en brève. *Ex.* :

ich streite, je combats (ei *long*) ; ich stritt, je combattais (i *bref*).

ich nehme, je prends (e *long*); du nimmst, tu prends (i *bref*).

Remarquez que, dans ce dernier verbe, on retranche en outre la lettre h, qui marque que l'e est long.

Exception. On ne double jamais les consonnes composées, simples en prononciation. *Ex.* :

erbleichen, pâlir (ei *long*) ; ich erblich, je pâlissais (i *bref*) ; weichen, céder (ei *long*) ; ich wich, je cédais (i *bref*).

§ 86. — II. La consonne double ss se change en ß, quand, d'après les règles de formation, il arrive

1° Qu'elle se trouve à la fin d'un mot. *Ex.* :

essen, manger ; ich aß, je mangeais ; iß, mange ;

2° Qu'elle est suivie d'une autre consonne. *Ex.* :
er ißt, il mange (*pour* er isset) ;

3° Que la voyelle brève qui la précède se change en longue :

essen (e *bref*); ich äße, (que) je mangeasse (ä *long*).

Au contraire, ß se change en ss, lorsque, par suite des modifications éprouvées par le verbe, cette consonne double se trouve précédée d'une voyelle brève. *Ex.* :

beißen, mordre (ei *long*); gebissen, mordu (i *bref*); ich bisse, (que) je mordisse (i *bref*).

Le verbe sitzen, *être assis*, forme son participe et ses imparfaits de l'indicatif et du subjonctif, comme si son infinitif était sessen :

Participe, gesessen; *imparfait de l'indicatif*, ich saß; *imparfait du subjonctif*, ich säße.

§ 87. — III. 1° Les trois verbes schneiden, leiden et sieden, changent la douce d en la forte correspondante t, au participe et aux deux imparfaits, où ils abrègent la longue de l'infinitif :

schneiden, couper ; geschnitten, ich schnitt, ich schnitte;

sieden, bouillir, faire bouillir ; *gesotten, *ich sott, *ich sötte.

2° Les verbes mögen et bringen changent, aux mêmes temps, la douce g en la forte aspirée ch. Le g se conserve au présent de l'indicatif.

mögen, vouloir ; gemocht, ich mochte, ich möchte;

bringen, apporter : gebracht, ich brachte, ich brächte.

On voit que bringen perd en outre la lettre n. Il en est de même de denken, qui change aussi en ch le k du radical :

denken, penser ; gedacht, ich dachte, ich dächte (1).

3° Le verbe ziehen, *tirer*, remplace par un g le h de l'infinitif, au participe et aux deux imparfaits *(voyez* § 78, *Rem.) :*

gezogen, ich zog, ich zöge.

4° Essen, *manger*, insère un g entre l'augment et le radical au participe : gegessen (pour geessen).

5° Hauen, *tailler*, prend un b aux deux imparfaits : ich hieb, ich hiebe.

L'ancienne forme de l'infinitif était *houwen (houwan)* ; le b des deux imparfaits tient la place du *w*.

IV. Il serait difficile de soumettre à des règles les altérations de la consonne dans les verbes gehen, *aller*, et stehen, *être debout* (2) :

gehen, gegangen, ich ging, ich ginge ;
stehen, gestanden, ich stand, ich stände.

V. La consonne du radical n'est sacrifiée que très-rarement à l'euphonie, comme dans les deux verbes haben, *avoir*, et werden, *devenir* :

haben, du hast, er hat ;
werden, du wirst.

Aux deux imparfaits le b du radical de haben s'assi-

---

(1) Comparez à bringen et à denken les verbes latins : *pingere, pictum ; tangere, tactum*, etc.

(2) Gothique *gaggan, standan ;* ancien haut-allemand *gangan, stantan.*

mile à la consonne de la désinence : ich hatte, ich hätte, pour ich hab(e)te, ich häb(e)te.

VI. Dans les verbes irréguliers dont le radical se termine en t ou th, le t de la désinence se combine et se confond, à la 3e personne du présent de l'indicatif, avec le t ou le th du radical, et l'on dit :

brät, hält, räth, gilt, ficht, flicht, schilt,
au lieu de brätet, hältet, räthet, giltet, etc.

Treten fait tritt au lieu de tritet.

§ 88. — VERBES QUI ALTÈRENT LE RADICAL SANS ALTÉRER LA TERMINAISON.

Comme nous l'avons dit plus haut (§ 70), tous les verbes que nous nommons irréguliers, subissent quelque altération dans leur radical; mais il en est quelques-uns qui demeurent réguliers quant à la terminaison. Ce sont les verbes en ennen et les verbes en enden; leur terminaison est régulière à tous les temps, et leur radical même ne s'altère qu'au participe et à l'imparfait de l'indicatif (voyez le tableau des verbes irréguliers qui ont e pour voyelle principale, § 75, C, i).

Joignez-y les verbes bringen, *apporter*, et denken, *penser*, qui n'altèrent aussi que le radical :

Infinitif.	*Participe.*	*Imparfait :* *indicatif,*	*subjonctif.*
bringen,	gebracht,	ich brachte,	ich brächte;
denken,	gedacht.	ich dachte,	ich dächte.

§ 89. — Les sept verbes qui suivent n'altèrent la terminaison qu'au présent. Leur irrégularité consiste à retrancher l'e de la première personne, et le t de la troisième. L'impératif des six premiers de ces verbes est peu usité.

TABLEAU DES VERBES

dans lesquels la terminaison n'est

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
sollen, devoir.	rég.	rég.	rég.
wollen, vouloir.	rég.	rég.	rég.
dürfen, oser, pouvoir.	gedurft	ich durfte	ich dürfte
können, pouvoir.	gekonnt	ich konnte	ich könnte
mögen, vouloir, pouvoir.	gemocht	ich mochte	ich möchte
müssen, devoir.	gemußt	ich mußte	ich müßte
wissen, savoir.	gewußt	ich wußte	ich wüßte

N. B. Pour faciliter les recherches, nous donnerons
ticipes passés, imparfaits, présents et impératifs irré
quels ces temps appartiennent, et du § où il est traité

altérée qu'au présent de l'indicatif.

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
ich soll	du sollst	er soll	manque.
ich will	du willst	er will	(wolle).
ich darf	du darfst	er darf	(dürfe).
ich kann	du kannst	er kann	(könne).
ich mag	du magst	er mag	(möge).
ich muß	du mußt	er muß	(müsse).
ich weiß	du weißt	er weißt	rég. (wisse).

au supplément, § 166, une liste alphabétique des par-
guliers, avec l'indication de l'infinitif des verbes aux-
de leur formation.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

DE LA PRÉPOSITION (Vorwort).

Parmi les prépositions allemandes, les unes sont simples, les autres dérivées ou composées; plusieurs même sont des participes ou des substantifs, dont quelques-uns sont précédés eux-mêmes d'une préposition.

§ 90. — PRÉPOSITIONS SIMPLES (1).

Allemand.	*Français.*	*Régime.*
an,	à, près de,	accus. et datif.
auf,	sur,	*id.*
aus,	hors de (*ex* des Latins),	datif.
bei,	chez, auprès de (*apud*),	*id.*
durch,	par, à travers (*per*, διά),	accusatif.
für,	pour, à la place de,	*id.*
gegen, qfois gen,	vers, envers, contre,	*id.*

(1) Nous rangeons dans les prépositions simples plusieurs prépositions dérivées et composées, dont on ne peut plus reconnaître les éléments primitifs dans l'état actuel de la langue, et qu'on ne pourrait analyser qu'en remontant aux anciens dialectes germaniques. De ce nombre sont les prépositions durch, hinter, nach, ohne, sonder, über, um, unter, von, wider et peut-être même für, vor, bei et zu. Gegen et seit paraissent être d'anciens substantifs; neben s'est formé par apocope de *in eben* (ancien haut-allemand : *inëpan*), *ad æquum*; et zwischen (qui remplace l'ancienne locution *in zuiskén*, *en zwischen*, inter binos) n'est autre chose que l'ancien datif de zwei (voy. Grimm, *deutsche Gramm.*, t. III, pages 251-270).

hinter,	derrière,	accus. et datif.
in,	dans (*in*),	*id.*
mit,	avec,	datif.
nach,	après, selon, vers,	*id.*
nächst,	(immédiatement) après, tout près,	*id.*
neben,	à côté de,	accus. et datif.
ob,	au delà de, à cause de,	datif.
ohne,	sans,	accusatif.
sammt,	avec, ainsi que,	datif.
seit,	depuis,	*id.*
sonder,	sans,	accusatif.
über,	sur, au-dessus de,	accus. et datif.
um,	autour de, pour,	accusatif.
unter,	sous, au-dessous de, entre, parmi,	accus. et datif.
von,	de (*a* ou *ab*),	datif.
vor,	avant, devant,	accus. et datif.
wider,	contre,	accusatif.
zu,	à, pour, chez (*ad*),	datif.
zwischen,	entre,	accus. et datif.

§ 91. — PRÉPOSITIONS DÉRIVÉES OU COMPOSÉES.

außer (dérivé de aus), hors de, hormis, outre, datif.
binnen (composé de be-innen), dans l'espace de (*ne s'applique qu'au temps*), *id.*
entgegen (composé de ent-gegen), contre, à la rencontre de, *id.*
entlang, le long (de), accus. et gén.
gegenüber, vis-à-vis de, datif.
zuwider, contre, malgré, *id.*

§ 91 *bis*. — SUBSTANTIFS, PARTICIPES, ETC., EMPLOYÉS COMME PRÉPOSITIONS.

halb (1) *n'est usité qu'en composition*), 1° du côté de ; 2° à cause de, génitif.

---

(1) Les prépositions halb, halben, halber, viennent de l'ancien substantif

halben, halber,	par rapport à, pour,	génitif.
außerhalb, hors de, innerhalb, dans l'intérieur de, oberhalb, au-dessus de, unterhalb, au-dessous de,		id.
statt, anstatt, an-Statt, au lieu de, à la place de,		id.
kraft, en vertu de,		id.
vermöge (1), en vertu de, suivant,		id.
laut, selon, conformément à,		id.
mittels et mittelst, au moyen de,		id.
vermittelst, *même sens*,		id.
diesseit et diesseits (2), (*de ce côté-ci*) en-deça de,		id.
jenseit et jenseits (2), (*de ce côté-là*) au-delà de,		id.
längs (3), le long de,		gén. et datif.
entlang, *même sens*,		gén. et acc.
trotz, malgré,		génitif.
um — willen, pour l'amour de, à cause de,		id.
ungeachtet, (*non considéré*) nonobstant, malgré,		id.
unangesehen, (*non regardé*) malgré, sans avoir égard à,		id.
unbeschadet, (*non endommagé*) sans préjudice de,		id.
unfern, unweit (ohnweit), non loin de,		id.
während, durant,		id.
wegen (4), à cause de,		id.
zufolge, par suite de, en conséquence de,		gén. et datif.

---

halba, die Halbe ou Seite (*côté*); halb est un accusatif singulier, halben un datif pluriel, et halber une forme vicieuse qui s'est introduite dans la langue à la suite des deux autres.

(1) Forme corrompue de l'infinitif vermögen, *pouvoir* (*valere*), employé substantivement.

(2) Pour auf dieser Seite, auf jener Seite.

(3) Pour der Länge nach, in die Länge.

(4) Ancien datif; on disait autrefois von Wegen.

§ 92. — Souvent les prépositions se réunissent en un seul mot avec le datif ou avec l'accusatif de l'article défini :

am pour an dem,	übern pour über den,
ans pour an das,	übers pour über das,
aufs pour auf das,	unterm pour unter dem,
beim pour bei dem,	untern pour unter den,
durchs pour durch das,	vom pour von dem,
fürs pour für das,	vorm pour vor dem,
hintern pour hinter den,	vors pour vor das,
hinters pour hinter das,	zum pour zu dem,
im pour in dem,	zur pour zu der,
ins pour in das,	etc.

Dans la locution : ums Himmels willen, ums est pour um des.

Remarques. 1° Ces sortes de contractions n'ont lieu qu'autant qu'elles ne blessent point l'oreille. L'euphonie ne permettrait pas de dire : aufm Fenster, *sur la fenêtre*, durchn Garten, *à travers le jardin*, etc.

2° Parmi ces contractions, celles qui sont terminées par s peuvent aussi s'écrire avec une apostrophe : an's, in's, etc.

CHAPITRE II.

DE L'ADVERBE (Nebenwort *ou* Umstandswort).

§ 93. — Les principales circonstances ou modifications que l'adverbe peut exprimer, se réduisent à huit :

1° Le lieu,
2° Le temps,
3° La manière ou qualité,
4° La quantité,
5° L'interrogation,
6° L'affirmation,
7° La négation,
8° Le doute.

I. LIEU.

§ 94. — Les principaux adverbes de lieu (1) sont :

hier, ici ;
da, là ;
dort, là (*plus éloigné que* da) ;
wo, où ;
weit, fern, loin ;
nah(e), proche ;
hinten, derrière ;
fort, loin, en avant (*avec mouvement*) ;
vorn, devant ;
vorwärts, en avant ;
oben, en haut ;
unten, en bas ;
außen, en dehors ;
innen, en dedans ;
irgendwo, quelque part ;
nirgend, nirgends, nirgendswo, nulle part ;
überall, partout ;
zurück, en arrière ;
seitwärts, sur le côté ;
rückwärts, rücklings, en arrière ;
heim, au logis, chez soi ;
inwendig, intérieurement, en dedans ;
auswendig, extérieurement, en dehors, etc., etc.

Joignez-y les deux mots suivants :

1° her, ici (*mouvement vers le lieu où est la personne qui parle*) ;

2° hin, là (*mouvement vers un but éloigné de la personne qui parle*). *Voy.* § 292 *bis*, I, 1°.

Ces deux adverbes sont très-usités et ne peuvent se traduire exactement en français. Combinés tantôt avec des prépositions, tantôt avec d'autres adverbes, ils

---

(1) Les adverbes démonstratifs da, dort, se rattachent à l'adjectif démonstratif der ; le relatif wo, à wer ; et les adverbes hier, her, hin, à un ancien pronom *hir*.

servent à former un grand nombre d'adverbes de lieu. Dans ces mots ainsi composés, her et hin marquent le but, et l'autre partie du mot indique la manière dont se fait le mouvement.

§ 95. — 1° her et hin combinés avec une préposition :

Prépositions.	*Adverbes.*
ab (1), de, en bas :	herab, hinab, en bas.
an, à, près de :	heran, hinan, près, tout auprès.
auf, sur :	herauf, hinauf, en haut.
aus, hors de :	heraus, hinaus, en dehors.
bei, chez :	herbei, auprès.
ein, (*en compos. pour* in), dans :	herein, hinein, dedans.
nach, après :	hernach, après.
über, au-dessus de, sur :	herüber, hinüber, par-dessus, au-delà, en-deçà.
um, autour de :	herum, hinum, à l'entour.
unter, au-dessous de, sous :	herunter, hinunter, en bas.
vor, devant, avant :	hervor, par-devant, en avant.
zu, à, chez :	herzu, hinzu, auprès, à cela.

Dans tous les exemples ci-dessus, la préposition suit les particules her et hin; dans d'autres formations elle les précède. *Ex.* : Vorher, vorhin, *auparavant ;* nachher, *après, ensuite ;* umher, *autour, tout autour ;* umhin, qui n'est guère usité que dans cette locution : nicht umhin können, *ne pouvoir s'empêcher de.*

(1) Ab ne se trouve point dans la liste des prépositions, parce que cette particule n'est plus usitée que dans les mots composés.

2° her et hin combinés avec d'autres adverbes :

hier, ici :	hierher, hieher, par (vers) ici (*huc*) ;	hierhin, par (vers) ici.
da, là :	daher, de là ;	dahin, là.
dort, là(-bas) :	dorther, de là(-bas) ;	dorthin, là(-bas).
wo, où (*ubi*) :	woher, d'où ;	wohin, où, vers quel lieu (*quo*).
oben, en haut :	obenher, d'en haut ;	obenhin, en haut.
unten, en bas :	untenher, d'en bas ;	untenhin, en bas.

§ 96. — Les adverbes hier, *ici*, et da (devant une voyelle dar), *là*, combinés avec des prépositions et avec des adverbes, servent aussi à former des adverbes de lieu composés démonstratifs. *Ex.* :

an,	hieran, à ceci ;	daran (*par contraction* dran), à cela.
auf,	hierauf, sur ceci ;	darauf (*contr.* drauf), sur cela.
aus,	hieraus, (hors) de ceci, par là ;	daraus (*contr.* draus), de cela, hors de cela.
bei,	hierbei, auprès de ceci ;	dabei, auprès de cela.
durch,	hierdurch, par ceci ;	dadurch, par cela.
für,	hierfür, pour ceci ;	dafür, pour celà.
gegen,	hiergegen, contre ceci ;	dagegen, contre cela.
in,	hierin, dans ceci, *marque repos* ;	darin (*contr.* drin), dans cela, *marque repos*.
ein,	hierein, dans ceci, *marque mouvement* ;	darein (*contr.* drein), dans cela, *marque mouvement*.
mit,	hiermit, avec ceci ;	damit, avec cela.
nach,	hiernach, après ceci ;	darnach, après cela.
außen,	hieraußen, ici dehors ;	daraußen *ou* draußen, là-dehors.
innen,	hierinnen, ici dedans ; etc., etc.	darinnen *ou* drinnen, là-dedans, etc., etc.

Les adverbes formés de da sont, en général, plus usités que la plupart des adverbes formés de hier.

Hier perd souvent son r dans ceux de ces adverbes où il est suivi d'une consonne. *Ex.* : hiebei, hiedurch, hiefür, etc.

§ 97. — L'adverbe conjonctif et interrogatif wo, *où*, *où?* se combine de la même manière avec des prépositions pour former des adverbes conjonctifs ou interrogatifs. Quand la préposition commence par une voyelle on ajoute un r à wo. *Ex.* :

an,	woran,	à quoi, où ;
auf,	worauf,	sur quoi, où ;
aus,	woraus,	de quoi, d'où ;
bei,	wobei,	auprès de quoi ;
durch,	wodurch	par quoi, par où ;
für,	wofür,	pourquoi ;
in,	worin, *marque repos*,	dans quoi, où ;
ein,	worein, *marque mouvement*,	dans quoi, où ;
mit,	womit,	avec quoi ;
nach,	wonach,	après quoi ;
um,	worum (*familier*),	autour de quoi ;
von,	wovon,	de quoi, d'où ;
vor,	wovor,	devant quoi ;
zu,	wozu,	à quoi, où.

§ 98. — II. TEMPS.

Les principaux adverbes de temps sont les suivants :

heute, aujourd'hui ;
morgen, demain ;
übermorgen, après-demain ;
morgen früh, demain (au) matin ;
gestern, hier ;
vorgestern, avant-hier ;
jetzt (*autrefois* : jetzo, itzo, itzt, jetzund, jetzunder), maintenant ;
nun, nunmehr, à présent ;
letzthin, neulich, dernièrement ;
unlängst, depuis peu ;

gestern Abend, hier (au) soir;
(des) Morgens, le matin;
— Abends, le soir;
— Mittags, à midi;
— Vormittags, avant-midi;
— Nachmittags, après-midi;
— Nachts, la nuit;
dann, alsdann, alors, puis, ensuite;
dann und wann, de temps en temps;
hernach, nachher, après;
schon, bereits, déjà;
bald, nächstens, bientôt;
gleich, sogleich, tout de suite;
augenblicklich, à l'instant;
beizeiten, de bonne heure;
spät, tard;
einmal, einst, dereinst, un jour, une fois;
künftig, künftighin, dorénavant;
lange, longtemps, pendant longtemps;
längst *ou* vorlängst, il y a longtemps;
ehedem, vordem, ehemals, sonst, autrefois;
vorher, zuvor, auparavant;
da, damals, alors, dans ce temps(-là);
bisher, jusqu'ici;
beständig, continuellement;
ewig, éternellement;
immer, immerdar, allezeit, toujours;
bisweilen, zuweilen, manchmal, quelquefois;
oft, öfters, souvent;
täglich, journellement;
wöchentlich, par semaine;
monatlich, par mois;
jährlich, par an;
nie, niemals, jamais;
noch, encore, etc., etc

Quelques-uns de ces adverbes ne sont autre chose que des génitifs (*voy.* § 291), qu'il est facile de reconnaître à leur désinence.

§ 99. — III. MANIÈRE OU QUALITÉ.

wohl, bien;
so, ainsi;
umsonst, en vain;
gern(e), volontiers;
ungern, à contre-cœur;
gut, bien;
übel, schlecht, mal;
etc., etc.

Cette classe d'adverbes est extrêmement nombreuse; elle comprend tous les adjectifs qui peuvent être employés adverbialement, c'est-à-dire tous les adjectifs allemands, si l'on en excepte ceux qui sont dérivés d'un

adverbe ou d'une préposition, comme hiesig, heutig, jetzig, etc.

Les adjectifs deviennent adverbes sans subir aucune modification ; on les emploie dans la forme qu'ils ont comme attributs, c'est-à-dire sans désinences (1).

§ 100. — IV. QUANTITÉ.

sehr, recht, gar, très, fort;
viel, beaucoup ;
überaus, ungemein, extrêmement ;
ganz und gar, tout à fait;
so viel, (m. à m. *tam multum*), tant ;
eben so viel, (précisément) autant ;
desto (*devant un comparatif*), d'autant ;
wenig, peu ;
genug, suffisamment, assez ;
mehr, plus ;
zu (*devant un adjectif ou un adverbe*), trop ;
zu sehr, zu viel (m. à m. *nimis multum*), trop ;
zu wenig, trop peu ;
kaum, à peine ;
fast, beinahe, presque ;
nur, seulement, etc.

On peut faire rentrer dans cette classe les adverbes de nombre et d'ordre. *Ex.* :

wieder, de nouveau ;
nach und nach (m. à m. *après et après*), peu à peu ;
einzeln, un à un, séparément;
endlich, enfin ;
weiter, plus loin ;
und so weiter (*par abréviation* u. s. w.), et ainsi du reste, et cætera ;
einmal, une fois ;
zweimal, deux fois ;
abermal, une seconde fois, etc.

---

(1) La langue allemande avait autrefois des désinences particulières pour les adverbes. Outre les suffixes lich, haft et icht, qui encore aujourd'hui paraissent avoir un sens plus adverbial que les autres désinences d'adjectifs (*voy.* § 154), la terminaison o servait à former des adverbes. *Ex.* : harto (hart), *durement*; scono (schön), *d'une manière belle* (*pulchre*). Cet o s'est plus tard changé en e, et a fini par disparaître entièrement. L'e désinence d'adverbe, se trouve encore dans lange, *longuement*, *longtemps*, formé de lang, *long* ; gern(e), *volontiers*, etc.

§ 101. — V. INTERROGATION.

La langue allemande n'a pas, à proprement parler, d'adverbes interrogatifs. Tous ceux que nous allons indiquer sont tout à la fois conjonctifs et interrogatifs :

wie? comment? comme.
wie so? comment cela?
(*m. à m.* comment ainsi?)
wie oft, combien de fois?
wann? quand?
wo? où?
warum? pourquoi?
wie viel? combien?

On voit que tous ces adverbes peuvent rentrer dans les classes précédentes. Ainsi wie n'est autre chose qu'un adverbe de manière, wann un adverbe de temps, wo un adverbe de lieu, etc. (1).

§ 102. — VI. AFFIRMATION.

Ja, oui;
ja doch, (*oui pourtant*), si vraiment, si fait;
allerdings (*de toute façon*), sans doute;
gewiß, certainement;
wirklich, effectivement;
freilich, assurément, sans doute;
wahrhaftig, vraiment;
nämlich, (à) savoir;
doch, jedoch, dennoch, cependant, quoi qu'on en dise;
zwar, à la vérité.

§ 103. — VII. NÉGATION.

Nein, non;
nicht, ne ... pas;
gar nicht, ganz und gar nicht, ne... pas du tout;
durchaus nicht, ne ... absolument pas;
nicht doch, eh! non;
wo nicht, sinon;
noch nicht, ne ... pas encore;
nicht mehr, ne ... plus;
nicht einmal, ne... pas même, ni même (*m. à m.* ne... pas une fois).

---

(1) Tous ces adverbes se rattachent au pronom conjonctif et interrogatif wer. Voy. § 94, note (1).

§ 104. — VIII. DOUTE.

Vielleicht, peut-être;
wahrscheinlich, vraisemblablement;
vermuthlich, probablement;
schwerlich, difficilement, etc.

§ 105. — DEGRÉS DE SIGNIFICATION DES ADVERBES.

1° Quelques adverbes, et surtout les adjectifs employés adverbialement, sont susceptibles des trois degrés de signification, et les forment de la même manière que les adjectifs (*voy.* §§ 28, 29), c'est-à-dire en prenant la terminaison (e)r pour le comparatif et la terminaison (e)st pour le superlatif.

Pour le changement d'a o, u, en ä, ö, ü, *voy.* §§ 30 et 31.

Exemples :

	Positif.	*Compar.*	*Superl.*
gütig,	bénignement;	gütiger,	gütigst;
oft,	souvent;	öfter,	öftest *(peu usité)*.

2° Il y a fort peu d'adverbes dont le superlatif soit usité sous sa forme simple st, est (gütigst, höchst, etc.); on leur donne quelquefois, comme aux adverbes ordinaux, la désinence ens. *Ex.* : höchstens (m. à m. *au plus haut*), tout au plus.

3° Plus souvent encore on a recours à des périphrases, dans lesquelles l'adverbe est remplacé par le neutre de l'adjectif. (*Voy.* § 292 *bis*, VI). *Ex.* :

auf das (ou aufs) gnädigste, le plus gracieusement;
am (pour an dem) geschwindesten, le plus vite (au plus vite);
zum (pour zu dem) besten, le mieux (pour le mieux).

4° Les adverbes suivants forment leurs degrés de signification d'une manière irrégulière :

balb, bientôt ; eher, plus tôt ; am eheſten (1), le plus tôt ;
gern(e), volontiers ; lieber, plus volontiers (*compar. de* lieb, cher) ; am liebſten, le plus volontiers ;
gut, bien ; beſſer, mieux ; am beſten, le mieux ;
viel, beaucoup ; mehr, plus ; am meiſten, le plus ;
sans positif : minder, moins ; am mindeſten, le moins.

Minder et am mindeſten, sont du style relevé et s'emploient mieux pour exprimer des rapports de qualité, tandis que pour exprimer des rapports de quantité on se sert plutôt de

wenig, *peu*, qui forme régulièrement son comparatif et son superlatif : weniger, wenigſt(ens).

CHAPITRE III.

DE LA CONJONCTION (Bindewort).

§ 106. — Parmi les conjonctions, les unes sont simples, les autres composées.

Les principales conjonctions sont les suivantes :

Conjonctions simples :

aber, allein, } mais ;
als, que, comme, lorsque ;
alſo, par conséquent, ainsi ;
auch, aussi ;
außer (daß), excepté, outre, hormis, si ce n'est (que) ;
da, lorsque, puisque ;
dann, alors ;
daß, que ;
denn, car ;
doch, pourtant, donc ;
ehe, eher (als), avant que ;
ob, si (lat. *an*) ;
oder, ou ;
ſondern, mais (au contraire) ;
und, et ;
wann, quand ;
weil, parce que ;
wenn, si (lat. *si*) ;
wo, où.

(1) On dit aussi : baldigſt, *au plus tôt* ; eheſtens, *très-prochainement* ; aufs eheſte, *aussi tôt qu'il est possible* ; am eheſten, *le plus tôt*.

Conjonctions composées et corrélatives :

auf daß, afin que;
dafern, en cas que;
damit, afin que;
darum, c'est pourquoi;
nachdem, après que, selon que;
obgleich, obschon, obwohl, quoique;
dennoch, cependant;
entweder ... oder, ou ... ou;
indem, pendant que;
je ... desto, je ... je, plus...plus;
mithin, par conséquent;
so ... so, autant ... autant;
sowohl ... als, aussi bien ... que;
weder ... noch, ni ... ni;
so ... wie, ainsi ... que, aussi .. que;
wie ... so, comme ... ainsi;
wofern, en tant que, en cas que, etc.

CHAPITRE IV.

DE L'INTERJECTION (Empfindungswort).

§ 107. — Les principales interjections allemandes sont les suivantes :

ah! ach! ah! hélas!
weh! o weh! hélas! malheur!
hei! heisa! eh! çà! ho çà!
juchhe! bon! eh!
o! oh! ô! oh!
potz! potz tausend! ho! dame! morbleu!
ei! hé!
pfui! fi!

On pourrait joindre à cette liste plusieurs autres mots qui, dans le discours, tiennent lieu d'interjections, comme :

so! ainsi! quoi!
weg! fort! hors d'ici! loin d'ici!
auf, auf, wohlan! wohlauf! sus! çà! or çà! courage!

Et une foule de substantifs, comme :

Gott! Dieu! Himmel! ciel! etc.

CHAPITRE V.

DES PRÉPOSITIONS ET DES ADVERBES DANS LES VERBES COMPOSÉS.

§ 108. — Voici quelques exemples qui donneront une idée de la manière dont les prépositions changent ou modifient le sens des verbes. Ces exemples n'indiquent que la signification la plus générale ; l'usage apprendra les autres :

Prépositions.	*Verbes composés.*
1. ab,	abgehen (ab=gehen), s'en aller ;
2. an,	angehen, aller vers ; *plus souvent :* concerner (προσήκειν) ;
3. auf,	aufgehen, s'élever, monter, se lever (*en parlant des astres*) ;
4. aus,	ausgehen, sortir ;
5. bei,	beistehen, (bei=stehen), assister, aider ;
6. durch,	durchgehen, passer à travers, parcourir ;
7. hinter,	hintergehen, surprendre, tromper ;
8. in (*en composition* ein),	eingehen, entrer ; se restreindre, se resserrer ;
9. mit,	mitgehen, aller avec, accompagner ;
10. nach,	nachgehen, suivre, marcher après ;
11. über,	übergehen, passer, aller au-delà ;
12. um,	umgehen, aller autour de, faire le tour de ;
13. unter,	untergehen, aller au fond, s'abîmer, se coucher (*en parlant des astres*) ;
14. vor,	vorgehen, aller devant, précéder ;
15. wider,	widerstehen (wider=stehen), résister ;
16. zu,	zugehen, aller vite, se fermer, se passer (*evenire*) ;
	zugeben (zu=geben), donner par-dessus (le marché), accorder, convenir (de...).

§ 109. — Les verbes dans la composition desquels il entre une préposition ou un adverbe, sont ou *séparables* ou *inséparables*.

Les verbes composés séparables ne sont pas, à proprement parler, des verbes composés, et la préposition ou l'adverbe qui les modifie, ne forment un seul mot avec eux que lorsque les règles de la construction exigent que le verbe en soit précédé immédiatement, c'est-à-dire à l'infinitif, au participe et dans les propositions où le verbe, par suite de l'influence d'un mot conjonctif, se trouve rejeté à la fin (*voy.* § 311, 2°). Ces composés séparables insèrent l'augment ge, au participe passé, et la préposition zu, à l'infinitif, entre la préposition et le verbe. *Ex.* : abgeschrieben, *copié;* abzuschreiben, *à copier.* (Voyez à la fin de ce chapitre la conjugaison du verbe composé séparable abschreiben.)

Dans les verbes composés inséparables, la préposition ou l'adverbe ne se séparent jamais du verbe ; au participe, ils ne prennent pas l'augment ge ; à l'infinitif, la préposition zu ne s'insère pas au milieu du composé, mais se place devant. *Ex.* : ich habe das Buch übersetzt, *j'ai traduit ce livre ;* zu übersetzen, *à traduire.*

Règle générale. 1° *Lorsque l'accent tonique est sur le verbe même et non sur la préposition ou sur l'adverbe, le composé est inséparable. Ex.* : übersétzen, *traduire.*

2° *Lorsque l'accent tonique n'est pas sur le verbe, mais sur la préposition ou sur l'adverbe, le composé est séparable. Ex.* ; über=setzen, *conduire à l'autre rive ;* áb=schreiben, *copier.*

Les détails qui vont suivre faciliteront l'application de cette règle.

I. *Ont l'accent sur la préposition ou sur l'adverbe et sont séparables* :

Les verbes dans la composition desquels entrent les prépositions ab, an, auf, aus, bei, ein (pour in), mit, nach, ob, vor, zu, ou l'un des adverbes dar, fort, her, hin, hoch, fehl, los, weg, wohl, et enfin les divers adverbes qui servent à former des verbes composés et qui ne sont pas

mentionnés dans les deux règles suivantes, comme empor, entgegen, nieder, zusammen, etc.

II. *Ont l'accent sur le verbe et sont inséparables :*

1° Tous les verbes composés de la préposition wider, ou de l'adverbe offen. *Ex.* : widerlegen, *réfuter.*

2° La plupart des verbes composés de la préposition hinter, ou de l'adverbe voll. *Ex.* : hinterbringen, *rapporter* ; vollenden, *achever.*

III. *Sont séparables ou inséparables selon le sens, c'est-à-dire ont l'accent tantôt sur le verbe, tantôt sur la préposition ou sur l'adverbe :*

1° Les verbes composés des prépositions durch, hinter, über, um, unter.

2° Les verbes composés de l'un des adverbes voll et wieder.

L'usage peut seul suppléer entièrement à ce qu'il y a de vague et d'incomplet dans cette troisième règle ; cependant les deux remarques suivantes serviront à résoudre un certain nombre de difficultés.

Lorsque le sens de la préposition ou de l'adverbe se fond avec le sens du verbe, et que les deux parties du composé n'expriment plus, pour ainsi dire, qu'une seule idée, le composé est généralement inséparable. *Ex.* : ich durchgehe, *je parcours* ; ich wiederhole, *je répète.*

Lorsque le sens de la préposition ou de l'adverbe reste détaché du sens du verbe, et que les deux parties du composé expriment deux idées à part, et qui ne se fondent pas ensemble, le composé est généralement séparable. *Ex.* : ich gehe durch, *je passe à travers ;* ich hole wieder, *je cherche de nouveau.*

La préposition hinter et l'adverbe voll sont, comme nous l'avons remarqué plus haut, presque toujours inséparables.

§ 109 *bis.* — *Remarque.* Les verbes formés d'un substantif composé sont inséparables, et prennent ge au

participe. *Ex.* : das Frühstück, le déjeûner (*litt.* le morceau du matin) ; frühstücken, déjeûner ; ich frühstücke, je déjeûne ; gefrühstückt, déjeûné.

Les verbes dans la composition desquels il entre un substantif ou un adjectif, sont également inséparables et prennent ge au participe. *Ex.* : handhaben, manier ; ich handhabe, je manie ; gehandhabt, manié ; wahrsagen, prédire ; ich wahrsage, je prédis ; gewahrsagt, prédit.

Cependant, lorsque les deux parties d'un verbe ainsi composé expriment deux idées à part, le verbe est séparable. *Ex.* : wohlwollen, vouloir du bien (*alicui bene velle*) ; ich will (ihm) wohl, je (lui) veux du bien ; *part.* wohlgewollt ; danksagen, remercier (*gratias agere*) ; ich sage (ihm) Dank, je (le) remercie ; *part.* dankgesagt ; haushalten, tenir ménage (*administrare rem familiarem*) ; ich halte Haus, je tiens ménage ; *part.* hausgehalten. On peut également écrire : Haus gehalten, Dank gesagt, etc.

§ 110.

N. B. Pour rendre ce tableau doublement utile, nous avons choisi le verbe schreiben, *écrire*, qui pourra servir en même temps de modèle pour la conjugaison des verbes irréguliers.

INFINITIF.

Présent.	abschreiben, copier ; abzuschreiben, de, à copier ; um abzuschreiben, pour copier ;
Passé.	abgeschrieben haben, avoir copié.
Futur.	abschreiben werden, devoir copier.

PARTICIPE.

Présent.	abschreibend, copiant.
Passé.	abgeschrieben, copié.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich ſchreibe ab, je copie;	ich ſchreibe ab, (que) je copie;
	2	du ſchreib(e)ſt ab, tu copies;	du ſchreibeſt ab,
	3	er ſchreib(e)t ab, il copie;	er ſchreibe ab,
	P. 1	wir ſchreiben ab, nous copions;	wir ſchreiben ab,
	2	ihr ſchreib(e)t ab, vous copiez;	ihr ſchreibet ab,
	3	ſie ſchreiben ab, ils copient.	ſie ſchreiben ab.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich ſchrieb ab, je copiais *ou* je copiai;	ich ſchriebe ab, (que) je copiasse;
	2	du ſchrieb(e)ſt ab,	du ſchriebeſt ab,
	3	er ſchrieb ab,	er ſchriebe ab,
	P. 1	wir ſchrieben ab,	wir ſchrieben ab,
	2	ihr ſchriebet ab,	ihr ſchriebet ab,
	3	ſie ſchrieben ab.	ſie ſchrieben ab.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe abgeſchrieben, j'ai copié;	ich habe abgeſchrieben, (que) j'aie copié;
	2	du haſt abgeſchrieben,	du habeſt abgeſchr.
	3	er hat —	er habe —
	P. 1	wir haben —	wir haben —
	2	ihr hab(e)t —	ihr habet —
	3	ſie haben —	ſie haben —
PLUS-QUE-PARF.	S. 1 p.	ich hatte abgeſchrieben, j'avais copié *ou* j'eus copié;	ich hätte abgeſchrieben, (que) j'eusse copié;
	2	du hatteſt abgeſchrieben,	du hätteſt abgeſchr.
	3	er hatte —	er hätte —
	P. 1	wir hatten —	wir hätten —
	2	ihr hattet —	ihr hättet —
	3	ſie hatten —	ſie hätten —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde abschreiben, je copierai;	ich werde abschreiben, (que) je copierai;
	2	du wirst abschreiben,	du werdest abschreib.
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	sie werden —	sie werden —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde abgeschrieben haben, j'aurai copié;	ich werde abgeschrieben haben, (que) j'aurai copié;
	2	du wirst abgeschr. haben,	du werdest abg. hab.
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde abschreiben, je copierais;
2 du würdest abschreiben,
3 er würde abschreiben,

P. 1 wir würden abschreiben,
2 ihr würdet abschreiben,
3 sie würden abschreiben.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde abgeschrieben haben, j'aurais copié *ou* j'eusse copié;
2 du würdest abgeschrieben haben,
3 er würde abgeschrieben haben,

P. 1 wir würden abgeschrieben haben,
2 ihr würdet abgeschrieben haben,
3 sie würden abgeschrieben haben.

IMPÉRATIF.

S.	2 p.	schreibe (du) ab, copie;
	3	schreibe er ab, qu'il copie;
P.	1	schreiben wir ab, copions;
	2	schreib(e)t ab, copiez;
	3	schreiben sie ab, qu'ils copient.

Remarque. Voici quelques exemples qui montreront comment se construisent les verbes composés séparables, quand ils sont accompagnés d'un complément direct :

Ich schreibe den Brief ab, *je copie la lettre.*

Ich schrieb den Brief ab, *je copiais* ou *je copiai la lettre.*

Schreibe den Brief ab, *copie la lettre.*

Ich habe, ich hatte den Brief abgeschrieben, *j'ai, j'avais copié la lettre.*

Ich werde den Brief abschreiben, *je copierai la lettre.*

On verra au chapitre X de la syntaxe (§ 307 et suivants) la raison de ces diverses constructions et la place que doivent occuper les autres compléments.

CHAPITRE VI.

DES AVANT-SYLLABES OU PRÉFIXES.

§ 111. — Outre les prépositions et les adverbes dont nous venons de parler, il y a certaines particules inséparables qui, placées au commencement des mots, en modifient la signification, et que nous nommons *avant-syllabes* ou *préfixes* (1).

(1) La plupart de ces préfixes étaient primitivement des prépositions;

I. be sert : 1° à changer des verbes intransitifs en verbes transitifs. *Ex.* :

sitzen, *être assis* (sedere) ; besitzen, *posséder* (possidere) ;
wachen, *veiller* (vigilare) ; bewachen, *garder* (custodire).

2° A former, à l'aide de substantifs et d'adjectifs, des verbes transitifs dérivés qui n'existent pas sous la forme simple, c'est-à-dire sans préfixe. *Ex.* :

befehden, *faire la guerre à*, de Fehde, *guerre ;*
begaben, *douer*, *gratifier* (donare), de Gabe, *don.*

3° Placée devant les verbes transitifs, elle en change le rapport et le complément. *Ex.* :

Stroh legen, *placer de la paille ;*
mit Stroh belegen, *couvrir de paille.*

Bäume pflanzen, *planter des arbres ;*
mit Bäumen bepflanzen, *planter d'arbres.*

Cette particule ne forme qu'un très-petit nombre de verbes intransitifs, comme belieben, *plaire, être au gré de quelqu'un ;* begegnen, *rencontrer* (occurrere), etc.

II. ent. 1° Cette particule est négative, surtout dans les verbes dérivés de substantifs ou d'adjectifs. *Ex.* :

Kraft, *force ;* entkräften, *affaiblir*, *énerver.*

2° Elle marque éloignement, séparation, surtout dans les verbes dérivés d'autres verbes. *Ex.* :

laufen, *courir;* entlaufen, *s'échapper.*

Entzwei, (*mis*) *en deux*, *rompu*, paraît être pour in zwei (*en deux*); de là entzweien, *désunir.*

3° Elle indique le commencement d'une action, ou d'une manière d'être. *Ex.* :

brennen, *brûler;* entbrennen, *s'enflammer ;*
schlafen, *dormir;* entschlafen, *s'endormir.*

---

be vient de bei (autrefois on disait même bezîten pour bei zeiten) ; er, anciennement ir et ur, vient de aus (anc. us) ; ver de für ou vor, etc. Voy. Grimm. *deutsche Gramm.*, t. II.

4° Elle répond à an ou à ein, dans les verbes entsprechen, *correspondre à* ; enthalten, *contenir*, etc. (1).

III. emp paraît être formé de ande ou de einde. Cette particule ne se joint qu'à trois verbes qui tous commencent par f : empfangen, *recevoir* ; empfehlen, *recommander* ; empfinden, *éprouver*.

Quelques grammairiens considèrent emp comme une simple modification euphonique de ent.

IV. er et ver. Il est difficile de bien préciser le sens de ces deux préfixes : ils marquent ordinairement que l'action du verbe se rapporte à un nom de personne ; er est très-souvent attributif et indique acquisition ; ver est privatif et indique perte. *Ex.* :

erlauben, *permettre* ; verbieten, *défendre* ;
erbetteln, *obtenir en mendiant* ; verspielen, *perdre en jouant* ;
erlernen, *s'approprier* (*q. ch.*) *en apprenant*, *apprendre* ;
verlernen, *désapprendre*, *oublier* (dediscere).

Ils expriment encore le passage d'un état dans un autre, er, avec progrès, ver, avec décadence. *Ex.* :

erblühen, *fleurir* ; verblühen, *défleurir*.

Souvent aussi le sens des deux particules paraît se confondre. *Ex.* :

erbleichen, *pâlir* ; verbleichen, *devenir pâle* ;
erfrieren, verfrieren, (*se*) *geler*.

V. ge. Cette particule n'a pas de sens bien déterminé ; souvent elle ne modifie que très-faiblement le sens du mot simple. Devant les verbes, elle marque

(1) Le préfixe ent répond aux prépositions latines *e*, *ex*, *ab*, et aux prépositions grecques ἐκ, ἐξ, ἀπό. Ce rapport est sensible dans entkleiden, *déshabiller* ; entlaufen, *s'échapper* ; sich enthalten, *s'abstenir*, etc. Il l'est moins dans enthalten, *contenir*, mais on le retrouve en rapprochant ce verbe du latin *excipere*. Quant à entsprechen, on peut le comparer à ἀποκρίνομαι, ἀπαμείβομαι.

quelquefois une action soutenue; devant les substantifs, la répétition, la collection. *Ex.:*

denken, *penser;* gedenken, *penser longtemps, se souvenir;* Schrei, *cri;* Geschrei, *cris répétés.*

VI. zer marque ordinairement dissolution, fracture, destruction, etc. *Ex.:*

zerfallen, *se casser en tombant;* zerreißen, *rompre en déchirant;* zerbeißen, *briser en mordant.*

VII. miß répond à la particule inséparable *mé*, *més*, de la langue française et signifie *mal, mauvais, faux,* etc. *Ex.:*

kennen, *connaître;* mißkennen, *méconnaître;* brauchen, *employer;* mißbrauchen, *mésuser;* mißglücken, *mal réussir, échouer;* Mißbrauch, *mauvais usage, abus;* Mißklang, *faux ton, dissonnance;* Mißjahr, *mauvaise année.*

Remarque. Toutes ces particules ou, pour parler plus exactement, tous ces préfixes sont toujours inséparables; seulement les verbes composés de miß insèrent quelquefois l'augment avant ou après le préfixe. *Voy.* § 62, II, 2°, note 1.

§ 112. — Joignez à ces particules:

1° un qui marque:

a) Privation. *Ex.:* treu, *fidèle*, untreu, *infidèle.*

b) Déviation ou altération de l'idée exprimée par le radical; dans ce sens il peut souvent se traduire par *mauvais*, *méchant.* *Ex.:* Mensch, *homme*, Unmensch, *barbare;* Thier, *animal*, Unthier, *monstre;* That, *fait*, Unthat, *méfait* (1).

c) Dans un certain nombre de mots un renforce le sens exprimé par le radical. *Ex.:* Zahl, *nombre*, Unzahl, *nombre innombrable, infini;* Gewitter, *orage*, Ungewitter, *ouragan.*

---

(1) L'*ἀ* privatif des Grecs et l'*in* privatif des Latins ont un sens analogue, dans les locutions *γάμος ἄγαμος* (*Soph.*), *innuptæ nuptiæ* (*Cic.*), qui signifient *mariage qui n'est pas un mariage, mariage coupable, funeste.*

Pour peu qu'on réfléchisse à ces diverses formations de mots, on remarquera que la particule un, dans ces diverses acceptions, conserve toujours son sens privatif.

2° erz (ἀρχι-) :
Bischof, *évêque*, Erzbischof, *archevêque;* Dieb, *voleur*, Erzdieb, (*archi-voleur*) *maître voleur*.

3° ur, qui marque ancienneté, état primitif:
alt, *vieux*, uralt, *très-vieux;* Sache, *chose*, Ursache, (*chose première*) *cause*; Urenkel, *arrière-petit-fils*.

4° aber, primitivement *de nouveau* (iterum, re-), a modifié son sens dans les deux substantifs suivants, qui sont les seuls où cette particule soit encore usitée : der Aberglauben, *la superstition*, de Glauben, *croyance*; der Aberwitz, *la folie*, *la démence* (de-mentia), de Witz, *esprit*.

De là les adjectifs :
abergläubig ou abergläubisch, *superstitieux;* aberwitzig, *extravagant*.

5° after (primitivement *retro*), *après*, *faussement*. *Ex.*:
der Afterbürge, *l'arrière-caution*, de Bürge, *caution*; der Afterkönig, *le faux roi*, de König, *roi*.

6° ant (ἀντί), paraît être une variété de ent, et n'est plus usité que dans les mots suivants :
das Antlitz, *la face* (1);
die Antwort, *la réponse*, de Wort, *parole*.

Le verbe antworten, *répondre*, qui est dérivé de ce dernier mot, prend l'augment au participe : geantwortet, *répondu*.

Remarques. I. Les préfixes contenus dans le § 112 ne servent à former que des substantifs, des adjectifs ou des participes ; quelques-uns des mots ainsi formés servent ensuite, à leur tour, à former des verbes.

---

(1) Antlitz (en suédois *anlete*, en danois *anled*) vient du radical de l'ancien verbe *lit-an*, voir (voy. Bauer, *Vollst. Gramm.*, t. I, p. 302).

II. Quelques verbes sont précédés d'un préfixe double, comme ver=antworten, *être responsable de;* be=urtheilen, *juger*, etc.

§ 112 *bis*. — RÉSUMÉ DES DEUX DERNIERS CHAPITRES.

I. Prépositions et principaux adverbes séparables.

ab,	dar,
an,	fort,
auf,	her,
aus,	hin,
bei,	hoch,
ein,	fehl,
los,	vor,
mit,	weg,
nach,	wohl,
ob,	zu.

II. Prépositions et adverbes inséparables.

wider,	offen.

III. Prépositions et adverbes tantôt séparables et tantôt inséparables, selon le sens.

durch,	unter.
hinter,	voll,
über,	wieder.
um,	

IV. Avant-syllabes ou préfixes.

be=,	miß=,
ent=,	un=,
emp=,	erz=,
er=,	ur=,
ver=,	aber=,
ge=,	after=,
zer=,	ant=.

LIVRE QUATRIÈME.

SUPPLÉMENT

A LA PARTIE ÉLÉMENTAIRE

OU

ADDITIONS AUX MATIÈRES TRAITÉES DANS LES LIVRES PRECÉDENTS.

CHAPITRE I.

SUPPLÉMENT AUX SUBSTANTIFS.

DÉCLINAISON DES NOMS PROPRES.

§ 113. — Les noms propres de personnes peuvent se décliner avec ou sans l'article.

I. Déclinés avec l'article, que du reste on omet presque toujours devant le nominatif, ils ne prennent aucune terminaison au singulier.

Exemple :

N. Fried(e)rich, Frédéric ;
G. des Fried(e)rich,
D. dem Fried(e)rich,
A. den Fried(e)rich.

Les noms propres étrangers suivent presque tous le modèle qui précède, et ne distinguent, en général, leurs cas que par les désinences de l'article.

Exemple :

N. Cicero, Cicéron;
G. des Cicero,
D. dem Cicero,
A. den Cicero.

Cependant ils prennent quelquefois l's au génitif. Ainsi l'on peut dire :

Cicero's et des Cicero;
Robinson's et des Robinson.

Les noms propres restent encore invariables:

1° Quand ils sont suivis, par apposition, d'un substantif ou d'un adjectif. *Ex.:*

N. Ludwig der Große, Louis-le-Grand;
G. Ludwig des Großen, de Louis-le-Grand.

2° Quand ils sont précédés d'une préposition. *Ex.:*

Die Fabeln von Lessing, *les fables de Lessing*; mais on dit plus souvent: Lessing's Fabeln.

3° Quand ils sont précédés d'un nom commun ou d'un adjectif. *Ex.:*

N. der Herr Wolf, monsieur Wolf;
G. des Herrn Wolf,
D. dem Herrn Wolf,
A. den Herrn Wolf.

Cependant les noms de titres et de qualités demeurent quelquefois indéclinables et sans article devant le nom propre, qui alors prend seul la terminaison *Ex.*:

König Ludwig's, du roi Louis;
Kaiser Karl's, de l'empereur Charles.

§ 114. — II. Les noms propres employés sans article se déclinent de la manière suivante :

N. Fried(e)rich, Frédéric;
G. Fried(e)rich's,
D. Fried(e)richen ou Fried(e)rich,
A. Fried(e)richen ou Fried(e)rich.

Remarque 1re. Le génitif prend nécessairement la terminaison, toutes les fois qu'il précède le nom qui le gouverne. *Ex.* : Fried(e)rich's Haus, *la maison de Frédéric*. *Voy.* § 172, 3°.

Le datif et l'accusatif étant semblables, on les fait ordinairement précéder de l'article, pour les distinguer l'un de l'autre.

Remarque 2e. Quand plusieurs noms propres, se rapportant à la même personne, se suivent immédiatement, le dernier seul se décline. *Ex.* :

Fried(e)rich Ludwig Schröder's Leben, vie de Frédéric-Louis Schrœder.

Johann Gottfried von Herder's, ou Johann Gottfried's von Herder Schriften, œuvres de Jean-Godefroi de Herder.

On voit par ce dernier exemple que les noms de famille noble, précédés de von, peuvent, quand ils suivent des noms de baptême, prendre eux-mêmes la désinence, ou, ce qui est beaucoup plus rare, la reporter sur le dernier des noms qui précèdent.

Ils la prennent nécessairement quand ils sont seuls. Ainsi l'on ne dira pas von Kleist Gedichte, mais von Kleist's Gedichte, *les poésies de Kleist.*

Remarque 3e. Dans les noms propres, surtout dans ceux qui ne sont pas généralement connus, on sépare ordinairement la terminaison du radical par une apostrophe. *Ex.*: Schröder's, *de Schrœder;* Cato's, *de Caton*.

On écrit de la même façon des noms propres de villes, de pays, comme : Europa's, gén. d'Europa, (*l'*)*Europe* ; Berlin's, gén. de Berlin, *Berlin*. Le datif et l'accusatif de ces noms sont semblables au nominatif.

III. Les noms propres de femmes se déclinent comme les noms d'hommes ; seulement ceux qui sont terminés

en e prennent au génitif la désinence ns. *Ex.* : Sophie, *Sophie*, Sophiens; Caroline, *Caroline*, Carolinens, datif Carolinen, accus. Caroline(n).

Quelques noms propres d'hommes terminés en s, ß, st, sch, x et z prennent aussi au génitif la désinence ens. *Ex.* : Hans, *Jean*, gén. Hansens; Huß, Hussens, etc.

§ 115. — IV. Les noms propres s'emploient quelquefois au pluriel, surtout comme noms communs. Les noms propres masculins, d'origine allemande, et la plupart des noms étrangers en on et en am, prennent à ce nombre la terminaison e, et les féminins, la terminaison (e)n, à moins qu'ils ne soient déjà terminés en en au singulier. *Ex.*:

Leibnitz, Leibnitz; pl. die Leibnitze, les Leibnitz;
Adelheid, Adélaïde; pl. die Adelheiden.

Les noms masculins en a, e, i, el, er, en, et la plupart des noms étrangers, ont le pluriel semblable au singulier. *Ex.* :

Campe, pl. die Campe;
Seneca, pl. die Seneca.

Les noms latins terminés en *o* (génitif *onis*) prennent au pluriel, en allemand, la désinence ne(n).

Exemple :

Scipio, Scipion; pl. die Scipione(n), les Scipions.

---

§ 115 *bis.* — MOTS EMPLOYÉS SUBSTANTIVEMENT.

Parmi les mots employés substantivement, les adjectifs et les participes suivent la déclinaison qui leur est propre (*voy.* § 26, *Rem.* I); les infinitifs suivent la 1re déclinaison (*voy.* § 12, 1).

Quant aux autres espèces de mots, qu'ils soient par

eux-mêmes invariables ou non, le mieux est de les laisser sans désinence à tous les cas, quand on les emploie substantivement, et de ne distinguer les cas que par l'article. *Ex.* : das Ich, *le moi* ; das Mein und Dein, *le mien et le tien* ; das Nein, *le non* ; gén. des Ich, des Mein und Dein, des Nein, etc. (*Voy.* § 145, V.)

SUBSTANTIFS DÉRIVÉS ET COMPOSÉS.

Les substantifs allemands sont :

A. *Primitifs* ou *dérivés*.
B. *Simples* ou *composés*.

A. SUBSTANTIFS DÉRIVÉS.

§ 116. — *Les substantifs primitifs* ou *radicaux* (Wurzelwörter) sont ceux qui ne dérivent d'aucun autre mot, ou qui du moins, dans l'état actuel de la langue, ne paraissent dériver d'aucun autre mot ; ce sont pour la plupart des monosyllabes. *Ex.* :

Hand, main ; Tod, mort ;
Fuß, pied ; Leib, corps.
Mann, homme ;

Les substantifs dérivés (abgeleitete Hauptwörter) sont ceux qui sont formés d'un autre mot. Ils dérivent

1° D'un autre nom substantif, comme :
die Freundschaft, l'amitié, de Freund, ami ;
der Gärtner, le jardinier, de Garten, jardin.

2° D'un adjectif, comme :
die Finsterniß, l'obscurité, de finster, obscur ;
die Wahrheit, la vérité, de wahr, vrai.

3° D'un verbe, comme :
der Schneider, le tailleur, de schneiden, tailler ;
die Bewunderung, l'admiration, de bewundern, admirer ;
der Tritt, le pas, de treten, marcher ;
der Wurf, le jet, de werfen, jeter.

On voit par ces deux derniers exemples que le substantif formé du verbe n'a pas toujours la voyelle de l'infinitif. Ainsi der Tritt a le même radical que (du) tritt=st, (er) tritt, 2e et 3e personnes du présent de l'indicatif de treten; der Wurf, le même radical que wurf, forme ancienne de l'imparfait de werfen.

4° D'une préposition, comme :

die Gesammtheit, le tout, de sammt, avec;
der Gegner, l'adversaire, de gegen, contre.

§ 117. — Les substantifs dérivés se forment, soit par des avant-syllabes ou préfixes, soit par des arrière-syllabes ou suffixes. Nous avons déjà parlé des avant-syllabes (§§ 111 et 112); nous nous contenterons donc d'entrer ici dans quelques détails sur les arrière-syllabes ou suffixes, dont les principaux sont : chen, e, el, er, ei, heit, in, keit, lein, ling, niß, sal, schaft, sel, thum, ung.

Pour le changement que subit la voyelle du radical dans un grand nombre de mots dérivés, voy. § 167, I.

§ 118. — chen sert à former les diminutifs. *Ex.* : das Häus=chen, *la maisonnette*, de Haus, *maison ;* das Töchter=chen, *la petite fille*, de Tochter, *fille*.

Remarques. I. Lorsque le substantif radical se termine par un son aspiré, on insère les lettres el entre le radical et la terminaison chen. *Ex.* : das Büch=el=chen, *le petit livre*, de Buch, *livre*.

II. Si le radical se termine en e ou en en, on supprime cette terminaison pour former le diminutif. *Ex.* : das Täub=chen, *le petit pigeon*, de Taube, *pigeon ;* das Fäd=chen, *le petit fil*, de Faden, *fil*.

Si la terminaison e ou en est précédée d'un son guttural, elle se change en el. *Ex.* : Sache, *chose*, das Sächel=chen, *la petite chose ;* Wagen, *chariot*, das Wägel=chen, *le petit chariot*.

III. Tous les diminutifs en chen sont du genre neutre.

§ 119. — e sert à changer des adjectifs en substantifs abstraits du genre féminin. *Ex.* : die Länge, *la longueur*, de lang, *long* ; die Kälte, *le froid*, de kalt, *froid*.

Lorsque cet e forme la désinence de noms masculins, il n'est souvent qu'adoucissant, et peut quelquefois disparaître.

§ 120. — Le suffixe el sert à former des noms d'instruments, qui sont, pour la plupart, du masculin. *Ex.* : der Schlägel, *le maillet*, de schlagen, *frapper* ; der Schlüssel, *la clef*, de schließen, *fermer*.

Cette arrière-syllabe s'emploie aussi quelquefois, surtout dans l'Allemagne méridionale, pour former des diminutifs. *Ex.* : das Fässel, *le tonnelet*, de Faß, *tonneau*.

§ 121. — er sert à former des substantifs masculins, dérivés de verbes ou d'autres substantifs, et qui sont, pour la plupart, des noms d'agents ou d'instruments. *Ex.* : der Schneider, *le tailleur*, de schneiden, *tailler* ; der Schäfer, *le berger*, de Schaf, *brebis* ; der Leuchter, *le chandelier*, de leuchten, *éclairer*.

On ajoute aussi ce suffixe à des noms de pays, de villes, etc., pour en désigner les habitants. *Ex.* : Römer, *Romain* ; Engländer, *Anglais*.

Quelquefois on insère entre le radical et le suffixe l'une des liquides l, n. *Ex.* : der Künstler, *l'artiste*, de Kunst, *art* ; der Schuldner, *le débiteur*, de Schuld, *dette*.

De ces noms terminés par le suffixe er, il faut distinguer des substantifs de divers genres où cette désinence er est insignifiante dans l'état actuel de la langue, ou fait partie du radical. *Ex.* : das Feuer, *le feu* ; die Mutter, *la mère* ; der Vater, *le père*, etc.

§ 122. — ei (suffixe d'origine étrangère) indique :

1° collection. *Ex.* : Reiterei, *cavalerie* ; 2° le métier ou le lieu où il s'exerce, l'état, l'occupation. *Ex.* : Bäckerei, *boulangerie*, de Bäcker, *boulanger* ; Brauerei, *brasserie*, de Brauer, *brasseur* ; 3° une habitude ou une chose mauvaise ou méprisable, de peu de prix. *Ex.* : Schmeichelei, *flatterie* ; Betrügerei, *tromperie* ; Leserei, *mauvaise manière* ou *habitude de lire*.

Lorsque le mot auquel on ajoute ei n'est pas terminé en er, el, en, on insère une de ces désinences devant le suffixe. *Ex.* : Sclav, *esclave*, Sclaverei, *esclavage*.

Cette addition n'a pas lieu pour la plupart des noms empruntés aux langues étrangères. *Ex.* : Polizei, *police* ; Tyrannei, *tyrannie*.

Tous les substantifs formés à l'aide du suffixe ei sont du féminin.

§ 123. — heit se joint aux adjectifs pour former des substantifs de qualité. *Ex.* : Schönheit, *beauté*, de schön, *beau* ; Klugheit, *sagesse*, de klug, *sage*. Les substantifs ainsi terminés sont du féminin.

§ 124. — in sert à former, à l'aide d'un substantif masculin, le substantif féminin correspondant. *Ex.* : die Königin, *la reine*, de König, *roi* ; die Hündin, *la chienne*, de Hund, *chien* ; die Freundin, *l'amie*, de Freund, *ami* ; die Römerin, *la Romaine*, de Römer, *Romain*.

Remarque 1re. Lorsque le masculin est terminé en erer, on supprime la syllabe finale er, pour former le féminin. *Ex.* : der Zauberer, *l'enchanteur* ; die Zauberin, *l'enchanteresse*.

Remarque 2e. Les adjectifs employés substantivement ne prennent pas le suffixe in pour former le féminin : leur terminaison d'adjectif leur suffit. Ainsi l'on dira Verwandte, *parente*, et non Verwandtin ; Gelehrte, *savante*, et non Gelehrtin.

§ 125. — keit paraît être le même suffixe que heit, et indique une qualité bonne ou mauvaise. *Ex.* : Thätigkeit, *activité*, de thätig, *actif;* Bitterkeit, *amertume*, de bitter, *amer*.

Les adjectifs en lich, ig, bar, sam et selig prennent la désinence keit, et non pas heit, pour former des substantifs de qualité. Souvent même ig s'intercale entre l'adjectif et le suffixe. *Ex.* : Kleinigkeit, *bagatelle*, de klein, *petit* (Kleinheit, *petitesse*) ; Feuchtigkeit, *humidité*, de feucht, *humide* (Feuchtheit, *état humide*) ; Leichtigkeit, *facilité* (facilitas) de leicht, *léger*, *facile* (Leichtheit, *légèreté*, levitas).

Tous les substantifs terminés en keit sont du féminin.

§ 126. — lein sert comme chen à former des diminutifs, avec cette différence, que les diminutifs terminés en chen appartiennent en général au style familier, tandis que ceux en lein sont employés dans un style plus relevé. *Ex.* : Kindlein, *petit enfant ;* Büchlein, *petit livre*.

Ces diminutifs sont tous du genre neutre.

§ 127. — ling forme des diminutifs. *Ex.* : Jüngling, *jeune homme ;* Schößling, *bourgeon*, de Schoß, *rejeton*.

Quelquefois cette arrière-syllabe ajoute au sens une idée de mépris. *Ex.* : Dichterling, *poétereau ;* Frömmling, *faux dévot* ; Sonderling, *homme singulier*.

D'autres fois elle sert simplement à former des noms de personnes. *Ex.* : der Fremdling, *l'étranger ;* der Flüchtling, *le fugitif*.

§ 128. — niß. Les substantifs terminés par ce suffixe sont ou féminins ou neutres, et marquent l'état ou l'action. Il se joint : 1° aux noms. *Ex.* : das Bündniß, *l'alliance*, de Bund, *lien*, *alliance;* 2° aux verbes. *Ex*. das Gedächtniß, *la mémoire*, de gedenken, *penser* ; die Erlaubniß, *la permission*, de erlauben, *permettre* ; 3° rare-

ment aux adjectifs. *Ex.* : die Finsterniß, *l'obscurité*, de finster, *obscur*.

§ 129. — sal sert aussi à former des noms d'agents, d'action ou d'état. *Ex.*: das Scheusal, *l'épouvantail*, de Scheu, *peur*; die (ou das) Trübsal, *l'affliction*, de trüben, *troubler*. La plupart des substantifs en sal sont neutres; quelques-uns sont féminins.

§ 130. — schaft paraît venir du radical du verbe schaffen, *créer*, *procurer*, et forme ou des noms substantifs abstraits d'état ou de qualité, ou des noms collectifs. Ce suffixe s'ajoute: 1° à des noms de personnes. *Ex.*: Freundschaft, *amitié*, de Freund, *ami*; Gesellschaft, *société*, de Gesell, *compagnon*; Botschaft, *message*, de Bote, *messager*; Bürgerschaft, *bourgeoisie*, de Bürger, *bourgeois*; 2° à des adjectifs ou à des participes passés. *Ex.*: Bereitschaft, *préparation*, de bereit, *prêt*; Bekanntschaft, *connaissance (personne que l'on connaît)*, de bekannt, *connu*; 3° à des verbes à l'infinitif. *Ex.*: Wissenschaft, *science*, de wissen, *savoir*.

Tous les substantifs en schaft sont féminins, excepté das Petschaft, *le cachet*.

§ 131. — La syllabe sel a le même sens que sal, dont elle n'est qu'une modification. Les noms ainsi terminés sont du neutre. *Ex.*: Räthsel, *énigme*, de rathen, *deviner*; Einschiebsel, *parenthèse*, de einschieben, *intercaler*.

§ 132. — thum marque l'ensemble de tous les rapports qui se rattachent au mot que ce suffixe termine. *Ex.*: Das Fürstenthum, *la principauté*, formé de Fürst, *prince régnant*, signifie tout à la fois la dignité, le rang, l'autorité, le territoire d'un prince. — Der Reichthum, *la richesse*, de reich, *riche*, indique tout ce qui constitue la richesse: les terres, l'argent, les meubles, etc.

§ 133. — ung se joint : 1° aux verbes, et désigne l'action, l'état exprimé par le verbe. *Ex.* : Die Hoffnung, *l'espérance*, de hoffen, *espérer* ; die Änderung, *le changement*, de ändern, *changer* ;

2° aux substantifs et aux adjectifs, pour former des espèces de noms collectifs. *Ex.* : Die Waldung, *le pays couvert de forêts*, de Wald, *forêt* ; die Stallung, *les écuries*, de Stall, *écurie* ; die Festung, *la forteresse*, de fest, *solide, fortifié*.

N. B. *Voyez* **§ 142, II,** *une remarque importante relative aux suffixes.*

B. SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

§ 134. — On appelle *substantif simple* celui qui ne peut se décomposer en plusieurs mots. *Ex.* :

Haus, *maison* ; Freundschaft, *amitié* ; Gärtner, *jardinier*.

Les substantifs composés sont ceux dans la formation desquels il entre deux ou plusieurs mots. *Ex.* :

Hausvater, *père de famille*, de Haus, *maison*, et Vater, *père* ;

Menschenfreund, *philanthrope*, de Mensch(en), *homme(s)*, et Freund, *ami*.

§ 135. — Les substantifs peuvent se composer :

1° De deux ou de plusieurs substantifs. *Ex.* :

der Hausvater, *le père de famille*, de Haus, *maison*, et Vater, *père* ;

der Handschuh, *le gant*, de Hand, *main*, et Schuh, *chaussure*.

2° D'un substantif et d'un adjectif. *Ex.* :

das Neujahr, *le nouvel an*, de neu, *nouveau*, et Jahr, *an*.

3° D'un substantif et d'un verbe. *Ex.:*

das Brennöl, *l'huile à brûler*, de brenn(en), *brûler*, et Oel, *huile;*

das Trinklied, *la chanson à boire*, de trink(en), *boire*, et Lied, *chanson*.

4° D'un substantif et d'une préposition ou d'un adverbe. *Ex.:*

der Vortheil, *l'avantage*, de vor, *devant*, *avant*, et Theil, *part;*

die Hinterlist, *la supercherie*, de hinter, *derrière*, et List, *ruse*.

5° De différents mots qui ne sont pas des substantifs :

der Taugenichts, *le vaurien*, de taugen, *valoir*, et nichts, *rien*.

6° D'un substantif et d'un préfixe (*voy.* §§ 111 et 112).

§ 136. — En formant un mot composé, on a pour but de fondre deux ou plusieurs idées simples en une idée complexe.

Dans cette fusion, il y a toujours une idée principale qu'on veut déterminer par d'autres idées accessoires. Or, dans la formation des mots composés, c'est une règle établie, en allemand, que *l'idée déterminante doit toujours précéder la déterminée. Ex.:*

Baumöl, *huile d'olive*;

Ölbaum, *olivier*;

tous deux formés de Baum, *arbre*, et de Öl, *huile*.

Dans le premier de ces mots composés, l'idée déterminante est *arbre*, et l'idée déterminée *huile;* il signifie donc : *huile d'arbre*, *huile d'olive*.

Dans le second, Öl devient le mot déterminant,

Baum, le déterminé. Ölbaum signifie donc: *un arbre à huile, un olivier*.

On voit par cet exemple combien la signification de deux mots formés des mêmes éléments peut varier, selon l'ordre dans lequel ces éléments sont disposés. Nous citerons encore quelques compositions de ce genre, pour rendre cette différence bien sensible:

Der Straßenräuber, le voleur de grand chemin;
die Räuberstraße, la rue des voleurs, la route infectée par des voleurs;

de Straße, route, rue, et Räuber, voleur.

Der Briefwechsel, l'échange de lettres, la correspondance;
der Wechselbrief, la lettre de change;

de Brief, lettre, et Wechsel, échange.

Die Hausarbeit, le travail domestique;
das Arbeitshaus, la maison de travail, de force;

de Haus, maison, et Arbeit, travail.

Cette règle est applicable aussi aux substantifs formés de plus de deux mots. *Ex.:*

Feldbaukunst, composé de Feld, *champ*, Bau, *culture*, et Kunst, *art*.

Dans ce substantif l'idée principale est Kunst; elle est déterminée par l'idée accessoire contenue dans Bau, qui à son tour est déterminée par Feld. Le mot ainsi composé signifie donc: *art de la culture des champs, agriculture*.

§ 137. — Dans beaucoup de mots composés, formés de deux substantifs, ces substantifs se joignent l'un à l'autre sans subir aucun changement. *Ex.:*

Die Windmühle, *le moulin à vent*, de Wind, *vent*, et Mühle *moulin*;

die Wintergerste, *l'orge d'hiver*, de Winter, *hiver*, et Gerste, *orge*.

Quand le premier substantif se termine en e, on retranche quelquefois cet e final. *Ex.:*

Der Ehrgeiz, *(l'avidité d'honneurs), l'ambition*, de Ehre, *honneur*, et Geiz, *avidité ;*

der Sonntag, *(le jour du soleil), le dimanche*, de Sonne, *soleil*, et Tag, *jour*.

§ 138. Quelquefois on intercale entre les deux mots des lettres euphoniques ou des désinences (surtout du génitif et du pluriel), au sujet desquelles il serait difficile de donner des règles bien précises. *Ex.:*

Das Schweinefett (1), *la graisse de porc*, de Schwein, *porc*, et Fett, *graisse ;*

der Sonnenschirm, *le parasol*, de Sonne, *soleil*, et Schirm *abri ;*

die Nachtigall (2), *le rossignol*, de Nacht, *nuit*, et gellen, anc. gallen (sonare), *chanter (l'oiseau qui chante la nuit)*.

§ 139. Souvent le substantif déterminant prend la désinence du génitif singulier ou pluriel, surtout lorsque, dans le mot composé, il joue, pour les sens, le rôle de ce cas. *Ex.:*

Die Gottesfurcht, *la crainte de Dieu*, formé de Gott, gén. sing. Gottes, *Dieu*, et Furcht, *crainte* (en décomposant le mot, l'on aurait die Furcht Gottes);

---

(1) L'e mi-muet qui sert de voyelle de liaison dans un certain nombre de substantifs composés, paraît être, non la désinence du pluriel, mais plutôt une corruption de la voyelle *a*, qui, dans plusieurs des anciens dialectes germaniques, et en particulier dans le gothique, s'intercalait entre les deux parties du composé. *Ex.: figgr-a-gulth*, Fingerring, m. à m. *anneau de doigt*. Les Latins et les Grecs avaient aussi des voyelles de liaison. *Ex.: ἡμερ-ο-δρόμος, al-i-pes* (voy. Grimm, t. II, p. 424).

(2) Nachti pourrait bien être une trace de l'ancien ablatif *nahti* (*nocte*), de même que Bräutigam paraît être composé de Bräuti, ancien génitif de Braut, et de Gam, qui, comme le remarque Adelung, signifiait autrefois *homme* (voy. Bauer, *vollst. Gramm.*, t. I, p. 169, sq.).

die Götterspeise, *(la nourriture des dieux)*, *l'ambroisie*, de Gott, gén. plur. Götter, *Dieu*, et Speise, *nourriture*;

der Menschenhaß, *la misanthropie*, formé de Mensch, gén. sing. et plur. Menschen, *homme*, et de Haß, *haine*.

L'addition de l's a lieu, même pour des substantifs féminins, et surtout pour ceux qui sont terminés en heit, keit, schaft, ung et ion (1). *Ex.* :

Die Freiheitsliebe, *l'amour de la liberté*, de Freiheit, *liberté*, et Liebe, *amour*;

die Gerechtigkeitspflege, *l'administration de la justice*, de Gerechtigkeit, *justice*, et Pflege, *administration*;

Der Zeitungsschreiber, *le journaliste*, de Zeitung, *journal*, et Schreiber, *écrivain*.

Remarque. L'omission ou l'addition de l's change quelquefois le sens du substantif. *Ex.* :

Der Landsmann, *le compatriote*; der Landmann, *le campagnard*.

Die Wassersnoth, *l'inondation*; die Wassernoth, *la disette d'eau*.

Das Heilsmittel, *le moyen de salut*; das Heilmittel, *le remède (curatif)*.

Das Landsgericht, *le tribunal suprême (le tribunal du pays)*; das Landgericht, *le tribunal rural*.

§ 140. — Dans les noms composés, formés d'un adjectif déterminant et d'un substantif déterminé, l'adjectif se place devant le substantif, sans subir aucun changement. *Ex.* :

Die Eigenliebe, *l'amour-propre*, de eigen, *propre*, et Liebe, *amour*;

das Neujahr, *le nouvel an*, de neu, *nouveau*, et Jahr, *an*.

§ 141. — Si c'est un verbe qui sert de mot déterminant, on n'en prend que le radical. *Ex.* :

---

(1) Cependant plusieurs auteurs, et notamment Jean-Paul Richter (voy. son ouvrage intitulé *Doppelwœrter*), s'écartent de cette règle, mais leur exemple n'a pas trouvé d'imitateurs.

Spieluhr, *horloge à carillon,* de spiel, radical de spielen, *jouer,* et Uhr, *horloge;*

Trinkgeld, *pourboire,* de trink, radical de trinken, *boire,* et Geld, *argent.*

Si la consonne radicale du verbe est s, on y ajoute quelquefois un e. *Ex.:*

Sing(e)stück, *partie (à chanter),* de sing, radical de singen, *chanter,* et Stück, *morceau.*

§ 142. — Lorsque la composition est faite, les mots déterminants restent invariables, le mot déterminé seul se décline. *Ex.:*

N. der Grünspecht, *le pivert*, de grün, *vert,* Specht, *pie;*
G. des Grünspecht(e)s, et non Grünenspecht(e)s;
D. dem Grünspecht(e), et non Grünenspecht(e);
A. den Grünspecht, et non Grünenspecht.

Remarques. I. Lorsque plusieurs noms composés, qui ne diffèrent que par les mots déterminants, et qui ont tous le même mot déterminé, se suivent immédiatement, il suffit d'exprimer une seule fois le mot déterminé, et alors l'on sépare les déterminants les uns des autres par un trait d'union (=). *Ex.:* das Karten=, Würfel= und Schach=spiel, *le jeu de cartes, de dés et d'échecs*, pour das Kartenspiel, das Würfelspiel und das Schachspiel. Cette remarque est commune aux substantifs, aux adjectifs et aux verbes composés.

II. Ce que nous venons de dire au sujet des noms déterminés s'applique aussi aux suffixes, et quelquefois même aux désinences des cas. *Ex.:* ein rohes Gemisch von Christen= und Heidenthum (Herder), *un grossier mélange de christianisme et de paganisme,* pour ein rohes Gemisch von Christenthum und Heidenthum; in enger stets und engerm Kreis (Schiller), *dans un cercle de plus en plus étroit* (littér. *plus étroit toujours et plus étroit*), pour in engerm stets und engerm Kreis.

DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

§ 143. — A. *Sont masculins:*

I. Les substantifs qui désignent un être mâle et tous les noms d'agents qui marquent une occupation, un état qui se rapporte à l'homme.

Exceptions: les diminutifs et: die Schildwache, *la sentinelle;* die Waise, qui signifie à la fois *l'orphelin* et *l'orpheline*.

II. Les noms des vents, des saisons, des mois, des jours.

Exception: die Mittwoche, *le mercredi*, littér. *le milieu de la semaine* (on dit plus souvent der Mittwoch).

III. La plupart des substantifs en el et en er qui désignent un instrument.

Exceptions:

die Angel, l'hameçon;
die Deichsel, le timon;
die Gabel, la fourchette;
die Halfter, le licou;
die Hechel, le séran;
die Klammer, le crampon;
die Klapper, le claquet;
die Klingel, la sonnette;
die Leiter, l'échelle;
die Leier, la lyre;
das Messer, le couteau,
die Raspel, la râpe;
das Ruder, la rame;
die Windel, le lange, etc.

IV. La plupart des noms dérivés en en.

Exceptions:

das Almosen, l'aumône;
das Becken, le bassin;
das Eisen, le fer;
das Füllen, le poulain;
das Kissen, le coussin;
das Laken, le drap de lit;
das Lehen, le fief;
das Wappen, les armoiries;
das Zeichen, le signe.

Nous ne parlons pas dans ces exceptions des infinitifs employés substantivement, comme das Wesen, *l'être* (v. § 55, *Rem.*), etc., parce que ce ne sont pas des noms dérivés. *Voy.* § 145, V.

V. Les dérivés en ing et en ling, et les substantifs en all.

Exceptions : das Messing, le laiton;
das Metall, le métal.

§ 144. — B. *Sont féminins :*

I. Les substantifs qui désignent des êtres féminins, et les noms d'agents qui se rapportent à l'état et aux occupations, soit de la femme, soit de la femelle.

Exceptions :

das Frauenzimmer, la femme, le sexe en général (*littér.* l'appartement des femmes, le gynécée);
das Weib, la femme;
das Weibsbild, das Weibsstück, } la femme (*expressions vulgaires*);

et les diminutifs.

II. Les substantifs dérivés qui se terminent par les suffixes e, ei, heit, in, keit et schaft.

Exceptions : 1° Tous ceux qui par leur nature sont du masculin.

2° Plusieurs noms qui commencent par la syllabe ge.

3° Des substantifs qui ont la double terminaison e et en, comme :

der Name ou Namen, le nom;
der Same ou Samen, la semence (v. § 12, III).

III. Les dérivés formés au moyen du suffixe ung.

Exception :

der Hornung, le (mois de) février.

IV. Les dérivés formés au moyen du suffixe niß.

Exceptions :

das Ärgerniß, le scandale; das Bildniß, l'image;
das Begräbniß, l'enterrement; das Bündniß, l'alliance;
das Bekenntniß, l'aveu; das Bedürfniß, le besoin;

das Behältniß, le réservoir ;
das Ereigniß, l'événement ;
das Erforderniß, l'exigence;
der Firniß, le vernis ;
das Gleichniß, la comparaison;
das Hinderniß, l'obstacle;
das Zeugniß, le témoignage;

et tous ceux qui commencent par ge ou par ver, excepté die Verdammniß, *la damnation*.

Remarque. On ne doit pas regarder comme des exceptions les substantifs où les syllabes ei, schaft, ung, font partie du radical. *Ex.:*

das Ei, l'œuf;
das Geschrei, les cris;
der Schaft, le fût;
der Sprung, le saut.

§ 145. — C. *Sont neutres*.

I. Les noms des métaux, des lieux et des lettres.

Exceptions:

1° der Stahl, l'acier;
der Zink, le zinc;
der Tomback, le tombac (*sorte de metal factice composé de cuivre et de zinc*).

2° Quelques noms de pays et de lieux, comme :

die Schweiz, la Suisse ;
die Krimm, la Crimée;
die Pfalz, le Palatinat ;
die Mark, la Marche ;
die Lausitz, la Lusace ;

et quelques autres terminés en ei, en, schaft et en au. Les noms formés à l'aide du mot Gau, *district*, sont du masculin: der Rheingau, *le Rhingau;* der Breisgau, *le Brisgau*.

II. Les diminutifs en chen et en lein.

III. Les dérivés en thum.

Exceptions:

der Irrthum, l'erreur ;
der Reichthum, la richesse;
der Wachsthum, la croissance.

Wachsthum, *croissance*, est aussi du genre neutre.

IV. Tous les substantifs qui commencent par la syllabe ge :

Exceptions :

der Gebrauch, l'usage;
der Gedanke, la pensée;
der Gehalt, la valeur intrinsèque;
der Gehorsam, l'obéissance;
der Gemahl, l'époux;
der Genuß, la jouissance;
der Geruch, l'odeur;
der Gesang, le chant;
der Gestank, la puanteur;
der Gewinn, le gain;
die Gebühr, le devoir;
die Geduld, la patience;
die Gefahr, le danger;
die Geschwulst, l'enflure;
die Gestalt, la forme;
die Gewalt, le pouvoir;
die Gewähr, la garantie.

V. Toutes les autres parties du discours prises substantivement, à l'exception des adjectifs et des participes qui peuvent s'employer substantivement aux trois genres.

das Ich, le moi;
das Aber, le mais;
das Spielen, l'action de jouer. (Voy. § 115 *bis*.)

§ 146. — *Remarque* I. Les substantifs empruntés à une langue étrangère gardent ordinairement leur genre primitif. *Ex.* :

die Symphonie (ἡ συμφωνία), la symphonie; die Carrosse (en italien *la carrozza*), le carrosse.

Exceptions :

das Almosen, l'aumône;
der Altar, l'autel;
das Echo, l'écho;
das Fieber, la fièvre;
der Körper, le corps;
das Labyrinth, le labyrinthe;
das Pulver, la poudre;
der Punkt, le point;
der Tempel, le temple, etc., etc.

§ 147. — *Remarque* II. Les substantifs composés ont le genre du dernier des mots qui entrent dans leur composition, quand ce dernier mot est un substantif. *Ex.* :

der Wasserfall, la chute d'eau (das Wasser, l'eau; der Fall, la chute);

das Arbeitshaus, la maison de travail, de force;

die Hausarbeit, le travail domestique (die Arbeit, le travail; das Haus, la maison).

Exceptions : der Abscheu, *l'horreur* (composé de ab, *de*, et die Scheu, *la peur*), et les huit mots suivants, qui se terminant tous par le substantif masculin (der) Muth, *le courage, le sentiment* (animus, θυμός), sont cependant du féminin :

die Anmuth, la grâce;
die Demuth, l'humilité;
die Großmuth, la générosité;
die Kleinmuth, la pusillanimité;
die Langmuth, la longanimité;
die Sanftmuth, la douceur;
die Schwermuth, la mélancolie;
die Wehmuth, la douleur.

Les autres sont du masculin. *Ex.* :

der Hochmuth, l'arrogance, etc.

§ 147 *bis.* — PLURIEL DES SUBSTANTIFS.

I. Un certain nombre de substantifs qui ont divers sens, ont aussi, pour les exprimer, diverses formes de pluriel. Voici les plus usités :

Sing.		Pl.
	das Band, le lien,	die Bande;
	das Band, le ruban,	die Bänder;
	(der Band, le tome, la reliure,	die Bände);
	die Bank, le banc,	die Bänke;
	die Bank, la banque,	die Banken;
	der Bogen, l'arc,	die Bogen ou die Bögen;
	der Bogen, la feuille,	die Bogen;
	das Ding, la chose,	die Dinge;
	das Ding, l'objet, l'être, l'enfant,	die Dinger;
	das Gesicht, la vision,	die Gesichte;

Sing.	Pl.
das Gesicht, le visage,	die Gesichter;
das Horn, la corne, le cor (de chasse),	die Hörner;
das Horn, synonyme de Hornart, espèce, sorte de corne,	die Horne;
der Laden, le volet,	die Laden;
der Laden, la boutique,	die Läden;
das Land, le pays.	die Länder (considérés isolément);
das Land, la province,	die Lande (considérés comme un tout);
das Licht, la bougie, la chandelle,	die Lichte;
das Licht, la lumière,	die Lichter;
der Ort, le lieu (en général),	die Orte (*loca*);
der Ort, le lieu (précis),	die Örter (*loci*);
die Sau, la truie,	die Säue;
die Sau, le sanglier,	die Sauen;
das Tuch, le drap,	die Tuche;
das Tuch, la toile, le mouchoir,	die Tücher;
das Wort, le mot, la parole,	die Worte, les paroles (discours suivi); die Wörter, les mots (considérés isolément);
der Zoll, le pouce (mesure),	die Zolle;
der Zoll, l'impôt,	die Zölle;
der Fuß, le pied (membre),	die Füße;
der Fuß, le pied (mesure),	die Fuße.

Ne confondez pas les pluriels des noms suivants :

Sing.	Pl.
der Schild, le bouclier,	die Schilde;
das Schild, l'enseigne,	die Schilder;
der Stift, le crayon,	die Stifte;
das Stift, l'établissement, la fondation,	die Stifter (Stifte);
der Thor, l'insensé, le fou,	die Thoren;
das Thor, la porte,	die Thore, etc.

II. Un certain nombre de substantifs tirés des langues étrangères modernes, particulièrement du français et de l'anglais, prennent un s au pluriel. Ce sont ceux qui ont conservé sans altération la forme et la prononciation qu'ils ont dans la langue à laquelle ils sont empruntés. *Ex.* : Ambassadeurs, Genies, Douceurs, etc.

CHAPITRE II.

SUPPLÉMENT AUX ADJECTIFS.

ADJECTIFS DÉRIVÉS ET COMPOSÉS.

Les adjectifs, comme les substantifs, sont *primitifs* ou *dérivés*, *simples* ou *composés*.

Les arrière-syllabes ou suffixes qui servent à former les adjectifs dérivés, sont : bar, en, ern, haft, icht, ig, isch, lich, sam et selig.

§ 148. — 1° bar : ce suffixe paraît venir de l'ancien verbe baren, bären, *porter*, *faire*, *mettre en état*, et marque la propriété, la capacité, la production ; tantôt dans un sens actif, comme : fruchtbar, *fertile*, de Frucht, *fruit ;* dankbar, *reconnaissant*, de Dank, *reconnaissance ;* tantôt dans un sens passif, comme : achtbar, *estimable*, de acht-en, *estimer ;* trinkbar, *potable*, de trink-en, *boire*.

§ 149. — 2° (e)n et ern indiquent la matière dont une chose est faite. *Ex.* : golden, *d'or* (aureus), de Gold, *or ;* silbern, *d'argent* (argenteus), de Silber, *argent ;* hölz ern, *de bois* (ligneus), de Holz, *bois*.

§ 150. — 3° haft paraît venir de haften, *être attaché à*, ou de haben, *avoir*, et en conserve le sens, comme herzhaft, *courageux (ayant du courage)*, de Herz, *cœur ;* fehlerhaft, *vicieux*, de Fehler, *vice*, *défaut*.

§ 151. — 4° icht (*osus* des Latins, *eux* des (Français),

pourrait se traduire par : *qui ressemble. Ex.* : holzicht, *qui ressemble à du bois ;* eine holzichte Rübe, *une rave ligneuse, qui ressemble à du bois, qui est dure comme du bois.*

§ 152. — 5° ig indique ordinairement la possession. *Ex.* : gütig, *bon, ayant de la bonté,* de gut, *bon ;* feurig, *vif, ayant du feu,* de Feuer, *feu.*

§ 153. — 6° isch : rapport d'appartenance, de conformité, de dépendance, disposition à... *Ex.* : höllisch, *infernal,* de Hölle, *enfer ;* preußisch, *prussien,* de Preußen, *Prusse ;* biblisch, *biblique,* de Bibel, *bible ;* irdisch, *terrestre,* de Erde, *terre ;* kindisch, *puéril,* de Kind, *enfant ;* mißtrauisch, *méfiant,* de Mißtrauen, *méfiance.*

§ 154. — 7° lich paraît dériver de gleich, *semblable,* ou de leihen, *prêter, emprunter,* et marque conformité, ressemblance. *Ex.* : göttlich, *divin,* de Gott, *Dieu ;* glücklich, *heureux,* de Glück, *bonheur ;* kindlich, *enfantin,* de Kind, *enfant.*

Ce suffixe sert aussi à former des adjectifs diminutifs, comme ältlich, *un peu vieux,* de alt, *vieux ;* schwärzlich, *noirâtre,* de schwarz, *noir.*

Quelques adjectifs insèrent un t entre le radical et le suffixe lich. *Ex.* : wesentlich, *essentiel,* de Wesen, *être, essence.*

Remarque. Les désinences lich, icht et haft servaient primitivement à former des adverbes de manière, et encore aujourd'hui plusieurs des mots terminés par le suffixe lich ne s'emploient que comme adverbes. *Ex.* : freilich, *assurément ;* schwerlich, *difficilement,* etc. D'autres ne peuvent figurer dans la proposition que comme épithètes, mais jamais comme attributs. *(Voy. le* § 22 *et les lignes qui le précèdent). Ex.* : täglich, *journellement, quotidien ;* stündlich, *à toute heure,* etc.

§ 155. — 8° sam (primitif de sammt, *avec*), marque inclination, disposition. *Ex.* : arbeitsam, *laborieux,* de Arbeit, *travail ;* sparsam, *économe,* de sparen, *épargner ;* tugendsam, *vertueux,* de Tugend, vertu.

§ 155 *bis*. — 9° selig marque abondance, plénitude, et forme des adjectifs dont la signification est plus forte que celle des adjectifs terminés en lich. *Ex.* : Feind, *ennemi*, feindselig, *hostile*, *haineux* (feindlich, *ennemi)*; Glück, *bonheur*, glückselig, *bienheureux* (glücklich, *heureux*).

Dans trübselig, *lamentable*, de Trübsal, *affliction*, le suffixe selig est formé par l'addition de ig au suffixe sal. *(Voy.* § 129.)

§ 156. — Les adjectifs composés peuvent se former :

1° D'un substantif et d'un adjectif, comme : kohlschwarz, *noir comme du charbon*, de Kohle, *charbon*, et schwarz, *noir*; steinalt, *vieux comme les pierres*, *décrépit*, de Stein, *pierre*, et alt, *vieux*.

Dans les mots ainsi composés, lorsque l'adjectif gouverne le génitif, le substantif en prend souvent la terminaison. (*Voy.* § 139.) *Ex.* :

lebenssatt, *dégoûté de la vie*, de Lebens, gén. sing. de Leben, *vie*, et de satt, *rassasié* ;
hoffnungsvoll, *plein d'espérance*, de Hoffnung, *espérance*, et de voll, *plein*.

2° De deux adjectifs, comme :
vierjährig, *de quatre ans*, de vier, *quatre*, et jährig, *qui a une année* ;
hellroth, *rouge-clair*, de hell, *clair*, et roth, *rouge*.

3° D'un radical verbal et d'un adjectif, comme :
merkwürdig, *remarquable*, *digne de remarque*, de merk-en, *remarquer*, et würdig, *digne*.

4° D'une préposition ou d'un adverbe et d'un adjectif, comme :
voreilig, *précipité*, de vor, *avant*, et eilig, *prompt*, *hâté* (vor est ici employé adverbialement) ;
hinfällig, *caduc*, de hin, *là*, et fällig, adjectif peu usité, formé de fallen, *tomber*.

N. B. Voyez § 142, Rem., *une observation importante relative à tous les mots composés.*

CHAPITRE III.

SUPPLÉMENT AUX VERBES.

Les verbes, de même que les substantifs et les adjectifs, sont ou *primitifs*, comme lachen, *rire*, ou *dérivés*, comme lächeln, *sourire ;* ou *simples*, comme gehen, *aller*, ou *composés*, comme ausgehen, *sortir*.

Nous ne reparlerons pas ici des verbes composés : voyez ce que nous en avons dit plus haut, § 108-112 ; et de plus, § 142, *Rem* ., une observation importante relative à tous les mots composés.

VERBES DÉRIVÉS.

§ 157. — Les verbes dérivés se forment ou par des suffixes, ou par une modification des lettres du radical.

A. *Suffixes ou Lettres formatives.*

Les suffixes qui servent à former les verbes dérivés, en s'insérant entre le radical et la terminaison, sont : el, er, ig, ir (ier).

§ 158. — I. el sert à former des verbes diminutifs, et y ajoute quelquefois une idée de mépris. *Ex. :* lächeln, *sourire*, de lach=en, *rire ;* witzeln, *faire le bel esprit*, de Witz, *esprit* (1).

§ 159. — II. er ajoute au verbe ou au nom primitif d'où se forme le verbe dérivé, le sens de *faire ;* ce suffixe forme ce qu'on appelle des verbes *factitifs*. *Ex. :* steigern, *enchérir*, *faire monter*, de steigen, *monter ;* einschläfern, *endormir*, *faire dormir*, de einschlafen, *s'endormir*.

(1) Il faut distinguer les verbes dérivés de substantifs en el, comme : mangeln, *manquer* (de Mangel, *manque*), etc., de ceux qui sont formés au moyen du suffixe verbal el.

Ce suffixe sert encore à former : 1° des verbes désidératifs, qui, pour la plupart, sont unipersonnels. *Ex.* : mich schläfert, *j'ai envie de dormir*, de schlafen, *dormir*; 2° des verbes fréquentatifs et réduplicatifs, au primitif desquels il n'est plus toujours possible de remonter dans l'état actuel de la langue. *Ex.* : flattern, *voltiger* (volitare); poltern, *faire du fracas*. On a vu plus haut la syllabe er employée comme suffixe augmentatif pour la formation des comparatifs.

Remarque. Nous avons déjà remarqué (§ 61) que les verbes en eln, ern perdent ordinairement l'e qui précède la désinence verbale.

§ 160. — III. ig. Ce suffixe sert à transformer en verbes des substantifs et des adjectifs allemands. Il leur donne un sens actif. *Ex.* : reinigen, *purifier*, de rein, *pur*; bändigen, *dompter* (frenare), de Band, *lien*.

Souvent aussi les verbes en igen sont dérivés d'adjectifs en ig, et, dans les mots ainsi formés, cette arrière-syllabe ne peut être considérée comme un suffixe verbal. *Ex.* : bekräftigen, *confirmer* (confirmare), de kräftig, *fort* (firmus); beruhigen, *tranquilliser*, de ruhig, *tranquille*.

§ 161. — ir (ier). Ce suffixe ne forme qu'un petit nombre de verbes d'origine allemande. *Ex.* : schattiren, *ombrer*, de Schatten, *ombre*; buchstabiren, *épeler*, de Buchstab, *lettre*.

Mais il est très-fréquent dans les verbes d'origine étrangère. *Ex.* : triumphiren, *triompher*; studieren, *étudier*; polieren, *polir*; regieren, *gouverner*.

§ 162. — Outre ces suffixes, il y a quelques consonnes qui, insérées entre le radical et la désinence, servent à former des verbes dérivés. *Ex.* : horchen, *écou-*

ter, de hören, *entendre;* herrschen, *commander*, de Herr, *seigneur* (herrisch, *impérieux*); ächzen, *gémir*, de ach! *hélas!*

B. *Modification des lettres du radical.*

§ 163. — *Voyelles.* On forme des verbes dérivés en adoucissant ou en changeant la voyelle radicale du verbe primitif. *Ex.:* fallen, *tomber*, fällen, *faire tomber* (1); hangen, *pendre* (sens neutre), hängen, *pendre* (sens actif) (2); sitzen, *être assis*, setzen, *placer (faire asseoir)*; fahren (imparf. fuhr), *aller en voiture* (vehi), führen, *conduire* (vehere).

La plupart des verbes dérivés, formés d'un verbe intransitif, au moyen de l'adoucissement ou du changement de la voyelle, prennent le sens des verbes factitifs.

§ 164. — II. *Consonnes.* Les verbes dérivés, formés au moyen du changement de la consonne, sont plus rares. Les grammairiens donnent pour exemples: wachen, *veiller*, wecken, *éveiller*; hängen, *pendre*, henken, *pendre* (surtout en parlant de la potence); stehen, *se tenir debout* (stare), stellen, *placer* (sistere), etc. On voit que plusieurs de ces verbes changent à la fois la voyelle et la consonne

---

(1) Comparez les deux verbes latins *cadere*, *cædere*.

(2) Comparez *pendēre*, *pendĕre*.

§ 165.

TABLEAU

PRÉSENTANT

DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE

TOUTES LES FORMES NON RÉGULIÈRES QUI SE RENCONTRENT DANS LES VERBES IRRÉGULIERS ALLEMANDS.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		A.	
Aß,	imp. de l'ind.	essen, manger.	§ 75 B. *f*.
Äße,	imp. du subj.	id.	id.
		B.	
Bäckst,	présent ind. 2.	backen, cuire au four.	§ 72. *a*.
Bäckt,	prés. ind. 3.	id.	id.
Band,	imp. de l'ind.	binden, lier.	§ 77. *a*.
Bände,	imp. du subj.	id.	id.
Barg,	imp. de l'ind.	bergen, cacher.	§ 75. A. I. *b*.
Bärge,	imp. du subj.	id.	id.
Barst,	imp. de l'ind.	bersten, crever.	id.
Bärste,	imp. du subj.	id.	id.
Bat,	imp. de l'ind.	bitten, prier (les hommes).	§ 77. *c*.
Bäte,	imp. du subj.	id.	id.
Befahl,	imp. de l'ind.	befehlen, commander.	§ 75. A. I. *b*.
Befähle,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.

B (suite).

Befiehl,	impératif.	befehlen, commander	§ 75. A. I. *b*.
Befiehlst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Befiehlt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Beflisse,	imp. du subj.	(sich) befleißen, (s') appliquer.	§ 76. *a*.
Beflissen,	part. passé.	id.	id.
Befliß,	imp. de l'ind.	id.	id.
Befohl,	imp. de l'ind.	befehlen, commander.	§ 75. A. I. *b*.
Beföhle,	imp. du subj.	id.	id.
Befohlen,	part. passé.	id.	id.
Begann,	imp. de l'ind.	beginnen, commencer.	§ 77. *b*.
Begänne,	imp. du subj.	id.	id.
Begonn,	imp. de l'ind.	id.	id.
Begönne,	imp. du subj.	id.	id.
Begonnen,	part. passé.	id.	id.
Beut,	impér. et prés. ind., 3.	bieten, offrir.	§ 78. *a*.
Beutst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Bewog,	imp. de l'ind.	bewegen, déterminer	§ 75. A. II. *d*.
Bewöge,	imp. du subj.	id.	id.
Bewogen	part. passé.	id.	id.
Bill,	impératif.	bellen, aboyer.	id.
Billst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Billt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Bin,	prés. ind., 1re pers. s.	sein, être.	§ 55.
Birg,	impératif.	bergen, cacher.	§ 75. A. I. *b*
Birgst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Birgt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Birst,	impératif.	bersten, crever, fendre.	id.
Birstest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Birst(et),	prés. ind., 3.	id.	id.

B (suite).

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
Bisse,	imp. du subj.	beißen, mordre.	§ 76. *a.*
Biß,	imp. de l'ind.	id.	id.
Bist,	prés. ind., 2e pers. s.	sein, être.	§ 55.
Bläsest,	prés. ind., 2.	blasen, souffler.	§ 72. *b.*
Bläs(e)t,	prés. ind., 3.	id.	id.
Blich,	imp. de l'ind.	bleichen, blanchir.	§ 76. *a.*
Bliche,	imp. du subj.	id.	id.
Blieb,	imp. de l'ind.	bleiben, rester.	§ 76. *b.*
Bliebe,	imp. du subj.	id.	id.
Blies,	imp. de l'ind.	blasen, souffler.	§ 72. *b.*
Bliese,	imp. du subj.	id.	id.
Bog,	imp. de l'ind.	biegen, courber.	§ 78. *a.*
Böge,	imp. du subj.	id.	id.
Boll,	imp. de l'ind.	bellen, aboyer.	§ 75. A. II. *d.*
Bölle,	imp. du subj.	id.	id.
Borst,	imp. de l'ind.	bersten, crever.	§ 75. A. I. *b.*
Börste,	imp. du subj.	id.	id.
Bot,	imp. de l'ind.	bieten, offrir.	§ 78. *a.*
Böte,	imp. du subj.	id.	id.
Brach,	imp. de l'ind.	brechen, casser.	§ 75. A. I. *a.*
Bräche,	imp. du subj.	id.	id.
Brachte,	imp. de l'ind.	bringen, apporter.	§ 77. *d.*
Brächte,	imp. du subj.	id.	id.
Brannte,	imp. de l'ind.	brennen, brûler.	§ 75. C. *i.*
Brät,	prés. ind., 3.	braten, rôtir.	§ 72. *b.*
Brätst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Brich,	impératif.	brechen, casser.	§ 75. A. I. *a.*
Brichst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Bricht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Briet,	imp. de l'ind.	braten, rôtir.	§ 72. *b.*
Briete,	imp. du subj.	id.	id.
Buk,	imp. de l'ind.	backen, cuire au four.	§ 72. *a.*
Büke,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		D.	
Dachte,	imp. de l'ind.	denken, penser.	§ 75. C. *h.*
Dächte,	imp. du subj.	id.	id.
Darf,	prés. ind., 1re et 3e pers.	dürfen, oser.	§ 82.
Darfst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Drang,	imp. de l'ind.	dringen, presser.	§ 77. *a.*
Dränge,	imp. du subj.	id.	id.
Drasch,	imp. de l'ind.	dreschen, battre le blé.	§ 75. A. I. *b.*
Dräsche,	imp. du subj.	id.	id.
Drisch,	impératif.	id.	id.
Drischest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Drisch(e)t,	prés. ind., 3.	id.	id.
Drosch,	imp. de l'ind.	id.	id.
Drösche,	imp. du subj.	id.	id.
Dung,	imp. de l'ind.	dingen, marchander.	§ 77. *a.*
Dünge,	imp. du subj.	id.	id.
Durfte,	imp. de l'ind.	dürfen, oser.	§ 82.
Dürfte,	imp. du subj.	id.	id.
		E.	
Empfahl,	imp. de l'ind.	empfehlen, recommander.	§ 75. A. I. *b.*
Empfähle,	*v.* Empföhle.		
Empfiehl,	impératif.	id.	id.
Empfiehlst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Empfiehlt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Empfohl,	imp. de l'ind.	id.	id.
Empföhle,	imp. du subj.	id.	id.
Empfohlen,	part. passé.	id.	id.
Erblich,	imp. de l'ind.	erbleichen, pâlir.	§ 76. *a.*
Erbliche,	imp. du subj.	id.	id.
Erblichen,	part. passé.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	E (suite).		
Erlisch,	impératif.	erlöschen, s'éteindre.	§ 80.
Erlischest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Erlisch(e)t,	prés. ind., 3.	id.	id.
Erlosch,	imp. de l'ind.	id.	id.
Erlösche,	imp. du subj.	id.	id.
Erloschen,	part. passé.	id.	id.
Erschillst,	prés. de l'ind., 2e pers.	erschallen, retentir.	§ 72. *d*.
Erschillt,	prés. de l'ind., 3e pers.	id.	id.
Erscholl,	imp. de l'ind.	id.	id.
Erschölle,	imp. du subj.	id.	id.
Erschollen,	part. passé.	id.	id.
Erschrak,	imp. de l'ind.	erschrecken, s'effrayer.	§ 75. A. I. *a*.
Erschräke,	imp. du subj.	id.	id.
Erschrick,	impératif.	id.	id.
Erschrickst,	prés. de l'ind., 2e pers.	id.	id.
Erschrickt,	prés. de l'ind., 3e pers.	id.	id.
Erschrocken,	part. passé.	id.	id.
Erwog,	imp. de l'ind.	erwägen, considérer.	§ 74. *a*.
Erwöge,	imp. du subj.	id.	id.
Erwogen,	participe passé.	id.	id.
	F.		
Fährst,	prés. de l'ind., 2e pers.	fahren, conduire, etc.	§ 72. *a*.
Fährt,	prés. de l'ind., 3e pers.	id.	id.
Fällst,	prés. de l'ind., 2e pers.	fallen, tomber.	§ 72. *b*.
Fällt,	prés. de l'ind., 3e pers.	id.	id.

F (suite).

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
Fand,	imp. de l'ind.	finden, trouver.	§ 77. *a*.
Fände,	imp. du subj.	id.	id.
Fängst,	prés. ind., 2.	fangen, prendre.	§ 72. *c*.
Fängt,	prés. ind., 3.	id.	id
Ficht,	impératif. prés. ind., 3.	fechten, combattre.	§ 75. A. II. *d*.
Fichtst, fichst,	prés. de l'ind., 2e pers.	id.	id.
Fiel,	imp. de l'ind.	fallen, tomber.	§ 72. *b*.
Fiele,	imp. du subj.	id.	id.
Fing,	imp. de l'ind.	fangen, prendre.	§ 72. *c*.
Finge,	imp. du subj.	id.	id.
Fleuch,	impératif.	fliehen, fuir.	§ 78. *a*.
Fleuchst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Fleucht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Fleug,	impératif.	fliegen, voler.	id.
Fleugst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Fleugt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Fleuß,	impératif.	fließen, couler.	id.
Fleußest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Fleußt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Flicht,	prés. ind., 3. impératif.	flechten, tresser. id.	§ 75. A. II. *d*. id.
Flichtst, flichst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Flocht,	imp. de l'ind.	id.	id.
Flöchte,	imp. du subj.	id.	id.
Flog,	imp. de l'ind.	fliegen, voler.	§ 78. *a*.
Flöge,	imp. du subj.	id.	id.
Floh,	imp. de l'ind.	fliehen, fuir.	id.
Flöhe,	imp. du subj.	id.	id.
Floß,	imp. de l'ind.	fließen, couler.	id.
Flösse,	imp. du subj.	id.	id.
Focht,	imp. de l'ind.	fechten, combattre.	§ 75. A. II. *d*.
Föchte,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		F (suite).	
Fraß,	imp. de l'ind.	fressen, manger.	§ 75. B. *f.*
Fräße,	imp. du subj.	id.	id.
Fror,	imp. de l'ind.	frieren, geler.	§ 78. *a.*
Fröre,	imp. du subj.	id.	id.
Frissest,	prés. ind., 2.	fressen, manger.	§ 75. B. *f.*
Frisset,	prés. ind., 3.	id.	id.
Friß,	impératif.	id.	id.
Frißt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Frug, Früge,	vieux pour fragte, imp. de l'ind. et du subj.	fragen, demander.	rég.
Fuhr,	imp. de l'ind.	fahren, conduire, etc.	§ 72. *a.*
Führe,	imp. du subj.	id.	id.
		G.	
Gab,	imp. de l'ind.	geben, donner.	§ 75. B. *f.*
Gäbe,	imp. du subj.	id.	id.
Galt,	imp. de l'ind.	gelten, valoir.	§ 75. A. I. *b.*
Gälte,	imp. du subj.	id.	id.
Gebacken,	part. passé.	backen, cuire au four.	§ 72. *a.*
Gebar,	imp. de l'ind.	gebären, enfanter.	§ 74. *b.*
Gebäre,	imp. du subj.	id.	id.
Gebeten,	part. passé.	bitten, prier (les hommes).	§ 77. *c.*
Gebier,	impératif.	gebären, enfanter.	§ 74. *b.*
Gebierst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Gebiert,	prés. ind., 3.	id.	id.
Gebissen,	participe passé.	beißen, mordre.	§ 76. *a.*
Geblasen,	id.	blasen, souffler.	§ 72. *b.*
Geblichen,	id.	bleichen, blanchir.	§ 76. *a.*
Geblieben,	id.	bleiben, rester.	§ 76. *b.*
Gebogen,	id.	biegen, courber.	§ 78. *a.*
Gebollen,	id.	bellen, aboyer.	§ 75. A. II. *d.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Geboren,	participe passé.	gebären, enfanter.	§ 74. *b*.
Geborgen,	id.	bergen, cacher.	§ 75. A. I. *b*.
Geborsten,	id.	bersten, crever.	id.
Geboten,	id.	bieten, offrir, et gebieten, ordonner.	§ 78. *a*.
Gebracht,	id.	bringen, apporter.	§ 77. *d*.
Gebrannt,	id.	brennen, brûler.	§ 75. C. *i*.
Gebraten,	id.	braten, rôtir.	§ 72. *b*.
Gebrochen,	id.	brechen, casser.	§ 75. A. I. *a*.
Gebunden,	id.	binden, lier.	§ 77. *a*.
Gedacht,	id.	denken, penser, gedenken, se souvenir.	§ 75. C. *h*.
Gedieh,	imp. de l'ind.	gedeihen, prospérer.	§ 76. *b*.
Gediehe,	imp. du subj.	id.	id.
Gediehen,	participe passé.	id.	id.
Gedroschen,	id.	dreschen, battre le blé.	§ 75. A. I. *b*.
Gedrungen,	id.	dringen, presser.	§ 77. *a*.
Gedungen,	id.	dingen, accroder.	id.
Gedurft,	id.	dürfen, oser.	§ 82.
Gefahren,	id.	fahren, conduire, etc.	§ 72. *a*.
Gefallen,	id.	fallen, tomber, et gefallen, plaire.	§ 72. *b*.
Gefalten,	id.	falten, plier.	§ 70, note (1).
Gefangen,	id.	fangen, prendre.	§ 72. *e*.
Geflochten,	id.	flechten, tresser.	§ 75. A. II. *d*.
Geflogen,	id.	fliegen, voler.	§ 78. *a*.
Geflohen,	id.	fliehen, fuir.	id.
Geflossen,	id.	fließen, couler.	id.
Gefochten,	id.	fechten, combattre.	§ 75. A. II. *d*.
Gefressen,	id.	fressen, manger.	§ 75. B. *f*.
Gefroren,	id.	frieren, geler, et gefrieren, se congeler.	§ 78. *a*.
Gefunden,	id.	finden, trouver.	§ 77. *a*.
Gegangen,	id.	gehen, aller.	§ 75.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	G (suite).		
Gegeben,	participe passé.	geben, donner.	§ 75. B. *f*.
Gegessen,	id.	essen, manger.	id.
Geglichen,	id.	gleichen, ressembler.	§ 76. *a*.
Geglitten,	id.	gleiten, glisser.	id.
Geglommen	id.	glimmen, brûler sans flamme.	§ 77. *b*.
Gegohren,	id.	gähren, fermenter.	§ 74. *a*.
Gegolten,	id.	gelten, valoir.	§ 75. A. I
Gegossen,	id.	gießen, verser.	§ 78. *a*.
Gegraben,	id.	graben, creuser.	§ 72. *a*.
Gegriffen,	id.	greifen, saisir.	§ 76. *a*.
Gehalten,	id.	halten, tenir.	§ 72. *b*.
Gehangen,	id.	hangen, pendre, *v. n.*	§ 72. *c*.
Gehauen,	id.	hauen, tailler.	§ 73. *b*.
Geheißen,	id.	heißen, se nommer.	§ 76. c.
Gehoben,	id.	heben, lever.	§ 75. A. II. *e*.
Geholfen,	id.	helfen, secourir.	§ 75. A. I. *c*.
Gekannt,	id.	kennen, connaître.	§ 75. C. *i*.
Gekiffen,	id.	keifen, criailler.	§ 76. *a*.
Geklommen,	id.	klimmen, gravir.	§ 77. *b*.
Geklungen,	id.	klingen, sonner.	§ 77. *a*.
Gekniffen,	id.	kneifen, pincer.	§ 76. *a*.
Geknippen,	id.	kneipen, pincer.	id.
Gekommen,	id.	kommen, venir.	§ 79.
Gekonnt,	id.	können, pouvoir.	§ 80.
Gekoren,	id.	küren, choisir.	§ 82.
Gekrochen,	id.	kriechen, ramper	§ 78, *a*.
Geladen,	id.	laden, charger.	§ 72. *a*.
Gelang,	imp. de l'ind.	gelingen, réussir.	§ 77. *a*.
Gelänge,	imp. du subj.	id.	id.
Gelassen,	participe passé.	lassen, laisser.	§ 72. *b*.
Gelaufen,	id.	laufen, courir.	§ 73. *b*.
Gelegen,	id.	liegen, coucher, *v. n.*	§ 78. *b*.
Gelesen,	id.	lesen, lire, cueillir.	§ 75. B. *f*.
Geliehen,	id.	leihen, prêter.	§ 76. *b*.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.

G (suite).

Gelitten,	participe passé.	leiden, souffrir.	§ 76. *a.*
Gelogen,	id.	lügen, mentir.	§ 82.
Geloschen,	id.	löschen, s'éteindre.	§ 80.
Gelungen,	id.	gelingen, réussir.	§ 77. *a.*
Gemahlen,	id.	mahlen, moudre.	§ 70, note (1).
Gemessen,	id.	messen, mesurer.	§ 75. B. *f.*
Gemieden,	id.	meiden, éviter.	§ 76. *b.*
Gemocht,	id.	mögen, vouloir.	§ 80.
Gemolken,	id.	melken, traire.	§ 75. A. II. *d.*
Gemußt,	id.	müssen, devoir.	§ 82.
Genannt,	id.	nennen, nommer.	§ 75. C. *i.*
Genas,	imp. de l'ind.	genesen, guérir.	§ 75. B. *f.*
Genäse,	imp. du subj.	id.	id.
Genesen,	participe passé.	id.	id.
Geneuß,	impératif.	genießen, jouir.	§ 78. *a.*
Geneußest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Geneußt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Genommen,	participe passé.	nehmen, prendre.	§ 75. A. I. *a.*
Genoß,	imp. de l'ind.	genießen, jouir.	§ 78. *a.*
Genösse,	imp. du subj.	id.	id.
Genossen,	part. passé.	id.	id.
Gepfiffen,	id.	pfeifen, siffler.	§ 76. *a.*
Gepflogen,	id.	pflegen, tenir.	§ 75. A. I. *b.*
Gepriesen,	id.	preisen, estimer.	§ 76. *b.*
Gequollen,	id.	quellen, sourdre.	§ 75. A. II. *d.*
Gerannt,	id.	rennen, courir.	§ 75. C. *i.*
Gerathen,	id.	rathen, conseiller, et gerathen, réussir.	§ 72. *b.*
Gerieben,	id.	reiben, frotter.	§ 76. *b.*
Gerissen,	id.	reißen, rompre.	§ 76. *a.*
Geritten,	id.	reiten, aller à cheval.	id.
Gerochen,	id.	riechen, flairer, et rächen, venger.	§ 78. *a*, et § 74. *a.*
Geronnen	id.	rinnen, couler, et gerinnen, se figer.	§ 77. *b.*

G (suite).

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
Gerufen,	participe passé.	rufen, appeler.	§ 81.
Gerungen,	id.	ringen, lutter.	§ 77. *a.*
Geſalzen,	id.	ſalzen, saler.	§ 70, note(1)
Geſandt,	id.	ſenden, envoyer.	§ 75. C. *i.*
Geſchaffen,	id.	ſchaffen, créer.	§ 72. *a.*
Geſchah,	imp. de l'ind.	geſchehen, se faire.	§ 75. B. *f.*
Geſchähe,	imp. du subj.	id.	id.
Geſchehen,	participe passé.	id.	id.
Geſchieden,	id.	ſcheiden, se séparer.	§ 76. *b.*
Geſchieht,	prés. ind., 3.	geſchehen, se faire.	§ 75. B. *f.*
Geſchienen,	participe passé.	ſcheinen, sembler.	§ 76. *b.*
Geſchlafen,	id.	ſchlafen, dormir.	§ 72. *b.*
Geſchlagen,	id.	ſchlagen, battre.	§ 72. *a.*
Geſchlichen,	id.	ſchleichen, se glisser.	§ 76. *a.*
Geſchliffen,	id.	ſchleifen, aiguiser.	id.
Geſchliſſen,	id.	ſchleißen, fendre.	id.
Geſchloſſen,	id.	ſchließen, fermer.	§ 78. *a.*
Geſchlungen	id.	ſchlingen, avaler.	§ 77. *a.*
Geſchmalzen	id.	ſchmalzen, apprêter avec du beurre, etc.	§ 70, note(1).
Geſchmiſſen,	id.	ſchmeißen, jeter.	§ 76 *a.*
Geſchmolzen	id.	ſchmelzen, se fondre.	§ 75. A. II. *d*
Geſchnitten,	id.	ſchneiden, couper.	§ 76. *a.*
Geſchnoben,	id.	ſchnauben, et ſchnieben, respirer fortement.	§ 73. *a.* et § 78. *a.*
Geſchoben,	id.	ſchieben, pousser.	id.
Geſchollen,	id.	ſchallen, retentir.	§ 72. *d.*
Geſcholten,	id.	ſchelten, injurier.	§ 75. A. I. *b.*
Geſchoren,	id.	ſcheren, tondre.	§ 75. A. II. *d*
Geſchoſſen,	id.	ſchießen, tirer.	§ 78. *a.*
Geſchrieben,	id.	ſchreiben, écrire.	§ 76. *b.*
Geſchrien,	id.	ſchreien, crier.	id.
Geſchritten,	id.	ſchreiten, marcher.	§ 76. *a.*
Geſchroben,	id.	ſchrauben, visser.	§ 73. *a.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite).	
Geschrocken,	participe passé.	schrecken, s'effrayer.	§ 75. A. I. *a*.
Geschroten,	id.	schroten, égruger.	§ 70, note (1).
Geschrunden	id.	schrunden, se gercer.	id.
Geschunden,	id.	schinden, écorcher.	§ 77. *a*.
Geschwiegen	id.	schweigen, se taire.	§ 76. *b*.
Geschwollen	id.	schwellen, enfler.	§ 75. A. II. *d*.
Geschwommen,	id.	schwimmen, nager.	§ 77. *b*.
Geschworen	id.	schwären, suppurer.	§ 74. *a*.
Geschworen	id.	schwören, jurer.	§ 80.
Geschwunden,	id.	schwinden, disparaître.	§ 77. *a*.
Geschwungen,	id.	schwingen, secouer.	id.
Gesehen,	id.	sehen, voir.	§ 75. B. *f*.
Gesessen,	id.	sitzen, être assis.	§ 77. *c*.
Gesoffen,	id.	saufen, boire (en parl. des anim.).	§ 73. *a*.
Gesogen,	id.	saugen, téter, sucer.	id.
Gesonnen,	id.	sinnen, penser.	§ 77. *b*.
Gesotten,	id.	sieden, bouillir.	§ 78. *a*.
Gespalten,	id.	spalten, fendre.	§ 70, note (1).
Gespien,	id.	speien, cracher.	§ 76. *b*.
Gesplissen,	id.	spleißen, fendre.	§ 76. *a*.
Gesponnen,	id.	spinnen, filer.	§ 77. *b*.
Gesprochen,	id.	sprechen, parler.	§ 75. A. I. *a*.
Gesprossen,	id.	sprießen, bourgeonner.	§ 78. *a*.
Gesprungen	id.	springen, sauter.	§ 77. *a*.
Gestanden,	id.	stehen, être debout. et gestehen, avouer.	§ 75. C. *h*.
Gestiegen,	id.	steigen, monter.	§ 76. *b*.
Gestoben,	id.	stieben, s'en aller en poussière.	§ 78. *a*.
Gestochen,	id.	stechen, piquer.	§ 75. A. I. *a*.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Gestohlen,	participe passé.	stehlen, voler.	§ 75. A. I. *b*.
Gestorben,	id.	sterben, mourir.	§ 75. A. I. *c*.
Gestoßen,	id.	stoßen, pousser.	§ 79.
Gestrichen,	id.	streichen, frotter.	§ 76. *a*.
Gestritten,	id.	streiten, combattre.	id.
Gestunken,	id.	stinken, puer.	§ 77. *a*.
Gesungen,	id.	singen, chanter.	id.
Gesunken,	id.	sinken, enfoncer.	id.
Gethan,	id.	thun, faire.	§ 81.
Getragen,	id.	tragen, porter.	§ 72. *a*.
Getreten,	id.	treten, marcher.	§ 75. B. *f*.
Getrieben,	id.	treiben, pousser.	§ 76. *b*.
Getroffen,	id.	treffen, atteindre.	§ 75. A. I. *a*.
Getroffen,	id.	triefen, dégoutter.	§ 78. *a*.
Getrogen,	id.	triegen, tromper. trügen, tromper.	§ 78. *a*. § 82.
Getrunken,	id.	trinken, boire.	§ 77. *a*.
Geuß,	impératif.	gießen, verser.	§ 78. *a*.
Geußest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Geußt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Gewachsen,	participe passé.	wachsen, croître.	§ 72. *a*.
Gewandt,	id.	wenden, tourner.	§ 75. C. *i*.
Gewann,	imp. de l'ind.	gewinnen, gagner.	§ 77. *b*.
Gewänne,	imp. du subj.	id.	id.
Gewaschen,	participe passé.	waschen, laver.	§ 72. *a*.
Gewesen,	id.	sein, être.	§ 55.
Gewichen,	id.	weichen, céder.	§ 76. *a*.
Gewiesen,	id.	weisen, montrer.	§ 76. *b*.
Gewogen,	id.	wiegen, peser, et wägen, peser.	§ 78. *a*. § 74. *a*.
Gewönne,	imp. du subj.	gewinnen, gagner.	§ 77. *b*.
Gewonnen,	participe passé.	id.	id.
Geworben,	id.	werben, enrôler.	§ 75. A. I. *c*.
Geworden,	id.	werden, devenir.	§ 57. et 75. A. I. *c*.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.

G (suite).

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
Geworfen,	participe passé.	werfen, jeter.	§ 75. A. I. *c*.
Geworren,	id.	wirren, brouiller.	§ 77. *b*.
Gewunden,	id.	winden, tordre.	§ 77. *a*.
Gewunken,	id.	winken, faire signe.	rég.
Gewußt,	id.	wissen, savoir.	§ 77. *a*.
Geziehen,	id.	zeihen, accuser.	§ 76. *b*.
Gezogen,	id.	ziehen, tirer.	§ 78. *a*.
Gezwungen,	id.	zwingen, forcer.	§ 77. *a*.
Gi(e)b,	impératif.	geben, donner.	§ 75. B. *f*.
Gi(e)bst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Gi(e)bt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Gilt,	impératif. prés. ind., 3.	gelten, valoir.	§ 75. A. I. *b*.
Giltst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Ging,	imp. de l'ind.	gehen, aller.	§ 75. C. *k*.
Ginge,	imp. du subj.	id.	id.
Glich,	imp. de l'ind.	gleichen, ressembler.	§ 76. *a*.
Gliche,	imp. du subj.	id.	id.
Glitt,	imp. de l'ind.	gleiten, glisser.	id.
Glitte,	imp. du subj.	id.	id.
Glomm,	imp. de l'ind.	glimmen, brûler sans flamme.	§ 77. *b*.
Glömme,	imp. du subj.	id.	id.
Gohr,	imp. de l'ind.	gähren, fermenter.	§ 74. *a*.
Göhre,	imp. du subj.	id.	id.
Golt,	imp. de l'ind.	gelten, valoir.	§ 75. A. I. *b*.
Gölte,	imp. du subj.	id.	id.
Goß,	imp. de l'ind.	gießen, verser.	§ 78. *a*.
Gösse,	imp. du subj.	id.	id.
Gräbst,	prés. ind., 2.	graben, creuser.	§ 72. *a*.
Gräbt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Griff,	imp. de l'ind.	greifen, saisir.	§ 76. *a*.
Griffe,	imp. du subj.	id.	id.
Grub,	imp. de l'ind.	graben, creuser.	§ 72. *a*.
Grübe,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		H.	
Half,	imp. de l'ind.	helfen, secourir.	§ 75. A. I. *c.*
Hälfe,	imp. du subj.	id.	id.
Hält,	prés. ind., 3.	halten, tenir.	§ 72. *b.*
Hältst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Hängst,	prés. ind., 2.	hangen, pendre, *v. n.*	§ 72. *c.*
Hängt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Hast,	prés. ind., 2.	haben, avoir.	§ 56.
Hat,	prés. ind., 3.	id.	id.
Hatte,	imp. de l'ind.	id.	id.
Hätte,	imp. du subj.	id.	id.
Hieb,	imp. de l'ind.	hauen, tailler.	§ 73. *b.*
Hiebe,	imp. du subj.	id.	id.
Hielt,	imp. de l'ind.	halten, tenir.	§ 72. *b.*
Hielte,	imp. du subj.	id.	id.
Hieß,	imp. de l'ind.	heißen, se nommer.	§ 76. *c.*
Hieße,	imp. du subj.	id.	id.
Hilf,	impératif.	helfen, secourir.	§ 75. A. I. *c.*
Hilfst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Hilft,	prés. ind., 3.	id.	id.
Hing,	imp. de l'ind.	hangen, pendre, *v. n.*	§ 72. *c.*
Hinge,	imp. du subj.	id.	id.
Hob,	imp. de l'ind.	heben, lever.	§ 75. A. II. *e.*
Höbe,	imp. du subj.	id.	id.
Hub,	imp. de l'ind.	id.	id.
Hübe,	imp. du subj.	id.	id.
Hulf,	imp. de l'ind.	helfen, secourir.	§ 75. A. I. *c.*
Hülfe,	imp. du subj.	id.	id.
		I.	
Issest,	prés. ind., 2.	essen, manger.	§ 75. B. *f.*
Isset,	prés. ind., 3.	id.	id.
Iß,	impératif.	id.	id.
Ißt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Ist,	id.	sein, être.	§ 55.
Jug, Jüge,	vieux pour jagte, imp. de l'ind. et du subj.	jagen, chasser.	rég.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		K.	
Kam,	imp. de l'ind.	kommen, venir.	§ 79.
Käme,	imp. du subj.	id.	id.
Kann,	prés. ind., 1, 3.	können, pouvoir.	§ 80.
Kannst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Kannte,	imp. de l'ind.	kennen, connaître.	§ 75. C. *i.*
Kiff,	id.	keifen, criailler.	§ 76. *a.*
Kiffe,	imp. du subj.	id.	id.
Klang,	imp. de l'ind.	klingen, sonner.	§ 77. *a.*
Klänge,	imp. du subj.	id.	id.
Klomm,	imp. de l'ind.	klimmen, gravir.	§ 77. *b.*
Klömme,	imp. du subj.	id.	id.
Kniff,	imp. de l'ind.	kneifen, pincer.	§ 76. *a.*
Kniffe,	imp. du subj.	id.	id.
Knipp,	imp. de l'ind.	kneipen, pincer.	id.
Knippe,	imp. du subj.	id.	id.
Kömmst,	prés. ind., 2.	kommen, venir.	§ 79.
Kömmt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Konnte,	imp. de l'ind.	können, pouvoir.	§ 80.
Könnte,	imp. du subj.	id.	id.
Kor,	imp. de l'ind.	küren, choisir.	§ 82.
Köre,	imp. du subj.	id.	id.
Kreuch,	impératif.	kriechen, ramper.	§ 78. *a.*
Kreuchst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Kreucht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Kroch,	imp. de l'ind.	id.	id.
Kröche,	imp. du subj.	id.	id.
		L.	
Läd(e)st,	prés. ind., 2.	laden, charger.	§ 72. *a.*
Läd(e)t,	prés. ind., 3.	id.	id.
Lag,	imp. de l'ind.	liegen, coucher, *v. n.*	§ 78. *b.*
Läge,	imp. du subj.	id.	id.
Las,	imp. de l'ind.	lesen, lire, cueillir.	§ 75. B. *f.*
Läse,	imp. du subj.	id.	id.
Lässest,	prés. ind., 2.	lassen, laisser.	§ 72. *b.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		L (suite).	
Läſſet,	prés. ind., 3	laſſen, laisser.	§ 72. *b.*
Läßt,	id.	id.	id.
Läufſt,	prés. ind., 2.	laufen, courir.	§ 73. *b.*
Läuft,	prés. ind., 3.	id.	id.
Leug,	impératif.	lügen, mentir.	§ 82.
Leugſt,	prés. ind., 2.	id.	id.
Leugt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Lief,	imp. de l'ind.	laufen, courir.	§ 73. *b.*
Liefe,	imp. du subj.	id.	id.
Lieh,	imp. de l'ind.	leihen, prêter.	§ 76. *b.*
Liehe,	imp. du subj.	id.	id.
Lies,	impératif.	leſen, lire, cueillir.	§ 75. B. *f.*
Lieſeſt,	prés. ind., 2.	id.	id.
Lieſ(e)t,	prés. ind., 3.	id.	id.
Ließ,	imp. de l'ind.	laſſen, laisser.	§ 72. *b.*
Ließe,	imp. du subj.	id.	id.
Liſch,	impératif.	löſchen, s'éteindre.	§ 80.
Liſcheſt,	prés. ind., 2.	id.	id.
Liſcht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Litt,	imp. de l'ind.	leiden, souffrir.	§ 76. *a.*
Litte,	imp. du subj.	id.	id.
Log,	imp. de l'ind.	lügen, mentir.	§ 82.
Löge,	imp. du subj.	id.	id.
Loſch,	imp. de l'ind.	löſchen, s'éteindre.	§ 80.
Löſche,	imp. du subj.	id.	id.
Lud,	imp. de l'ind.	laden, charger.	§ 72. *a.*
Lüde,	imp. du subj.	id.	id.
		M.	
Mag,	prés. ind., 1, 3.	mögen, vouloir.	§ 80.
Magſt,	prés. ind., 2.	id.	id.
Maß,	imp. de l'ind.	meſſen, mesurer.	§ 75. B. *f.*
Mäße,	imp. du subj.	id.	id.
Mied,	imp. de l'ind.	meiden, éviter.	§ 76. *b.*
Miede,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	M (suite).		
Milk,	impératif.	melken, traire.	§ 75. A. II. *d*.
Milkst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Milkt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Missest,	prés. ind., 2.	messen, mesurer.	§ 75. B. *f*.
Misset,	prés. ind., 3.	id.	id.
Miß,	impératif.	id.	id.
Mißt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Mochte,	imp. de l'ind.	mögen, vouloir.	§ 80.
Möchte,	imp. du subj.	id.	id.
Molk,	imp. de l'ind.	melken, traire.	§ 75. A. II. *d*.
Mölke,	imp. du subj.	id.	id.
Muß,	prés. ind., 1 et 3.	müssen, devoir.	§ 82.
Mußt,	prés. ind., 2.	id.	id.
Mußte,	imp. de l'ind.	id.	id.
Müßte,	imp. du subj.	id.	id.
	N.		
Nahm,	imp. de l'ind.	nehmen, prendre.	§ 75. A. I. *a*
Nähme,	imp. du subj.	id.	id.
Nannte,	imp. de l'ind.	nennen, nommer.	§ 75. C. *i*.
Nimm,	impératif.	nehmen, prendre.	§ 75. A. I. *a*
Nimmst,	prés. ind., 2	id.	id.
Nimmt,	prés. ind., 3.	id.	id.
	P.		
Pfiff,	imp. de l'ind.	pfeifen, siffler.	§ 76. *a*.
Pfiffe,	imp. du subj.	id.	id.
Pflag,	imp. de l'ind.	pflegen, tenir (*ex*.: conseil).	§ 75. A. I. *b*.
Pfläge,	imp. du subj.	id.	id.
Pflichtst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Pflicht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Pfliegst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Pfliegt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Pflog,	imp. de l'ind.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		P (suite).	
Pflöge,	imp. du subj.	pflegen, tenir.	§ 75. A. I. *b*.
Pries,	imp. de l'ind.	preisen, priser.	§ 76. *b*.
Priese,	imp. du subj.	id.	id.
		Q.	
Quill,	impératif.	quellen, sourdre.	§ 75. A. II. *a*.
Quillst,	prés. ind. 2.	id.	id.
Quillt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Quoll,	imp. de l'ind.	id.	id.
Quölle,	imp. du subj.	id.	id.
		R.	
Rach,	imp. de l'ind.	rächen, venger.	§ 74. *a*.
Räche,	imp. du subj.	id.	id.
Rang,	imp. de l'ind.	ringen, lutter.	§ 77. *a*.
Ränge,	imp. du subj.	id.	id.
Rann,	imp. de l'ind.	rinnen, couler.	§ 77. *b*.
Ränne,	imp. du subj.	id.	id.
Rannte,	imp. de l'ind.	rennen, courir.	§ 75. C. *i*.
Räth,	prés. ind., 3.	rathen, conseiller.	§ 72. *b*.
Räthst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Reuch,	impératif.	riechen, flairer.	§ 78. *a*.
Reuchst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Reucht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Rieb,	imp. de l'ind.	reiben, frotter.	§ 76. *b*.
Riebe,	imp. du subj.	id.	id.
Rief,	imp. de l'ind.	rufen, appeler.	§ 81.
Riefe,	imp. du subj.	id.	id.
Rieth,	imp. de l'ind.	rathen, conseiller.	§ 72. *b*.
Riethe,	imp. du subj.	id.	id.
Riß,	imp. de l'ind.	reißen, rompre.	§ 76. *a*.
Risse,	imp. du subj.	id.	id.
Ritt,	imp. de l'ind.	reiten, aller à cheval.	id.
Ritte,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	R (suite).		
Roch,	imp. de l'ind.	rächen, venger.	§ 74. *a.*
Roch,	id.	riechen, flairer.	§ 78. *a.*
Röche,	imp. du subj.	rächen, venger.	§ 74. *a.*
Röche,	id.	riechen, flairer.	§ 78. *a.*
Rönne,	id.	rinnen, couler.	§ 77. *b.*
Rung,	imp. de l'ind.	ringen, lutter.	§ 77. *a.*
Rünge,	imp. du subj.	id.	id.
	S.		
Sah,	imp. de l'ind.	sehen, voir.	§ 75. B. *f.*
Sähe,	imp. du subj.	id.	id.
Sandte,	imp. de l'ind.	senden, envoyer.	§ 75. C. *i.*
Sang,	id.	singen, chanter.	§ 77. *a.*
Sänge,	imp. du subj.	id.	id.
Sank,	imp. de l'ind.	sinken, enfoncer.	id.
Sänke,	imp. du subj.	id.	id.
Sann,	imp. de l'ind.	sinnen, penser.	§ 77. *b.*
Sänne,	imp. du subj.	id.	id.
Saß,	imp. de l'ind.	sitzen, être assis.	§ 77. *c.*
Säße,	imp. du subj.	id.	id.
Säufst,	prés. ind., 2.	saufen, boire (en parl. des anim.).	§ 73. *a.*
Säuft,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schalt,	imp. de l'ind.	schelten, injurier.	§ 75. A. I. *b.*
Schälte,	imp. du subj.	id.	id.
Schied,	imp. de l'ind.	scheiden, se séparer.	§ 76. *b.*
Schiede,	imp. du subj.	id.	id.
Schien,	imp. de l'ind.	scheinen, sembler.	id.
Schiene,	imp. du subj.	id.	id.
Schier,	impératif.	scheren, tondre.	§ 75. A. II. *d.*
Schierst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Schiert,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schillst,	prés. ind., 2.	schallen, retentir.	§ 72. *d.*
Schillt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schilt,	id. et impératif.	schelten, injurier.	§ 75. A. I. *b.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite).	
Schiltst,	prés. ind., 2.	schelten, injurier.	§ 75. A. I. *b*
Schläffst,	id.	schlafen, dormir.	§ 72. *b*.
Schläft,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schlägst,	prés. ind., 2.	schlagen, battre.	§ 72. *a*.
Schlägt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schlang,	imp. de l'ind.	schlingen, avaler.	§ 77. *a*.
Schlänge,	imp. du subj.	id.	id.
Schleuß,	impératif.	schließen, fermer.	§ 78. *a*.
Schleußest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Schleußt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schlich,	imp. de l'ind.	schleichen, se glisser.	§ 76. *a*.
Schliche,	imp. du subj.	id.	id.
Schlief,	imp. de l'ind.	schlafen, dormir.	§ 72. *b*.
Schliefe,	imp. du subj.	id.	id.
Schliff,	imp. de l'ind.	schleifen, aiguiser.	§ 76. *a*.
Schliffe,	imp. du subj.	id.	id.
Schliß,	imp. de l'ind.	schleißen, fendre.	id.
Schlisse,	imp. du subj.	id.	id.
Schloß,	imp. de l'ind.	schließen, fermer.	§ 78. *a*.
Schlösse,	imp. du subj.	id.	id.
Schlug,	imp. de l'ind.	schlagen, battre.	§ 72. *a*.
Schlüge,	imp. du subj.	id.	id.
Schlung,	imp. de l'ind.	schlingen, avaler.	§ 77. *a*.
Schlünge,	imp. du subj.	id.	id.
Schmilz,	impératif.	schmelzen, se fondre.	§ 75. A. II. *d*.
Schmilzest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Schmilzt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schmiß,	imp. de l'ind.	schmeißen, jeter.	§ 76. *a*.
Schmisse,	imp. du subj.	id.	id.
Schmolz,	imp. de l'ind.	schmelzen, se fondre.	§ 75. A. II. *d*.
Schmölze,	imp. du subj.	id.	id.
Schnitt,	imp. de l'ind.	schneiden, couper.	§ 76. *a*.
Schnitte,	imp. du subj.	id.	id.
Schnob,	imp. de l'ind.	schnauben, respirer fortement.	§ 73. *a*.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite).	
Schnob,	imp. de l'ind.	schnieben, souffler.	§ 78. *a*.
Schnöbe,	imp. du subj.	schnauben, respirer fortement.	§ 73. *a*.
Schnöbe,	id.	schnieben, souffler.	§ 78. *a*.
Schob,	imp. de l'ind.	schieben, pousser.	id.
Schöbe,	imp. du subj.	id.	id.
Scholl,	imp. de l'ind.	schallen, retentir.	§ 72. *d*.
Schölle,	imp. du subj.	id.	id.
Scholt,	imp. de l'ind.	schelten, injurier.	§ 75. A. I. *b*.
Schölte,	imp. du subj.	id.	id.
Schor,	imp. de l'ind.	scheren, tondre.	§ 75. A. II. *d*.
Schöre,	imp. du subj.	id.	id.
Schoß,	imp. de l'ind.	schießen, tirer.	§ 78. *a*.
Schösse,	imp. du subj.	id.	id.
Schrak,	imp. de l'ind.	schrecken, s'effrayer.	§ 75. A. I. *a*.
Schräke,	imp. du subj.	id.	id.
Schrick,	impératif.	id.	id.
Schrickst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Schrickt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schrieb,	imp. de l'ind.	schreiben, écrire.	§ 76. *b*.
Schriebe,	imp. du subj.	id.	id.
Schrie,	imp. de l'ind.	schreien, crier.	id.
Schriee,	imp. du subj.	id.	id.
Schritt,	imp. de l'ind.	schreiten, marcher.	§ 76. *a*.
Schritte,	imp. du subj.	id.	id.
Schrob,	imp. de l'ind.	schrauben, visser.	§ 73. *a*.
Schröbe,	imp. du subj.	id.	id.
Schuf,	imp. de l'ind.	schaffen, créer.	§ 72. *a*.
Schüfe,	imp. du subj.	id.	id.
Schund,	imp. de l'ind.	schinden, écorcher.	§ 77. *a*.
Schünde,	imp. du subj.	id.	id.
Schwamm,	imp. de l'ind.	schwimmen, nager.	§ 77. *b*.
Schwämme,	imp. du subj.	id.	id.
Schwand,	imp. de l'ind.	schwinden, décroître.	§ 77. *a*.
Schwände,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.

S (suite).

Schwang,	imp. de l'ind.	schwingen, secouer.	§ 77. *a.*
Schwänge,	imp. du subj.	id.	id.
Schwieg,	imp. de l'ind.	schweigen, se taire.	§ 76. *b.*
Schwiege,	imp. du subj.	id.	id.
Schwill,	impératif.	schwellen, enfler.	§ 75. A. II. *d.*
Schwillst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Schwillt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Schwoll,	imp. de l'ind.	id.	id.
Schwölle,	imp. du subj.	id.	id.
Schwömme,	v. Schwämme.		
Schwor,	imp. de l'ind.	schwären, suppurer.	§ 74. *a.*
Schwor,	id.	schwören, jurer.	§ 80.
Schwöre,	imp. du subj.	schwären, suppurer.	§ 74. *a.*
Schwöre,	id. et prés. ind.	schwören, jurer.	§ 80.
Schwung,	imp. de l'ind.	schwingen, secouer.	§ 77. *a.*
Schwünge,	imp. du subj.	id.	id.
Schwur,	imp. de l'ind.	schwären, suppurer.	§ 74. *a.*
Schwur,	id.	schwören, jurer.	§ 80.
Schwüre,	imp. du subj.	schwären, suppurer.	§ 74. *a.*
Schwüre,	id.	schwören, jurer.	§ 80.
Sei,	impér. 2e et 3e p. s., prés. subj. 1re et 3e pers. s.	sein, être.	§ 55.
Seid,	prés. ind. et impér. 2e p. pl.	id.	id.
Sieh,	impératif.	sehen, voir.	§ 75. B. *f.*
Siehst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Sieht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Sind,	prés. ind., 1re et 3e pers. pl.	sein, être.	§ 55.
Soff,	imp. de l'ind.	saufen, boire (en parl. des anim.).	§ 73. *a.*
Söffe,	imp. du subj.	id.	id.
Sog,	imp. de l'ind.	saugen, téter, sucer.	id.
Söge,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.

S (suite).

Soll,	prés. ind., 1re et 3e pers. s.	sollen, devoir.	§ 79.
Sollst,	prés. ind., 2	id.	id.
Sonne	v. Sänne.		
Sott,	imp. de l'ind.	sieden, bouillir.	§ 78. *a*.
Sötte,	imp. du subj.	id.	id.
Spann,	imp. de l'ind.	spinnen, filer.	§ 77. *b*.
Spänne,	imp. du subj.	id.	id.
Spie,	imp. de l'ind.	speien, cracher.	§ 76. *b*.
Spiee,	imp. du subj.	id.	id.
Spliß,	imp. de l'ind.	spleißen, fendre.	§ 76. *a*.
Splisse,	imp. du subj.	id.	id.
Spönne,	*v*. Spänne.		
Sprach,	imp. de l'ind.	sprechen, parler.	§ 75. A. I. *a*.
Spräche,	imp. du subj.	id.	id.
Sprang,	imp. de l'ind.	springen, sauter.	§ 77. *a*.
Spränge,	imp. du subj.	id.	id.
Spreuß,	impératif.	sprießen, bourgeonner.	§ 78. *a*.
Spreußest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Spreußt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Sprich,	impératif.	sprechen, parler.	§ 75. A. I. *a*.
Sprichst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Spricht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Sproß,	imp. de l'ind.	sprießen, bourgeonner.	§ 78. *a*.
Sprösse,	imp. du subj.	id.	id.
Sprung,	*voy*. Sprang.		
Sprünge,	*voy*. Spränge.		
Stach,	imp. de l'ind.	stechen, piquer.	§ 75. A. I. *a*.
Stäche,	imp. du subj.	id.	id.
Stahl,	imp. de l'ind.	stehlen, voler.	§ 75. A. I. *b*.
Stähle,	imp. du subj.	id.	id.
Stak,	imp. de l'ind.	stecken, être fiché.	§ 75. B. *g*.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.

S (suite).

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
Stäke,	imp. du subj.	stecken, être fiché.	§ 75. B. *g*.
Stand,	imp. de l'ind.	stehen, être debout.	§ 75. C. *h*.
Stände,	imp. du subj.	id.	id.
Stank,	imp. de l'ind.	stinken, puer.	§ 77. *a*.
Stänke,	imp. du subj.	id.	id.
Starb,	imp. de l'ind.	sterben, mourir.	§ 75. A. I. *c*.
Stärbe,	imp. du subj.	id.	id.
Stich,	impératif.	stechen, piquer.	§ 75. A. I. *a*.
Stichst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Sticht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Stieg,	imp. de l'ind.	steigen, monter.	§ 76. *b*.
Stiege,	imp. du subj.	id.	id.
Stiehl,	impératif.	stehlen, voler.	§ 75. A. I. *b*.
Stiehlst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Stiehlt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Stieß,	imp. de l'ind.	stoßen, pousser.	§ 79.
Stieße,	imp. du subj.	id.	id.
Stirb,	impératif.	sterben, mourir.	§ 75. A. I. *c*.
Stirbst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Stirbt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Stob,	imp. de l'ind.	stieben, s'en aller en poussière.	§ 78. *a*.
Stöbe,	imp. du subj.	id.	id.
Stohl,	imp. de l'ind.	stehlen, voler.	§ 75. A. I. *b*.
Stöhle,	imp. du subj.	id.	id.
Stößest,	prés. ind., 2.	stoßen, pousser.	§ 79.
Stößt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Strich,	imp. de l'ind.	streichen, frotter.	§ 76. *a*.
Striche,	imp. du subj.	id.	id.
Stritt,	imp. de l'ind.	streiten, combattre.	id.
Stritte,	imp. du subj.	id.	id.
Stund,	imp. de l'ind.	stehen, être debout.	§ 75. C. *h*.
Stünde,	imp. du subj.	id.	id.
Stunk,	*voy*. Stank.		
Stünke,	*voy*. Stänke.		

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite).	
Sturb,	imp. de l'ind.	sterben, mourir.	§ 75. A. I. *c*.
Stürbe,	imp. du subj.	id.	id.
Sung,	*voy.* Sang.		
Sünge,	*voy.* Sänge.		
		T.	
Thät,	imp. de l'ind.	thun, faire.	§ 81.
Thäte,	imp. du subj.	id.	id.
Thu(e),	prés. ind., 1. s. et impér.	id.	id.
Thun,	prés. ind., 1re et 3e pers. pl.	id.	id.
Thust,	prés. ind., 2. s.	id.	id.
Thut,	prés. ind., 3e p. s. et 2e p. pl.	id.	id.
Traf,	imp. de l'ind.	treffen, atteindre.	§ 75. A. I. *a*.
Träfe,	imp. du subj.	id.	id.
Trägst,	prés. ind., 2.	tragen, porter.	§ 72. *a*.
Trägt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Trank,	imp. de l'ind.	trinken, boire.	§ 77. *a*.
Tränke,	imp. du subj.	id.	id.
Trat,	imp. de l'ind.	treten, marcher.	§ 75. B. *f*.
Träte,	imp. du subj.	id.	id.
Treuf,	impératif.	triefen, dégoutter.	§ 78. *a*.
Treufst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Treuft,	prés. ind., 3.	id.	id.
Trieb,	imp. de l'ind.	treiben, pousser.	§ 76. *b*.
Triebe,	imp. du subj.	id.	id.
Triff,	impératif.	treffen, atteindre.	§ 75. A. I. *a*.
Triffst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Trifft,	prés. de l'ind., 3e pers.	id.	id.
Tritt,	impér. et prés. de l'ind., 3.	treten, marcher.	§ 75. B. *f*.
Trittst,	prés. de l'ind., 2e pers.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		T (suite).	
Troff,	imp. de l'ind.	triefen, dégoutter.	§ 78. *a.*
Tröffe,	imp. du subj.	id.	id.
Trog,	imp. de l'ind.	triegen, tromper.	id.
Trog,	id.	trügen, tromper.	§ 82.
Tröge,	imp. du subj.	triegen, tromper.	§ 78. *a.*
Tröge,	id.	trügen, tromper.	§ 82.
Trug,	imp. de l'ind.	tragen, porter.	§ 72. *a.*
Trüge,	imp. du subj.	id.	id.
Trunk,	*voy.* Trank.		
Trünke,	*voy.* Tränke.		
		V.	
Verdarb,	imp. de l'ind.	verderben, se gâter.	§ 75. A. I. *c.*
Verdärbe,	imp. du subj.	id.	id.
Verdirb,	impératif.	id.	id.
Verdirbst,	prés. de l'ind., 2e pers.	id.	id.
Verdirbt,	prés. de l'ind., 3e pers.	id.	id.
Verdorben,	part. passé.	id.	id.
Verdreußt,	prés. ind., 3.	verdrießen, fâcher.	§ 78. *a.*
Verdroß,	imp. de l'ind.	id.	id.
Verdrösse,	imp. du subj.	id.	id.
Verdrossen,	part. passé.	id.	id.
Verdurb,	imp. de l'ind.	verderben, se gâter.	§ 75. A. I. *c.*
Verdürbe,	imp. du subj.	id.	id.
Vergaß,	imp. de l'ind.	vergessen, oublier.	§ 75. B. *f.*
Vergäße,	imp. du subj.	id.	id.
Vergessen,	part. passé.	id.	id.
Vergissest,	prés. ind., 2.	id.	id.
Vergiß,	impératif.	id.	id.
Vergißt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Verhohl,	imp. de l'ind.	verhehlen, celer.	§ 75. A. II. *d*
Verhohlen,	part. passé.	id.	id.
Verhöhle,	imp. du subj.	id.	id.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	V (suite).		
Verlor	imp. de l'ind.	verlieren, perdre.	§ 78. *a.*
Verloren,	part. passé.	id.	id.
Verlöre,	imp. du subj.	id.	id.
	W.		
Wächsest,	prés. ind., 2.	wachsen, croître.	§ 72. *a.*
Wächs(e)t,	prés. ind., 3.	id.	id.
Wand,	imp. de l'ind.	winden, tordre.	§ 77. *a.*
Wände,	imp. du subj.	id.	id.
Wandte,	imp. de l'ind.	wenden, tourner.	§ 75. C. *i.*
War,	id.	sein, être.	§ 55.
Warb,	id.	werben, enrôler.	§ 75. A. I. *c.*
Ward,	id.	werden, devenir.	§ 75. A. I. *c.* et § 57.
Wäre,	imp. du subj.	sein, être.	§ 55.
Warf,	imp. de l'ind.	werfen, jeter.	§ 75. A. I. *c.*
Würfe,	imp. du subj.	id.	id.
Wäschest,	prés. ind., 2.	waschen, laver.	§ 72. *a.*
Wäsch(e)t,	prés. ind., 3.	id.	id.
Weiß,	prés. ind., 1. 3.	wissen, savoir.	§ 77. *a.*
Weißt,	prés. ind., 2.	id.	id.
Wich,	imp. de l'ind.	weichen, céder.	§ 76. *c.*
Wiche,	imp. du subj.	id.	id.
Wies,	imp. de l'ind.	weisen, montrer.	§ 76. *b.*
Wiese,	imp. du subj.	id.	id.
Will,	prés. ind., 1re et 3e pers.	wollen, vouloir.	§ 79.
Willst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Wirb,	impératif.	werben, enrôler.	§ 75. A. I. *c.*
Wirbst,	prés. ind., 2.	id.	id.
Wirbt,	prés. ind., 3.	id.	id.
Wird,	id.	werden, devenir.	§ 75. A. I. *c.* et § 57.
Wirf,	impératif.	werfen, jeter.	§ 75. A. I. *c.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		W (suite).	
Wirfſt,	prés. ind., 2.	werfen, jeter.	§ 75. A. I. *c.*
Wirft,	prés. ind., 3.	id.	id.
Wirſt,	prés. ind., 2.	werden, devenir.	§ 75. A. I. *c.* et § 57.
Wog,	imp. de l'ind.	wiegen, peser, et wägen, peser.	§ 78. *a.* § 74. *a.*
Wöge,	imp. du subj.	id.	§ 78. *a.*
Worden,	*voy.* Geworden.		
Worr,	imp. de l'ind.	wirren, brouiller.	§ 77. *b.*
Wörre,	imp. du subj.	id.	id.
Wuchs,	imp. de l'ind.	wachſen, croître.	§ 72. *a.*
Wüchſe,	imp. du subj.	id.	id.
Warb,	imp. de l'ind.	werben, enrôler.	§ 75. A. I. *c.*
Würbe,	imp. du subj.	id.	id.
Wurde,	imp. de l'ind.	werden, devenir.	§ 75. A. I. *c.* et § 57.
Würde,	imp. du subj.	id.	id.
Warf,	imp. de l'ind.	werfen, jeter.	§ 75. A. I. *c.*
Würfe,	imp. du subj.	id.	id.
Wuſch,	imp. de l'ind.	waſchen, laver.	§ 72. *a.*
Wüſche,	imp. du subj.	id.	id.
Wußte,	imp. de l'ind.	wiſſen, savoir.	§ 77. *a.*
Wüßte,	imp. du subj.	id.	id.
		Z.	
Zeuch,	impératif.	ziehen, tirer.	§ 78. *a.*
Zeuchſt,	prés. ind., 2.	id.	id.
Zeucht,	prés. ind., 3.	id.	id.
Zieh,	imp. de l'ind.	zeihen, accuser.	§ 76. *b.*
Ziehe,	imp. du subj.	id.	id.
Zog,	imp. de l'ind.	ziehen, tirer.	§ 78. *a.*
Zöge,	imp. du subj.	id.	id.
Zwang,	imp. de l'ind.	zwingen, forcer.	§ 77. *a.*
Zwänge,	imp. du subj.	id.	id.

N. B. **Il y a dans ce tableau un certain nombre de formes vieillies qu'on remplace aujourd'hui par des formes régulières. Nous avons cru devoir les conserver, parce qu'on peut les rencontrer dans les auteurs d'une époque antérieure.**

CHAPITRE IV.

CHANGEMENT DES VOYELLES

a, o, u, EN ä, ö, ü (1).

§ 166. — Nous avons souvent parlé, dans les deux premiers livres de cette grammaire et dans le supplément, du changement des voyelles a, o, u, et de la diphthongue au, en ä, ö, ü, äu. Cette altération a lieu :

1° dans un grand nombre de mots dérivés ;
2° au pluriel de beaucoup de substantifs ;
3° au comparatif et au superlatif ;
4° à quelques temps de verbes irréguliers.

Comme cette modification de la voyelle joue un rôle très-important dans la grammaire allemande, nous avons cru qu'il ne serait pas inutile de rassembler ici la plupart des faits qui y sont relatifs et dont un grand nombre se trouvent disséminés dans divers chapitres de la première partie et du supplément. Nous n'omettrons que les règles qui concernent l'altération de la voyelle au comparatif et au superlatif. Nous les avons toutes réunies dans un même paragraphe, et nous ne pourrions que répéter à ce sujet ce que nous avons dit plus haut (§ 30).

§ 167. — I. MOTS DÉRIVÉS.

La voyelle s'altère :

I. Dans les diminutifs en chen et en lein. *Ex.* :

der Mann, l'homme; das Männchen, le petit homme; die Frau, la femme; das Fräulein, la demoiselle (noble).

Remarque. Cette modification n'a pas lieu : 1° dans

(1) Ce changement des voyelles se nomme en allemand Umlaut, c'est-à-dire *transformation du son.*

quelques diminutifs en chen où la voyelle susceptible d'altération, ne fait point partie de la syllabe qui précède immédiatement chen; 2° dans quelques diminutifs en lein, dont le primitif est composé. *Ex.* :

die Angel, l'hameçon; das Angelchen, le petit hameçon;
die Maulbeere, la mûre; das Maulbeerlein, la petite mûre.

II. Dans la plupart des substantifs féminins en in, dérivés de substantifs masculins. *Ex.* :

der Narr, le fou; die Närrin, la folle;
der Thor, l'insensé; die Thörin, l'insensée.

Il faut en excepter: 1° les substantifs tirés des langues étrangères. *Ex.* :

der Monarch, le monarque; die Monarchin, la souveraine;
der Komödiant, le comédien; die Komödiantin, la comédienne;

2° Presque tous les substantifs formés de noms masculins en er. *Ex.* :

der Maler, le peintre; die Malerin, la femme peintre;

et un petit nombre d'autres, comme:

der Herzog, le duc; die Herzogin, la duchesse;
der Gemahl, l'époux; die Gemahlin, l'épouse.

III. Dans les substantifs en e, dérivés d'adjectifs. *Ex.* :

die Güte, la bonté, *de* gut, bon;
die Länge, la longueur, *de* lang, long.

IV. Dans un grand nombre de substantifs dérivés, en el, er et ling. *Ex.* :

der Stöpfel *ou* Stöpsel, le bouchon, *de* stopfen, boucher;
der Schäfer, le berger, *de* Schaf, brebis;
der Jüngling, le jeune homme, *de* jung, jeune.

V. Le changement des voyelles a, o, u, est aussi très-fréquent dans les adjectifs et dans les verbes dérivés. *Ex.* :

ältlich, un peu vieux, vieillot, *de* alt, vieux;

spöttisch, moqueur, *de* Spott, **moquerie ;**
hölzern, de bois (*ligneus*), *de* Holz, bois ;
nöthig, nécessaire, *de* Noth, besoin ;
fällen, faire tomber, *de* fallen, tomber ;
lächeln, sourire, *de* lachen, rire ;
einschläfern, endormir, *de* einschlafen, s'endormir ;
ächzen, gémir, *de* ach! hélas ! etc.

§ 168. — II. PLURIEL DES SUBSTANTIFS.

Changent au pluriel les voyelles a, o, u, en ä, ö, ü:

I. Tous les substantifs qui prennent au pluriel la terminaison er (*voy.* § 20). *Ex.* :

Substantifs masculins :

Gott, Dieu,	die Götter, les dieux ;
der Irrthum, l'erreur,	die Irrthümer, les erreurs ;
der Mann, l'homme,	die Männer, les hommes, etc.

Substantifs neutres :

das Blatt, la feuille,	die Blätter, les feuilles ;
das Haus, la maison,	die Häuser, les maisons ;
das Fürstenthum, la principauté,	die Fürstenthümer, les principautés, etc.

II. Les substantifs masculins et féminins qui prennent au pluriel la terminaison e (*voy.* § 17). *Ex.* :

der Sohn, le fils,	die Söhne, les fils ;
der Schlund, le gouffre,	die Schlünde, les gouffres.

On en excepte les substantifs masculins suivants, qui conservent au pluriel les voyelles du singulier :

der Aal, l'anguille ;	der Grad, le degré ;
der Aar, l'aigle ;	der Habicht, le vautour ;
der Admiral, l'amiral ;	der Halm, le tuyau, la tige ;
der Amboß, l'enclume ;	der Hauch, le souffle ;
der Anwalt, le mandataire ;	der Herzog, le duc ;
der Arm, le bras ;	der Huf, la corne du pied ;
der Docht, la mèche ;	der Hund, le chien ;
der Dolch, le poignard ;	der Kobold, le farfadet ;
der Gemahl, l'époux ;	der Kranich, la grue ;
der General, le général ;	der Krystall, le cristal ;

der Küraß, la cuirasse;
der Laut, le son;
der Luchs, le lynx;
der Molch, la salamandre;
der Monat, le mois;
der Ort, le lieu (pl. Orte et Örter);
der Pfad, le sentier;
der Plan, le plan (pl. Plane et Pläne);
der Puls, le pouls;
der Punkt, le point;
der Salat, la salade;
der Schuh, le soulier;
der Spion, l'espion;
der Staar, le sansonnet;
der Stoff, l'étoffe;
der Tag, le jour;
der Trunkenbold, l'ivrogne;
der Turban, le turban;
der Unhold, l'esprit malin;
der Versuch, l'essai;
der Vokal, la voyelle;
der Wiedehopf, la huppe;
der Zoll, le pouce (*mesure*).

Il n'y a que trois noms neutres terminés en e au pluriel qui altèrent à ce nombre la voyelle du singulier :

das Chor, le chœur;
das Floß, le radeau;
das Rohr, le roseau, le tuyau (qui fait aussi Rohre).

III. Parmi les substantifs qui ont le nominatif pluriel semblable au nominatif singulier, les suivants sont les seuls qui altèrent les voyelles (*voy.* § 16) :

Masculins :

der Acker, le champ;
der Apfel, la pomme;
der Boden, le fond (pl. Böden et Boden);
der Bruder, le frère;
der Faden, le fil;
der Garten, le jardin;
der Graben, le fossé;
der Hafen, le port;
der Hammel, le mouton;
der Hammer, le marteau;
der Handel, le commerce (pl. Händel, *querelles*);
der Mangel, le manque;
der Mantel, le manteau;
der Nabel, le nombril;
der Nagel, le clou, l'ongle;
der Ofen, le four, etc.;
der Sattel, la selle;
der Schaden, le dommage,
der Schnabel, le bec;
der Schwager, le beau-frère;
der Vater, le père;
der Vogel, l'oiseau.

Quelques grammairiens joignent à cette liste les substantifs Bogen, *arc;* Laden, *volet;* Magen, *estomac,* et Wagen, *chariot.*

Féminins :

die Mutter, la mère, — die Mütter, les mères;
die Tochter, la fille, — die Töchter, les filles.

Neutre :

das Kloster, le cloître, **die Klöster, les cloîtres.**

§ 169. — III. IMPARFAIT DU SUBJONCTIF ET PRÉSENT DE L'INDICATIF DANS LES VERBES IRRÉGULIERS.

I. Les voyelles a, o, u, de l'imparfait de l'indicatif, se changent en ä, ö, ü, à l'imparfait du subjonctif des verbes irréguliers. *Ex.* :

finden, trouver; ich fand, je trouvais; ich fände, (que) je trouvasse;
riechen, flairer; ich roch, je flairais; ich röche, (que) je flairasse;
tragen, porter; ich trug, je portais; ich trüge, (que) je portasse.

Excepté ;

brennen, brûler; rennen, courir;
kennen, connaître; senden, envoyer;
nennen, nommer; et wenden, tourner;

qui conservent l'e à l'imparfait du subjonctif, quoique l'imparfait de l'indicatif soit en a.

Remarque. Quelques verbes qui avaient autrefois un o à l'imparfait de l'indicatif, prennent ordinairement ö à l'imparfait du subjonctif, quoique aujourd'hui ils aient a à l'imparfait de l'indicatif. *Ex.* :

ich begann (*autref.* begonn), je commençais; ich begönne, (que) je commençasse.

Il y en a aussi trois ou quatre qui, pour la même raison, prennent ü à l'imparfait du subjonctif, quoiqu'ils aient a à l'imparfait de l'indicatif. *Ex.* :

ich half (*autref.* hulf), j'aidais; ich hülfe, (que) j'aidasse.

II. 1° Les verbes irréguliers qui ont a pour voyelle radicale à l'infinitif, le changent en ä à la seconde et à la troisième personnes du présent de l'indicatif. *Ex.* :

fallen, tomber; du fällst, er fällt;
fangen, prendre; du fängst, er fängt.

Excepté :

erschallen, retentir;
laden, charger;
mahlen, moudre;
schaffen, créer;
et haben, avoir;

qui conservent l'*a*.

Voyez, § 72, quels sont les verbes qui, à ces deux personnes, ont tantôt *a* et tantôt *ä*.

2° Parmi les verbes qui ont *au* à l'infinitif, laufen, *courir*, et saufen, *boire*, sont les seuls qui adoucissent l'*a* au présent de l'indicatif. *Ex.* :

du läufst, er läuft; du säufst, er säuft.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

CHAPITRE I.

DE L'ARTICLE

I. ARTICLE DÉFINI.

§ 170.

L'article défini s'emploie, comme en français, devant les substantifs ou les mots pris substantivement, toutes les fois qu'on a besoin de déterminer l'objet. *Ex.* :

der Greis, le vieillard (ὁ γέρων. B. (1) § 306);
der Engel der Schöpfung, l'ange de la création;
der Rhein, le Rhin;
die Donau, le Danube;
die gute Mutter, la bonne mère;
der beste Freund, le meilleur ami;
Karl der Kühne, Charles-le-Téméraire;
Ludwig der Eilfte, Louis XI;
der Gelehrte, le savant;
das Meinige, le mien;
das Hundert, le cent;
das Lieben (τὸ φιλεῖν. B. § 281);
das Trinken und Essen, le boire et (le) manger;
das Aber und das Wenn, le mais et le si.

(1) L'abréviation B., après un exemple grec, indique la grammaire grecque de M. Burnouf; et après un exemple latin, la grammaire latine du même auteur. Lh. désigne la grammaire de Lhomond.

Les règles qu'on peut tirer de ces exemples sont, en général, communes aux deux langues. Celles qui vont suivre sont, pour la plupart, particulières à la langue allemande.

§ 171.

I. L'article défini s'emploie ordinairement :

1° Devant les noms propres, lorsqu'on les laisse indéclinables.

Au nominatif, il est mieux de ne pas l'exprimer, excepté dans certaines phrases familières, ou lorsque le nom propre est précédé d'un adjectif. *Ex.* :

Karl von Burgund, Charles de Bourgogne ;
Heinrich liebte den Sülly, Henri aimait Sully ;
Σωκράτης, ὁ Σωκράτης. B. § 307) ;
Der Peter ist ein Schelm, Pierre est un coquin ;
Der heilige Karl, saint Charles.

2° Devant les noms des saisons et des mois. *Ex.* :

im (pour in dem) Winter, en hiver *ou* dans l'hiver ;
der Mai, le (mois de) mai ;
im April, dans le (mois d')avril.

§ 172.

II. L'article défini ne s'emploie pas ordinairement :

1° Devant les noms propres de pays, de villes et de régions, non précédés d'un adjectif. *Ex.* :

Gegen Norden, vers le nord ;
Frankreich, la France ;
Deutschland, l'Allemagne.

(Mais on dira : das gelehrte Deutschland, la savante Allemagne.)

Font exception à cette règle quelques noms de pays féminins et masculins qui admettent l'article. *Ex.* :

die Schweiz, la Suisse ;
die Türkei, la Turquie ;
die Moldau, la Moldavie ;
die Wallachei, la Valachie ;
der Rheingau, le Rhingau, etc.

2° Après l'adjectif aller, alle, alles, *tout, toute, tout.* *Ex.* :

alle Menschen, tous les hommes;
alle Weisen, tous les sages.

3° Devant les substantifs qui sont précédés d'un génitif qu'ils gouvernent. *Ex.* :

Der Mutter Tugend, la vertu de la mère;
Wieland hat Horazens Satiren übersetzt, Wieland a traduit les satires d'Horace.

4° Devant les noms de titres ou de dignités, qui précèdent des noms propres. *Ex.* :

Kaiser Karl, l'empereur Charles;
Doctor Gall, le docteur Gall, etc.

5° Lorsque plusieurs substantifs au même genre, au même nombre et au même cas se suivent immédiatement, on n'exprime ordinairement l'article que devant le premier. *Ex.* :

Die Menge der Fürsten, Herren, Ritter und Boten, welche zu Constanz versammelt waren. (*Jean de Müller.*)
La foule des princes, (des) seigneurs, (des) chevaliers et (des) envoyés, qui étaient rassemblés à Constance.

Remarque. Nous ne parlons pas ici de l'omission de l'article dans les définitions, dans les phrases proverbiales, dans certaines locutions vives, rapides, familières, parce que cette ellipse qui a pour objet de donner plus de mouvement ou plus d'énergie au discours, se fait de même en français. Seulement elle est beaucoup plus fréquente en allemand. *Ex.* :

Noth gibt Gefühl unsrer Kraft, unsres Werthes. (*Engel.*)
(Le) besoin (nous) donne (le) sentiment de notre force, de notre mérite.

(Αὐτάρκειά ἐστι πλοῦτος. B. § 260.)

II. ARTICLE INDÉFINI.

§ 173.

L'article indéfini n'est usité qu'au singulier; au pluriel, les mots employés d'une manière indéterminée ne prennent aucun article. *Ex.* :

ein Mann, un homme;
Männer, des hommes.

Les substantifs employés dans un sens partitif n'admettent point d'article. *Ex.* :

geben Sie mir Brod, donnez-moi du pain;
haben Sie guten Wein? avez-vous de bon vin?

§ 174.

Quelquefois, en allemand, on fait précéder de l'article indéfini des substantifs, devant lesquels, en français, on met l'article défini ou qu'on emploie sans article ou adjectivement.

Cette différence se remarque surtout lorsqu'on parle des parties du corps, de l'extraction, de l'état ou de la religion d'une personne. *Ex.* :

Dieser Mann hat eine lange Nase, einen kleinen Mund, cet homme a le nez long, la bouche petite.

(En français, on dit aussi, mais moins fréquemment : *cet homme a un long nez, une petite bouche.*)

Der Herr ist ein Professor, monsieur est professeur;
diese Frau ist eine Italienerin von Geburt, cette femme est Italienne de naissance;
er ist ein Katholik, il est catholique.

On pourrait dire aussi : der Herr ist Professor; mais, si le substantif attribut était précédé d'un adjectif, l'article serait nécessaire. *Ex.* : der Herr ist ein gelehrter Professor, monsieur est un savant professeur.

Remarque. On a vu dans les déclinaisons comment

l'article s'accorde en genre, en nombre et en cas, avec les substantifs auxquels il se rapporte. *Ex*.

der Mann, l'homme; die Männer, les hommes;
eine Frau, une femme; einer Frau, d'une femme, à une femme, etc.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

1. ACCORD DES SUBSTANTIFS.

§ 175.

Lorsque deux substantifs désignent un même objet, ils se mettent au même cas. *Ex.*:

der König Friedrich, le roi Frédéric;
(*Ludovicus rex*. Lh. Voy. B. § 198. Ἀνὴρ ποιμήν. B. § 195.)
das Land Italien, l'Italie (*m. à m.* le pays Italie);
die Stadt Mainz, la ville (de) Mayence.
(*Urbs Roma*. Lh. B § 198.)

Remarque. On voit par ce dernier exemple que le *de* français ne se rend pas en allemand, lorsqu'il ne détruit pas l'apposition.

§ 176.

Il existe en allemand une autre sorte d'apposition qui semble particulière à cette langue. Souvent, et surtout dans le style familier, le substantif qui détermine un nom partitif (un substantif de quantité ou de nombre), se met au même cas que le substantif déterminé. *Ex.*:

zwei Dutzend Eier, deux douzaines d'œufs;
ein Stück Brod, un morceau (de) pain.

Dans le style élevé, on dirait mieux: ein Stück Brodes.

II. RÉGIME DES SUBSTANTIFS.

§ 177.

Le rapport de possession, de dépendance, s'exprime ordinairement en allemand par le génitif. *Ex.* :

die Erinnerung der Schlacht, le souvenir du combat;
das Reich der Franken, l'empire des Francs;

(*Liber Petri*. Lh. — B. § 199. Φύσεως κακίας σημεῖον. B. § 624.)

der Tugend Pfad, le sentier de la vertu.

On a déjà vu, § 172, 3°, que lorsque le génitif précède le substantif d'où il dépend et qu'il détermine, celui-ci perd l'article.

§ 178.

On remplace ordinairement le génitif par une des prépositions von, aus, etc., avec le datif:

1° Toutes les fois que le génitif n'est pas assez caractérisé par la désinence, soit du substantif, soit des mots qui l'accompagnent et s'accordent avec lui. *Ex.* :

Eine Sammlung von Dünsten, pour eine Sammlung Dünste, une réunion, un amas de vapeurs. (Le gén. pl. Dünste, ne se distingue en aucune façon du nominatif ni de l'accusatif du même nombre.)

2° Lorsquon veut exprimer la naissance, l'extraction, l'état, la religion, et après les noms de titres et de dignités, tels que *roi, duc*, etc. *Ex.* :

eine Frau aus Magdeburg, une femme de Magdebourg;
ein Russe von Geburt, un Russe de naissance. (On dit aussi: ein Russe seiner Geburt.)
von Religion eine Jüdin, une (femme) juive de religion;
der Großherzog von Weimar, le grand-duc de Weimar.

(On dit aussi, surtout dans le style élevé: Weimars Großherzog.)

3° Pour exprimer la matière dont une chose est faite. *Ex.* :

ein Ring von Gold, une bague d'or;
ein Tisch aus Marmor, une table de marbre.

4° Lorsqu'on précise exactement l'âge, la grandeur, le poids, la mesure d'une chose. *Ex.* :

ein Knabe von zehn Jahren, un garçon de dix ans;
ein Haus von drei Stock, une maison de trois étages (*voy.* § 189);

ein Seil von zehn Fuß, une corde de dix pieds.

Dans ce cas on forme volontiers, en allemand, des adjectifs composés. *Ex.* : ein zehnjähriger Knabe, ein dreistöckiges Haus, ein zehnfußiges Seil.

Remarque. Quelquefois aussi on remplace le substantif au génitif par un verbe précédé de la préposition zu. *Ex.*:

Die Furcht zu sterben a le même sens que die Furcht des Todes ou mieux die Furcht vor dem Tode, *la crainte de mourir, la crainte de la mort.*

§ 178 *bis.*

Un certain nombre de substantifs, dérivés de verbes ou d'adjectifs, prennent les mêmes compléments que les mots dont ils sont formés. *Ex.* :

der Reichthum an Kenntnissen, la richesse en connaissances (reich an Kenntnissen, riche *en* connaissances);

der Gedanke an den Tod, la pensée de la mort (an den Tod denken, penser *à* la mort);

Gewalt über Einen, pouvoir sur quelqu'un (über Einen walten, dominer *sur* quelqu'un);

Die Furcht vor dem Tode, la crainte de la mort (ich fürchte mich vor dem Tode, *m. à m.* je m'effraie *devant* la mort; je crains la mort).

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

I. ACCORD.

§ 179.

Nous avons déjà dit (§ 22) que l'adjectif pouvait s'employer ou comme attribut ou comme épithète, c'est-à-dire comme complément du sujet ou de l'attribut (1).

I. L'adjectif employé comme attribut est toujours invariable, c'est-à-dire qu'il ne prend aucune des terminaisons qui indiquent les genres, les nombres ou les cas (§ 22). *Ex.:*

die Mutter ist gut, la mère est bonne;
der Baum wird grün, l'arbre devient vert;
der Schaden hat mich klug gemacht, le dommage m'a rendu prudent.

On laisse invariables, comme on le *voit* par ces exemples, non pas seulement les adjectifs-attributs qui sont joints au sujet par le verbe substantif sein, *être*, mais encore ceux qui dépendent immédiatement d'un attribut contenu dans un verbe adjectif ou attributif.

(1) Tous les adjectifs ne peuvent pas s'employer indifféremment comme attributs ou comme épithètes. Les superlatifs, les adjectifs dérivés en en (comme golden), beaucoup d'adjectifs en lich et en isch, les adjectifs numéraux-ordinaux, les adjectifs formés des adverbes de temps et de lieu, comme dortig, heutig, etc., ne s'emploient jamais, ou très-rarement, comme attributs. D'autres adjectifs, au contraire, comme angst, gewahr, kund, etc., ne s'emploient jamais comme épithètes.

II. Toutes les fois que l'adjectif, employé comme épithète, précède immédiatement son substantif, et il le précède presque toujours, il s'accorde avec lui en genre, en nombre, en cas. *Ex.* :

eine gute Mutter, une bonne mère;
der schöne Garten, le beau jardin.

(*Deus sanctus*. Lh. B. § 191. — Θεὸς ἅγιος. Voy. B. § 257.)

III. L'adjectif-épithète reste invariable, lorsqu'il suit le substantif auquel il se rapporte (1). *Ex.* :

Ein Mädchen schön und wunderbar *(poétique)*,
une jeune fille belle et admirable.

Dort ein gesittetes Handelsvolk, schwelgend (2) von den Früchten seines Fleißes, wachsam auf Gesetze, die 2c.

(Schiller.)

M. à m. : Là (est) un peuple-commerçant civilisé, vivant-dans-les-délices au moyen des fruits de son travail, veillant sur (les) lois qui, etc.

Cette inversion n'a guère lieu qu'en poésie, et dans les phrases où le substantif est accompagné de plusieurs adjectifs-épithètes, suivis de régimes d'une certaine étendue.

Remarque. Les adjectifs-épithètes, précédés de leur substantif, s'accordent avec lui, lorsqu'ils sont eux-mêmes précédés de l'article, ou employés dans un sens partitif. *Ex.* :

Karl der Zwölfte, Charles douze;
Alle Menschen sind sterblich, junge wie alte, reiche wie arme,
tous (les) hommes sont mortels, (les) jeunes comme (les) vieux, (les) riches comme (les) pauvres.

---

(1) On disait autrefois, avec ou sans accord, mein Vater seliger, ou mein Vater selig, *feu mon père* (m. à m.: *mon père bienheureux*); aujourd'hui il est mieux de dire: mein seliger Vater.

(2) Les participes suivent pour l'accord les mêmes règles que les adjectifs.

Le mot Menschen (1), *hommes*, est sous-entendu auprès de chacun de ces quatre adjectifs : junge, alte, reiche, arme.

§ 180.

Lorsqu'un seul adjectif se rapporte à plusieurs substantifs qui désignent un seul et même objet, il suffit de l'exprimer devant le premier. *Ex.* :

Dieser Mann ist ein tugendhafter Bürger und Bauer, cet homme est un vertueux citoyen et cultivateur.

Quelques grammairiens prétendent qu'on doit éviter cette tournure au singulier.

§ 181.

Quand un même adjectif se rapporte à plusieurs substantifs désignant des objets différents, on le répète devant chaque substantif. *Ex.* :

Der gute Vater und der gute Sohn, le bon père et le bon fils.

Cette règle est loin d'être rigoureuse, et les auteurs s'en écartent souvent, surtout lorsque les substantifs sont au pluriel. *Ex.* :

Die Schwäbischen Grafen und Herren. *(Jean de Müller.)* Les comtes et (les) seigneurs de la Souabe.

§ 182.

L'adjectif se met au neutre, lorsqu'il est pris substantivement et qu'il ne se rapporte pas à un nom de personne. *Ex.* :

Das Gute, le bon ;
das Schöne, le beau ;
das Schönste an einem Freunde ist die Offenherzigkeit, le plus beau (la plus belle qualité) dans un ami, c'est la franchise ;

(1) Ce substantif exprimé après l'adjectif alle, et sous-entendu après les adjectifs junge, alte, reiche, arme, a, dans cette phrase, deux sens différents ; après alle, il a un sens général ; après junge, etc., un sens partitif.

mein Liebstes, ce que j'ai de plus cher (au monde), *m. à m.* mon plus cher.

Les superlatifs s'emploient très-fréquemment de cette manière.

(τὸ καλὸν, τὸ ἀγαθόν. B. § 262.)

II. RÉGIME.

§ 183.

Les adjectifs gouvernent le génitif, le datif ou l'accusatif.

§ 184.

Adjectifs qui gouvernent le génitif.

(*Plenus vini, etc.* B. § 313, 6°. — Μεστὸς θορύβου. B. § 329.)

La plupart des adjectifs qui gouvernent le génitif, marquent possession ou privation, soit au moral, soit au physique. *Ex* :

ansichtig, qui aperçoit ;
bedürftig, } qui a besoin;
benöthigt, }
bewußt, qui sait, qui a connaissance, qui a la conscience (de), *conscius ;*
unbewußt, qui n'a pas connaissance, *inscius ;*
(ein)gedenk, qui se souvient, *memor ;*
uneingedenk, qui ne se souvient pas, *immemor ;*
fähig, capable;
unfähig, incapable;
frei, libre, délivré ;
froh, joyeux;
gewahr, qui aperçoit ;
gewärtig, qui s'attend à;
gewiß, sûr, certain ;
gewohnt, habitué ;
kundig, expert, qui sait ;
unkundig, qui ne sait pas ;
los, détaché, privé ;
mächtig, puissant, maître ;
müde, las, fatigué ;
quitt, quitte ;
satt, rassasié ;
schuldig, coupable;
theilhaft, } participant;
theilhaftig, }
überdrüssig, ennuyé, las;
verdächtig, surpect;
verlustig, qui perd;
voll, plein ;
werth, digne ;
unwerth, indigne;
würdig, digne ;
unwürdig, indigne.

Remarque. Quelques-uns des adjectifs précédents peuvent aussi gouverner l'accusatif (1), ou se joindre à leur complément au moyen d'une préposition. ***Ex.*** : er war das Reisen gewohnt, ***il était habitué à voyager;*** voll von Wein, *plein de vin*. On peut dire aussi sans préposition et sans énonciation de cas : voll Wein.

Quelquefois, par une espèce d'attraction qui forme un idiotisme assez remarquable, on donne à l'adjectif voll, suivi d'un substantif qui lui sert de complément, la désinence er, surtout quand on ne peut pas donner à ce substantif régi par voll, une désinence qui marque exclusivement le génitif. *Ex.* : **er kam voller Freude,** ***il vint plein de joie;*** die Bäume sind voller Blüthen, ***les arbres sont pleins de fleurs.***

§ 185.

Adjectifs qui gouvernent le datif.

(***Id mihi utile est.*** **B. § 349, 1°.** — *ὅμοιος εἰμί σοι.* ***Lucien.*** — B. § 335.)

Les adjectifs qui gouvernent le datif marquent attribution, adhésion ou convenance. *Ex.*:

ähnlich, ressemblant;
angenehm, qui plaît, agréable;
dankbar, reconnaissant;
eigen, propre, qui appartient;
ergeben, dévoué;
feind, ennemi;
gehorsam, obéissant;
gemein, commun;
geneigt, enclin, sujet, favorable;
heilig, consacré,
hold, affectionné, favorable;
lästig, onéreux, à charge;
leicht, léger, facile;
lieb, cher, agréable;
nöthig, nécessaire;
nützlich, utile;
schädlich, nuisible;
schuldig, qui doit, redevable (2);
schwer, pesant, difficile;
treu, fidele;
untergeben, soumis;
verbunden, obligé;
verwandt, parent, etc., etc.

---

(1) Les principaux sont gewahr, gewohnt, los, müde, satt, schuldig, überdrüssig, voll.

(2) Après l'adjectif schuldig, employé dans ce sens, le nom de la chose se

Il faut joindre à cette liste des principaux adjectifs qui gouvernent le datif, les mots angst et bang, *inquiet*, dont l'emploi présente un idiotisme assez remarquable. *Ex.*:

es ist ihm angst *ou* bang, il est inquiet (compar. *hoc mihi dolet*) ;

es ist ihm angst und bang, il est très-inquiet, il est dans des transes mortelles.

Remarques. I. On emploie l'accusatif avec tous les adjectifs qui marquent la mesure, le poids, l'âge, le temps, le prix (*voy.* § 292).*Ex.*:

er ist zwölf Jahre alt, il est âgé de douze ans;
einen Finger dick, épais d'un doigt;
einen Thaler werth, qui vaut un écu.

II. Un certain nombre d'adjectifs peuvent se construire avec l'infinitif précédé de la préposition zu. *Ex.* : schwer zu beschreiben, *difficile à décrire;* bereit zu folgen, *disposé à suivre*, etc.

On trouvera, au chapitre des prépositions, plusieurs exemples d'adjectifs qui se joignent à leur complément au moyen d'une préposition.

III. COMPARATIFS ET SUPERLATIFS.

§ 186.

1° *Comparatifs.*

Lorsqu'on ne parle que de deux objets, on emploie souvent le comparatif au lieu du superlatif dans le style relevé. *Ex.* :

die stärkere Hand, la plus forte des deux mains. (*Validior manuum.* B. § 260.)

---

met à l'accusatif. *Ex.*: ich bin ihm mein ganzes Glück schuldig, *je lui dois tout mon bonheur.*

Pour la manière de joindre entre eux les divers termes de comparaison, *voy.* Chap. des *Conjonctions*, § 294, 4°.

§ 187.

2° *Superlatifs.*

Le complément du superlatif relatif se met au génitif, ou au datif avec une préposition. *Ex.* :

der Mensch ist das schönste der Geschöpfe, l'homme est la plus belle des créatures ;
der schönste Garten der Stadt, *ou* von *ou* in der Stadt, le plus beau jardin de la ville ;
der schönste Stern am Himmel, la plus belle étoile (qu'il y ait) au ciel.

(*Altissima arborum*, ou *ex arboribus*, ou *inter arbores*. — *Ditissimus urbis*. B. §§ 265 et 266.)

(Οὐρανὸς ἥδιστον τῶν θεαμάτων. B. § 304.)

Remarque. Pour donner plus de force au superlatif, on le fait quelquefois précéder du génitif aller, *de tous*, avec lequel il ne forme plus qu'un seul mot (1). *Ex.*:

der allerliebste, le plus cher.

§ 188.

Outre les comparatifs et les superlatifs simples, qui se forment du positif au moyen d'une désinence, comme klüger, *plus prudent;* der schönste, *le plus beau*, il y a en allemand des comparatifs et des superlatifs

(1) On forme aussi un certain nombre de composés avec all (sans désinence), suivi d'un adjectif au positif ou d'un substantif. *Ex.*: der Allmächtige, *le Tout-Puissant*; die Allmacht, *la toute-puissance*.

Les mots Stock, *appui*, *bâton*, et Blut (altération de blot, bloß, *dépourvu de, nu*), forment aussi quelques superlatifs. *Ex.* : stockfinster, *complètement obscur*, *d'une obscurité impénétrable;* stocktaub, *complètement sourd;* blutarm, *extrêmement pauvre;* blutjung, *tout jeune*, etc.

composés, qui ressemblent au comparatif et au superlatif français. *Ex.* : mehr klug, *plus prudent,* sehr klug, *très-prudent.*

1° On emploie le comparatif composé, quand on compare, non pas deux personnes ou deux choses, mais deux qualités d'une même personne ou d'une même chose (1). *Ex.* :

er ist mehr klug als rechtschaffen, il est plus prudent qu'honnête.

2° Comme le superlatif simple n'est guère usité que dans le sens relatif, on a recours au superlatif composé, pour le sens absolu. *Ex.* :

sehr alt, très-vieux ;
höchst nachlässig, très-négligent ;
ein überaus kluger Mensch, un homme très-prudent ;
eine äußerst dumme Frau, une femme très-stupide, etc.

Comparez § 292 *bis*, VI.

NOMS DE NOMBRE.

§ 189.

Les substantifs qui indiquent un poids, une mesure, une quantité déterminée, et le mot Mann, *homme*, en langage militaire ou maritime, demeurent invariables, quand ils sont précédés d'un nom de nombre. *Ex.* :

zwei Pfund Butter, deux livres de beurre ;

ein Bataillon von sechs hundert Mann, un bataillon de six cents hommes.

---

(1) En latin on emploie communément le comparatif simple, lors même que l'on compare deux qualités. *Ex.* : *felicior quam prudentior*, plus heureux que prudent ; mais on peut aussi employer le comparatif composé. *Voyez* B. § 219.

§ 190.

Exceptions à la règle précédente.

On met au pluriel après les noms de nombre :

1° Les substantifs féminins en e, comme Elle, *aune;* Minute, *minute*, etc. *Ex.* :

sechs Ellen Band, six aunes de ruban.

2° Les dénominations de mesures de temps, comme Tag, *jour;* Monat, *mois;* Jahr (1), *année;* Jahrhundert, *siècle*, etc., parce qu'elles renferment en même temps l'idée de la chose mesurée. *Ex.* :

vier Tage, quatre jours.

3° Les noms de monnaies. *Ex.* :

zwölf Pfennige, douze pfennigs *ou* fenins.

§ 191.

Les substantifs qui dépendent des noms de nombre se mettent au génitif ou au datif avec une préposition (von, aus, unter). *Ex.* :

zwei meiner besten Freunde, *ou* zwei von meinen besten Freunden, deux de mes meilleurs amis.

(*Unus militum* ou *ex militibus*. Lh.—Voy. B. § 317, 3. —Μία ἐξ ἁπασῶν. *Lucien*.)

Remarques. 1° Lorsque le nom de nombre est accompagné d'un pronom personnel (wir, ihr, sie) au génitif, ce pronom doit précéder le nom de nombre. *Ex.* :

wir sind unser neun, nous sommes neuf.

2° Les noms de nombre gouvernent souvent le génitif dans les phrases où, en français, ils s'emploient adjectivement et s'accordent avec le substantif. Ainsi l'on peut dire : ich habe drei Brüder, et ich habe der Brüder drei, *j'ai trois frères.*

---

(1) Cependant, dans le langage ordinaire, on dirait et l'on écrirait : er ist zwanzig Jahr alt, *il est âgé de vingt ans.*

On peut employer la même tournure avec les adjectifs numéraux indéterminés. *Ex.* : meiner Tage sind nur noch wenige (*Campe*), *je n'ai plus que peu de jours à vivre*, m. à m. *de mes jours ne sont plus que peu.*

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

§ 192.

1° Dieser sert à désigner les objets présents ou proches ; jener les objets absents ou éloignés. *Ex.* :

Dieses Buch ist nützlicher als jenes, ce livre-ci est plus utile que celui-là.

(*Hic semper ridebat, ille indesinenter flebat.* Lh. Voy. B. § 275. — Οὗτος, ἐκεῖνος. B. § 45.)

Bald dieses, bald jenes, tantôt ceci, tantôt cela.

Der Frühling und der Herbst hat seine Freuden, dieser gibt Früchte, jener Blumen.

Le printemps et l'automne ont leurs joies; celui-ci donne des fruits, celui-là des fleurs.

§ 193.

Souvent on ajoute le mot hier pour un objet proche, et da ou dort pour un objet éloigné. *Ex.*:

Dieser hier ist ein Lügner, und jener dort ist ein ehrlicher Mann, celui-ci est un menteur, et celui-là un honnête homme.

§ 194.

Le neutre des adjectifs démontratifs dieser et der peut au singulier se rapporter à des substantifs des trois genres et des deux nombres (*voy.* § 215). *Ex.* :

Dies sind die Kinder meines Bruders, ce sont les enfants de mon frère.

Heinrich der Vierte, das war ein rechter Held, Henri IV, c'était (là) un héros véritable.

Dans ce dernier exemple, l'adjectif démonstratif est employé, comme par pléonasme, pour donner plus d'énergie au discours.

§ 195.

En allemand, de même qu'en latin, un adjectif démonstratif peut précéder un adjectif pronominal possessif. *Ex.:*

Dieser mein Feind, celui-ci (qui est) mon ennemi. (*Hic meus inimicus.*)

Remarque. Autrefois l'on plaçait l'adjectif possessif après le substantif. On disait par exemple : Dieser Degen mein (*m. à m.* cette épée mienne *ou* de moi).

§ 196.

Les mots dessen, deren, génitif de l'adjectif démonstratif der (§ 40), répondent souvent au mot français *en*, employé pour *de cela, de lui*, etc. *Ex.* :

Er ist dessen gewiß, il en est sûr.

§ 197.

Souvent aussi, comme en latin, ces mêmes génitifs remplacent un adjectif possessif de la troisième personne, pour éviter l'amphibologie. *Ex.:*

Philipp kniete vor dem Vater nieder, und drückte sein Gesicht auf dessen Hand. (*Schiller.*)

Philippe s'agenouilla devant son père et imprima ses lèvres (*m. à m.* son visage) sur la main de celui-ci.

(*Pater amat suos liberos, at eorum vitia odit.* Lh. Voy. B. § 202.)

Remarque. Lorsque ces génitifs sont ainsi employés, et qu'ils ne servent pas d'antécédents à un adjectif conjonctif, ils précèdent toujours le substantif dont ils dépendent, et ce substantif n'est jamais accompagné de l'article.

Lorsqu'ils servent d'antécédents à un adjectif conjonctif, le substantif les précède, et prend l'article. Ainsi, en continuant la phrase de Schiller, nous dirions :

..... auf die Hand dessen, den er nicht lieben, sondern nur fürchten konnte;

(*m. à m.*)... sur la main de ce (père) qu'il ne pouvait pas aimer, mais seulement craindre.

§ 198.

L'adjectif derjenige, ainsi que der, lorsqu'il tient lieu de derjenige, est toujours suivi d'un adjectif conjonctif. *Ex.* :

Derjenige ist einfältig, welcher nicht viel durch seinen Verstand auffassen kann. (*Kant.*)
Celui-là est (simple) borné, dont l'intelligence se refuse à de nombreuses conceptions.

Herzhaft ist der, welcher nicht erschrickt. (*Id.*)
Celui-là est courageux, qui ne s'effraie point.

Ich will die wahre Freundschaft derer erkennen, welche mich in der Noth unterstützt haben, je veux reconnaître la sincère amitié de ceux qui m'ont secouru dans le besoin.

On peut, à la rigueur, renverser la construction de ce dernier exemple, mais alors deren remplace derer. *Ex.* :

Welche mich in der Noth unterstützt haben, deren wahre Freundschaft will ich erkennen.

§ 199.

Derselbe s'emploie, soit seul, soit suivi d'un adjectif conjonctif. *Ex.* :

Derselbe Freund, le même ami.
Einer von diesen, derselbe, den du mir empfiehlst. (*Wieland.*) Un d'entre eux, celui-là même que tu me recommandes.

Remarque. On emploie aussi comme synonyme de derselbe, l'adjectif der nämliche, die nämliche, etc.

Avec l'article indéfini, c'est toujours cet adjectif qu'il faut employer. *Ex.* :

ein nämlicher Tag, un même jour.

§ 200.

L'adjectif derselbe s'emploie aussi à la place des pronoms personnels, quand on veut éviter l'obscurité, l'équivoque, la répétition du même mot ou d'une proposition entière. *Ex.* :

I. Als ein Wundarzt ihn auf dem Schlachtfelde verbinden wollte, bekam derselbe (au lieu de er) einen Schuß durch den Kopf, au moment où un chirurgien voulut le panser sur le champ de bataille, celui-là (le chirurgien) reçut une balle qui lui traversa la tête.

Il faut ici derselbe, parce qu'il s'agit du chirurgien, et non er, qui se rapporterait plutôt à celui qui devait être pansé.

II. Nun weiß ich, warum Sie dieselbe (pour sie, *elle*) lieben, maintenant je sais pourquoi vous l'aimez; warum Sie dieselben (pour sie, *eux* ou *elles*) lieben, pourquoi vous les aimez.

Par là on évite, warum Sie sie lieben, qui serait désagréable à l'oreille.

Remarque. Ce que nous avons dit (§§ 195, 196) des

génitifs dessen, deren, derer, s'applique aussi aux génitifs de derselbe.

§ 201.

Dans le style d'étiquette on emploie pour Sie, le pluriel dieselben, que l'on fait précéder de Hoch, *haut*, Höchst, *très-haut*, Allerhöchst, *le plus haut de tous* (§ 187, Rem.), en parlant d'un comte, d'un duc, d'un ministre, d'un roi, d'un empereur, etc. *Ex.* :

Hochdieselben, Höchstdieselben, Allerhöchstdieselben haben befohlen (pour der Herr Graf, der Herr Minister, der König ou der Kaiser hat befohlen), monsieur le comte, monsieur le ministre, le roi, l'empereur a ordonné.

§ 202.

Solcher, solche, solches, *tel*, *pareil*, est ordinairement accompagné d'un nom. Quelquefois aussi on l'emploie seul et comme pronom. Il signifie :

1° De l'espèce dont on vient de parler ou dont on va parler. *Ex.* :

Solche Menschen ou solche verdienen Achtung, de tels hommes méritent de l'estime.

2° D'un si haut degré. *Ex.* :

ein solcher Mann, un tel homme.

§ 203.

Solcher conserve ses désinences, lorsqu'il est précédé de ein, *un*, ou de kein, *aucun* ; mais il les perd si ein le suit. *Ex.* :

ein solcher Wunsch sei fern von mir ! (*Wieland.*)
Loin de moi un tel vœu !

kein solcher Freund, aucun ami pareil ;
solch ein Mann, un tel homme ;
solch eine Tugend, une telle vertu.

Remarque I. Lorsque le substantif qui suit solch ein, etc., est précédé d'un adjectif, on retranche quelquefois l'article indéfini. Cette suppression a surtout lieu en poésie. *Ex.* :

solch schöner Mann pour solch ein schöner Mann, un si bel homme.

Remarque II. Solch, devant ein, se remplace souvent par l'adverbe so (1). *Ex.* :

so ein Kind kann man nicht zu sehr lieben, on ne peut pas trop aimer un tel enfant.

On emploie de même so, dans le langage familier, devant etwas, was, *quelque chose* (§ 50 *bis*, 5°) : so etwas, so was, *quelque chose de tel*, *une telle chose*.

§ 203 *bis*.

De même que l'on emploie was pour et-was, de même l'on dit quelquefois, dans le langage familier, welche pour et-welche (plus ordinairement, etliche), *quelques* ; welches pour et-welches (peu usité), *quelque*, etc. *Ex.* : Willst Du Kirschen? Ich habe welche. *Veux-tu des cerises? J'en ai.* Dans le langage élevé on dirait : Ich habe deren.

Welchen, welche, welches, qui ne s'emploient jamais ainsi qu'avec ellipse du substantif auquel ils se rapportent, peuvent presque toujours, dans ce sens, se traduire par le français *en*.

---

(1) Solch est formé de so et du suffixe lich (so-lich ; *voy.* § 154) ; on se contente donc de retrancher le suffixe.

§ 204.

La signification des adjectifs démonstratifs est souvent relevée par l'adverbe eben, *justement*, *précisément*. *Ex.* :

eben der, dieser, jener, précisément celui-ci, celui-là ;
das ist eben derjenige, welcher es gesagt hat, c'est précisément celui qui l'a dit;
eben derselbe Mann, précisément le même homme.

ADJECTIFS CONJONCTIFS.

§ 205.

I. Voyez § 220 à quelle personne on met le verbe qui a pour sujet un adjectif conjonctif précédé d'un pronom personnel.

II. Un adjectif conjonctif qui se rapporte à plusieurs substantifs qui précèdent, doit être mis au pluriel. *Ex.* :

Weisheit und Tugend sind es, die uns glücklich machen, ce sont la sagesse et la vertu qui nous rendent heureux.

(*Pater et mater quos amo.* Lh. Voy. § 232.)

(Pour l'emploi du pronom es, *voy.* § 222.)

§ 206.

Lorsqu'un adjectif conjonctif sert à lier le sujet a plusieurs verbes qui se suivent, il n'est pas nécessaire de le répéter devant chaque verbe, à moins qu'on ne veuille donner plus d'énergie au discours. *Ex.*:

das Fürstenhaus Nassau, welches schon acht Jahrhunderte

geblüht, mit dem österreichischen eine Zeit lang gerungen, dem deutschen Reiche einen Kaiser gegeben hatte.... *(Schiller.)*

La maison de Nassau, qui florissait depuis huit siècles, (qui avait) lutté assez longtemps contre la maison d'Autriche, et avait donné un empereur à l'empire d'Allemagne...

(Sur l'ellipse de l'auxiliaire hatte après geblüht et gerungen, *voy.* § 251, 1°.)

§ 207.

Welcher et der ont à peu près la même valeur.

Cependant on se sert exclusivement de der:

1° Devant un pronom personnel, lorsque ce pronom désigne la même personne ou la même chose que le mot (substantif ou pronom) auquel le relatif se rapporte. *Ex.* :

Dich preis' ich, der du (§ 220, 2°) an die Erde mit väterlicher Güte denkst!

Je te bénis, toi qui penses à la terre avec (une) bonté paternelle !

2° Aux génitifs des deux nombres. *Ex.* :

Die Herzoge von Geldern, deren kriegerischer Muth die Waffen des Hauses Oesterreich ermüdet hatte... *(Schiller.)*

Les ducs de Gueldre, dont le courage avait lassé les armes de la maison d'Autriche...

Remarque I. L'on emploie de préférence dessen et deren, parce que welcher et welches peuvent exprimer non-seulement le génitif, mais encore d'autres cas.

Remarque II. Lorsqu'un substantif suit les génitifs dessen, deren, ce substantif perd son article, et, qu'il soit sujet

ou régime, il se place immédiatement après les génitifs. *Ex.* :

Die Fürsten, deren Macht auf einem Heer beruhet. (*Jean de Müller.*)

Les princes, dont (toute) la force repose sur une armée.

Die Frau, von deren Sohn(e) ich rede, la femme du fils de laquelle je parle.

§ 208.

On préfère ordinairement welcher à der devant l'article, surtout lorsque l'adjectif conjonctif der et l'article se trouvent à des cas où ils ont la même désinence. *Ex.* :

Die Furcht, welche die (mieux que die die) Regierung des Kaisers eingeflößt hatte.... (*Schiller.*)

La crainte qu'avait inspirée le gouvernement de l'empereur....

§ 209.

Devant un nom substantif, on ne peut employer d'autre adjectif conjonctif que welcher. *Ex.* :

Aus welchem Grundsatze ich schließen muß...., duquel principe je dois conclure....

§ 210.

Le nominatif et l'accusatif étant toujours semblables au singulier féminin et neutre, de même qu'au pluriel des trois genres, on évite en allemand les tournures où, par suite de cette ressemblance, l'emploi des adjectifs conjonctifs pourrait offrir un double sens. Ainsi cette phrase:

Die Truppen, welche die Feinde verfolgt haben, *peut signifier*, les troupes qui ont poursuivi les ennemis, *ou* les troupes que les ennemis ont poursuivies.

Pour éviter cette amphibologie, on peut employer la forme passive.

Premier sens. Die Truppen, von welchen die Feinde verfolgt worden sind, les troupes par lesquelles les ennemis ont été poursuivis.

Deuxième sens. Die Truppen, welche von den Feinden verfolgt worden sind, les troupes qui ont été poursuivies par les ennemis.

§ 211.

Lorsqu'un adjectif démonstratif précède l'adjectif conjonctif, la proposition qui dépend de ce dernier peut s'intercaler dans la proposition principale, ou se construire après cette proposition. *Ex.* :

Derjenige (ou der), welcher tugendhaft ist, ist glücklich, celui qui est vertueux, est heureux ;
ou bien derjenige (ou der) ist glücklich, welcher tugendhaft ist, celui-là est heureux qui est vertueux.

§ 212.

Wer peut s'employer avec ou sans corrélatif.

Wer Geld hat, der hat auch Freunde, qui a de l'argent, a aussi des amis.
Wer groß im Kleinen ist, wird größer sein im Großen, celui qui est grand dans les petites choses, le sera encore plus dans les grandes.

(*Maximum ornamentum amicitiæ tollit, qui ex ea tollit verecundiam*. Cic. — B. § 229.)

L'adjectif démonstratif qui sert de corrélatif, ne peut régulièrement se supprimer, que lorsqu'il est au même cas que wer; s'il devait être à un autre cas, il faudrait l'exprimer. *Ex.* :

Wer nicht will, den kann man nicht zwingen, on ne peut forcer celui qui ne veut pas.

(*Quas scripsisti litteras, eæ mihi fuerunt jucundissimæ.* Lh. B. 228.)

L'emploi du démonstratif est encore de rigueur lorsque les deux adjectifs sont au génitif. *Ex.* :

Wessen Herrschsucht zu weit geht, dessen Sturz ist nahe, celui dont l'ambition va trop loin, est près de sa chute.

§ 213.

Was, pour dasjenige, welches (*voy.* § 44). *Ex.* :

Was er sagt, ist wahr, ce qu'il dit est vrai.

§ 214.

Was peut aussi être précédé de l'adjectif démonstratif neutre das ou d'un adjectif neutre pris substantivement, et alors was tient la place de welches. *Ex.* :

Das, was sie sagen, ce que vous dites;
das Schönste, was hier ist, ce qu'il y a de plus beau ici.

ADJECTIFS INTERROGATIFS.

§ 215.

Les adjectifs interrogatifs se mettent quelquefois au neutre, quoique le substantif auquel ils se rapportent,

ou plutôt auquel ils paraissent se rapporter, soit du masculin ou du féminin; et dans ce cas, on les laisse au singulier, lors même que le substantif est au pluriel. (*Voy.* § 194.) *Ex.* :

Welches ist die größte Tugend? quelle est la plus grande vertu?

Welches sind die größten Tugenden? quelles sont les plus grandes vertus?

On emploie ainsi le neutre, lorsque la question ne porte pas sur une distinction entre plusieurs objets désignés, mais sur le genre ou sur l'espèce. Dans l'exemple qui précède, on demande *quelle sorte de vertu en général est la plus grande.* S'il s'agissait de distinguer entre plusieurs vertus désignées, on ferait accorder l'adjectif interrogatif, et on le ferait suivre immédiatement du substantif. *Ex.* : welche Tugend ist die größte?

§ 216.

Was für einer (*qualis*) est le corrélatif de solcher, comme welcher (*quis*) est le corrélatif de dieser, jener (*Voy.* § 48.) *Ex.* :

Was für ein Mann? (*m. à m.* quoi pour un homme?) quel homme? (*Sens interrogatif.*) — Was für ein Mann! quel homme! (*Sens exclamatif.*)

Dans les phrases exclamatives, on peut, au lieu de was für ein, se servir aussi de welch ein. *Ex.* :

welch ein Mann! quel homme!

L'article indéfini de was für ein disparaît:

1° Au pluriel (*voy.* § 48).

2° Lorsque le substantif est employé d'une manière indéterminée. *Ex.* :

Was für Wein willst du auf den Tisch haben?
De quel vin veux-tu avoir sur la table?

Remarques. I. Was est souvent séparé de für par plusieurs mots. *Ex.:* was sind es für Männer? *quels hommes est-ce (là)?*

(Pour l'emploi du pronom es, *voy*. § 222.)

II. Dans le langage familier et populaire, on supprime quelquefois für : was wird meine Mutter eine Freude haben! (*Grimm.*) *Quel joie aura ma mère!*

III. Welch ein s'emploie de la même manière que solch ein. (*Voy*. § 203.)

Ainsi l'on peut dire :

welch ein Mann! quel homme!
welch ein schöner Mann! } quel bel homme!
welch schöner Mann! }

§ 217.

Wer et was, dans le sens interrogatif, comme dans le sens relatif, ne peuvent se rapporter, le premier qu'à des noms de personnes, le second qu'à des noms de choses qui ne sont pas déterminés (1).

Le sens de ces pronoms est tellement indéfini qu'ils peuvent se rapporter à des noms de tout genre et de tout nombre. *Ex.:* Sagt mir, wer die Freunde sind (*Schiller*). *Dites-moi qui sont ces amis (que vous amenez).*

---

(1) Lorsque je dis : wer ist der Mann? je veux savoir le nom de l'homme dont je parle, je demande *quelle personne* est cet homme. Lorsque je dis : w s ist dieser Mann? je veux savoir son état, sa profession, et je demande *quelle chose* est cet homme. Ainsi l'emploi du neutre was, avec un nom de personne, ne contredit pas la règle contenue dans le § 217 (*voy*. § 215).

CHAPITRE IV.

DES PRONOMS.

§ 218.

I. Un même pronom personnel peut servir de sujet à plusieurs verbes. *Ex.:*

Unruhvoll versuch' ich von ihm los zu kommen, laufe behender, bleibe wieder stehen. *(Wieland.)*

Impatient, je tâche de m'en débarrasser ; (je) double le pas ; (je) m'arrête.

II. De même, si plusieurs verbes de suite, régissant tous le même cas, ont pour complément un même pronom personnel, il suffit de l'exprimer une fois. *Ex.:*

Wir bringen und opfern Dir diese Früchte. *(Gessner.)*
Nous t'apportons et (nous t')offrons ces fruits.

Ces deux règles s'appliquent aussi aux substantifs, mais nous ne les avons données qu'ici, parce que c'est surtout au sujet des pronoms que cette ellipse nous a paru s'écarter de l'usage adopté en français.

Remarque. Avec le mot selbst, *même*, on n'exprime qu'une fois le pronom personnel, au lieu de le répéter comme en français. *Ex.:*

Ich selbst habe ihn gesehen, je l'ai vu (moi-)même.

§ 219.

Le pronom de la troisième personne, se rapportant à un diminutif ou à un autre substantif neutre qui désigne une personne (comme Weib, femme, etc.), peut s'ac-

corder ou avec l'idée exprimée par le mot, ou avec le mot lui-même. *Ex.* :

Ich bedaure das Mädchen; sie hat ihre ou es hat seine Ältern verloren; je plains cette jeune fille; elle a perdu ses parents.

(Φίλε τέκνον. B. § 294.)

§ 220.

1° Si un pronom personnel est suivi d'un adjectif conjonctif au nominatif, le verbe auquel cet adjectif conjonctif sert de sujet, se met à la troisième personne, lors même que le pronom est de la première ou de la seconde. *Ex.* :

Die Stelle schickt sich für dich. Glaube mir, der dich besser kennt, als du selbst. *(Schiller.)*

La place te convient. Crois-moi, (moi) qui te connais mieux que (tu ne te connais) toi-même.

2° Cependant on peut aussi répéter le pronom personnel après l'adjectif conjonctif, et alors c'est avec ce pronom que le verbe s'accorde. *(Voy.* § 207, 1°.) *Ex.* :

Hören Sie mich, der ich unglücklich war, mich, der ich Alles verlor *(Engel)*; écoutez-moi, moi qui fus malheureux, moi qui ai tout perdu.

L'adjectif conjonctif der, employé de cette façon, commence quelquefois la phrase, et n'est pas toujours précédé d'un autre pronom personnel. *Ex.* :

Der du von Ewigkeit bist, toi qui es de toute éternité.

§ 221.

On trouve en allemand le datif des pronoms personnels employé comme le pronom *moi* dans ce vers de Boileau :

Prends-*moi* le bon parti, laisse là tous tes livres.

Der Fuchs muß mir sehr listig sein, läßt er mir nicht so viel, daß ich ein kleines Schwein dafür ertauschen kann. *(Gleim.)*

Le renard (me) sera bien adroit, s'il ne m'en laisse assez pour que je puisse les échanger contre un pourceau.

(Qui metuens vivit, liber mihi non erit unquam. Horace.
Δίζεό μοί τινα πύργον. B. § 337.)

Remarque. On pourrait quelquefois retrancher ces sortes de datifs sans altérer le sens; cependant leur emploi n'est jamais un pur pléonasme; ils indiquent toujours quelque rapport facile à saisir entre les personnes ou les choses dont il est question dans la phrase.

§ 222.

I. Le pronom neutre de la troisième personne, es, s'emploie souvent d'une manière indéterminée, comme les pronoms français *ce* et *il*. *Ex.* :

Es ist Schade, c'est dommage;

es ist heute mein Namenstag, c'est aujourd'hui ma fête;

es ist Nacht, il fait nuit;

es sind Kinder, ce sont des enfants;

ich bin es, c'est moi;

ist es mein Freund? est-ce mon ami?

II. Il s'emploie, comme le pronom français *il*, devant les verbes impersonnels. *Ex.* : Es donnert, il tonne; es friert, il gèle; es hungert mich, j'ai faim (1);

es gibt kein so zänkisches Thier als den Menschen (*Tieck*);
il n'y a pas d'animal aussi hargneux que l'homme.

(1) Comparez à ce verbe unipersonnel réfléchi les unipersonnels latins *pœnitet, pudet, tædet, miseret.*

Remarquez que le verbe, *es gibt*, *il y a* (littér. *il donne*), gouverne l'accusatif.

Hier lebt sich's, wie im Wirthshaus (*Schiller*).
On vit (*vivitur*) ici, comme dans une auberge.

Dans ce dernier exemple, le pronom *es* sert à former un verbe unipersonnel réfléchi, qui, pour le sens, répond parfaitement à l'unipersonnel passif des Latins.

III. Souvent les verbes allemands, suivis d'un sujet déterminé, sont précédés en outre du pronom indéterminé *es*, qui sert, en quelque sorte, à annoncer ce sujet, et en tient la place au commencement de la proposition. *Ex.* :

Es weinte alles, was herum stand; es war eine unvergeßliche Stunde. (*Schiller*.)
Tout ce qui l'entourait, fondait en larmes ; ce fut là une de ces heures qu'on ne peut oublier.

Es lebe der König! vive le roi !

Es lebe die Königin! vive la reine !

Nous disons de même en français : *Il se commet bien des crimes dans un an ; il s'est passé bien des choses extraordinaires dans ce palais*, etc.

IV. Très-souvent aussi le pronom *es* accompagne le verbe pour résumer et annoncer, soit une proposition qui sert de complément à ce verbe, soit une proposition qui lui sert de sujet. *Ex.* :

Wir sind's gewohnt, daß man uns gut begegnet (*Schiller*), nous sommes habitués à ceci, (*à savoir*) que l'on nous traite bien.

Es ist ohne Beispiel, wie sie's treiben (*Schiller*), cela, (*à savoir*) comment ils se conduisent (*littér.* comme ils mènent la chose), est sans exemple.

Dans le premier de ces deux exemples, *es* résume et annonce une proposition qui sert de complément à wir sind gewohnt; dans le second, une proposition qui sert de sujet à ist.

V. Enfin on donne souvent *es*, soit pour sujet, soit pour complément à un verbe, quand ce qui fait ou subit l'action est quelque chose d'inconnu, d'indéterminé. *Ex.* :

Es ruft aus der Tiefe (*Schiller*), quelque chose (une voix inconnue) crie du fond (du lac),

VI. Remarquez encore les germanismes suivants :

Er meint es gut mit mir, il est bien disposé à mon égard (*m. à m.* il le pense bien avec moi) ;

du hast es gut, tu es dans une situation heureuse (*m. à m.* tu l'as bien), etc., etc.

Remarque. Souvent le pronom *es*, comme on l'a vu dans quelques-uns des exemples précédents, se lie au mot qui précède, et alors l'*e* se supprime. *Ex.* :

Wie geht's ? comment cela va-t-il?

Quelques auteurs retranchent l'apostrophe et écrivent : gehts, sinds, etc.

VII. Le sujet indéfini *es* se supprime dans les propositions non accessoires qui commencent par un autre mot que le sujet *es*, et dans les propositions accessoires :

1° Avec les formes unipersonnels du passif. *Ex.* :

Nun wird erzählt, maintenant on raconte; wenn erzählt wird, si l'on raconte (*voy.* § 353).

2° Lorsque le sujet défini est exprimé. *Ex.* :

Heute ist Sonntag, c'est aujourd'hui dimanche ; weil heute Sonntag ist, parce que c'est aujourd'hui dimanche.

3° Lorsque le verbe est précédé d'un régime. *Ex.* :

Mich hungert, j'ai faim; weil mich hungert, parce que j'ai faim.

Remarque. Dans la locution es gibt, on n'omet jamais es. *Ex.* :

Hier gibt es Arbeit, il y a ici du travail; weil es Arbeit gibt, parce qu'il y a du travail.

§ 223.

Toutes les fois qu'un sujet de la troisième personne, soit du singulier, soit du pluriel, fait l'action sur lui-même, on emploie au datif et à l'accusatif le pronom réfléchi sich (1), au lieu de ihm, ihn, ihnen, sie. *Ex.* :

Er liebet sich, il s'aime;

er hat uns zu sich kommen lassen, il nous a fait venir chez lui;

sie haben uns zu sich kommen lassen, ils nous ont fait venir chez eux.

On voit, par ces deux derniers exemples, que l'usage du pronom réfléchi est indispensable en allemand, même dans les cas où, en français, on emploie le pronom *le*, *lui*, *eux*, *elles*.

§ 224.

I. Par politesse, on emploie, en parlant à une ou à plusieurs personnes, la troisième personne du pluriel, au lieu de la seconde personne du singulier ou du pluriel; de même qu'en français on emploie la seconde personne du pluriel, au lieu de la seconde du singulier. *Ex.* :

Lieber Freund, wie befinden Sie sich? mon cher ami, comment vous portez-vous? (*m. à m.* comment se portent-ils?)

---

(1) L'emploi du pronom réfléchi sich n'est pas fort ancien. Luther ne le connaissait pas encore.

Le pronom s'écrit alors par une lettre majuscule : Sie, Ihrer, Ihnen.

Remarque. Lorsque, en adressant la parole à quelqu'un, on emploie, au lieu d'un pronom, un nom singulier de titre ou de dignité, on met, pour exprimer le respect, à la troisième personne du pluriel le verbe auquel ce nom sert de sujet. *Ex.* :

Kennen der Herr Baron nicht diesen Mann? Monsieur le baron ne connaît-il pas cet homme?

II. On n'emploie la seconde personne du singulier que dans la poésie, ou en s'adressant à Dieu, ou dans l'intimité, ou par mépris.

III. On ne se sert ordinairement du pronom de la seconde personne du pluriel, que lorsqu'on s'adresse :

1° Aux hommes en général, comme dans les maximes, dans les proverbes ;

2° A plusieurs personnes que l'on tutoie ;

3° A des êtres personnifiés et dans la poésie ;

4° A une personne d'une condition très-inférieure ; par exemple, en parlant à son domestique :

Johann, deckt den Tisch; Jean, mettez la table.

Il est moins poli d'employer la troisième personne du singulier. *Ex.* :

Johann, geh' er mit mir; Jean, venez avec moi (*m. à m.*) Jean, qu'il vienne avec moi).

ADJECTIFS PRONOMINAUX POSSESSIFS.

§ 225.

Pour l'accord et la construction, les adjectifs pronominaux possessifs suivent les mêmes règles que les autres adjectifs (*voy.* § 179).

Les observations qui vont suivre ne portent que sur les particularités que leur emploi peut offrir.

§ 226.

On emploie ordinairement, au lieu des adjectifs possessifs de la troisième personne, les génitifs dessen, desselben, etc., lorsque l'objet possédé est une chose inanimée, et que le nom qui l'exprime ne sert pas de sujet à la proposition. C'est surtout quand ce nom est du neutre qu'il est plus correct d'employer ces génitifs. *Ex.* :

Das ist ein schönes Haus; wer ist dessen Besitzer? *et non* sein Besitzer. Voilà une belle maison; qui **en** est **le** possesseur?

On dirait de même en latin : *quis est ejus dominus?* B. § 301, 3. (*Voy.* § 197.)

§ 227.

Quand on adresse la parole à quelqu'un, on remplace, par politesse, les adjectifs possessifs de la seconde personne par celui de la troisième personne du pluriel, de même qu'on emploie Sie, *ils*, *elles*, au lieu des pronoms du, *tu* ou *toi*, et ihr, *vous*. (*Voy.* § 224, I.) *Ex.* :

Wo ist Ihr Kind? où est votre enfant?

Remarque. Cependant on emploie encore Euer, ou, comme on écrivait anciennement, Ewer (par abréviation Ew.), Sein et Ihr (adjectif possessif de la troisième personne du singulier féminin) devant certains titres d'honneur. *Ex.* :

Eu(e)re Majestät, Votre Majesté;
Eu(e)re Heiligkeit, Votre Sainteté;

ich widme Ew. Königlichen Hoheit, je dédie à Votre Altesse royale;

Seiner Churfürstlichen Durchlaucht, à son Altesse Électorale.

§ 228.

Les Allemands emploient les adjectifs pronominaux possessifs dans plusieurs tournures où, en français, nous nous servons du pronom personnel, précédé de la préposition *à*. *Ex.* :

dieses Haus ist mein, cette maison est à moi;
dieses Kind ist ihr, cet enfant est à elle.

Cependant, au lieu de l'adjectif possessif de la troisième personne du pluriel, on emploie le datif du pronom personnel. *Ex.* :

dieser Acker ist ihnen, ce champ est à eux.

On s'écarte quelquefois de cette dernière règle dans la conversation.

§ 229.

Nous avons vu dans la première partie (§ 51), que les adjectifs possessifs pouvaient s'employer sans substantif, dans le sens des mots français : *le mien*, *le tien*, *le sien*, etc. *Ex.* :

es ist nicht sein Freund, sondern meiner, *ou mieux* der meinige; ce n'est pas son ami, mais le mien.

Autrefois on employait quelquefois l'adjectif possessif de la troisième personne, par pléonasme, dans des propositions où la possession était déjà suffisamment exprimée par le génitif du nom du possesseur. *Ex.* :

deine Liebe übertrifft des Vaters seine, ton amour surpasse celui du père.

Aujourd'hui il est mieux de dire : die Liebe des Vaters, ou die des Vaters.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

I. ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

§ 230.

Lorsque le verbe a pour sujets plusieurs substantifs au singulier, il se met ordinairement au pluriel. *Ex.* :

Religion und Tugend sind das Band der Menschheit, (la) religion et (la) vertu sont le lien de l'humanité.

(*Petrus et Paulus ludunt.* Lh. B. § 207. — Δόξα καὶ πλοῦτος, ἄνευ συνέσεως, οὐκ ὠφελοῦσι. B. § 270.)

§ 231.

Cependant il peut rester au singulier :

1° Quand les substantifs sont presque synonymes, ou qu'ils désignent des objets de même nature ou un seul objet. *Ex.* :

Der Strom und der Sturm saust. (*Goethe.*)
Le torrent et l'ouragan (mugit) mugissent.

(*Religio et fides anteponatur amicitiæ.* Cicéron. Voy. B. § 208, Rem. 1. — Δόξα καὶ πλοῦτος οὐκ ὠφελεῖ. B. § 270.)

2° Quand le verbe précède les substantifs qui lui servent de sujets, pourvu que ces substantifs soient tous au singulier. *Ex.* :

was hilft Jugend, Schönheit und Geld ohne Tugend? que sert (la) jeunesse, (la) beauté, (l')argent, sans (la) vertu?

3° Lorsqu'il a pour sujets plusieurs infinitifs pris substantivement. *Ex.* :

> Hoffen und Harren macht Manchen zum Narren;
> *m. à m.* espérer et attendre fait plus d'un (à) fou ;
> *c.-à.-d.* l'espérance et l'attente font bien des dupes.

4° On le laisse toujours au singulier dans ces formules d'arithmétique :

eins und zwei macht (1) drei, un et deux (fait) font trois; zweimal vier ist acht, deux fois quatre (est) font huit.

§ 232.

Dans les propositions où le pronom es est employé comme sujet indéfini d'un verbe qui a en outre un sujet défini (*voy.* § 222), le verbe s'accorde avec le sujet défini, et non avec es. *Ex.* :

> es sind sechs Schiffe an das Ufer gekommen, il (sont) est abordé six vaisseaux au rivage.

Le verbe se met également au pluriel avec les mots dies, was für, etc., accompagnés d'un substantif pluriel. *Ex.* :

> was sind das für Kinder? quels enfants est-ce là? quels sont ces enfants-là? (*Voy.* § 194.)

N. B. Voyez § 220 une autre règle relative à l'accord du verbe avec son sujet.

---

(1) Quand les deux nombres sont liés par und, on emploie macht; quand ils sont liés par mal, on peut employer ist ou macht, mais ist est plus usité.

II. RÉGIME DES VERBES.

§ 233.

Accusatif.

Outre le complément des verbes actifs (ich liebe den Ruhm, *j'aime la gloire*; *amo Deum.* Lh. B. §§ 201 et 353. — Τίμα τοὺς γονεῖς σου. B. § 266), on met encore à l'accusatif le complément de certains verbes neutres pris activement.

1° Les verbes neutres peuvent prendre pour complément direct le nom de l'état ou de l'action qu'ils expriment. Cette tournure se rencontre surtout chez les poètes. *Ex.*:

einen schweren Kampf kämpfen, (combattre) soutenir un rude combat;

er hat ein glückliches Leben gelebt, il a vécu une heureuse vie (il a vécu heureusement).

(*Vitam jucundam vivere.* B. § 358. — κινδυνεύειν κίνδυνον. B. § 343. — *Dormez votre sommeil, grands de la terre.* (Bossuet). — *Il songea un beau songe.* (Voltaire). — *A guiltless death I die.* (Shakspeare), m. à m. *je meurs une mort innocente.*)

2° Souvent les verbes neutres, au moyen d'un substantif qui leur sert de complément direct, ou au moyen d'un adjectif, d'un adverbe ou d'une préposition suivie de son régime, expriment l'effet, le résultat de l'état ou

de l'action dont l'idée est contenue dans l'attribut qu'ils renferment (1). *Ex.* :

ſich Blaſen unter die Füße gehen, *(m. à m.* se marcher des ampoules sous les pieds) se faire des ampoules sous les pieds en marchant ;

ein Kind in den Schlaf ſingen, (*m. à m.* chanter un enfant dans le sommeil) endormir un enfant en chantant ;

wir ſingen und tanzen und wiegen dich ein (*Goethe*), nous t'endormons en chantant, en dansant et en te berçant ;

wenn aus dem Schlummer du Cidli liſpelſt (*Klopstock*), (*m. à m.*) si tu murmures Cidli hors du sommeil) si tu éveilles Cidli par ton murmure ;

ſie zürnt ihn weiſer (*Klopstock*), elle le rend plus sage en s'irritant.

On emploie de la même manière le participe passé des verbes neutres. *Ex.* :

mit rothgeſchlafenen Wangen *(Werner), (m. à m.* avec des joues dormies-rouges) avec des joues que le sommeil a rendues rouges, a colorées.

Remarque. Dans les divers exemples que nous venons de donner, le verbe exprime à la fois l'idée simple d'action (*faire, rendre,* etc.), et la manière dont cette action

---

(1) On construit de même les verbes actifs. *Ex.* :

ſich ſatt eſſen (*m. à m.* se manger rassasié), se rendre rassasié en mangeant, se rassasier en mangeant ;

heraus ſchrecken (*Schiller*), (*m. à m.* effrayer dehors) faire sortir en effrayant.

De même Euripide (Hec. 176, ed. *Boissonad.*) a dit :

Οἴκων μ' ὥστ' ὄρνιν θάμβει τῷδ' ἐξέπταξας,

m. à m. par cette stupeur tu m'as effrayée, comme un oiseau, hors de la maison ; *c.-à-d.* tu m'as fait sortir de la maison en m'effrayant.

Et Shakspeare (Othello, IV, 1) : *O she will sing the savageness out of a bear*, *m. à m.* elle chantera la férocité hors d'un ours ; *c.-à-d.* elle pourrait par ses chants enlever à un ours sa férocité.

se fait, le moyen qu'on emploie pour la faire. Gehen signifie *faire.... en marchant*, essen (voy. la note au bas de la page 252), *rendre.... en rassasiant*, etc.

§ 234.

Certains verbes actifs, tels que fragen, *demander*, lehren, *enseigner*, gouvernent deux accusatifs, l'un de la personne et l'autre de la chose. *Ex.* :

fragen Sie es meine Frau, interrogez (sur) cela ma femme, *c.-à.-d.* demandez-le à ma femme.

(*Doceo pueros grammaticam*. B. § 355. — Πολλὰ ἐδίδασκε τοὺς μαθητάς. B. § 342.)

Remarques. 1° Quelques grammairiens (1) prétendent que le verbe lehren ne gouverne l'accusatif de la personne que lorsque son second complément est un infinitif. *Ex.* : er lehrt die Kinder tanzen, il montre à danser aux enfants.

Si ce second complément est un substantif, ils mettent le nom de la personne au datif. *Ex.* : er lehrt mir die Mathematik, il m'apprend les mathématiques.

Ramler a dit : Sagt, Sterbliche, den Sphären ihre Zahlen, und lehrt dem Winde seinen Lauf; *m. à. m.* dites, mortels, aux sphères leurs nombres, et enseignez au vent sa course.

2° Le verbe fragen gouverne deux accusatifs, lorsque le nom de la chose est un adjectif, pris substantivement. *Ex.* : er fragte mich Vieles, il me demanda beaucoup de choses, il m'adressa beaucoup de questions ; Eins muß ich dich noch fragen, il faut que je te demande encore une chose, que je te fasse encore une question.

---

(1) Voy. en particulier Heyse, *Theor.-prakt. deutsche Gramm.*, p. 515.

On ne dirait pas aussi bien : er fragte mich um Vieles, nach einem muß ich dich noch fragen.

Mais lorsque le nom de la chose est un véritable substantif, il est toujours précédé des prépositions nach ou um. *Ex.* : er fragte mich um diese Sache *ou* nach dieser Sache, il m'interrogea sur cette chose. Et au figuré : was frag' ich viel nach Geld und Gut (*Miller*)! que m'importent l'argent et la fortune!

3° Quelques auteurs donnent aussi un double accusatif pour complément à heißen, dans le sens d'*ordonner*. *Ex.* :

wer heißt dich solche Sachen (*Gellert*) ? qui t'ordonne de telles choses?

Mais il est mieux de mettre le nom de la personne au datif, quand le verbe heißen n'a pas pour second complément un infinitif. Ainsi l'on dira avec le datif:

wer hat dir das geheißen? qui t'a ordonné cela?

et avec l'accusatif:

ich hieß ihn stehen, je lui ordonnai de se tenir debout.

§ 235.

Il faut encore ranger dans la classe des verbes qui gouvernent un double accusatif les verbes nennen, *nommer* ; heißen, dans le sens d'*appeler* ; schelten, schimpfen, *injurier*, etc. *Ex.* :

er schalt ihn einen Schurken, il le traita de coquin (*m. à. m.* il l'injuria un coquin).

Remarque. De ces deux accusatifs, le second, einen Schurken, est complément de schelten ; le premier, ihn, est complément de l'expression composée einen Schurken schelten, qui, au moyen d'une synthèse faite par la pen-

sée, joue dans la proposition le même rôle qu'un verbe simple (1).

§ 236.

Datif.

Le complément indirect des verbes se met au datif, toutes les fois que ce complément exprime un rapport d'attribution. *Ex.* :

er hat mir ein schönes Buch gegeben, il m'a donné un beau livre ;

es gefällt mir nicht, cela ne me plaît pas.

(*Do vestem pauperi.* Lh. B. § 200, 2. — Διδόναι τί τινι. B. § 333.)

§ 237.

Génitif.

Les verbes qui veulent au génitif leur complément indirect, marquent, pour la plupart, privation ou éloignement, accusation ou conviction, mention ou souvenir, etc., etc. *Ex.* :

I. Verbes actifs.

Anklagen, accuser (*insimulare furti.* Lh. B. § 315) ;
Belehren, instruire, informer (*admonui eum periculi.* Lh. Voy. B. § 314, Rem. 2); ce verbe ne gouverne le génitif que dans la locution Jemand eines Andern ou Bessern belehren, désabuser, détromper quelqu'un ;
Berauben, priver, dépouiller ;
Beschuldigen, accuser, inculper ;
Entbinden, délier, délivrer ;

(1) Voy. la *Gramm. gr.* de M. Burnouf, p. 308, *note sur* le § 342.

Entkleiden, déshabiller, dépouiller ;
Entladen, décharger;
Entlassen, congédier, affranchir ;
Entledigen, décharger, délivrer ;
Entsetzen, déposer, destituer ;
Entwöhnen, déshabituer ;
Lossprechen, absoudre ;
Mahnen, avertir ;
Überführen, convaincre (*convincere levitatis*. B. § 315) ;
Überheben, dispenser, exempter ;
Überzeugen, convaincre ;
Versichern, assurer (s'emploie aussi avec le datif de la personne et l'accusatif de la chose) ;
Verweisen, bannir, exiler ;
Würdigen, juger digne ;
Zeihen, accuser.

Remarque. Ces verbes veulent leur complément direct à l'accusatif et leur complément indirect au génitif. On peut faire rentrer dans la même classe les verbes réfléchis suivants, qui ont pour régime direct le pronom personnel sich, et qui veulent aussi leur régime indirect au génitif :

sich annehmen, s'intéresser ;
sich bedienen, se servir ;
sich befleißen, s'appliquer ;
sich begeben, se démettre ;
sich bemächtigen, } s'emparer, se rendre maître (*rerum*
sich bemeistern, } *potiri*. B. § 330, Rem.) ;
sich bescheiden, s'accommoder ;
sich besinnen, se souvenir (*vivorum memini*. Lh. Voy. B. § 314. Μεμνήμεθα ἐκείνων. Lucien. — B. § 328) ;
sich entäußern, s'abstenir, se défaire ;
sich enthalten, s'abstenir ;
sich entschlagen, se défaire, se débarrasser :
sich entsinnen, se ressouvenir ;

sich erbarmen, avoir pitié (*miserere pauperum*. Lh. *Voy.* B. § 378);
sich erinnern, se souvenir;
sich erwehren, se défendre, s'empêcher;
sich freuen, se réjouir;
sich getrösten, attendre avec confiance, espérer;
sich rühmen, se vanter;
sich schämen, avoir honte;
sich unterfangen,
sich unterstehen, } oser, avoir l'audace;
sich unterwinden,
sich vermessen, se faire fort, se vanter;
sich versehen, se douter;
sich wehren, se défendre;
sich weigern, se refuser, etc.

II. Verbes neutres.

Entrathen, se passer (de);
Ermangeln, manquer;
Gedenken, faire mention;
Harren, attendre;
Lachen, rire;
Leben, vivre;
Spotten, se moquer.

III. Verbes tantôt actifs et tantôt neutres.

Achten, estimer;
Bedürfen, avoir besoin (*non artis indigent poetæ*. B. § 338, Rem. — Δεῖσθαι χρημάτων. B. § 328);
Begehren, avoir envie;
Brauchen, avoir besoin;
Denken, penser, se souvenir;
Entbehren, manquer (de);
Erwähnen, faire mention;
Genießen, jouir;

Pflegen, avoir soin;
Schonen, épargner;
Sparen, ménager;
Verfehlen, manquer;
Vergessen, oublier;
Wahren, garder;
Wahrnehmen, prendre garde, avoir soin de;
Warten, attendre, avoir soin de, garder.

Remarque. Ces verbes s'emploient, dans le langage ordinaire, comme verbes actifs avec l'accusatif, et dans le langage élevé comme verbes neutres avec le génitif. Warten, dans le sens d'*attendre*, est toujours suivi de la préposition auf avec l'accusatif; dans les autres sens, il se construit également avec l'accusatif et le génitif.

(De même en latin, les verbes *memini*, *recordor*, *reminiscor*, *obliviscor*, *moneo*, *admoneo*, *commoneo*, *commonefacio*, veulent leur complément au génitif ou à l'accusatif. B. § 314, 2°, et 357, 8°.)

N. B. On verra dans les exemples que nous donnons plus bas, au chapitre VI (§§ 261-290), un grand nombre de verbes qui se joignent à leurs compléments au moyen de diverses prépositions.

§ 238.

Infinitif.

Lorsqu'un verbe a pour complément un infinitif, il s'y joint ou directement et sans le secours d'aucune préposition, ou par le moyen de la préposition zu.

I. 1° Les verbes qui peuvent régir l'infinitif sans le secours d'aucune préposition, sont : dürfen, *oser*; können, *pouvoir*; lassen, *laisser, faire*; mögen, *pouvoir*; müssen, sollen, *devoir*; wollen, *vouloir*; heißen, *ordonner*; helfen *aider*; lehren, *enseigner*; lernen, *apprendre*. *Ex.*:

er heißt mich gehen, il m'ordonne de (m'en) aller,
ich half ihm arbeiten, je l'aidai à travailler;
sich ein Kleid machen lassen, se faire faire un habit.

2° Les verbes hören, *entendre;* sehen, *voir;* fühlen, *sentir;* bleiben, *rester;* fahren, *aller en voiture* ou *par eau;* finden, *trouver;* gehen, *aller;* haben, *avoir;* legen, *coucher;* machen, *faire;* reiten, *aller à cheval;* thun, *faire,* peuvent aussi, dans certaines occasions, se construire avec l'infinitif, sans le secours de la préposition zu (1). *Ex.:*

ich fand ihn schlafen, je le trouvai dormant;
ich bleibe sitzen, je reste assis;
er geht betteln, il va mendier;
er hat gut reden, cela lui est facile à dire, *m. à m.* il a bon parler;
er thut (2) nichts als spielen, il ne fait (rien) que jouer.

II. La plupart des autres verbes ne peuvent régir l'infinitif qu'au moyen de la préposition zu. *Ex.:*

er scheint zu schlafen, il paraît dormir;
du wagst in mein Haus zu treten, tu oses entrer dans ma maison;
er weiß zu leben, il sait vivre;
er verlangt dich zu sehen, il demande à te voir;
er vergißt Arzenei zu nehmen, il oublie de prendre médecine.

---

(1) L'infinitif, après un grand nombre de ces verbes, paraît tenir la place du participe présent. En anglais, on emploie le participe présent après les verbes qui répondent à sehen, hören, finden, etc. Il en était de même autrefois en allemand. *Ex.:* do si den hochgemüten vor ir stende sach (da sie den Hochgemuthen vor sich stehend sah). NIBEL. LIED, 1181.

(2) Remarquez que thun joue quelquefois le rôle d'un verbe auxiliaire, absolument comme *to do* en anglais. Ce sont surtout les poëtes qui se servent de cette tournure; en prose et dans la conversation elle constituerait un provincialisme. *Ex.:*

Sie thäten sich just gegen Magdeburg rüsten *(Schiller), pour:* sie rüsteten sich just gegen Magdeburg, ils se préparaient précisément à faire le siége de Magdebourg.
Ich thue gehen, *pour:* ich gehe, je vais.
Sie thaten singen, *pour:* sie sangen, ils chantaient.

Remarque. **La préposition zu, soit seule, soit précédée de um, s'emploie souvent comme le gérondif en *dum* des Latins, pour marquer le but, l'objet d'une action. *Ex.* :**

er kam, mich zu sehen, *ou* um mich zu sehen, il vint pour me voir. (Πρὸς τὸ λέγειν. B. § 281.)

III. EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS.

§ 239.

A. *Infinitif.*

1° L'infinitif est souvent pris substantivement (1), et alors il peut être précédé d'un article ou d'un adjectif. *Ex.* :

das Tanzen, le danser (l'action de danser) ; das Trinken, le boire ; nach vielem Weigern, après beaucoup de refus.

2° L'infinitif servant de sujet ou de complément à une proposition, sans être précédé de l'article, peut s'employer avec ou sans la préposition zu. *Ex.* :

fleißig sein geziemt dem Manne, *m. à m.* être diligent convient à l'homme ;

zu vollenden ist nicht die Sache des Schülers (*Goethe*), finir (faire quelque chose de parfait) n'est pas l'affaire de l'écolier ; auf Sätteln zu reiten hielten sie für Weichlichkeit, *m. à m.* ils tenaient pour mollesse d'aller à cheval sur des selles.

---

(1) L'infinitif pris substantivement suit la première déclinaison (§ 12, 1), c'est-à-dire qu'il prend un *s* au génitif. Tous ses autres cas sont semblables au nominatif.

La préposition zu ne s'omet presque jamais, lorsque l'infinitif suit le verbe auquel il sert de sujet, et que ce verbe est précédé du pronom es. *Ex.* :

es ist schädlich viel Wein zu trinken.

Nous disons de même en français avec la préposition *de : Il est nuisible de boire beaucoup de vin.*

B. *Participe.*

1° Participe présent.

§ 240.

Le participe présent s'emploie souvent comme adjectif. *Ex.* :

die leidende Natur, la nature souffrante ;
die wüthenden Krieger, les guerriers furieux.

§ 241.

L'usage du participe présent, employé comme verbe, est beaucoup plus rare en allemand qu'en français ; l'on y supplée par diverses tournures. *Ex.* :

als ich noch ein kleiner Knabe war, ging ich ꝛc. . . ., étant encore enfant (*m. à m.* un petit garçon), j'allai. . . ;

da wir kein Geld mehr hatten, mußten wir aufhören, n'ayant plus d'argent, nous fûmes obligés de cesser ;

er entschuldigte sich und sagte, il s'excusa en disant.

Remarque. On évite surtout le participe présent des verbes auxiliaires (*voy.* §§ 55 et 56), et des verbes sollen, müssen, mögen, können, dürfen, wollen, qui sont aussi, en diverses occasions, des espèces de verbes auxiliaires.

§ 241 *bis*.

De l'infinitif précédé de zu, s'est formé une espèce de participe, qui a une signification passive et qu'on nomme *participe futur*. Il exprime nécessité, obligation, possibilité, et se rapproche, pour le sens, du participe en *dus*, *da*, *dum* des Latins, et de l'adjectif verbal en *τέος* des Grecs (*voy*. § 62, III). *Ex.*:

zu loben, à louer; — das zu lobende Kind, l'enfant louable (*laudandus puer*);

zu bezahlen, à payer; — die zu bezahlenden Schulden, les dettes à payer, qui doivent être payées;

zu hoffen, à espérer; — der zu hoffende Erfolg, le résultat qu'on peut *ou* qu'on doit espérer.

Remarque. Ce participe ne s'emploie jamais comme attribut, mais toujours comme épithète. On ne pourrait pas dire :

keine Zeit ist zu verlierend, *mais* keine Zeit ist zu verlieren (*Schiller*); (*m. à m.* aucun temps n'est à perdre) il n'y a pas de temps à perdre.

2° Participe passé.

§ 242.

Outre son emploi dans les temps composés des verbes et comme adjectif, le participe passé remplace quelquefois l'impératif. *Ex.* :

getrunken! buvons *ou* buvez!
gespielt! jouons *ou* jouez!

Il est facile de se rendre compte de cette locution par l'ellipse des mots es werde, *qu'il soit*.

§ 243.

L'emploi du participe passé est encore assez remar-

quable dans les phrases suivantes, où il se traduit par l'infinitif ou par le participe présent français :

das heißt gearbeitet, gelogen, cela s'appelle travailler, mentir ;

er kam gelaufen, gefahren, geritten, il vint en courant, (étant) en voiture, à cheval.

Remarque. Ce participe paraît avoir été nommé *participe passé*, parce qu'il sert à former le parfait et le plus-queparfait (1) (ich bin gegangen, ich hatte gelobt). Employé isolément, il n'a le sens passé que dans les verbes neutres conjugués avec sein. *Ex.* :

der gefallene Schnee, la neige (qui est) tombée.

C. *Indicatif* (2).

§ 244.

L'indicatif présente un fait comme existant réellement.

On l'emploie quand on affirme en son propre nom, quand on exprime sa propre pensée (*voyez* § 248).

Les Allemands emploient ordinairement l'indicatif dans les cas suivants, où les Français font souvent usage du subjonctif :

1° Après un adjectif ou un adverbe conjonctif. *Ex.* :

---

(1) Le participe passé d'un grand nombre de verbes neutres, scheinen *paraître ;* schlafen, *dormir*, etc., ne sert qu'à former les temps composés, et ne peut pas s'employer à part comme épithète.

(2) Il est très-difficile de donner, sur l'emploi de l'indicatif et du subjonctif, des règles bien complètes, qui soient à la fois courtes, précises et d'une application facile. Le plan de cette Grammaire ne nous permettant pas d'entrer dans de longs détails à ce sujet, nous nous sommes contentés d'appeler l'attention sur quelques idiotismes remarquables dans lesquels l'allemand diffère du français.

Das Beste, was man einem Fürsten wünschen kann, ist Gleichmuth, la meilleure chose qu'on *puisse* souhaiter à un prince, (c')est l'égalité d'humeur (1).

2° Dans les phrases où le *que* français pourrait se tourner par *de ce que. Ex.:*

Wenn man mir mit dem Nachruhme kommt, so muß ich nothwendig lachen, daß sich die Leute um ein Ding bekümmern (*à l'indicatif*), das nichts ist. (*Gellert.*)

En traduisant mot à mot cette phrase, nous serions obligés d'employer le subjonctif :

Quand on me parle de la renommée (*m. à m.* quand on me vient avec la renommée), je ne puis m'empêcher de rire que les gens s'inquiètent (*au subjonctif*) d'une chose qui n'est rien.

3° Après certaines conjonctions, telles que obwohl, obschon, obgleich, wenn auch, wenn schon, wenn gleich, *quoique, quand même ;* auf daß, *afin que ;* bis, *jusqu'à ce que ;* ehe (als), *avant que*, etc. *Ex.:*

...... bis er ruhig wird, jusqu'à ce qu'il devienne tranquille.

§ 264.

Présent.

Le présent remplace très-souvent le futur. *Ex.:*

Ich reise bald nach London, je ferai bientôt le voyage de Londres.

---

(1) De même l'on dit en grec :

Παρ' ἐμοὶ οὐδεὶς μισθοφορεῖ, ὅστις μὴ ἱκανός ἐστιν ἴσα ποιεῖν ἐμοὶ (*Xénophon*).

Je n'ai pas à ma solde un homme qui ne *soit* capable des mêmes travaux que moi (Voy. Burn. § 364).

Dies Schloß **ersteigen** wir in dieser Nacht, nous escaladerons (*littér.* nous escaladons) ce château cette nuit.

Wer weiß, wer morgen über uns **befehlt**? (*m. à m.* qui sait qui demain commande sur nous?) qui sait quel sera demain notre maître?

Bitte ihn nur, so **gibt** er dir was du verlangst, prie-le seulement, et il te donnera (*littér.* il te donne) ce que tu demandes.

Der Tag, an dem ich **sterbe** (*Klopstock*), le jour où je mourrai.

Cet emploi du présent pour le futur est surtout remarquable après les conjonctions wann, *quand;* so lang (als), *tant que*, etc. *Ex.* :

Wenn ich ihm **schreibe**, weiß ich noch nicht, je ne sais pas encore quand je lui (écris) écrirai.

So lang (als) Sie **wollen**, tant que vous (voulez) voudrez.

§ 246.

Imparfait et Parfait.

L'imparfait répond à la fois à l'imparfait et au prétérit défini français (aoriste grec) (1), et il peut même quelquefois se traduire par le prétérit indéfini (2).

---

(1) On pourrait donc le nommer imparfait-aoriste. Les Grecs ont deux formes différentes pour ces deux temps; mais il y a beaucoup d'affinité entre l'imparfait et l'aoriste; ils emploient assez souvent l'imparfait dans les narrations; et on rencontre quelquefois dans la même phrase des imparfaits et des aoristes mêlés ensemble. Dans Homère et même dans Hérodote on trouve des imparfaits qu'il faut nécessairement traduire comme des aoristes. (voy. la *Gramm. gr.* de M. Burnouf, § 358).

(2) L'aoriste grec peut aussi quelquefois se traduire en français par le prétérit indéfini (voy. la *Gramm. gr.* de M. Burnouf, § 255).

Voici en quoi consiste surtout la différence qui sépare, en allemand, le parfait de l'imparfait, employé dans le sens du prétérit (aoriste) :

Le parfait exprime qu'une action est antérieure à l'instant de la parole, mais ne détermine pas le moment où cette action a eu lieu.

L'imparfait (dans le sens de l'aoriste), outre cette antériorité relativement à l'instant de la parole, exprime de plus dans quelle partie du passé, dans quel moment cette action a eu lieu. Souvent aussi il exprime postériorité ou simultanéité relativement à une autre action (1). *Ex.* :

Parfait. Ich bin meinem Bruder begegnet, j'ai rencontré mon frère.

Imparfait-aoriste. Die vorige Nacht begegnete ich meinem Bruder im Wald(e), la nuit dernière je rencontrai (j'ai rencontré) mon frère dans la forêt.

Als Alexander in Gordium ankam, zeigte man ihm einen Wagen &c., quand Alexandre arriva à Gordium, on lui montra un char, etc.

Dans le premier de ces exemples, j'exprime simplement que l'action est passée ; dans le second, je détermine de plus le moment où elle a lieu ; dans le troisième, l'action de montrer se fait en même temps que l'action d'arriver.

On précise le temps, et, par conséquent, on emploie l'imparfait, surtout dans deux cas :

1° Quand on raconte un fait dont on a été témoin. *Ex.* :

Die Bauern zankten sich gestern Abend in der Schenke, les paysans se querellèrent (se sont querellés) hier au soir dans le cabaret.

---

(1) Voy. la *Gramm. gr.* de M. Burnouf, § 255.

Je ne puis parler de cette manière que si j'ai été témoin oculaire du fait. S'il n'en est pas ainsi, je dirai :

die Bauern haben sich gezankt.

2° Dans les récits historiques, parce que l'historien se transporte par la pensée dans le temps où l'action a eu lieu, et parle, pour ainsi dire, en témoin. Quand je dis :

die Engländer haben in Afrika Kolonien angelegt,
les Anglais ont établi des colonies en Afrique ;

je ne parle pas en historien, je ne me transporte pas dans le temps de l'action, j'indique simplement qu'elle est passée. Mais, dans la phrase suivante, le récit est historique, l'auteur se reporte au temps de l'action :

Sich von seinem göttlichen Ursprung zu überzeugen, erhielt Phaeton durch vieles Flehen die Erlaubniß, des Vaters Rosse einen Tag zu lenken, aber sie liefen durch mit ihm 2c.

Pour se convaincre de son origine divine, Phaéton, par beaucoup de prières, obtint la permission de conduire pendant un jour les chevaux de son père ; mais ils s'emportèrent avec lui, etc.

Remarque. Comme il dépend souvent de la volonté de celui qui parle de raconter avec plus ou moins de précision, on peut, dans bien des cas, employer presque indifféremment l'un ou l'autre temps.

§ 247.

Plusqueparfait.

De même que l'imparfait, ich lobte, signifie à la fois *je louais* et *je louai*, de même le plusqueparfait, ich hatte gelobt, équivaut aux deux temps français, *j'avais loué* et *j'eus loué*.

§ 247 *bis.*

Futur (*voy.* § 245).

Le futur se remplace assez souvent, en allemand, par des périphrases formées des verbes wollen, *vouloir*; sollen, *devoir*, etc., suivis d'un infinitif. *Ex.* :

darauf will ich ungewiegt einschlafen (*Grimm*), je m'endormirai (*littér.* je veux m'endormir) là-dessus sans être bercé;

was soll aus mir werden? que deviendrai-je (*littér.* que doit-il devenir, arriver de moi)?

D. *Subjonctif.*

§ 248.

Le subjonctif se rapporte toujours à une chose incertaine ou douteuse.

I. Il s'emploie, quand on exprime la pensée, l'opinion d'un autre, parce qu'alors la certitude n'est plus la même que quand on exprime sa propre pensée. Du reste, la pensée de ce tiers peut être vraie ou fausse, certaine ou incertaine (1).

Quand je dis, par exemple :

Galiläi entdeckte zuerst, daß der Jupiter Monde hat,
Galilée découvrit le premier que Jupiter a des satellites,

---

(1) Les Grecs emploient de même l'optatif, quand ils rapportent l'opinion ou les paroles d'un autre. *Ex.:*

Ἔλεξέ μοι ὅτι ἡ ὁδὸς φέροι εἰς τὴν πόλιν,

il me dit que ce chemin *conduisait* à la ville. (Burn. § 565.)

j'exprime ma propre pensée, je regarde moi-même comme une vérité cette dernière proposition : *Jupiter a des satellites*. Mais quand je dis : Galiläi entdeckte, daß der Jupiter Monde habe, je n'exprime plus que l'opinion de Galilée.

De ces deux exemples on peut conclure, qu'il est souvent indifférent de se servir de l'indicatif ou du subjonctif, et que, dans certains cas, le choix dépend entièrement de l'intention de celui qui parle.

II. On emploierait le subjonctif, même en exprimant sa propre opinion, dans le cas où l'on n'aurait plus cette opinion au moment où l'on parle, parce qu'alors on se considérerait soi-même comme un tiers. *Ex.* :

Brutus rief: O Tugend, ich glaubte, daß du etwas seist; jetz sehe ich, daß du ein Traum bist. (*Herder.*)

Brutus s'écria : O vertu, je croyais que tu étais quelque chose, maintenant je vois que tu es un rêve.

III. On voit, par ce qui précède, que le subjonctif ne peut se trouver, à proprement parler, que dans des propositions subordonnées, et, en même temps, qu'il ne peut pas être considéré comme régi par des verbes ou par des conjonctions, mais que son emploi dépend du sens de la proposition.

On le rencontre, par exemple, toujours après les conjonctions als ob, als wenn, *comme si*, parce que ces conjonctions ne peuvent pas être suivies d'une proposition affirmative que l'on donne pour son opinion. *Ex.*:

Es scheint, als ob die natürlichen Empfindungen bei gemeinen Leuten stärker wären, als bei andern. (*Lessing.*)

M. à m. Il paraît comme si les impressions naturelles fussent plus fortes chez les gens du commun que chez d'autres, *c.-à-d.* il semble que les impressions naturelles soient plus fortes, etc.

Cette phrase est beaucoup moins affirmative que la phrase française : *il paraît que les impressions naturelles sont plus fortes*, etc., que l'on traduirait en allemand en employant l'indicatif :

Es scheint, daß die natürlichen Empfindungen . . . . stärker sind, etc.

Remarques. 1° Après damit, *afin que*, on emploie ordinairement le subjonctif, même lorsqu'on exprime sa propre intention ; cependant, dans ce dernier cas, quelques auteurs se servent de l'indicatif. *Ex.* :

Damit Er sieht, daß ich Ihm gut bin, will ich Ihm noch etwas anderes geben. (*Engel.*)

Afin que vous voyiez que je vous veux du bien, je vais encore vous donner quelque autre chose. (*Voy.* § 224, III, 42.)

2° On se sert de l'indicatif, lorsque, en rapportant les paroles ou l'opinion d'un autre, on emploie le discours direct, c'est-à-dire, lorsqu'on le fait parler ou raisonner lui-même. *Ex.* :

Die Leichtsinnigen denken : es ist Tag, und wird niemals Nacht werden. (*J. P. Richter.*)

Les (hommes) inconsidérés pensent (ce qui suit) : il fait jour et (il) ne fera jamais nuit.

3° Après la conjonction wenn, *si*, on emploie le subjonctif, lorsque le verbe est à l'imparfait ou au plusque-parfait, et qu'il s'agit d'une chose qui n'a pas eu lieu, ou dont celui qui parle conteste la réalité. *Ex.* :

Wenn Sie eher gekommen wären, si vous étiez venu plus tôt. . . .

Supposons que celui qui parle réponde, en affirmant *qu'il ne pouvait pas venir plus tôt*, on pourrait admettre la réalité de ce qu'il avance et lui dire, en changeant de mode :

Wenn Sie nicht eher kommen konnten, so..., si vous ne pouviez pas venir plus tôt...

IV. On se sert encore du subjonctif pour exprimer un souhait. ***Ex.*** :

Hätte ich Geld! eussé-je de l'argent!

(Employé de cette manière, il équivaut à l'optatif grec. *Ex.* : τοῦτο μὴ γένοιτο, ὦ πάντες θεοί! B. § 365.)

V. Les Allemands emploient souvent le présent du subjonctif dans des propositions où nous nous servons de l'imparfait de l'indicatif. *Ex.* :

Er merkte, daß an einem Hufe ein Nagel fehle, il remarqua qu'à l'un des sabots (du cheval), il manquait (*littér.* il manque) un clou.

On emploie le présent en allemand parce qu'on se met à la place du sujet qui fait l'action, ici, par exemple, de celui qui *remarqua*, et pour qui la chose était actuelle.

§ 249.

E. *Conditionnel.*

Pour exprimer ce mode, on peut, dans beaucoup de cas, employer indifféremment, en allemand, soit l'imparfait ou le plusqueparfait du subjonctif, soit les conditionnels. *Ex.* :

Ich hätte ihm geschrieben *ou* ich würde ihm geschrieben haben, wenn ich seinen Aufenthalt gewußt hätte, je lui aurais écrit, si j'avais su sa demeure.

1° On emploie toujours l'imparfait ou le plusqueparfait du subjonctif, lorsqu'il y a désir ou crainte. *Ex.* :

Ich hätte gern gegessen, j'aurais mangé volontiers.

Wollten Sie so gütig sein? seriez-vous assez bon?

2° Mais on se sert le plus souvent du conditionnel, lorsqu'il dépend d'un temps passé d'un autre verbe. *Ex.* :

Er dachte, ich würde es glauben, il pensait que je le croirais (1).

---

(1) Sur l'ellipse de daß devant le subjonctif, voy. § 299, I.

§ 250.

F. *Impératif.*

I. Souvent, au lieu de l'impératif simple, on emploie des impératifs composés, au moyen desquels on peut indiquer si celui qui parle invite, prie, ou commande. On a surtout recours à ces périphrases, aux troisièmes personnes des deux nombres et à la première personne du pluriel. *Ex.* :

3. p. S. et P.	er soll / sie sollen	loben,	il doit louer, qu'il loue; ils doivent louer, qu'ils louent;
	er mag *ou* kann / sie mögen *ou* können	loben,	il peut louer, qu'il loue; ils peuvent louer, qu'ils louent;
1re pers. P.	wir sollen loben,		nous devons louer, louons;
	wir wollen loben,		nous voulons louer, louons;
	laß uns / lass(e)t uns / lassen Sie uns	loben,	laisse-nous louer, louons; laissez-nous louer, louons.

Lass(e)t mein Geschick Euch jammern (*Schiller*), que mon sort vous touche, *m. à m.* laissez mon sort vous faire pitié.

II. L'impératif se remplace aussi quelquefois par le présent de l'indicatif. *Ex.* :

Du bleibst! demeure (*m. à m.* tu demeures, *pour* tu demeureras, *voy.* § 245).

Ihr schweigt, bis man Euch *aufruft* (*Schiller*), taisez-vous, *ou* vous vous tairez jusqu'à ce qu'on vous invite (à parler) (*m. à m.* vous vous taisez).

On emploie cette tournure, quand on veut commander avec plus d'énergie.

III. Voyez, § 242, une autre manière d'exprimer l'impératif.

IV. OBSERVATIONS SUR LES TEMPS COMPOSÉS.

§ 251.

I.

1° Quand deux ou plusieurs verbes de suite ont le même auxiliaire au même nombre, au même temps et à la même personne, on peut ne l'exprimer qu'une fois, et alors il se met avant le premier verbe ou après le dernier, suivant que l'exige la construction. *Ex.:*

Ich habe den Garten gekauft, und baar bezahlt, j'ai acheté le jardin et (je l'ai) payé comptant.

Der Garten, welchen ich gekauft und baar bezahlt habe, le jardin que j'ai acheté et payé comptant.

2° Quelquefois même, lorsque plusieurs parfaits ou plusqueparfaits se suivent, on n'exprime qu'un seul auxiliaire, bien que les verbes doivent être accompagnés d'auxiliaires différents et qui ne seraient pas tous au même nombre ni à la même personne. *Ex.:*

Je länger der Leser bei der Einleitung verweilt worden, je mehr er sich mit den Personen familiarisirt, und in dem Schauplatze, auf welchem sie wirken, eingewohnt hat, desto.... (*Schiller.*)

Plus on a arrêté le lecteur à l'introduction, plus il s'est familiarisé avec les personnages, plus il est demeuré sur le théâtre où ils exercent leur influence, plus....

Dans cet exemple, on n'a exprimé que l'auxiliaire hat, quoique le participe worden se construise avec ist.

3° On peut aussi, surtout dans le style élevé, supprimer entièrement les verbes auxiliaires haben et sein, lorsqu'ils doivent être rejetés après le participe. *Ex.:*

Als Cyrus den Babylonischen Monarchen überwunden, bestritt er die Städte der Griechen auf der Küste Joniens. (*Jean de Müller.*)

Lorsque Cyrus eut vaincu le roi de Babylone, il attaqua les villes des Grecs (situées) sur le rivage de l'Ionie.

§ 252.

II.

Les verbes heißen, *ordonner ;* helfen, *aider ;* hören, *entendre ;* sehen, *voir ;* ainsi que dürfen, können, lassen, mögen, müssen, sollen, wollen, ne forment pas leurs temps composés au moyen du participe passé, mais au moyen de l'infinitif (1), lorsqu'ils sont accompagnés d'un autre verbe à l'infinitif. *Ex.:*

Ich habe nicht verstehen wollen, je n'ai pas voulu comprendre.

Les verbes lehren, *enseigner*, et lernen, *apprendre*, forment indifféremment leurs temps composés avec le participe passé ou avec l'infinitif.

Remarque. Quelques grammairiens conseillent de soumettre tous ces verbes à la règle générale, mais l'usage s'y oppose encore, et l'on ne commence à remplacer l'infinitif par le participe, que pour un petit nombre de ces verbes. *Ex.:*

Ich habe ihm arbeiten geholfen, je l'ai aidé à travailler.
Ich habe ihn kommen gesehen, je l'ai vu venir.

---

§ 253.

V. OBSERVATIONS SUR LES VERBES UNIPERSONNELS A FORME PASSIVE (voy. § 222).

I. Les Allemands remplacent souvent l'actif par le

---

(1) Ces infinitifs, wollen, heißen, etc., sont probablement d'anciens participes irréguliers, qui ont perdu leur augment (geheißen — heißen, gesehen — sehen).

passif, qu'ils aiment surtout à employer sous la forme unipersonnelle. *Ex.* :

Es wird viel Neues erzählt, on raconte beaucoup (de nouveau) de choses nouvelles.
Es wird erzählt (*narratur*. Lh. B. § 82. — λέγεται. B. § 283), on raconte.

II. Les verbes neutres s'emploient aussi très-souvent sous la forme unipersonnelle passive. *Ex.* :

Es wird gesprungen, on saute.
Es wird mir geholfen, (il est aidé à moi) on m'aide.
(*Ventum est*. Lh. B. § 80, II.)

Remarque. Le pronom es disparaît, lorsque la proposition commence par un autre mot. (Voyez § 222, VII.) *Ex.* :

Heute wird erzählt, on raconte aujourd'hui.

CHAPITRE VI.

DES PRÉPOSITIONS.

§ 254.

Les prépositions sont destinées à exprimer ceux des rapports qui ne seraient point suffisamment déterminés par les cas.

1. RÉGIME DES PRÉPOSITIONS.

Des diverses prépositions allemandes, les unes régissent un seul cas, les autres deux.

Les prépositions qui ne régissent qu'un cas, n'expriment qu'un seul genre de rapports. La plupart des prépositions qui régissent plusieurs cas expriment plusieurs genres de rapports, selon le cas dont elles sont suivies.

PRÉPOSITIONS A UN SEUL CAS.

§ 255.

Génitif.

Anstatt *ou* statt, au lieu de.
Diesseit, diesseits, en-deçà de.
Halben, } par rapport à, pour (*se mettent après leur ré-*
Halber, } *gime*).
Außerhalb, au dehors de, hors de.
Innerhalb, dans l'intérieur de.
Oberhalb, vers le haut de, au-dessus de.
Unterhalb, vers le bas de, au-dessous de.
Jenseit, jenseits, au-delà de.
Kraft, en vertu de.
Laut, selon, conformément à.
Mittels, mittelst, au moyen de, moyennant.
Trotz, malgré, en dépit de.
Vermittelst, au moyen de, moyennant.
Vermöge, en vertu de.
Um — willen, pour l'amour de.
Unfern, unweit (ohnweit), non loin de.
Ungeachtet (ohngeachtet), malgré.
Während, durant.
Wegen, à cause de.

On peut y joindre quelques autres prépositions vieillies, mais encore usitées en style de chancellerie, comme :

> unangesehen, nonobstant ;
> unbeschadet, sans préjudice de, etc.

Remarque. La plupart de ces prépositions étant de véritables substantifs, ou du moins étant dérivées de substantifs, on conçoit facilement pourquoi elles régissent le génitif.

§ 256.

Datif.

Aus, hors de (*ex*).
Außer, en dehors de, outre.
Bei, auprès de.
Binnen, dans l'espace de.
Entgegen, contre, à la rencontre de (*se place toujours après son régime*).
Gegenüber, vis-à-vis de (*le régime précède ou, ce qui est bien plus rare, se place entre* gegen *et* über).
Mit, avec.
Nach, après, selon.
Nächst, (immédiatement) après, tout près.
Nebst, avec, outre.
Ob (*vieux*), au-delà de; (*poét.*) à cause de.
Sammt, avec, ainsi que.
Seit, depuis.
Von, de.
Zu, à, pour, chez.
Zuwider, contre, malgré.

§ 257.

Accusatif.

Durch, par, à travers.
Für, pour.
Entlang, le long (de). (*Voy.* § 267 *bis*).
Gegen, *quelquefois* gen, vers, en vers, contre.
Ohne, sans.
Sonder, sans.
Um, autour de.
Wider, contre.

PRÉPOSITIONS A DEUX CAS.

§ 258.

Génitif et datif.

Längs, le long de (*gouverne plus souvent le datif*).
Zufolge, par suite, en conséquence de (*cette préposition gouverne le génitif, lorsqu'elle précède son régime; et le datif, lorsqu'elle le suit*).

§ 259.

Datif et accusatif.

Les prépositions suivantes gouvernent l'accusatif, lorsqu'il y a mouvement vers un lieu ou vers un objet, et le datif lorsqu'il n'y a pas mouvement. Cette règle s'applique, sinon à tous les exemples, du moins au plus grand nombre.

An, à, près de.
Auf, sur.
Hinter, derrière.
In, dans (*in* des Latins).
Neben, à côté de.
Über, sur, au-dessus de.
Unter, sous, au-dessous de, entre, parmi.
Vor, avant, devant.
Zwischen, entre.

II. EMPLOI DES PRÉPOSITIONS.

§ 260.

Lorsque plusieurs substantifs, construits sans conjonctions, ou liés entre eux par l'une des conjonctions und, *et*, oder, *ou*, dépendent de la même préposition, on peut ou répéter cette préposition devant chaque substantif, ou ne l'exprimer que devant le premier. *Ex.* :

Durch List und Verrätherei, par ruse et (par) trahison.

Mais lorsque ces substantifs sont joints par d'autres conjonctions, telles que entweder — oder, *ou — ou;* weder — noch, *ni — ni*, on répète ordinairement la préposition. *Ex.:*

Weder durch List, noch durch Gewalt, ni par (la) ruse ni par (la) force.

Cependant on peut dire aussi, surtout en poésie:

Weder durch List, noch Gewalt.

N. B. Il est impossible d'indiquer dans une grammaire tous les emplois divers des prépositions, dans leurs rapports avec les substantifs, les adjectifs et les verbes. Nous avons cherché plus haut (§§ 90, 91 et 255—259) à préciser leur signification, et c'est de cette signification que dépend leur emploi. Nous allons entrer maintenant dans quelques détails sur l'usage des plus importantes, c'est-à-dire donner des exemples parmi lesquels on trouvera un grand nombre d'idiotismes, et qui seront plus propres que toutes les règles à faire connaître les divers rapports que les prépositions expriment. Nous suivrons l'ordre alphabétique, pour faciliter les recherches.

§ 261.

An, à, près de, auprès de, tout contre; *dat. et accus.*

I. *Avec le datif.*

Mangel an Geld, manque, besoin d'argent.
Reich an Verstand, an Tugenden, und arm an Geld, riche d'esprit, de vertus, et pauvre d'argent.
Es liegt an mir, cela dépend de moi.
Die Reihe ist an mir, le tour est à moi, c'est à mon tour.
Er rächt sich an mir, il se venge de *ou* sur moi.
Er hat an mir schlecht gehandelt, il a mal agi avec moi.
Sich an einem nicht satt sehen können, ne pouvoir se rassasier de voir quelqu'un.

Kein Recht an Jemand haben, n'avoir point de droit sur quelqu'un.
Theil an einer Sache nehmen, prendre part à une chose.
Spieg(e)le Dich an mir, prends exemple sur moi.
Er versündiget sich an ihm, il pèche contre lui, il l'offense.
Man zweifelt an seiner Genesung, on doute de sa guérison.
An Dir habe ich einen Freund, j'ai un ami en toi.
Er ist am Fieber krank, il est malade de la fièvre.
Er stirbt an dieser Krankheit, il meurt, il mourra de cette maladie.
Er leidet am Kopfe, il a mal à la tête.
Am Hofe leben, vivre à la cour.
Es ist nichts an der Nachricht, (*m. à m.* il n'y a rien à cette nouvelle) c'est une fausse nouvelle.
Es ist nichts an ihm, c'est un vaurien, un ignorant.
Am besten, am schlimmsten, le mieux, le pis (*adverbialement.* Voy. § 292 *bis*, VI).
Frankfurt am Main, Francfort-sur-le-Mein.
Sein Landhaus liegt an dem Wege von Paris nach Versailles, sa maison de campagne est située sur la route de Paris à Versailles.

II. *Avec l'accusatif.*

Er pocht an die Thür, il frappe à la porte.
Den Topf an das Feuer setzen, mettre le pot au feu.
Sich an einen nicht kehren, (*m. à m.* ne pas se tourner vers quelqu'un) ne pas se soucier des sentiments de quelqu'un.
Sich an einen *ou* an eine Sache halten, s'en prendre à quelqu'un *ou* à quelque chose.
Ich dachte eben an dich, je pensais précisément, tout à l'heure à toi.
Ich habe an Dich geschrieben, je t'ai écrit.
Der Brief ist an Dich, cette lettre est à ton adresse.
Es ist nichts an ihn, il n'y a rien (*p. ex.* pas de lettre) pour lui.
Die Reihe kommt an mich, mon tour vient *ou* arrive.
Sich an etwas gewöhnen, s'habituer à quelque chose.

An Gott glauben, croire en Dieu.
Erinnern Sie sich an Ihr Versprechen, souvenez-vous de votre promesse.

§ 262.

Anstatt, an — Statt, statt, au lieu de, à la place de, en place de; *génitif.*

Anstatt, composé de an, et du substantif Statt, *lieu*, se décompose quelquefois; mais alors le régime se place entre les deux mots, et le dernier est considéré comme substantif.

Statt *ou* anstatt des Fürsten *ou* an des Fürsten Statt, à la place du prince.
Statt *ou* anstatt meiner, *ou* an meiner Statt, à ma place.
An Kindes Statt annehmen, adopter (*m. à m.* prendre en place d'enfant).
An Zahlungs Statt annehmen, prendre en paiement.

Anstatt, statt, se met aussi devant les infinitifs. Alors il est toujours suivi de zu: (an) statt zu gehen, *au lieu de marcher*.

§ 257.

Auf, sur; *datif et accusatif.*

I. *Avec le datif.*

Das beruht auf mir, cela repose sur moi, dépend de moi.
Er ist auf meiner Seite, il est de mon côté, de mon parti.
Auf frischer That, sur le fait, en flagrant délit.
Auf freiem Felde, en plein champ.
Auf der Straße ist Lärm, il y a du bruit dans la rue.
Auf dem Wege, auf der Reise sein, être en chemin, en voyage.
Auf der Jagd sein, être à la chasse.
Auf den Händen tragen, porter sur les mains, *au fig.* avoir toutes sortes de prévenances.
Auf seiner Meinung bestehen, persister dans son opinion.
Auf seinem Kopfe bestehen, s'opiniâtrer, s'obstiner (*m. à m.* persister sur sa tête, *c.-à-d.* dans son idée).

II. *Avec l'accusatif.*

Es kommt auf Sie an, cela dépend de vous.
Sich auf den Weg machen, se mettre en chemin.
Das Haus geht auf die Straße, la maison donne sur la rue.
Ich komme auf den Gedanken, il me vient à la pensée (*m. à m.* je viens sur la pensée).
Es kommt auf Jeden so viel, cela revient à tant par tête.
Es geht auf vier Uhr, il est bientôt quatre heures (il va sur quatre heures).
Es ist drei Viertel auf sechs Uhr, il est cinq heures trois quarts (*m. à m.* il est trois quarts sur six heures).
Er hält viel auf mich, il fait grand cas de moi.
Auf etwas Acht geben, faire attention à quelque chose.
Das heißt auf Deutsch..., cela s'appelle, cela signifie en allemand.
Er folgt auf mich, il vient après moi (dans l'ordre hiérarchique).
Er ist böse auf mich, il est fâché contre moi.
Ich hoffe auf Dich, j'espère en toi.
Ich lege mich auf die Wissenschaften, je me livre aux sciences.
Sich auf Gnade und Ungnade ergeben, se rendre à discrétion.
Auf diese Art, de cette manière.
Auf alle Fälle, dans tous les cas.
Auf's Haar *ou* auf ein Haar, (*m. à m.* sur un cheveu) exactement.
Auf die Welt kommen, bringen, venir, mettre au monde.
Auf den Tod verwunden, — krank sein, blesser à mort, être malade à la mort.
Auf die Stunde, à l'heure.
Auf kurze Zeit, pour peu de temps.
Auf die nächste Woche, pour la semaine prochaine.
Auf Wiedersehen, à revoir.
Aufs längste, au plus long, au plus tard (*voy.* § 292 *bis*, VI).
Auf immer, auf ewig, pour toujours, à jamais.

Auf meine Gefahr, à mes risques.
Vier und zwanzig Groschen gehen auf einen Thaler, vingt-quatre gros font un écu (*m. à m.* vont sur un écu).

§ 264.

Aus, de, hors de (*ex* des Latins); *datif.*

Aus dem Fenster werfen, jeter par la fenêtre.
Aus dem Glase trinken, boire dans le verre.
Aus einer Hand in die andere, d'une main dans l'autre, de main en main.
Aus den Trauben macht man Wein, on fait du vin avec les raisins.
Aus langer Erfahrung, par suite d'une longue expérience.
Ich bin aus Berlin, je suis de Berlin.
Ich erkenne aus dem, was Sie sagen, daß..., je reconnais par ce que vous dites, que...
Aus guter Absicht, à bonne intention.
Aus Liebe für ihn, *ou* zu ihm, par amour pour lui.
Aus Mangel an Gelegenheit, faute d'occasion.
Was wird aus mir werden? que deviendrai-je?
Aus allen Kräften, de toutes (ses) forces.
Aus eigenem Antrieb(e), de (son) propre mouvement.
Aus Spaß, par plaisanterie.
Aus der Mode kommen, passer de mode.
Aus dem Deutschen ins Französische übersetzen, traduire de l'allemand en français.

§ 265.

Außer, hors de (*quand il n'y a pas changement de lieu*), outre; *datif* (1).

Er wohnt außer der Stadt, il demeure hors de la ville.

---

(1) Cependant on dit außer Landes sein, *être à l'étranger* (m. à m. *être hors du pays*), parce que dans cette locution außer remplace außerhalb, préposition qui gouverne le génitif.

Er speiset außer dem Hause, il dîne hors de la maison.
Er ist außer sich, il est hors de lui.
Außerdem, hormis cela, outre cela, en outre.

Remarque. Il ne faut pas confondre avec cette préposition, la conjonction außer, *hormis, excepté.* Cette conjonction est suivie tantôt d'un cas, tantôt d'un autre, selon que l'exige le verbe de la proposition. *Ex.* : Sie sind alle verwundet, außer diese drei (*nominatif*), ils sont tous blessés à l'exception de ces trois ; er bediente sich deiner Werkzeuge, außer deines Zirkels (*génitif*), il s'est servi de tes instruments à l'exception de ton compas ; traue keinem, außer dir (*datif*), ne te fie qu'à toi seul ; ich habe keinen Freund, außer dich (*accusatif*), je n'ai d'ami que toi.

§ 266.

Bei, auprès de, près de, chez, lors de (*apud* des Latins) ; *datif.*

Bei einem wohnen, sein, loger, être chez quelqu'un.
Bei den Römern, chez les Romains.
Bei dem Feuer sitzen, être assis auprès du feu.
Er steht sehr gut bei dem König, il est fort bien auprès du roi.
Bei Hofe sein, être à la cour.
Bei der Hand nehmen, prendre par la main.
Bei guter Gesundheit sein, être en bonne santé.
Noch bei Kräften sein, être encore vigoureux.
Er ist nicht bei sich, il a perdu connaissance, il n'est pas dans son bon sens.
Bei hellem Tage, en plein jour.
Bei erster Gelegenheit, à la première occasion.
Bei Licht arbeiten, travailler à la lumière, à la chandelle.
Beim Spiele, au jeu.
Bei dem Herausgehen aus der Kirche, au sortir de l'église.
Dieses steht bei Ihnen, cela dépend de vous.

Ich bin nicht bei Gelde, je ne suis pas en fonds.
Ich habe kein Geld bei mir, je n'ai pas d'argent sur moi.
Bei seiner Ehre schwören, jurer sur son honneur.
Sich bei etwas aufhalten, s'amuser à quelque chose.
Bei diesen Worten weinte er, en disant ces mots, il pleurait.
Bei Lebensstrafe, sous peine de la vie.
Bei einem Haar, peu s'en faut (*m. à m.* à un cheveu près).
Bei weitem nicht, il s'en faut de beaucoup.

§ 267.

Durch (*per* des Latins), *accusatif*; par, au moyen de, au travers de, à travers; *placé après son régime*, pendant; *dans ce dernier sens on dit aussi* hindurch.

Ein Stoß durch den Leib, un coup au travers du corps.
Durch die Nase reden, parler du nez.
Durch ihn ist er reich geworden, (c'est) par lui (qu')il est devenu riche.
Durch den Strom schwimmen, traverser le torrent à la nage.
Die ganze Zeit hindurch, pendant tout le temps.

§ 267 *bis*.

Entlang, *le long* (*de*), gouverne ordinairement l'accusatif et se met après son régime. *Ex.* : den Weg entlang, le long du chemin.

Dans le style élevé, entlang précède son régime et gouverne le génitif. *Ex.* : entlang des Waldgebirges (*Schiller*), le long des montagnes boisées.

§ 268.

Für, pour ; *accusatif*.

Ich habe dieses Buch für sechs Thaler gekauft, j'ai acheté ce livre six écus.

Für dieses Geld will ich mir Bücher kaufen, avec cet argent je m'acheterai des livres.
Für baares Geld kaufen, acheter argent comptant.
Stück für Stück, pièce par pièce.
Fuß für Fuß, pied à pied.
Schritt für Schritt, pas à pas.
Tag für Tag, de jour en jour, tous les jours.
Einen Thaler für den Mann, un écu par homme, par tête.
Sie sorgt für Alles, elle pourvoit à tout.

§ 269.

Gegen, *quelquefois* gen, vers, envers, contre, en comparaison de, environ ; *accusatif*.

Von Morgen gegen Abend, de l'orient à l'occident.
Gegen vier Uhr, vers quatre heures.
Mildthätig gegen die Armen, charitable envers les pauvres.
Gegen baare Bezahlung, au comptant (*m. à m.* contre paiement comptant).
Ich wette zehen gegen eins, je gage dix contre un.
Ihr Übel ist nichts gegen das seinige, votre mal n'est rien auprès, en comparaison du sien.
Es sind gegen zwei Stunden, il y a environ deux heures.

Nota. Gen, contraction de gegen, est surtout usité dans cette locution : gen Himmel, *vers le ciel*, et en terme de marine. *Ex.* :

Der Wind ist Süd gen Ost, le vent est du sud-est.

§ 270.

Halben *ou* halber, à cause de; *génitif.*

(On se sert ordinairement de halben, quand le substantif est précédé de l'article ou d'un autre mot déterminatif; et de halber, quand le substantif s'emploie sans article).

Der Armuth halben, à cause de la pauvreté.
Dieser Ursache halben, pour cette raison.
Alters halber, à cause de l'âge.

Quand le régime de la préposition halben est un pronom personnel, on change l'r du génitif de ce pronom en t, et l'on réunit halben et le pronom personnel en un seul mot. *Ex.*:

Meinethalben, à cause de moi (je le veux bien, *voyez* § 287).
Deinethalben, à cause de toi.
Seinethalben, à cause de lui.
Ihrethalben, à cause d'elle.

Unser et euer conservent l'r, qu'ils font suivre d'un t:
Unserthalben, à cause de nous.
Euerthalben, à cause de vous.

§ 271.

Hinter, derrière; *datif et accusatif*.

I. *Avec le datif*.

Hinter dem Berge halten, cacher son jeu, dissimuler ses desseins (*m. à m.* tenir derrière la montagne).
Er lacht hinter meinem Rücken, il rit derrière mon dos; il rit sous cape.
Der Bediente geht hinter seinem Herrn, le domestique marche derrière (suit) son maître.

II. *Avec l'accusatif*.

Jemand hinter's Licht führen, tromper quelqu'un (*m. à m.* conduire quelqu'un derrière la lumière).
Hinter die Wahrheit kommen, découvrir la vérité (*m. à m.* venir derrière la vérité).

§ 272.

In, dans, en (*in* des Latins); *datif et accusatif*.

I. *Avec le datif*.

Im Begriffe sein, être sur le point.

Mitten im Lande, au milieu du pays.
In einem Athem, tout d'une haleine.
In der Schule sein, être à l'école.
Das steht mir im Wege, cela m'empêche, me fait obstacle (*m. à m.* cela est placé à moi dans le chemin).
Im Bette liegen, être couché, être au lit.
Einen im Stiche lassen, abandonner quelqu'un (*m. à m.* laisser quelqu'un dans le coup).
Im Ernst(e), sérieusement.
Im Scherz(e), en plaisantant.
So geht es in der Welt, ainsi va le monde (*m. à m.* cela va ainsi dans le monde).
In Verzweiflung sein, être au désespoir.
Wohin gehen Sie in diesem Regen? où allez-vous par cette pluie?

II. *Avec l'accusatif.*

Ins Verderben rennen, courir à sa perte.
Sich in den Finger schneiden, se blesser au doigt.
In die Heirath willigen, consentir au mariage.
Das fällt in die Augen, cela saute aux yeux.
In die Sinne fallen, tomber sous les sens.
Ins Ohr sagen, dire à l'oreille.
Ins Gesicht sagen, dire en face.
Diese Farbe fällt ins Braune, cette couleur tire sur le brun.
In die Länge ziehen, traîner en longueur.
In einen dringen, presser quelqu'un.
In die Flucht schlagen, mettre en fuite.
Sich in eine Sache mengen, se mêler de quelque chose.

§ 273.

Mit, avec (*cum* des Latins); *datif.*

Mit Lebensgefahr, au péril de la vie.
Mit genauer Noth, à grande peine.
Mit baarem Geld(e) bezahlen, payer argent comptant.
Der Mann mit der großen Nase, l'homme au grand nez.

Ein Halstuch mit Spitzen, une cravate à dentelle.
Mit trockenem Fuße, à pied sec.
Mit vollen Segeln, à pleines voiles.
Mit Füßen treten, fouler aux pieds.
Mit Schaden verkaufen, vendre à perte.
Er ist mit seinem Bruder nicht zu vergleichen, il n'est pas comparable à son frère.
Auf einen mit Fingern zeigen, montrer quelqu'un au doigt.
Mit etwas beschäftigt sein, s'occuper de quelque chose.
Mit dem Degen in der Hand angreifen, attaquer l'épée à la main.
Mit weinenden Augen, les larmes aux yeux (*m. à m.* avec des yeux pleurants).
Mit dem Glase in der Hand, le verre en main.
Es ist aus mit ihm, c'en est fait de lui, il est ruiné, il est mort (*m. à m.* c'est hors, c'est fini avec lui).
Es steht schlecht mit ihm, ses affaires vont mal.
Mit einem Wort(e), en un mot.
Mit gutem Gewissen, en bonne conscience, en conscience.
Mit der Post, par la poste.
Mit Gewalt, de force.
Sich mit seinem Alter entschuldigen, s'excuser sur son âge.
Mit Stillschweigen übergehen, passer sous silence.
Die Zeit mit Spielen vertreiben, passer le temps à jouer.
Dieses Wort fängt mit einem Selbstlauter an, ce mot commence par une voyelle.
Mit Schulden beladen sein, être chargé de dettes.
Böses mit Gutem vergelten, compenser le mal par le bien, rendre le bien pour le mal.

§ 274.

Nach, après, d'après, selon, suivant, vers; *datif.*

Nach der Hand, après coup (*m. à m.* après la main).
Im Jahre... nach Erschaffung der Welt, l'an... de la création du monde.

Sich nach der Mode kleiden, s'habiller à la mode.
Nach dem Takte tanzen, danser en mesure.
Nach der Natur, nach dem Leben malen, peindre d'après nature.
Von den Leuten nach dem Ansehen urtheilen, juger les gens sur l'apparence, sur la mine.
Nach alphabetischer Ordnung, par ordre alphabétique.
Nach Belieben, à volonté.
Nach der Diät leben, vivre de régime.
Nach Hause schreiben, écrire à sa famille.
Nach Hause gehen, aller à la maison.
Nach dem Ringe rennen, courir la bague.
Da ist ein Päckchen nach München, voilà un petit paquet pour Munich.
Der Weg nach der Stadt, le chemin de la ville.
Diese Butter schmeckt nach Safran, ce beurre a le goût du safran.
Nach der Elle verkaufen, vendre à l'aune.

Nach, ayant la signification de gemäß, *selon*, *conformément à*, peut se mettre avant ou après son régime. *Ex.:* nach meiner Meinung *ou* meiner Meinung nach, selon mon sentiment.

§ 274 *bis.*

Nächst, tout proche de, tout près de; *datif.*

Nächst der Stadt, tout près de la ville.
Nächst Ihnen liebe ich Ihren Bruder am meisten, après vous, c'est votre frère que j'aime le plus.

§ 275.

Neben, à côté de; *datif et accusatif.*

I. *Datif.*

Er saß neben ihm, il était assis à côté de lui.
Neben einem andern dienen, servir avec un autre.
Neben andern Dingen, entre autres choses.

Das Eine kann wohl neben dem Andern bestehen, ces deux choses peuvent bien subsister ensemble (*m. à m.* l'une (de ces choses) peut bien subsister à côté de l'autre).

Neben dem sollst Du noch ein Geschenk bekommen, outre cela, tu recevras encore un présent.

II. *Accusatif.*

Er hat neben das Ziel geschossen, il a tiré à côté du but.

Er setzte sich neben mich, il s'assit à côté de moi.

§ 276.

Nebst, avec, outre; *datif.*

Er, nebst seiner Schwester, lui et sa sœur.

Nebst einer schönen Leibesgestalt, besitzt sie auch alle Annehmlichkeiten des Geistes, elle joint aux charmes du corps tous les charmes de l'esprit (*m. à m.* outre une belle forme de corps, elle possède aussi tous les agréments de l'esprit).

§ 277.

Ohne, sans; *accusatif.*

Er kann nicht leben ohne Dich, il ne peut pas vivre sans toi.

Was ist das Leben ohne einen Freund? qu'est-ce que la vie sans un ami?

Ohne sein Wissen, sans qu'il le sache.

Ohne Zweifel, sans doute.

On disait autrefois Zweifels ohne, mais cette locution a vieilli. Il ne faut pas dire non plus: ohne dem, mais ohne dies, *sans cela.*

Ohne se met aussi devant les infinitifs; alors il est toujours suivi de zu. *Ex.*:

Zehn Personen, ohne die Kinder zu rechnen, dix personnes, sans compter les enfants.

Ohne s'emploie encore avec daß. *Ex.* :

Ich habe es gethan, ohne daß man es mir geheißen hat, je l'ai fait sans qu'on me l'ait ordonné.

§ 278.

Seit, depuis; *datif*.

Ich habe ihn seit seiner Zurückkunft nicht gesehen, je ne l'ai point vu depuis son retour.
Seit der Regierung Friedrichs des Großen, depuis le règne de Frédéric-le-Grand.
Er ist seit zwei Jahren todt, il y a deux ans qu'il est mort.
Ich bin fast seit einer Stunde hier, il y a près d'une heure que je suis ici.
Seit kurzem, depuis peu.
Seitdem, depuis cela, depuis (que).
Seitdem ich ihn nicht mehr sehe, depuis que je ne le vois plus.

§ 279.

Sonder (*syn.* de ohne), sans; *accusatif*.

Cette préposition n'est guère plus employée que par les poëtes. *Ex.* :

Sonder Gleichen, sans pareil.
Sonder Zweifel, sans doute.
Sonder Mühe, sans peine.
Sonder Noth, sans besoin.

Dans le discours ordinaire on dit mieux : ohne Gleichen, ohne Zweifel, etc.

§ 280.

Über, sur, au-dessus de, au-delà de; *datif et accusatif*.

I. *Datif*.

Er war über einer Arbeit, il était occupé à un travail.
Über dem Lesen einschlafen, s'endormir en lisant.

Über Tische, à table.

Über unserm Plaudern vergeht die Zeit, pendant que nous bavardons (ensemble), le temps se passe.

Die Zeit über einer Sache verlieren, perdre le temps à quelque chose.

Über einer Sache etwas vergessen, oublier une chose en s'occupant d'une autre.

Über dem Lärmen erwachen, être réveillé par le bruit.

Ich sah diesen Vogel über dem Kirchthurme, je vis cet oiseau au-dessus du clocher.

Das Dorf liegt über dem Flusse, ce village est situé au-delà de la rivière.

II. *Accusatif.*

Über eine Brücke gehen, passer (sur) un pont.

Über den Fluß setzen, traverser la rivière.

Die Reise über das Meer, le voyage d'outre-mer.

Über Dresden nach Leipzig reisen, aller à Leipzig par Dresde.

Wenn Sie dieses über Ihr Herz bringen können, si vous pouvez gagner cela sur vous.

Über einen siegen, — lachen, triompher, rire de quelqu'un.

Die Ehre geht über den Reichthum, honneur passe richesse, l'honneur vaut mieux que la richesse.

Sich über etwas freuen, — betrüben, — verwundern, se réjouir, s'affliger, s'étonner de quelque chose.

Über einige Zeit, après quelque temps.

Heute über acht Tage, d'aujourd'hui en huit.

Über sechs Wochen werde ich von hier abreisen, dans six semaines je partirai d'ici.

Er ist mir über zwei hundert Thaler schuldig, il me doit plus de deux cents écus.

Es ist über ein halbes Jahr, il y a plus de six mois.

Er hat dreißig Thaler über die Summe bekommen, die man ihm schuldig war, il a reçu trente écus de plus que la somme qu'on lui devait.

Übers Jahr kommt er wieder, dans un an il reviendra.

Über Hals und Kopf, en toute hâte (*m. à m.* par dessus cou et tête).

Ich lasse ihn über Alles gehen, je mets tout à sa disposition (*m. à m.* je le laisse aller par-dessus tout).

Es geht über dich her, on jette des pierres dans ton jardin (*m. à m.* cela vient sur toi).

Wenn ich über Dich komme! si je t'attrape!

Über den Gimpel! (voyez donc) le sot!

La préposition über peut se placer après son régime à l'accusatif, lorsqu'elle signifie *durant, pendant:*

Den Sommer über, pendant tout l'été.
Den Tag über, pendant tout le jour.

§ 281.

Um, autour de, pour; *accusatif.*

Um Rath fragen, demander conseil.
Ich bitte Sie um Verzeihung, je vous demande pardon.
Er hat mich um einen Thaler betrogen, il m'a trompé d'un écu.
Bekümmern Sie sich nicht um mich, ne vous inquiétez pas de moi.
Er hat sich um vier Gulden geirrt, il s'est trompé de quatre florins.
Einem um den Hals fallen, se jeter au cou de quelqu'un.
Ich sehe ihn gern um mich, j'aime à le voir auprès de moi (*m. à m.* autour de moi).
Um wie viel Uhr? à quelle heure?
Um fünf Uhr, vers, à cinq heures.
Um Mitternacht, vers, à minuit.
Um die Zeit der Ernte, au temps de la moisson.
Um den dritten Tag, vers le troisième jour.

Um Geld arbeiten, travailler pour de l'argent.

Um Geld spielen, jouer de l'argent.

Um Rache schreien, crier vengeance.

Um etwas wetten, parier quelque chose.

Um ein Amt anhalten, solliciter un emploi.

Um den Vorzug streiten, disputer la prééminence, le rang.

Es ist mir nur um meinen Freund zu thun, je ne suis en peine que de mon ami.

Es ist eine schöne Sache um die Wahrheit, c'est une belle chose que la vérité.

Er hat sich sehr um ihn verdient gemacht, il a bien mérité de lui.

Es ist um mein Leben zu thun, il y va de ma vie.

Um die Wette, à l'envi.

Um se met aussi devant les infinitifs, et alors il est suivi de zu:

Um Ihnen zu beweisen, pour vous prouver.

Er hat Alles angewandt, um Sie von dieser Wahrheit zu überzeugen, il a tout mis en œuvre pour vous convaincre de cette vérité.

§ 282.

Um — willen, pour l'amour de, à cause de; *génitif* (*Le régime se place entre* um *et* willen).

Um des Himmels willen, pour l'amour (du ciel) de Dieu.

Um unserer alten Freundschaft willen, à cause de notre ancienne amitié.

Die Tugend ist schätzbar um ihrer selbst willen, la vertu est estimable par elle-même.

Lorsque um — willen a pour régime un des pronoms personnels meiner, deiner, seiner, ihrer, on réunit le pronom et willen en un seul mot, et l'on change l'r final du pro-

nom en t, changement dont on a déjà parlé au sujet de halben (§ 270). *Ex.* :

Um meinetwillen, pour l'amour de moi.

Dans les pronoms unser et euer, on ne retranche pas l'r, mais on le fait suivre d'un t. *Ex.* :

Um unsertwillen, pour l'amour de nous.

§ 283.

Ungeachtet, nonobstant, malgré ; *génitif.*

(*Cette préposition se met avant ou après son régime.*)

Ungeachtet der Heiligkeit des Ortes, malgré la sainteté du lieu.
Er ist, der rauhen Witterung ungeachtet, abgereiset, il est parti, malgré la rigueur du temps.
Alles dessen ungeachtet, malgré tout cela.

§ 284.

Unter, sous, dessous, au-dessous de, de dessous, entre, parmi ; *datif et accusatif.*

1. *Datif.*

Unter freiem Himmel liegen *ou* schlafen, coucher *ou* dormir à la belle étoile (*m. à m.* sous un ciel libre, ouvert).
Er ist ihm unter dem Arme weggegangen, il lui a passé par-dessous le bras, il lui a échappé.
Unter einem wohnen, être logé au-dessous de quelqu'un.
Sie werden es unter zehn Thalern nicht bekommen, vous ne l'aurez pas à moins de dix écus.
Man hat dieses unter dem Tische hervorgezogen, on a tiré cela de dessous la table.
Was für ein Unterschied ist doch unter den Menschen ! quelle différence il y a entre les hommes, d'homme à homme !
Unter Lösung der Stücke, au bruit du canon (*m. à m.* sous, pendant la décharge des pièces).
Unter der Zeit, pendant ce temps.

II. *Accusatif.*

Unter Segel gehen, mettre à la voile.
Ich habe es ihm unter die Augen gesagt, je le lui ai dit en face (*m. à m.* sous les yeux).
Einem etwas unter die Nase reiben, jeter quelque chose au nez de quelqu'un (*m. à m.* frotter quelque chose sous le nez à quelqu'un).
Wasser unter den Wein thun, mettre de l'eau dans le vin.
Das gehört unter die Übel, cela doit être rangé parmi les maux.

Dans unterdessen, *en attendant*, et unter Weges, *chemin faisant*, qui s'écrit ordinairement unterweg(e)s et s'emploie comme adverbe, unter a la signification de während, et, comme cette préposition, gouverne le génitif.

§ 285.

Von, de, de chez, depuis, sur, par (*a* ou *ab* des Latins); *datif.*

Ein Mann von berühmtem Ursprunge, un homme d'une origine célèbre.
Ein Brod von zwei Pfund, un pain de deux livres.
Ein Ring von Gold, une bague d'or.
Eine Frau von Verstand, une femme de sens, d'esprit.
Von ganzem Herzen, de tout (mon, son, etc.) cœur.
Keinen Laut von sich geben, ne pas proférer un mot.
Er war drei Schritte von mir, il était à trois pas de moi.
Einen Brief von seinem Bruder empfangen, recevoir une lettre de son frère.
Diese Neuigkeit habe ich von meinem Sohne erfahren, j'ai appris cette nouvelle de mon fils.
Etwas vom Tische wegnehmen, ôter quelque chose de dessus la table.
Er kommt von Augsburg, il vient d'Augsbourg.
Von einem kommen, venir de chez quelqu'un.

Von einem Tage zum andern, d'un jour à l'autre.
Vom Morgen bis zum Abend, depuis le matin jusqu'au soir.
Von dem Nutzen einer Sache reden, discourir sur l'utilité de quelque chose.
Ich werde von ihm geliebt, je suis aimé de lui.
Dieses Buch ist von Schiller geschrieben worden, ce livre a été écrit, composé par Schiller.

Von se place aussi devant quelques adverbes :

Von hier, d'ici.
Von dort, de là.
Von außen, par dehors.
Von draußen, de dehors.
Von innen, de dedans.
Von oben, d'en haut.
Von unten, d'en bas.
Von da bis hierher, de là jusqu'ici.
Von ungefähr, par hasard.

Von — an se rend en français par *dès* :

Von meiner Jugend an, dès ma jeunesse.
Von heute an, dès aujourd'hui.
Von nun an, à partir de ce moment.

Au lieu de von — an, on emploie dans quelques phrases von — auf:

Von Kindheit auf, Von Kind auf (*Schiller*), *a puero*, } dès l'enfance.

Von unten auf dienen, passer par tous les grades (à commencer par en bas).

Von — aus, *à partir de*, se rend ordinairement par *de* :

Von Grund aus, de fond (en comble).

Er hat von Wien aus geschrieben, il a écrit de Vienne.

Au sujet de la locution : von Alters her, *de toute antiquité*, voy. § 291 *fin*.

§ 286.

Vor, avant, devant, de (*marquant la cause efficiente*) (*coram, ante, pro* et *præ* des Latins) ; *datif et accusatif*.

I. *Datif.*

Den Hut vor einem abnehmen, ôter son chapeau devant quelqu'un, à quelqu'un.
Dieses ist vor meinen Augen geschehen, cela s'est passé sous mes yeux.
Vor Anker liegen, être à l'ancre.
Sich vor einem verstecken, verbergen, se cacher à (devant) quelqu'un.
Sich vor seinem eigenen Schatten fürchten, avoir peur de son ombre.
Vor einer Sache erschrecken, zittern, erstaunen, s'effrayer, trembler, être surpris de quelque chose.
Sich vor etwas hüten, se garder de quelque chose.
Wir sind hier vor dem Regen sicher, nous sommes ici à l'abri de la pluie.
Ein Schutz vor der Kälte, un abri contre le froid.
Vor der Zeit, avant le temps.
Vor acht Tagen, il y a huit jours (*m. à m.* avant huit jours).
Vor der Stadt wohnen, demeurer (devant) hors de la ville.
Er hat den Preis vor allen seinen Mitbewerbern erhalten, il a remporté le prix sur (*littér.* avant) tous ses concurrents.
Er ist vor Hunger gestorben, il est mort de faim.
Vor Freude weinen, pleurer de joie.

II. *Accusatif.*

Die Pferde vor die Kutsche spannen, atteler les chevaux (devant le) au carrosse.
Einem etwas vor die Füße werfen, jeter quelque chose aux pieds de quelqu'un.
Einen vor Gericht fordern, citer quelqu'un en justice.
Einen vor die Klinge fordern, appeler quelqu'un en duel (*m. à m.* devant la lame).
Etwas vor die Hand nehmen, mettre la main à quelque chose, s'occuper (*m. à m.* prendre quelque chose devant la main).
Einem etwas vor die Augen legen, mettre quelque chose sous les yeux de quelqu'un.
Diese Sache geht vor sich, cette chose avance, se fait (*m. à m.* va devant soi).
Ich kann nichts vor mich bringen, je ne puis réussir à rien (*m. à m.* je ne puis rien amener devant moi).

La locution vor Alters, *anciennement*, se trouve expliquée à la fin du § 291.

§ 287.

Wegen, à cause de; *génitif.*

(*Cette préposition précède ou suit son régime.*)

Wegen seines Alters, *ou* seines Alters wegen, à cause de son âge.
Man thut Vieles der Kinder wegen, on fait bien des choses pour l'amour des enfants.

Wegen suit toujours son régime, avec lequel il ne forme plus qu'un seul mot, lorsque ce régime est un pronom personnel, et, dans ce cas, comme nous l'avons déjà vu pour halben (§ 270), et pour um — willen (§ 282), l'r du génitif de ce pronom se change en t. Dans unser et euer on ne retranche pas l'r, mais on y ajoute un t.

Meinetwegen, à cause de moi.
Seinetwegen, à cause de lui.
Unsertwegen, à cause de nous.
Euertwegen, à cause de vous.

Meinetwegen peut s'employer elliptiquement comme interjection, pour signifier : *j'y consens*, *cela m'est indifférent; soit!* (ἐμοῦγε ἕνεκα). *Voy.* meinethalben, § 270.

On écrit aussi en un seul mot deßwegen, *à cause de cela*, weßwegen, *à cause de quoi*, pour dessen wegen, wessen wegen (*voy.* §§ 40 et 44) ; et avec un t intercalé, surtout dans le langage familier : dessentwegen, derentwegen (dessenthalben, um dessentwillen; *voy.* §§ 270 et 282).

§ 288.

Zu, à, chez, auprès, vers, dans, en, pour, sur; *datif*.

Die Liebe zum Ruhm, l'amour de la gloire.
Zu einem hintreten, s'approcher de quelqu'un.
Kommen Sie zu mir, venez à *ou* chez moi.
Sich zu einem setzen, s'asseoir auprès de quelqu'un.
Wenden Sie sich zu mir, tournez-vous vers moi.
Klingel zum Arzt, sonnette du médecin.
Zu Paris, à Paris.
Zu Hause sein, être à la maison, au logis.
Zu Bette gehen, aller au lit.
Zu Fuß, à pied.
Zu Pferde, à cheval.
Der Gesellschaft zu Ehren, à, en l'honneur de la compagnie.
Vertrauen zu Jemanden haben, avoir confiance en quelqu'un.
Zu derselben Zeit, en ce temps-là, dans le même temps.
Zu unserer Väter Zeiten, du temps de nos pères.
Zu der Zeit, worin wir leben, au temps où nous vivons.
Das Maß zu einem Kleide nehmen, prendre la mesure d'un habit.
Tuch zu einem Kleide, (du) drap pour un habit.
Zu Papiere bringen, coucher sur le papier.
Ein Recht zu einer Sache haben, avoir droit à une chose.
Zum Glück, par bonheur.

Zum Beispiel, par exemple.
Zu Lande, par terre.
Zu Wasser, par eau.
Einem zum Könige krönen, couronner quelqu'un roi.
Zum Gefangenen machen, faire prisonnier.
Einem zu Willen sein, s'accommoder à la volonté de quelqu'un.
Thun Sie mir dieses zu Liebe, faites cela pour l'amour de moi.
Zu seinem eigenen Schaden lernen, apprendre à ses dépens.

Zu se joint aussi aux infinitifs avec le sens de *à, de, pour* (*voy.* §§ 238 *fin*, 262, 277 et 281). *Ex.:*

Er hatte angefangen, seinen Brief zu schreiben, il avait commencé à écrire sa lettre.
Ich habe einen Besuch zu machen, j'ai une visite à faire.
Ihnen die Wahrheit zu sagen, pour vous dire la vérité.

§ 289.

Zuwider, contre ; *datif.*

(*Cette préposition suit toujours son régime.*)

Der Verordnung zuwider, contre l'ordonnance.
Er ist mir immer zuwider gewesen, il m'a toujours été contraire.
Dieses ist den Augen zuwider, cela blesse la vue.
Diese Speise ist mir zuwider, ce mets me répugne, me donne du dégoût.
Der Wein ist meinem Bruder zuwider, le vin répugne à mon frère.
Es wird Ihnen nicht zuwider sein, wenn ich hier bleibe, il ne vous déplaira pas que je reste ici.

§ 290.

Zwischen, entre; *datif et accusatif.*

I. *Datif.*

Zwischen dem Hause und dem Garten ist der Hof, la cour est entre la maison et le jardin.

Potsdam liegt zwischen Berlin und Brandenburg, Potsdam est situé entre Berlin et Brandebourg.

Es entstand zwischen dem Mann(e) und der Frau ein Streit; sei du Richter zwischen ihm und ihr; il s'est élevé une querelle entre l'homme et la femme; sois juge entre lui et elle.

Das geschah zwischen Ostern und Pfingsten, ceci arriva entre Pâques et (la) Pentecôte.

II. *Accusatif.*

Er setzte den Stuhl zwischen die beiden Tische, il plaça la chaise entre les deux tables.

Er trat zwischen mich und ihn, il vint se placer entre lui et moi.

Der Groschen fiel zwischen zwei Bretter, le gros (1) tomba entre deux planches.

III. ELLIPSE DES PRÉPOSITIONS ET CAS ABSOLUS.

On trouve en allemand des génitifs et des accusatifs dont on peut se rendre compte en supposant l'ellipse d'une préposition, soit seule, soit suivie de son complément.

On trouve aussi des génitifs et des accusatifs qui ne peuvent pas être gouvernés par une préposition sous-entendue, et qu'il faut regarder, par conséquent, comme absolus.

§ 291.

Génitif.

1° On met souvent au génitif les noms qui désignent le temps. (Νυκτός. B. § 160.) *Ex.* :

---

(1) Pièce de monnaie qui vaut de 12 à 15 centimes.

Eines Tages, un jour.
Er arbeitet des Morgens, schläft Nachmittags, und geht des Abends ins Schauspiel, il travaille le matin, dort l'après-midi et va le soir au spectacle (1).

On pourrait à la rigueur, pour se rendre compte de ces génitifs, supposer l'ellipse des mots : zur Zeit, dans le temps.

2° Les noms de lieu se mettent au génitif dans quelques locutions consacrées, comme :

Hiesiges Ortes, en ce lieu.
Aller Orten, en tous lieux.
Linker Hand, à main gauche, à gauche, etc.
Grades Weges von Berlin nach Breslau reisen, aller directement (*m. à m.* d'un chemin direct) de Berlin à Breslau.
Geh deiner Wege (au pluriel), passe ton chemin, etc.

3° Enfin on emploie quelquefois le génitif, pour exprimer la manière. *Ex.:*

Eines traurigen Todes sterben, *m. à m.* mourir d'une mort triste.
Ich warnte ihn alles Ernstes, je l'avertis très-sérieusement (*m. à m.* de tout sérieux).
Reines Herzens, d'un cœur pur, avec un cœur pur.
Unverrichteter Sache, la chose non faite, sans avoir fait la chose, sans avoir rien obtenu.
Größten Theils, pour la plus grande partie, pour la plupart.
Meines Wissens, (de mon savoir) autant que je sache.
Innocentius der Achte, des Namens Cibo, Innocent VIII, dont le nom était Cibo (*nomine Cibo*).

---

(1) Par analogie, on donne aussi quelquefois la désinence d'un génitif masculin au substantif féminin Nacht : das sind die Gletscher, die des Nachts so donnern (*Schiller*), *ce sont les glaciers qui tonnent si* (*fort*) *pendant la nuit.* Nachts, dans ce vers, est précédé de l'article masculin des, comme si la désinence s avait changé le genre du nom, et l'avait assimilé à celui de Morgen, Mittag et Abend, qui sont tous des noms masculins.

Remarque. Les adverbes numéraux erstens, *premièrement*, zweitens, *secondement*, etc., et les superlatifs adverbiaux en ens, comme höchstens, *tout au plus*, schönstens, *de la manière la plus belle*, etc., sont aussi des espèces de génitifs absolus.

Cette observation peut encore s'appliquer à un grand nombre d'autres adverbes, comme vergebens, *en vain;* rücklings, *en arrière;* jählings, *subitement*, etc., etc. Elle est également applicable aux locutions von Alters her, *de toute antiquité*, et vor Alters, *anciennement*, où les prépositions von et vor paraissent gouverner le génitif. Ces idiotismes s'expliquent, en considérant Alters comme une forme adverbiale, à laquelle les prépositions ont été ajoutées, comme dans d'autres locutions analogues. *Voy.* § 285 *vers la fin.*

§ 292.

Accusatif.

I. On met à l'accusatif les noms de temps, de quantité, de poids, de mesure, de distance (*voy.* § 185, Rem. I, et § 292 *bis*, II, Rem. 1°). *Ex.* :

Er ist den Sonntag angekommen, il est arrivé dimanche.
Den neunzehnten dieses Monats, *ou seulement* dieses, le dix-neuf de ce mois.
Ich blieb einen Monat bei ihm, je restai un mois chez lui.
Er war funfzig Jahre alt, il était âgé de cinquante ans.
Das Pfund kostet sechs Franken, la livre coûte six francs.
Er ist fünf Fuß groß, il a cinq pieds de haut.
Acht Stunden von Berlin, à huit lieues de Berlin.
(*Velum longum tres ulnas*. Lh. Voy. B. § 371. — *Regnavit tres annos*. Lh. Voy. B. § 375. — Εἴκοσιν ἔτη γεγονώς. B. § 345.)

Remarques. 1° Quelques-uns de ces accusatifs peuvent être considérés comme les compléments de prépositions sous-entendues, par exemple, de durch, *pendant*; um, *pour*, *autour*, que l'on peut souvent exprimer sans changer le sens. *Ex.*

Wir sind, einen ganzen Monat durch, bei ihm geblieben, nous sommes restés un mois entier chez lui.

Ich bin um einen Zoll größer, je suis plus grand d'un pouce.

2° On emploie ordinairement l'accusatif, lorsque le temps est déterminé, et le génitif, lorsqu'il est indéterminé. *Ex.* :

Er geht Sonntags in die Kirche, il va le dimanche à l'église.

Er geht Sonntag nach Frankfurt, il va (ira) dimanche (prochain) à Francfort.

3° Dans l'exemple : ich blieb einen Monat bei ihm, l'accusatif est employé pour marquer la durée, et le nom de temps peut être considéré comme un nom de mesure.

II. On trouve aussi l'accusatif dans quelques locutions évidemment elliptiques, comme :

Guten Tag, (je vous souhaite le) bonjour.

Die Flinte auf dem Rücken, (ayant) le fusil sur le dos, etc., etc. (*Voy.* B. *Gr. gr.*, § 346.)

CHAPITRE VII.

DES ADVERBES.

§ 292 *bis.*

EMPLOI DE QUELQUES ADVERBES.

I. 1° Her et hin. (*Voy.* §§ 94 et 95)

Her marque mouvement vers le lieu où est celui qui parle ; hin, mouvement pour s'éloigner de ce lieu.

Si je me trouvais dans une maison, je dirais, en parlant à une personne qui serait hors de cette maison :

Kommen Sie herein, *m. à m.* venez ici-dedans (vers moi) ;

Et cette personne pourrait me répondre :

Ich kann nicht hinein gehen, kommen Sie zu mir heraus, *m. à m.* je ne puis pas aller là-dedans (loin du lieu où je suis), venez ici-dehors (vers moi).

Die Dünste steigen hinauf in die Wolken, *m. à m.* les vapeurs montent là-haut (loin de nous) dans les nuages.
Der Regen fällt herab (auf die Erde), *m. à m.* la pluie tombe ici en bas (vers le lieu où nous sommes, sur la terre).

Cependant on dit :

Sich zu Jemanden herab (*et non* hinab) lassen, s'abaisser vers quelqu'un, jusqu'à quelqu'un ;
Ein Buch heraus (*et non* hinaus) geben, publier un livre, etc.,
quoique le mouvement exprimé par ces exemples s'éloigne du lieu où est celui qui parle.

Remarque. Dans le récit, on se met souvent à la place de celui dont on parle, et l'on emploie her, lorsqu'il y a mouvement vers le lieu où il se trouve, et hin lorsqu'il y a mouvement loin de ce lieu. *Ex.* :

Er stieß sie hinaus, il la poussa dehors (loin du lieu où il se trouvait).
Er rief sie herein, *m. à m.* il l'appela dedans, il lui dit d'entrer (dans le lieu où il se trouvait).

2° Dans quelques-uns des adverbes composés où les particules her et hin sont finales et ont l'accent tonique, elles ne servent pas à marquer la direction, mais ont un sens démonstratif, comme da et hier, dans les adverbes davon et hiervon. *Ex.* :

Ich habe es ihm vorher gesagt, je le lui ai dit d'avance (avant cela) ; je le lui ai prédit.

II. Parmi les adverbes de lieu, les uns expriment mouvement, les autres s'emploient lorsqu'il n'y a pas de mouvement.

Avec mouvement.	*Sans mouvement.*
hin, her,	hier, ici ; dort, là ;
hinauf, herauf, en haut ;	oben et droben, en haut ;
hinunter, herunter, en bas ;	unten et drunten, en bas ;
hinaus, heraus, dehors, etc.	außen, draußen, dehors, etc
etc.	etc.

Remarques. 1° Les adverbes formés de hin et de her se construisent assez souvent avec l'accusatif. *Ex.* :

Den Berg hinab, en descendant la montagne (*V.* § 292).

2° On les emploie fréquemment avec l'ellipse d'un verbe de mouvement. *Ex.* :

Er half ihr hinauf, il l'aida à monter (*m. à m.* il lui aida en haut).

III. C'est surtout avec les adverbes de lieu qui expriment mouvement, que l'on construit les verbes d'après la règle donnée au § 233, 2°. *Ex.* :

Sie scherzte ihn aus seiner trüben Stimmung heraus, (*m. à m.* elle le plaisanta hors de sa disposition triste) elle le fit sortir de sa tristesse par ses plaisanteries.

Wer kann sich in diese Zeit hinfühlen? (*m. à m.* qui peut se sentir dans ce temps) qui peut par le sentiment se transporter à cette époque?

Pour se bien rendre compte de ces idiotismes, il faut, pour ainsi dire, sous-entendre un verbe de mouvement. Le premier exemple répond à :

Sie scherzte, und brachte ihn scherzend aus seiner trüben Stimmung heraus, elle plaisanta, et en plaisantant elle le fit sortir de sa tristesse.

IV. Il y a quelques adverbes formés d'un substantif et d'une préposition qui indiquent à la fois le but ou le point de départ d'un mouvement, et la direction dans laquelle il se fait (1). *Ex.* :

Bergab et bergunter, en descendant (la montagne).
Bergan et bergauf, en montant (la montagne).

---

(1) Voy. Grimm (*deutsche Gramm.*, t. III, p. 139). Dans ces adverbes, la préposition est devenue une espèce de suffixe, et on peut les comparer, non pour la formation, mais pour le sens, aux adverbes grecs : Ἀθηνάζε, Ἀθήνηθεν, οὐρανόθι, etc., qui cependant n'indiquent pas, d'une manière aussi précise, dans quelle direction le mouvement se fait.

Himmelan, vers le ciel.

Feldein, dans les champs, à travers les champs. (Feldein gehen, aller à travers champs.)

V. Jetzt, *maintenant*, marque simplement le présent, par opposition au passé et à l'avenir.

Nun, *maintenant*, indique de plus un rapport avec une action, un fait, une circonstance précédente ou simultanée. *Ex.* :

Er ist jetzt angekommen, (*m. à m.* il est arrivé seulement maintenant) il ne fait que d'arriver.

Die Arbeit ist gethan, nun können wir ausruhen, le travail est achevé, maintenant nous pouvons nous reposer.

Du hast's versprochen, Du mußt nun Wort halten, tu l'as promis, il faut (donc) maintenant que tu tiennes parole (1).

Nun peut aussi s'employer comme conjonction ou plutôt avec l'ellipse d'une conjonction. *Ex.* :

Was kann Dich ängstigen, nun (da) Du mich kennst? (*Schiller*), quelle chose peut t'inquiéter, maintenant (que) tu me connais ?

VI. *Superlatif des adverbes.*

Nous avons déjà remarqué (§ 105) qu'il n'y a qu'un petit nombre d'adverbes qui aient un superlatif simple, et qu'on exprime ordinairement ce degré de signification au moyen d'un adjectif et d'une préposition (2).

Le superlatif simple et le superlatif formé au moyen

---

(1) Remarquez le rapport qu'il y a en grec entre νῦν, *maintenant*, et νύν, νύ, *donc*.

(2) Comparez à ces superlatifs composés les superlatifs français, *pour le mieux, au mieux*, et les locutions grecques ἐπὶ πολὺ, ἐπὶ πλέον, etc.

de la préposition auf (höchst, aufs höchste), ont presque toujours le sens absolu, et le superlatif formé au moyen de la préposition an (am höchsten), a le sens relatif. *Ex.* :

Er grüßt freundlichst *ou* aufs freundlichste, il salue d'une manière très-amicale.

Er grüßt am freundlichsten, il salue de la manière la plus amicale (plus amicalement que tous les autres).

Les superlatifs formés au moyen de la désinence ens (schönstens, meistens) ont aussi le sens relatif. Quelques-uns d'entre eux, wenigstens, spätestens, höchstens, längstens, ont le sens des superlatifs français, *au moins*, *au plus tard*, etc. *Ex.* :

Ich bin spätestens heut Abend um sieben Uhr bei Ihnen, je (suis) serai chez vous ce soir, au plus tard à sept heures.

CHAPITRE VIII.

DES CONJONCTIONS.

§ 293.

RÈGLES GÉNÉRALES.

I. Lorsque plusieurs propositions consécutives dépendent d'une même conjonction, il suffit d'exprimer cette conjonction devant la première, et l'on peut la sous-entendre devant les autres. *Ex.* :

Auch wenn die Welt unterginge, und die Berge sänken, fürchte ich nichts (*Gellert*).

Lors même que (*m. à m.* même si) le monde périrait, et que les monts crouleraient, je ne crains rien.

II. Les conjonctions sont suivies tantôt du subjonctif, et tantôt de l'indicatif, selon le sens de la phrase. *Voy.* §§ 244 et 248.

EMPLOI DE QUELQUES CONJONCTIONS.

I. *Conjonctions simples.*

§ 294.

Als, comme, lorsque, que.

La conjonction als a plusieurs sens :

1° Elle marque le temps et répond au latin *quum*, *dum*. Dans ce sens, elle a souvent pour corrélatif da. *Ex.* :

Als der Stammvater des Menschengeschlechts den lieblichen Garten Eden verlassen hatte, da trauerte er viele Tage; quand le premier père du genre humain eut quitté l'aimable jardin de l'Éden, il s'abandonna longtemps à la tristesse.

2° Elle est explicative et signifie *comme*. *Ex.* :

Der König, als Glied des deutschen Bundes, le roi, comme membre (en sa qualité de membre) de la confédération germanique.

3° Souvent elle tient la place de als ob, *comme si*. *Ex.* :

Es schien uns, als sei nun Alles verloren, il nous sembla que tout était perdu. (*Voy.* § 248.)
(De même, en latin, on trouve *velut* pour *velut si*.)

4° Elle sert à lier deux propositions comparatives, comme *quam* en latin, et ἤ en grec. *Ex.* :

Er ist schöner als Du, il est plus beau que toi.
Karl ist so fleißig als talentvoll, Charles est aussi laborieux que plein de talent.

Quelques grammairiens prétendent qu'après un comparatif d'égalité, on emploie als, lorsqu'on compare les

qualités (*voyez* l'exemple précédent), et wie, lorsqu'on compare les personnes. *Ex.* :

Fritz ist so fleißig wie Karl, Frédéric est aussi laborieux que Charles.

On se sert encore de la conjonction als, dans le sens de *nisi*, *si ce n'est*, après une négation ou une interrogation. *Ex.* :

Man darf keinen, als den Tugendhaften, für glückselig halten, *m. à m.* on ne doit tenir pour heureux personne que l'(homme) vertueux.

Was war es, als...? qu'était-ce, sinon...?

Remarque I. En poésie, denn remplace quelquefois als après un comparatif. En prose, l'emploi de denn est moins fréquent, cependant on y a recours pour éviter la répétition de als. *Ex.* :

Keiner ist größer, denn der Herr, personne n'est plus grand que le Seigneur.

Er war größer als Staatsmann, denn als (pour als als) Feldherr, il était plus grand comme homme d'État que comme général.

Remarque II. Als daß, *pour que* (*quam ut*), s'emploie après l'adverbe zu, *trop*. *Ex.* :

Ich bin zu gerührt, als daß ich reden könnte, je suis trop ému pour que je puisse parler (pour pouvoir parler).

Er ist zu groß, als daß er durch die Thür gehen könnte, il est trop grand pour passer par la porte.

5° Als doit toujours être précédé de so, quand il suit un adverbe de temps qui n'est pas au comparatif (soit par la forme comme länger, *plus longtemps*, soit par le sens seulement comme ehe, *plus tôt*). *Ex.* :

So lange als (1), aussi longtemps que... ;
So oft als, aussi souvent que....

---

(1) Autrefois, au lieu de so lange als, on disait als lange, qui répondait exactement au latin *quam diu*.

Remarques. 1° On peut remplacer so et als par wie, *comme*, que l'on place devant l'adverbe de temps. *Ex.* : wie lange, *aussi longtemps que ;* wie oft, *aussi souvent que.*

2° Après certains adverbes de temps, comme ehe, *plus tôt, avant* (*que*) ; so bald, *aussitôt* (*que*), etc., on sous-entend ordinairement als. *Ex.* : ehe ich sterbe, *avant que je meure.*

§ 295.

Wie, comme.

La conjonction wie, *comme*, correspond à l'adverbe so, *aussi*, et s'emploie souvent (*voy.* § 294, 4°) dans les comparaisons d'égalité. *Ex.* :

Wie das Leben, so der Tod, (comme la vie ainsi la mort) telle la vie, telle la mort.
Gleichwie der hungrige Wolf, so..., tel que le loup affamé, ainsi.... (*m. à m.* semblablement comme le loup, etc.).
So wie er ist, tel qu'il est.
Ich bin eben so groß wie mein Bruder, je suis tout aussi grand que mon frère.

On voit, par ces exemples, que wie est tantôt dans le premier membre, et tantôt dans le second.

§ 296.

Aber, allein, sondern, mais.

1° Allein (ἀλλά) annonce toujours une restriction.

2° Aber (δέ et ἀλλά) tantôt annonce une restriction, tantôt indique simplement une chose différente.

Aber peut toujours s'employer pour allein ; allein ne peut pas toujours remplacer aber. *Ex.* :

Ich hoffte es, allein *ou* aber ich fand mich getäuscht, je l'espérais, mais je fus trompé (dans mon espoir).

Er ist nicht reich, aber gelehrt, il n'est pas riche, mais il est instruit.

Ein Vater hatte zwei Söhne, der eine hieß Karl, der andere aber Fritz, un père avait deux fils, l'un s'appelait Charles, (et) l'autre Frédéric.

3° Sondern marque une opposition plus forte, et il faut que la proposition qui en dépend soit précédée d'une proposition négative et qu'elle la corrige ou la contredise. *Ex.* :

Nicht der Tod ist fürchterlich, sondern unsre Vorstellung von ihm, ce n'est pas la mort qui est terrible, mais l'idée que nous nous en faisons.

Der Mensch ist nicht zum Faulenzen, sondern zum Arbeiten erschaffen, l'homme n'est pas né pour la paresse, mais pour le travail.

Remarque. Allein et sondern se mettent toujours en tête du membre de phrase auquel ils appartiennent; aber peut se construire après d'autres mots.

§ 297.

Wenn, quand. si. — Wann, quand.

1° Wenn et wann étaient dans l'origine un seul et même mot. Aujourd'hui on emploie wann dans le sens de : *à quelle époque, quel jour, à quelle heure*, et wenn dans le sens de *lorsque* et de *si*. *Ex.* :

Ich weiß nicht, wann die Sonne untergeht, je ne sais pas quand le soleil se couche.

Wann werden wir uns wiedersehen? quand nous reverrons-nous?

Wann wirst Du doch endlich aufhören! quand donc cesseras-tu enfin!

Du wirst es erst dann bereuen, wenn es zu spät ist, tu ne t'en repentiras que lorsqu'il sera trop tard.

Wenn die Sonne untergeht, so wird es Nacht, quand le soleil se couche, il se fait nuit.

Wenn ich den König gesehen hätte, si j'avais vu le roi.

2° On supplée très-souvent à l'emploi de la conjonction wenn, en donnant à la phrase un tour interrogatif. *Ex.* :

Betrachten wir die Geschichte der griechischen Inseln, so finden wir, daß ... (*Herder.*)

Si nous considérons (*m. à m.* considérons-nous) l'histoire des îles grecques, nous trouvons que ...

Cette tournure est beaucoup plus fréquente en allemand qu'en français.

§ 297 *bis.*

So, ainsi, aussi, si, etc.

1° So répond à *aussi, si* (*ita, tam*). Voy. § 295. *Ex.* :

Er ist so gut wie Du, il est aussi bon que toi.

Er ist so klein, daß man ihn kaum sieht, il est si petit qu'on le voit à peine.

Quelquefois au lieu de wie ... so, on emploie so répété, en renversant la construction. *Ex.* :

So gelehrt er ist, so anmaßend ist er auch, il est aussi présomptueux qu'il est savant.

2° Cette conjonction a encore un autre emploi très remarquable ; elle sert à indiquer ce qu'on appelle l'apodose, c.-à-d. le commencement d'une proposition principale, précédée d'une proposition accessoire. *Ex.* :

Weil Du Deine Arbeit so flüchtig gemacht hast, so mußt Du sie selbst verbessern, *m. à m.* parce que tu as fait ton travail si rapidement, ainsi (à cause de cela) il faut que tu le corriges toi-même.

Plus la proposition antécédente est longue, plus so est nécessaire pour marquer le commencement de la proposition principale.

Il est facile de se rendre compte de cet emploi de la conjonction ſo; elle conserve le sens d'*ainsi*, et résume pour ainsi dire ce qui précède : ***Tu n'as pas travaillé, puisqu'il en est ainsi, tu***, etc.

§ 298.

Ob, si.

La conjonction ob répond ordinairement au ***si*** français (en latin *an*), qui sert à lier entre elles deux propositions, dont la dernière renferme une idée de doute ou de simple possibilité ; c'est pourquoi elle est très-souvent suivie d'un subjonctif. Lorsque ob est précédé de als, il ne peut jamais être suivi de l'indicatif. *Ex.* :

Zweifelnd, ob er die Wahrheit ſollte geſtehen... (*Goethe*), doutant s'il devait avouer la vérité...

Ich wußte nicht, ob es Dir lieb ſein würde, je ne savais pas si cela te serait agréable.

Es war mir, als ob ich im Himmel wäre, il me semblait que j'étais dans le ciel.

§ 299.

Daß, que.

I. Daß, *que* (ὅτι), se sous-entend quelquefois devant le subjonctif en allemand. *Ex.* :

Die Sage kam mir, Du ſeiſt nicht mehr. (*Klopstock.*)
On me disait (*m. à m.* le discours venait à moi) que tu n'étais plus.

II. On peut aussi l'omettre devant l'indicatif. (*Voy.* § 248, III, *Rem.*) *Ex.* :

Um Gottes willen! keine Sentenzen weiter! ich fühle, ſie ſind ein ſchlechtes Heilmittel für ein verwundetes Herz. (*Goethe.*)

Au nom de Dieu, plus de sentences! je sens (qu')elles sont (que c'est) un mauvais remède pour un cœur blessé.

Remarque. Quand daß est exprimé, le verbe se rejette à la fin (*voy*. § 311, 2°).

III. Daß seul signifie quelquefois *en sorte que*, *de manière que*, *tellement que*. De même, en latin, on dit *ut* pour *ita ut* (*voy*. § 300, III).

§ 299 *bis*.

Auch, aussi, même.

Auch, surtout avec un pronom ou un adverbe conjonctif, sert fréquemment à exprimer le français *quelque ... que*. *Ex.*:

Welchen Gegenstand er auch berührt, (à) quelque sujet qu'il touche (*m. à m.* quel sujet même il touche).

Wo es auch sei, en quelque lieu que ce soit (*m. à m.* où même ce soit).

Dans ce sens, auch est souvent accompagné de noch, *encore*, et de so, *si*, *tant*. *Ex.*: Er hatte eine unermüdliche Begierde etwas zu lernen, mochte es ihm auch noch so sauer werden, il avait un désir insatiable de s'instruire, quelque mal qu'il pût en avoir (*m. à m.* pût cela pour lui encore si amer devenir).

Quelquefois noch so, sans auch, a le même sens. *Ex.*: jedes noch so kleine Talent, tout talent quelque petit qu'il soit (*m. à m.* encore si petit).

II. *Conjonctions composées*.

§ 300.

Les conjonctions daß, *que*, wenn, *si*, ob, *si* (*an*), se joignent souvent à d'autres mots pour former des conjonctions composées.

Celles qui sont formées au moyen de wenn ou d'ob peuvent se séparer par la construction.

I. Wenn, si (*si*).

Wenn=nur, si seulement, pourvu que.
Wenn=auch,
Wenn=selbst, } quand même, quand bien même.
Wenn=gleich,
Wenn=schon, } quoique, quand même.

II. Ob, si (*an*).

Obgleich,
Obschon,
Obwohl, } quoique, bien que.
Obzwar (*moins usité*),
Ob auch (*poétique*),

III. Daß, que.

Auf daß (*moins fréquent que* damit), afin que.
So daß, *quelquefois* daß *seul*, en sorte que (§ 299, III).
Ohne daß, sans que.
Nicht daß, non que, etc.

III. *Conjonctions corrélatives.*

§ 301.

Entweder — oder, ou — ou.

Entweder s'emploie devant le premier membre ou devant le premier mot, et oder, devant les membres ou devant les mots suivants. *Ex.* :

Entweder bleib oder geh. (ou bien) reste ou va-t'en.

Remarque. Quelquefois entweder se supprime, de même que le premier *ou* en français. *Ex.* :

Bleib oder geh, reste ou va-t'en.

§ 302.

Weder — noch, ni — ni.

1° Weder se place devant le premier membre ou devant le premier mot, et noch, devant les membres ou devant les mots suivants. *Ex.:*

Der Arme, welchen kein Tyrann beraubt, noch fürchtet, hat weder Anlaß, noch Muße, noch Muth für Freiheit. (*J. de Müller.*)
Le pauvre, qu'aucun tyran ne dépouille ni ne craint, n'a ni désir (motif), ni loisir, ni courage pour la liberté.

2° On supprime quelquefois weder, mais alors il faut qu'il y ait une négation dans le premier membre. *Ex.:*

Eher nicht wandt' ich den Blick zur Verlorenen, noch die Besinnung, als... (*J. H. Voss.*)
Je ne tournai pas mes regards ni ma pensée vers (Créuse) perdue, avant que...

3° En poésie, on trouve au lieu de weder — noch, weder ou noch répété. *Ex.:*

(Ich) bin weder Fräulein, weder schön. (*Goethe.*)
Je ne suis ni (demoiselle) noble, ni belle.
Keiner, noch groß, noch klein, entrinnt der Urne. (*Klopstock.*)
Aucun, ni grand, ni petit, n'échappe à l'urne (fatale).

§ 303.

Zwar — aber,
Zwar — allein,
Zwar — doch, } à la vérité, — mais. *Ex.:*

Die Lehrpoesie trägt zwar allgemeine Wahrheiten vor, aber (*ou* allein) nicht um sie zu lehren; la poésie didactique présente il est vrai, des vérités générales, mais son but n'est pas de les enseigner.

Er hat es mir zwar versprochen, aber (*ou* allein) ich zweifle, daß er es thun wird; il est vrai qu'il me l'a promis, mais je doute qu'il le fasse.

Remarque. On peut aussi supprimer zwar et se contenter d'employer aber ou allein devant la seconde proposition. *Ex.:*

Der Jüngling ist leichtgläubig, aber er glaubt auch das Gute leicht. (*Gellert.*) Le jeune homme est crédule; mais il croit aussi (très-) facilement le bien.

§ 304.

Nicht nur — sondern auch,	}	non seulement....
Nicht allein — sondern auch,		.... mais encore.

Nicht nur er, sondern auch sein Bruder, non seulement lui, mais encore son frère.

Er ist nicht allein unwissend, sondern er haßt auch allen Unterricht, il n'est pas seulement ignorant, mais il déteste encore toute espèce d'instruction.

§ 305.

Je — je,		
Je — desto,	}	plus—plus (*quo.....eo*).
Je — um so,		
Desto — je,	}	d'autant plus.... que (*eo ....quo*).
Um so — je,		

Je eher, je lieber (*quo citius, eo libentius*), le plus tôt possible.

Je mehr man hat, je mehr man will, plus on a, plus on veut (avoir).

Je lieber das Kind, je schärfer die Ruthe, qui aime bien, châtie bien (*m. à m.* plus l'enfant [est] cher, plus la verge [doit être] piquante.)

Je höher man steigt, desto tiefer kann man fallen, plus on s'élève haut, plus on peut tomber bas.

Je bescheidener die Jugend ist, um so liebenswürdiger ist sie auch, *ou bien* die Jugend ist um so liebenswürdiger, je bescheidener sie ist, la jeunesse est d'autant plus aimable qu'elle est plus modeste.

Ein Kunstwerk ist desto schöner, je vollkommener es ist. (*Sulzer.*) Un ouvrage de l'art est d'autant plus beau qu'il est plus parfait.

On voit par ces exemples : 1° que les adverbes desto et um so peuvent se trouver, tantôt dans le premier membre, tantôt dans le second ; 2° que je et desto se placent immédiatement devant le comparatif. *Voy.* § 315.

N. B. On peut considérer encore comme conjonctions corrélatives wie — so, so — wie, so — so, etc. *Voy.* §§ 295 et 297 *bis.*

CHAPITRE IX.

DES INTERJECTIONS.

§ 306.

1° Les interjections sont ordinairement suivies d'un substantif ou d'un pronom au nominatif. *Ex.:*

Ach, ich unglücklicher Mann! ah! moi, malheureux!

O, was für ein Glück! oh! quel bonheur!

Ei, der kluge Mann! hé! l'homme prudent!

2° Cependant on met quelquefois au génitif ou à l'accusatif le substantif qui suit l'interjection ; et alors on peut supposer l'ellipse d'un mot qui gouverne ce cas. *Ex.:*

O, der Entzückung! ah! quel enchantement!

O, des klugen Oppius! (*Wieland*). Oh! le prudent Oppius!

(*O mihi nuntii beati!* Catulle, B, § 389, 1° — Φεῦ τοῦ λόγου. B. § 292).

O, mich Unglücklichen! malheureux que je suis! (*m. à m.* ô moi malheureux!)

(*O me infelicem!* Phèdre. B. § 389, 3°.)

3° Quelques adverbes et quelques substantifs allemands, employés comme interjections, sont toujours suivis du datif; ce cas peut être considéré comme gouverné par des verbes sous-entendus *Ex.*:

Wohl mir! que je suis heureux! (*m. à m.* bien à moi.)

Weh Dir! malheur à toi! (*Væ tibi!*)

Heil Dir! salut à toi!

(*Heu mihi!* B. §389, 2°. — ὦ μοι).

4° On trouve aussi des interjections suivies de prépositions. *Ex.*:

Pfui, über Dich Buben! (*Kœrner.*)
Fi, l'infâme! (*m. à m.* fi, sur toi infâme!)

CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION.

§ 307.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

I.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut se rappeler :

1° Que la proposition contient trois termes, *le sujet*, *le verbe* et *l'attribut ;*

2° Que le verbe est toujours *être*, soit distinct, comme dans cette phrase: der Mensch ist sterblich, *l'homme est mortel*, soit combiné avec l'attribut, comme dans celle-ci : ich schreibe, *j'écris* (je suis écrivant) ;

3° Qu'on appelle compléments du sujet ou de l'attribut, tout ce qui sert à compléter l'idée du sujet ou de l'attribut.

Remarque I. Comme nous venons de le dire, le verbe est toujours sein, *être*. Tout ce que nous dirons de la place qu'il doit occuper, s'applique aussi aux verbes haben et werden, employés comme auxiliaires, et aux verbes lassen, dürfen, können, mögen, müssen, wollen &c. (*voy.* § 238), suivis d'un infinitif. Le participe et l'infinitif qui suivent ces verbes se construisent comme l'attribut. *Ex.:*

er ist (*verbe*) gestorben (*attribut*), il est mort;
ich habe gelobt, j'ai loué;
ich werde loben, je louerai;
ich will gehen, je veux aller.

On voit que, dans ces trois derniers exemples, le verbe auxiliaire occupe la même place que le verbe ist dans le premier, et que les participes et les infinitifs gelobt, loben, gehen, sont construits de même que l'attribut gestorben.

Au présent et à l'imparfait des verbes composés séparables (*voy.* § 109), le verbe adjectif prend de même la place qu'aurait le verbe *être*, et la particule celle qu'aurait l'attribut. *Ex.:*

Ich gehe mit (*présent de* mitgehen), je vais avec.

Remarque II. Lorsque le verbe est combiné avec l'attribut, le mot qui représente ces deux termes prend la place qu'aurait le verbe (substantif) distinct. *Ex.:*

Die Sonne ist unter das Meer gesunken, le soleil a disparu (s'est enfoncé) sous la mer.

Die Sonne sinkt unter das Meer, le soleil disparaît (s'enfonce) sous la mer.

Dans le second exemple, sinkt occupe la même place que ist dans le premier.

Cette règle donne la raison de ce qui a été dit dans la remarque précédente au sujet des verbes auxiliaires, etc. Dans cette phrase, *j'ai loué, ai* tient la place de *suis ayant*. *Suis* est le verbe, *ayant* est une partie de l'attribut, *ayant loué* est l'attribut complet. Le verbe *ai* devant prendre la place qu'occuperait le verbe distinct, on construit la seconde partie de l'attribut (*loué*), comme on construirait l'attribut entier.

On peut décomposer de la même manière toutes les autres phrases que nous avons données pour exemples.

Ich, *je* (sujet), gehe, *suis allant* (verbe et première partie de l'attribut), mit, *avec* (seconde partie de l'attribut).

§ 308.

II.

Parmi les conjonctions, les unes (comme und, aber, allein, denn, oder, etc.) servent à lier entre elles des propositions de même nature (1); les autres (comme daß, ob, weil, et toutes celles qui font porter la dépendance sur le verbe d'une autre proposition) servent à subordonner des propositions *accessoires* (déterminatives ou explicatives) à des propositions *principales*. Dans cet exemple :

(1) Elles servent à lier des propositions non-accessoires avec des propositions-non-accessoires, des propositions principales avec des propositions principales, des propositions accessoires avec des propositions accessoires.

Je crois que la vertu est préférable à tous les biens,

ces mots: *la vertu est préférable à tous les biens*, forment une proposition accessoire subordonnée à la proposition principale, *je crois*, au moyen de la conjonction *que*. Cette autre phrase:

Je m'enfonçai dans un bois sombre, et j'aperçus un vieillard vénérable,

renferme deux propositions principales ou plutôt non-accessoires, dont la seconde est liée à la première au moyen de la conjonction *et*.

Les adjectifs conjonctifs (pronoms relatifs) et les adverbes conjonctifs forment aussi des propositions accessoires déterminatives ou explicatives.

§ 309.

III.

Il y a deux sortes de constructions:

1° La construction directe.

2° L'inversion.

---

§ 310.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

1° Pour constater l'unité de la proposition, pour la présenter comme un tout bien entier et bien distinct, la construction allemande enclave, autant qu'il est possible, tous les mots complémentaires:

Dans les phrases non accessoires, entre le verbe et l'attribut;

Dans les phrases accessoires, entre le sujet et l'attribut.

2° Elle distingue les phrases principales des phrases incidentes ou subordonnées, par la place différente qu'y occupent les termes constitutifs de la proposition.

3° Elle règle, autant qu'il est possible, la place des mots qui forment la proposition, d'après l'importance des idées qu'ils expriment.

A. CONSTRUCTION DIRECTE.

§ 311.

I. TERMES CONSTITUTIFS DE LA PROPOSITION.

Sujet, verbe, attribut.

1° Les termes des propositions principales se construisent dans l'ordre suivant :

1° Sujet ;
2° Verbe ;
3° Attribut.

Ex. : Der Mensch ist sterblich, l'homme est mortel.

2° Les termes des propositions incidentes ou subordonnées se construisent dans l'ordre suivant :

1° Sujet ;
2° Attribut ;
3° Verbe.

Ex. : Weil der Mensch sterblich ist, parce que l'homme est mortel ;

(der Mensch), der sterblich ist, (l'homme) qui est mortel.

§ 312.

II. COMPLÉMENT DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

I. Les mots déterminants précèdent les mots déterminés. Par conséquent, lorsque l'attribut ou le sujet sont complexes, il faut construire les mots dont ils se composent, de manière à placer les mots déterminants ou complémentaires avant les mots déterminés ou complétés. *Ex.:*

Ich habe dies Buch meinem Bruder geschenkt, j'ai donné ce livre à mon frère.

Unser lieber August hat lange geschlafen, notre cher Auguste a dormi longtemps.

Exceptions. 1° On place le substantif avant les mots qui le déterminent, quand les mots déterminants sont, soit un génitif, soit un adverbe ou un substantif précédés d'une préposition. *Ex.:*

Die Feuersbrunst von gestern, l'incendie d'hier.
Der Herr des Hauses, le maître de la maison.
Der Kaiser von Österreich, l'empereur d'Autriche.

Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, le génitif peut aussi précéder le substantif dont il dépend, et qui alors perd son article. (*Voy.* §§ 172, 3°, *et* 177.)

2° On construit ordinairement après l'attribut les substantifs précédés d'une préposition ou de wie. *Ex.:*

weiß wie Milch, blanc comme du lait;
angenehm für dich, agréable pour toi.

(Cependant on dit aussi poétiquement: wie Milch so weiß.)

II. Quand plusieurs compléments servent à déterminer ou à expliquer un même sujet ou un même attribut, on les construit suivant leur importance, c'est-à-dire suivant la modification plus ou moins importante qu'ils apportent à ce sujet ou à cet attribut.

Ainsi l'adjectif qualificatif (épithète) le précédera immédiatement, et sera précédé lui-même du nom de nombre, soit ordinal, soit cardinal, devant lequel on placera l'adjectif pronominal possessif, l'adjectif démonstratif, et enfin les adjectifs numéraux indéterminés. *Ex.* :

Alle diese deine drei schönen Häuser, ces trois belles maisons qui t'appartiennent (*m. à m.* toutes ces tiennes trois belles maisons).

Si l'un de ces mots qui modifient le sujet ou l'attribut était lui-même modifié par d'autres mots, il en serait précédé. *Ex.* :

Jener arme, deiner Hülfe bedürftige Mensch (1), ce malheureux qui a besoin de ton secours (*m. à m.* ce pauvre de ton secours ayant besoin homme).

III. Quand un accusatif et un datif servent de compléments à un même sujet ou à un même attribut, le datif précède ordinairement l'accusatif. *Ex.* :

Ich habe m e i n e m O h e i m e i n e n B r i e f geschrieben, j'ai écrit une lettre à mon oncle.

IV. La place des adverbes et des prépositions, suivies d'un régime, varie ; tantôt ils suivent immédiatement le verbe, tantôt ils se placent entre l'accusatif et le datif, tantôt ils précèdent immédiatement l'attribut. *Ex.* :

Ich habe g e s t e r n meinem Oheim einen Brief geschrieben, *ou* ich habe meinem Oheim g e s t e r n einen Brief geschrieben, j'ai écrit hier une lettre à mon oncle.

C'est surtout lorsque ce genre de complément est

(1) Comparez à ces constructions allemandes les constructions grecques : Οἱ *νέοι τῷ τῶν γεραιτέρων ἐπαίνῳ χαίρουσι.* — Ὁ *τὰ τῆς πόλεως πράγματα πράττων.* (Voy. la *Gramm. gr.* de M. Burnouf, § 314.)

d'une certaine longueur, qu'on aime à le placer devant l'attribut. *Ex.* :

Der Vater hat seinem Sohne dies Buch **zur Aufmunterung** geschenkt, le père a donné ce livre à son fils pour l'encourager.

La particule négative nicht précède presque toujours le mot sur lequel tombe la négation. *Ex.* :

Er hat nicht meinen Bruder gegrüßt, sondern..., il a salué, non mon frère, mais ...

V. Les pronoms n'occupent presque jamais dans la phrase le rang qu'auraient les mots dont ils tiennent la place, mais ils précèdent ordinairement tous les autres compléments. Cela tient probablement à la faiblesse de leur accentuation. *Ex.* :

Ich habe **ihn** deinem Bruder zum Muster aufgestellt, je l'ai donné pour modèle à ton frère.
Ich habe **sie** gestern gesehen, je l'ai vue hier.

Quand plusieurs pronoms modifient un même sujet ou un même attribut, ils se construisent suivant leur plus ou moins d'importance ou suivant leur accentuation plus ou moins marquée. Ordinairement les pronoms (adjectifs) démonstratifs suivent les pronoms personnels, et le pronom neutre es précède tous les autres. *Ex.* :

Er hat **mir** das erzählt, il m'a raconté cela.
Er hat **es** mir erzählt, il me l'a raconté.

Le pronom réfléchi précède les autres pronoms et souvent même le pronom es. *Ex.* :

Er schämt **sich** **Deiner**, il a honte de toi.
Er läßt **sich's** gefallen, *m. à m.* il laisse cela lui plaire, il y consent.

Remarque. Les règles que nous venons de donner au sujet des divers compléments du sujet et de l'attribut s'appliquent aussi bien aux propositions incidentes

et subordonnées qu'aux propositions principales. Seulement il ne faut pas oublier que dans les propositions incidentes ou subordonnées qui commencent par un adjectif conjonctif, cet adjectif précède toujours tous les autres mots de la proposition. *Ex.* :

Der Mann, welchem Du das Buch gegeben, l'homme auquel tu (as) donné le livre.

B. INVERSION.

§ 313.

Il y a inversion, toutes les fois qu'on s'écarte de la construction directe, dont nous venons de donner les règles.

Les inversions sont ou *nécessaires* ou simplement *facultatives*.

§ 314.

I.

Les deux inversions les plus usitées consistent à construire les termes principaux de la proposition dans l'ordre suivant :

1° *Verbe*, 2° *Sujet*, 3° *Attribut ;*
ou 1° *Attribut*, 2° *Verbe*, 3° *Sujet.*

I. A. Dans les propositions interrogatives, et dans celles qui expriment une prière, un ordre, un souhait, le sujet se construit après le verbe, et ce dernier commence la phrase. *Ex.* :

Haben Sie meinen Wunsch erfüllt? avez-vous accompli mon désir ?
Erfüllen Sie meinen Wunsch, accomplissez mon désir.

Hätten Sie doch meinen Wunsch erfüllt! eussiez-vous (plût au ciel que vous eussiez) accompli mon désir!

B. La construction est la même dans les phrases où l'on supplée par la forme interrogative ou impérative à l'emploi des conjonctions wenn, ob, obgleich, etc. *Ex.* :

Soll ich weinen, sagt Horaz, so weine zuerst. *(J. P. Richter.)*
Si je dois pleurer (si tu veux que je pleure), dit Horace, pleure (toi-même) le premier.

Sei er auch noch so geschickt, was hilft's, wenn er nicht gut ist?
Quelque habile qu'il soit, à quoi cela (lui) sert-il, s'il n'est pas bon?

Exceptions. 1° On suit la construction directe dans les phrases interrogatives, toutes les fois que l'interrogation tombe sur le sujet, et que ce sujet est un pronom interrogatif comme wer, was, etc., ou accompagné d'un adjectif interrogatif. *Ex.* :

Wer hat das gethan? qui a fait cela?

2° Lorsque l'interrogation tombe sur un des compléments de l'attribut, la proposition ne commence pas par le verbe, mais par ce complément, qui est toujours un pronom, ou un adverbe interrogatif, ou un adjectif interrogatif. *Ex.* :

Wem habe ich das gesagt? à qui ai-je dit cela?
Woran denkst Du? à quoi penses-tu?

C. Le sujet se construit encore après le verbe, lorsque la proposition commence par l'attribut ou par un de ses compléments. *Ex.* :

Den Sohn hat der Vater lieb, le père aime le fils.
Daß er heute noch ankommen wird, weiß ich gewiß, je suis sûr qu'il arrivera encore aujourd'hui.

On peut dire tout aussi bien :

Der Vater hat den Sohn lieb.

D. Mais cette inversion devient nécessaire toutes les fois que la proposition commence par un adverbe, une locution adverbiale, ou par des conjonctions qui ne font pas porter la dépendance sur le verbe, et qu'on pourrait nommer conjonctions adverbiales *(voy. § 308)*, comme zwar, *il est vrai ;* doch, *cependant*, etc. *Ex.* :

G e s t e r n hat mein Vater ein Haus gekauft, hier mon père a acheté une maison.

V o r e i n i g e r Z e i t ging ich mit meinem Bruder spazieren, il y a quelque temps, j'allai me promener avec mon frère.

A n d e m r e i n s t e n F r ü h l i n g s m o r g e n ging die Schäferin und sang, par une pure matinée de printemps, la bergère sortit en chantant.

Zwar läßt sich der Geist selbst nicht mit Augen sehn, d o c h gibt er sich in zahllosen Äußerungen den Sinnen kund ; *m. àm.* à la vérité l'esprit ne se laisse pas voir lui-même avec (les) yeux, cependant il se révèle aux sens par d'innombrables manifestations extérieures.

Les conjonctions und, oder, sondern, aber, allein, denn, nämlich, n'exercent pas cette influence, et n'empêchent pas le sujet de précéder le verbe.

II. Le verbe précède aussi son sujet, lorsque la proposition commence par le pronom indéterminé es, qui toutefois peut être considéré lui-même comme une partie du sujet. *Ex.* :

Es blitzen die fernen Gebirge von Waffen *(Kleist)*, les montagnes lointaines étincellent de l'éclat des armes.

Remarque. Les poètes suppriment quelquefois le pronom es, dans des sujets légers. *Ex.* :

War einst ein Riese Goliath *(Bürger)*, il y avait autrefois un géant Goliath.

§ 315.

II.

L'inversion d'après laquelle on construit les termes de la proposition dans l'ordre suivant:

1° *Attribut*, 2° *Sujet*, 3° *Verbe*,

n'a lieu que dans les phrases incidentes où l'attribut est attiré au commencement de la proposition par les conjonctions so, je, desto, wie. *Ex.* :

Je fleißiger der Schüler ist, desto schnellere Fortschritte macht er, plus l'écolier est diligent (s'applique), plus ses progrès sont rapides.

§ 316.

III.

Les propositions incidentes et subordonnées suivent, pour les termes constitutifs de la proposition, la construction directe des propositions principales, lorsqu'elles renferment un temps composé des verbes sollen, können, dürfen, etc , suivi d'un infinitif (*voy.* § 252). *Ex.*:

Weil ich Dir nicht habe arbeiten helfen dürfen, parce que je n'ai pas pu (eu la permission de) t'aider à travailler (*au lieu de* weil ich Dir nicht arbeiten helfen dürfen *ou* gedurft habe).

§ 317.

IV.

Les autres espèces d'inversions sont rares et facultatives. Elles sont presque toutes poétiques ou oratoires. *Ex.* :

Und keiner den Becher gewinnen will. (*Schiller.*)
Et aucun ne veut gagner la coupe.
Keine Freuden übrig sind. (*Tieck.*)
Il ne reste aucune joie.

Es ist verschwunden meine Hoffnung.
Mon espérance s'est évanouie.

§ 318.

V.

Compléments du sujet et de l'attribut.

Les inversions qui portent sur les compléments du sujet et de l'attribut sont aussi presque toutes facultatives, et appartiennent, pour la plupart, à la langue poétique.

1° On place quelquefois l'adjectif après le substantif qu'il qualifie, en répétant l'article. *Ex.* :

Die Stimme, d i e r u f e n d e (1). (*Schiller*).
La voix, celle qui appelle.

Nous avons déjà vu cette tournure employée pour les surnoms. *Voy.* § 179, III, *Rem.*

2° Les adverbes, les négations, suivent parfois le mot qu'ils déterminent, au lieu de le précéder. *Ex.* :

Der Feind n i c h t, seine eigne Thorheit hat ihn besiegt, (ce) n'(est) pas l'ennemi, (c'est) sa propre folie (qui) l'a vaincu.

Remarque. L'adverbe genug ne peut pas se construire autrement, lorsqu'il détermine un adjectif. *Ex.* :

Du bist noch jung g e n u g, tu es encore assez jeune.

Joint à un substantif, il peut le précéder ou le suivre. *Ex.* : Er hat Bücher genug *ou* er hat genug Bücher, il a assez de livres.

3° Les exemples suivants suffiront pour donner une idée de quelques autres inversions employées surtout en poésie :

---

(1) Comparez la construction grecque : Πείθου τοῖς νόμοις τοῖς ὑπὸ τῶν βασιλέων κειμένοις. B. § 313.

Er schlägt die Tafeln auf der ewigen Gesetze (*Haller*), il ouvre les tables des lois éternelles.

Und auf ging die strahlende Sonne (*J. H. Voss*), et le soleil se leva radieux.

Den Feldherrn sing ich und die frommen Waffen (*Gries*), je chante le héros et les armes pieuses....

Zu enträthseln der Frage Sinn, ist Dir zu empfehlen Geduld, si tu veux trouver le sens de cette question, nous te recommandons d'avoir de la patience.

Remarque. On voit, par ce qui précède, combien la construction allemande est à la fois régulière et libre.

C'est par l'usage seulement qu'on pourra apprendre jusqu'à quel point elle est variée chez les poètes, surtout dans les poésies traduites des langues étrangères, et où le traducteur a principalement pour but de conserver à la pensée son caractère propre et son originalité.

DE L'ORTHOGRAPHE.

§ 319.

Règle I. On emploie des lettres majuscules :

1° Au commencement des propositions;

2° Au commencement des vers;

3° A la tête de tous les substantifs et de tous les mots employés substantivement. *Ex.* :

Der Mann, l'homme; Karl, Charles; der Weise, le sage (*nominatif de l'adjectif* weise, sage); das Hoffen, l'espoir (*infinitif de* hoffen, espérer).

4° A la tête des pronoms personnels et des adjectifs pronominaux possessifs, lorsque par politesse on em-

ploie la troisième personne du pluriel au lieu de la seconde du singulier ou du pluriel. *Ex.* :

Erlauben Sie, gnädige Frau, permettez, Madame.

§ 320.

Règle II. Dans les mots variables, les voyelles brèves sont ordinairement suivies d'une consonne redoublée, et les voyelles longues, d'une consonne simple.

Ainsi, dans les mots variables, lorsqu'une voyelle longue, suivie d'une seule consonne, s'abrège, on redouble la consonne. *Ex.* :

Reiten, monter à cheval (ei *long*) ; ich ritt, je montais à cheval (i *bref*).

Au contraire, lorsqu'une voyelle brève, suivie d'une consonne redoublée, s'allonge, on retranche l'une des deux consonnes. *Ex.* :

Kommen, venir (o *bref*) ; ich kam, je venais (a *long*).

Exception. On ne redouble jamais les lettres simples en prononciation et composées en figure, comme ch, sch.

Remarque 1. La règle que nous venons d'établir ne s'applique pas aux mots invariables; ainsi l'on écrit *in*, *dans*, man, *on*, par un seul n, quoique l'i et l'a soient brefs.

Remarque 2. Le double k est représenté par ck, le double z par tz.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit au sujet de l'emploi des lettres doubles ss et ß, et des occasions où elles se remplacent l'une l'autre (*voy*. Ch. des lettres, § 5).

§ 321.

Règle III. Les mots dérivés conservent en général les lettres radicales du primitif. (*Voy.*, § 167, les modi-

fications que subissent les voyelles dans les mots dérivés.)

Ainsi nämlich, *c'est-à-dire*, *à savoir* (littér. *nommément*), conserve les lettres radicales de Namen, *nom*, d'où il dérive (1); dans göttlich, *divin*, on retrouve Gott, *Dieu*.

§ 322.

Règle IV. Les mots étrangers reçus en allemand, conservent, autant qu'il est possible, leur orthographe primitive. Ainsi l'on écrit: Journal, *journal;* Bouteille, *bouteille*, et on conserve à ces mots leur prononciation française. Cependant, dans les mots déclinables, on redouble quelquefois la consonne au pluriel. Ainsi l'on écrit: Ballet, *ballet*, pluriel Ballette; Banquet, *banquet*, pluriel Banquette.

Pour la manière de germaniser par le moyen des terminaisons certains mots étrangers, *voy. Supplément*, §§ 122 et 161.

Nota. Nous n'entrerons ici dans aucune discussion au sujet de l'orthographe douteuse de quelques mots. Toutes les fois que les règles que nous venons d'établir ne pourront résoudre la difficulté, il faut s'en rapporter à l'usage le plus généralement reçu.

§ 322 *bis*.

DE LA SÉPARATION DES SYLLABES.

La séparation des syllabes des mots simples ne se fonde pas sur l'étymologie, mais sur la prononciation. On sépare donc: sin=gen, *chanter*, Bü=cher, *livres*, le=ben, *vivre*, quoique les radicaux de ces mots soient sing, Buch, leb.

Dans les mots composés, au contraire, c'est sur l'étymologie qu'on se règle pour la séparation des divers éléments du mot. *Ex.*: voll=enden, *achever;* be=ob=achten, *observer;* hier=in, *là-dedans*.

(1) D'autres font dériver ce mot de nehmen, et écrivent nehmlich.

Remarque. Les consonnes doubles et les lettres dt se séparent. *Ex.*: Schif-fe, *vaisseaux*; Mes-ser, *couteau(x)*; Städ-te, *villes*; mais ph, sch, ß et st sont inséparables. *Ex.*: Pro-phet, *prophète*; Wä-sche, *linge*; schlie-ßen, *fermer*; We-ste, *gilet*.

Quant aux lettres ck et tz, qui sont pour kk, zz, on les sépare de deux manières: Sä-cke ou mieux Säk-ke, pluriel de Sack, *sac*; Sät-ze ou mieux Säz-ze, pluriel de Satz, *phrase*.

PONCTUATION.

Les Allemands emploient leurs signes de ponctuation à peu près comme les Français. Nous n'aurons à remarquer ici que quelques différences peu essentielles.

§ 323.

1o La virgule est d'un emploi plus fréquent qu'en français; elle sert à distinguer les uns des autres les divers membres d'une proposition, soit subordonnés, soit incidents, lors même que la liaison paraît intime, et qu'on ne peut les séparer sans laisser le sens incomplet. *Ex.*:

Ich wünschte, daß es so wäre, je souhaiterais qu'il en fût ainsi.

Ich hoffe, er wird bald kommen, j'espère qu'il viendra bientôt.

Ich nehme das Geld, dessen ich bedarf, je prends cet argent dont j'ai besoin.

Der Staat, welcher gute Gesetze hat, ist glücklich, l'État qui a de bonnes lois est heureux.

Ein Minister Friedrichs I. ersuchte Karl XII., die Preußischen Staaten, während des nordischen Krieges zu schonen, un ministre de Frédéric Ier (roi de Prusse) pria Charles XII de ménager les États prussiens pendant la guerre du Nord.

§ 324.

2° Le trait de réflexion (Gedankenstrich (—), tient la place des points suspensifs (...). Il sert à indiquer que le mot ou le sens n'est pas achevé, que les paroles sont entrecoupées; il attire l'attention sur les mots, sur l'idée qui suit; quelquefois aussi il s'emploie comme une espèce de parenthèse, quand une phrase est coupée par une proposition incidente d'une certaine longueur. *Ex.* :

Hilft diese Kur nicht, so—Hier zuckte der Arzt die Achsel. (*Lessing*).

Si ce remède est sans effet, alors... Ici le médecin haussa les épaules.

Wir horchen — wir hoffen — zittern — wagen es nicht zu fragen. (*Iffland.*)

Nous écoutons..., nous espérons..., nous tremblons..., nous n'osons questionner.

Indessen will er den Bogen versuchen, er spannt, und der Bogen — zerbricht. (*Lessing.*)

Cependant il veut essayer l'arc, il (le) tend, et l'arc... se brise.

Ich dank's ihm, daß ich das glücklichste Weib bin — hier glänzten Thränen in ihren Augen — das Weib seines Sohns. (*Gessner*).

Je lui dois d'être la plus heureuse des femmes (à ces mots, des larmes brillèrent dans ses yeux), la femme de son fils.

§ 325.

Apostrophe.

L'apostrophe tient lieu d'une voyelle retranchée; mais on ne l'emploie que lorsque la voyelle fait nécessairement partie du mot, et que l'usage n'autorise pas à la supprimer sans en laisser de trace.

Ainsi l'on dira sans apostrophe :

Dorfs pour Dorfes, gén. de Dorf, *village ;*

Heut ist schön Wetter (pour heute ist schönes Wetter), *il fait aujourd'hui beau temps.*

parce que l'e dans heute n'est retranché que pour éviter l'hiatus, et que sa suppression ne défigure pas le mot.

(Cependant il est quelques grammairiens qui conseillent de conserver l'apostrophe dans ce dernier cas).

Mais dans les vers suivants l'apostrophe est nécessaire :

Ach! ich sah den Himmel offen,
Und der Sel'gen Angesicht. (*Schiller.*)
(Sel'gen *pour* Seligen.)
J'ai vu les cieux ouverts et la face des bienheureux.

Pour la suppression de l'e du pronom es, les uns l'indiquent par l'apostrophe, les autres joignent simplement l's au mot qui précède. *Ex.* :

Wie geht's *ou* wie gehts (*pour* wie geht es) ? Comment cela va-t-il ?

DE L'ACCENT TONIQUE.

§ 326.

Dans tout mot de plusieurs syllabes, il y en a toujours une sur laquelle on appuie plus fortement que sur les autres. Cette élévation de la voix s'appelle accent tonique.

Dans l'impression et dans l'écriture allemande on n'a pas l'habitude de marquer l'accent tonique. Il est donc essentiel d'établir quelques règles qui puissent servir à le distinguer. L'usage pourra seul suppléer à ce qu'il y aura d'incomplet dans ces principes.

§ 327.

Règle I. C'est sur la syllabe radicale, et non sur les préfixes, les suffixes ou les désinences que repose l'accent tonique.

Exemples : dans Bedientе, *domestique*, l'accent porte sur la syllabe radicale dien et non sur le préfixe be, ni sur la terminaison te; dans versorgen, *soigner*, l'accent porte sur sorg et non sur le préfixe ver, ni sur la terminaison en.

Exceptions. Dans les substantifs formés au moyen du suffixe ei, ce n'est pas la syllabe radicale, mais le suffixe ei, qui reçoit l'accent tonique, parce que cette terminaison a passé des langues romanes, où elle se rencontre sous la forme *ia*, *ie*, dans la langue allemande. (*Voy. la Rem. à la fin de ce* §.) *Ex.* :

Schmeichelei, flatterie; Heuchelei, hypocrisie.

Le mot lebendig, *vivant* (formé de leb=end, participe présent de leb=en, *vivre*), fait encore exception à cette règle, et reçoit l'accent, non sur la syllabe radicale leb, mais sur la syllabe accessoire end.

Enfin, lorsqu'on a dessein d'appuyer particulièrement sur l'idée accessoire, indiquée par un préfixe ou par un suffixe, la syllabe radicale perd l'accent, qui retombe sur la syllabe qu'on veut faire ressortir. *Ex.* :

Man hat ihn nicht g e schlagen, sondern e r schlagen, on ne l'a pas battu, mais assommé.

Dans cet exemple, l'accent repose sur les syllabes ge et er; car on veut surtout faire ressortir la différence qui existe entre les mots *battu* et *assommé*, différence qui est marquée par les préfixes ge et er.

Remarque. Les mots dérivés d'une langue étrangère conservent l'accent sur la syllabe qui le reçoit dans la langue d'où ils sont tirés. *Ex.* :

Dans les mots Soldat, *soldat*; Elephant, *éléphant*, l'accent tonique est, comme en français, sur la dernière syllabe.

Dans les mots Alkove, *alcôve*; Katholik, *catholique*, il se place sur les voyelles o et i, qui en français ont l'accent, parce qu'elles précèdent l'e muet final.

Il faut excepter de cette règle les mots dérivés en or, comme Professor, *professeur*, qui prennent l'accent sur la pénultième au singulier, et qui donnent à la terminaison or un son très-muet.

Au pluriel, c'est l'o qui reprend l'accent. *Ex.* :

die Profess o r en.

§ 328.

Règle II. Dans les mots composés, c'est la syllabe radicale du mot déterminant qui prend l'accent tonique ; et, comme l'idée déterminante précède toujours, c'est sur la syllabe radicale du premier mot que repose l'accent tonique.

Ainsi, dans Hauptwort, *substantif*, l'accent est sur Haupt;

Dans Redetheil, *partie du discours*, l'accent est sur Red ;

Dans ausgehen, *sortir* ; hingehen, *y aller*, l'accent est sur aus et sur hin.

Exception. Dans les verbes composés inséparables, c'est la syllabe radicale du verbe, et non la préposition ou l'adverbe, qui reçoit l'accent; parce que dans ces sortes de verbes l'idée accessoire et l'idée principale se confondent entièrement et que l'adverbe ou la préposition deviennent absolument semblables aux avant-syllabes ou préfixes.

Ainsi dans durchgehen (inséparable), *parcourir*, l'accent est sur geh, et non sur durch ; tandis que dans durchgehen (séparable), *passer à travers*, l'accent est sur durch.

§ 329.

L'accent oratoire est le même, en allemand, que dans toutes les autres langues; on relève toujours par la prononciation le mot qui exprime l'idée principale et sur lequel on veut surtout appeler l'attention.

TABLEAU

DE LA DÉCLINAISON DU NOM SUBSTANTIF

d'après la terminaison du nominatif singulier.

Règles générales

qui s'appliquent à tous les noms, à moins qu'elles ne soient expressément contredites par les règles particulières:

SINGULIER.	PLURIEL.
1° L'*accusatif singulier* est semblable au nominatif dans tous les substantifs qui suivent la *déclinaison forte*, c.-à-d. dans tous ceux qui prennent (e)ß au génitif.	1° Le *nominatif*, *génitif* et *accusatif pluriel* sont toujours semblables.
2° Les mots qui suivent la *déclinaison faible*, c.-à-d. ceux qui prennent (e)n au génitif singulier, gardent cette terminaison à tous les cas (tant du singulier que du pluriel).	2° Le *datif pluriel* prend toujours n; cet n n'est pas redoublé, lorsque le nominatif en a déjà un.
	3° Les mots qui prennent (e)n au nominatif pluriel gardent cette terminaison à tous les cas.

Remarques.

1° Le mot *adoucissement* indique le changement, au pluriel, de a, o, u, au, en ä, ö, ü, äu.

2° Dans les mots composés, ce n'est que le dernier qui se décline.

3° L'astérisque (*), devant un substantif, fait voir que ce dernier peut être à la fois régulier et irrégulier.

4° Lorsqu'un mot allemand se trouve expliqué par un mot français, il n'est régulier ou irrégulier que dans le sens indiqué au tableau.

5° Les mots étrangers, à moins d'une trop grande difficulté de prononciation, rejettent l'e facultatif; cet e ne se met qu'exceptionnellement dans les substantifs précédés immédiatement d'une préposition. *Ex.:* zu Fuß; von Ort zu Ort; von ou aus Gold.

6° Les noms abstraits, ainsi que les noms collectifs, ne sont que rarement usités au pluriel.

A. — NOMS MASCULINS ET NEUTRES.

	SINGULIER.	PLURIEL.
a.	Il n'y a que des mots étrangers qui se terminent par a; le génitif prend un s; le datif est, ainsi que l'accusatif, semblable au nominatif.	1° Les mots naturalisés changent a en en : Dogma, en; Drama, en; Prisma, en.— Klima ajoute te, quelquefois ta. 2° Les termes de grammaire, etc., ajoutent un s, quelquefois ta: Komma, s ou ta; Thema, s ou ta. 3° Les mots dérivés du français et des langues sémitiques prennent un s à tous les cas du pluriel : Sofa, s; Lama, s; Papa, s; Pascha, s.

	SINGULIER.	PLURIEL.
b.	*Génitif* es ou s. *Datif* e ou semblable au nominatif. *Exc.* Buchstab prend en.	Les *masculins* prennent e. Les *neutres* prennent er. Tous les *deux genres* prennent l'adoucissement. *Exc.* Masc.: Buchstab, en; Clubb, s; Leib, er. Neutres: Laib, e; Sieb, e.

c. Il n'y a pas, en allemand, de mot qui se termine par un c. *Voyez* k *ou* z.

		PLURIEL.
d.	Se décline comme b. *Exc.* Prennent en: Held, Kamerad, Leopard, Vagabund.	Se décline comme b. *Exc.* 1° Masc.: Abend, e; ...bold (en compos.), e; Accord, e, Bastard, e; Bord, e; Grad, e; Heiland, e; Held, en; Herold, e; Hund, e; Kamerad, en; Kobold, e; Leopard, en; Mond, lune, e; mois, en; Mund, ü, e(r); Pfad, e; Rand, ä, er; S(ch)maragd, e; *Strand, e; Sund, e; Tod, e; Unhold, e; Vagabund, en; Vormund, ü, er; Wald, ä, er. 2° Neutres: Band, lien, e; Billard, e ou s; Bord, e; Brod, e; Dutzend, e; Hemd, en; Land, pays, 1° considérés comme un tout, Lande; 2° considérés isolément, Länder; Leid, en; Pferd, e; Pfund, e; Rund, e.

SINGULIER.	PLURIEL.
e. 1° Les *noms masculins* d'hommes et d'animaux prennent n. 2° Tous les *autres noms* prennent, au *génitif*, un s ; le *datif* et l'*accusatif* sont semblables au nominatif.	1° Prennent n. 2° Semblable au nominatif.
Exc. Prennent ns au génitif, et n au datif et à l'accusatif : Buchstabe, Friede, Funke, Fußstapfe, Gedanke, Glaube, Haufe, Name, Same, Schade, Wille.	*Exc.* I. Prennent n : 1° Les noms cités au singulier. 2° Auge, Ende, See. II. Les mots étrangers (comme Genie) prennent s à tous les cas du pluriel. III. Knie fait ordinairement Kniee.

SINGULIER.	PLURIEL.
f. Se décline comme b.	Se décline comme b.
Exc. Prennent en : Graf, Pfaff.	*Exc.* 1° Masc. : Golf, e ; Graf, en ; Huf, e ; Kumpf, e ; Lauf (en langue de chasse), Läufte ; Pfaff, en ; Ruf, cri, e ; Stoff, e ; Torf, e ; Wiedehopf, e. 2° Neutres : Haff, e ; Reff, e ; Riff, e ; Schaf, e ; Schaff, e ; Schiff, e ; Schilf, e ; Treff, e.

SINGULIER.	PLURIEL.
g. 1° Se décline comme b. 2° Les noms étrangers en gog, log et urg prennent en.	1° Se décline comme b. 2° Les noms étrangers en gog, log et urg prennent en.
Exc. Dekalog, Dialog, Katalog prennent (e)s au génitif ; au datif ils ajoutent e ou, ce qui est plus ordinaire, restent semblables au nominatif.	*Exc.* 1° Masc. Prennent e : *a*) Hag, Herzog, Tag. *b*) Les noms étrangers cités au singulier. *c*) Les mots commençant par le préfixe Ge. — Gesang adoucit l'a : Gesänge. 2° Neutres. Prennent e : *a*) Ding, chose, tribunal (Dinger personnes, objets indéterminés), Zeug, e. *b*) Les mots qui commencent par Ge

SINGULIER.	PLURIEL.
h, ch. Se déclinent comme b.	Se déclinent comme b.
Exc. Les noms étrangers masc. en arch et en lith prennent en.	*Exc.* 1° Masc.: *a*) voy. ci-contre le singulier. *b*) Besuch, e; Bruch, marécage, ü, er; Catarrh, e; Dolch, e; Gauch, e, Hauch, e; Krach, e; Lauch, e; Mittwoch, e; Molch, e; Rath, conseil *qu'on donne*, Rathschläge (plur. de Rathschlag); Sabbath, e; Spath, e; Schuh, e; Versuch, e; Zierrath, en. 2° Neutres: Gesuch, e; Joch, e; Labyrinth, e; Lazareth, e; Loth, e; Reh, e; Reich, e; Tuch (pour Tuchart), e.
sch. *Genitif* es; *datif* e, ou semblable au nominatif.	Se décline comme b.
Exc. Prennent en: Bursch et Mensch, homme.	*Exc.* Barsch, e; Bursch, e(n); Flausch, e; Klatsch, e; Mensch, homme, en; Pallasch, e; Pasch, e; Patsch, e; Tusch, e.
ph. Se décline comme b.	Se décline comme b.
Exc. Prennent en: les noms étrangers en graph et en soph.	*Exc.* 1° Voy. ci-contre le singulier. 2° Triumph, e. — Epitaph, ien.

SINGULIER.	PLURIEL.
i. 1° Les *noms allemands* prennent au *génitif* s ou es, au *datif* rarement un e.	1° Prennent un e.
	Exc. Ei fait Eier; Mai, branche verte, Maien.
2° Les *noms étrangers* prennent au *génitif* un s; le *datif* et l'*accusatif* sont semblables au nominatif.	2° Prennent un s à tous les cas.
Exc. La(c)kei prend en; Papagei prend e(s) ou en.	*Exc.* La(c)kei prend en: Papagei, e(n)

SINGULIER.	PLURIEL.
k, ck. Se déclinent comme b. *Exc.* Prennent en : 1° Basilisk, Falk, Fink, Geck, Kakerlak, Kosack, Mameluck, Polack, Schenk. 2° Les noms étrangers en ik.	Se déclinent comme b. *Exc.* I. Masc. : 1° Voy. ci-contre le singulier. 2° Block, e ; Druck, e ; Fleck, e(n) ; Frack, e ; Guckguck ou Kuckuk, e ; Kalk, e ; Kork, e ; Lack, e ; Pack, e ; Park, e ; Pastinak, e ; Ruck, e ; Schluck, e ; Schmuck, e ; Stock, étage, e ; Tabak, e ; Zickzack, e ; Zwieback, e ; Zuck, e. II. Neutres : Back, e ; Besteck, e ; Deck, e ; Eck, e ; Heck, e ; Kloak, e ; Pack, e ; Picknick, e ; Reck, e ; Schock, e ; Stück, e ; Werk, e ; Wrack, e. III. Les mots commençant par le préfixe Ge ajoutent un e.

PLURIEL.	PLURIEL.
l. I. Dans les mots terminés par le suffixe el, le *génitif* prend un s ; le *datif* est, ainsi que l'*accusatif*, semblable au nominatif.	I. Semblable au nominatif singulier. *Exc.* 1° Prennent n : *Haspel, Hubel (haillon), Möbel, Muskel, Pantoffel, Stachel, Stiefel, Wimpel. 2° Prennent l'adoucissement : Apfel, Hammel, Handel (querelle), Mangel, Mandel, Nabel, Nagel, Sattel, Schnabel, Vogel.
II. 1° Dans les mots en fal ; 2° dans ceux où la lettre l appartient au radical (et non à un suffixe) ; 3° dans les noms étrangers qui ont l'accent sur la dernière syllabe : le *génitif* prend es ou s ; le *datif* prend e ou reste semblable au nominatif. *Exc.* Consul, s ; Gesell, en ; Pupill, en ; Rebell, en ; Vasall, en.	II. Ajoutent un e. *Exc.* 1° Masc. : Ball, ä, e ; Cardinal, ä, e ; Consul, n ; Fall, ä, e ; Gaul, ä, e ; Gesell, en ; Kanal, ä, e ; Marschall, ä, e ; Pfahl, ä, e ; *Pfuhl, ü, e ; Quell, en ; Rebell, en ; Saal, Säle ; Schakal, s ; Schall, ä, e ; *Stahl, ä, e ; Stall, ä, e ; Strahl, en ; Stuhl, ü, e ; Vasall, en ; Wall, ä, e ; Zoll, impôt, ö, e. 2° Neutres : *Bacchanal, ien ; Capital, chapiteau, ä, er ; capital, e ou ien ; Fossil, ien ; Ghasel, en ; Hospital, ä, er ; Juwel, en ; Kamisol, ö, er ; *Ma(a)l, Mäler ; *Mahl, ä, er ; Material, ien ; Maul, ä, er ; Mineral, ien ; Pistol, en ; Regal, ien ; Spital, ä, er ; *Thal, ä, er.

	SINGULIER.	PLURIEL.
m.	I. Prennent s au *génitif*, et ont le *datif* et l'*accusatif* semblables au nominatif : les mots (Athem, Odem, Brodem) dans lesquels em joue le rôle de suffixe.	I. Ces mots n'ont pas de pluriel.
	II. Prennent er ou s au *génitif*, et ont le *datif* en e ou semblable au nominatif : ***A.*** les mots en thum ; ***B.*** les mots dans lesquels la lettre m appartient au radical (et non à un suffixe), et les noms étrangers en m qui ont l'accent sur la dernière syllabe.	II. *A.* thum se change en thümer; *B.* ajoutent un e. *Exc* Baum, ä, e; Damm, ä, e; Darm, ä, e; Halm, e(n); Kamm, ä, e; Lamm, ä, er; Ohm, oncle, ö, e; Psalm, en; Raum, ä, e; Saum, ä, e; Schaum, ä, e; *Schelm, en; Schwamm, ä, e; Schwarm, ä, e; Stamm, ä, e; Strom, ö, e; Thurm, ü, e; Traum, ä, e, Trumm; ü, er; Wurm, ü, er; (Gewürm, régul.); Zaum, ä, e.
	Exc. 1° Ajoutent seulement un s au génitif: *a*) le nom allemand Eidam; *b*) les mots latins en um.	1° *a*) Régulier; *b*) um se change en en (*Ex.*: Gymnasium, en; Studium, en); cependant quelques mots moins usités (*Ex.*: Arcanum, Fatum) changent um en a et prennent is au datif.
	2° Prennent en: *a*) les noms étrangers en nom (Metronom est regulier); *b*) le mot Gensdarm.	2° *a*) nom se change en nomen (Metronom est régulier); *b*) Gensdarm ajoute en.

SINGULIER.	PLURIEL.
n. I. Prennent un s au *génitif :* 1° les verbes pris substantivement ; 2° les diminutifs en chen et en lein ; 3° les noms terminés par le suffixe en.	I. 1° N'ont pas de pluriel ; 2° semblable au nominatif singulier ; 3° semblable au nominatif singulier. *Exc.* Prennent l'adoucissement : *Boden, *Bogen, *Faden, Garten, *Graben, Hafen, *Laden, Magen, Ofen, Schaden, Wagen (mieux régulier).
II. Prennent es ou s au *génitif*, et ont le *datif* en e ou semblable au nominatif : les mots dans lesquels la lettre n appartient au radical (et non à un suffixe), et les noms étrangers qui ont l'accent sur la dernière syllabe. *Exc.* Ajoutent en : Ahn, *Fasan, *Frohn, Subaltern, Titan, Tyrann, Uhlan, *Unterthan, Veteran.	II. Prennent un e. *Exc.* 1° Prennent en : les mots cités au singulier. 2° Kolon, s ; Distichon, Distichen ; Dorn, en (Dorne, Dörner) ; *Fasan, en ; *Frohn, en ; Hahn, ä, e Horn, ö, er (rég. dans le sens de Hornart) ; Huhn, ü, er ; Kahn, ä, e ; *Kapaun, en ; Korn, ö, er ; Lexicon, Lexica, dat. is ; Mann, 1° (viri) Männer ; 2° (milites) Mannen ; 3° (en compos. pour désigner les gens qui appartiennent au même état), Leute ; mais Hetmann prend un s ; Omen, Omina ; Plan, ä, e ; Schwan, ä, e ; Sohn, ö, e ; Span, ä, e ; Spann, en ; Sporn, en ou Sporen (Spörner) ; Ton, ö, e ; Zahn, ä, e ; Zaun, ä, e.

SINGULIER.	PLURIEL.
o. Il n'y a que des noms étrangers qui se terminent par o. Le *génitif* de ces noms prend un s ; le *datif* et l'*accusatif* sont semblables au nominatif.	Ces mots prennent un s à tous les cas. *Ex.* : Domino, s ; Motto, s ; Tschako, s. Carbonaro change o en i.

SINGULIER.	PLURIEL.
p. Se décline comme **b**. *Exc.* Prennent en: Cyclop, *Lump, Polyp, Satrap.	Se décline comme **b**. *Exc.* I. Prennent e: 1° les mots composés avec ſtop ou ſcop; 2° Galopp, Heliotrop, Sirup. II. Prennent en: les mots cités au singulier, Lump (Lumpe), et Stulp.

SINGULIER.	PLURIEL.
r. I. Prennent s au *génitif*, et ont le *datif* et l'*accusatif* semblables au nominatif: 1° les noms terminés par le suffixe er. *Exc.* Prennent n: Baier, Bauer (paysan).	I. 1° Semblable au nominatif singulier. *Exc.* 1° Prennent en: Baier, Bauer (paysan), Flitter, Gevatter, Haber (chiffon), Holper, Kiefer (mâchoire), Klunker, Vetter. 2° Prennent l'adoucissement: Acker, Bruder, *Hammer, Kloster, *Lager, Schwager, Vater. 3° Charakter fait Charaktere.
2° Les noms étrangers en or.	2° or se change en oren. *Exc.* Prennent e: Major, Matador, Meteor, qui ont l'accent sur la dernière syllabe (voy. II).
II. Prennent es ou s au *génitif*, et ont le *datif* en e ou semblable au nominatif: les mots dans lesquels la lettre r appartient au radical (et non à un suffixe), et les noms étrangers qui ont l'accent sur la dernière syllabe. *Exc.* Bär (ours), en; Barbar, en; Bulgar, en; Centaur, en; Corſar, en; Hallor, en; Herr, n; Huſar, en; Janitſchar, en; Mohr (nègre), en; Nachbar, n (ou s); Narr, en; Scholar, en; Tartar, en; Thor, en; Vorfahr, en.	II. Ajoutent un e. *Exc.* 1° Prennent en: les noms cités au singulier. — Nachbar, Satyr, et les mots composés avec vir (*Ex.*: Triumvir) prennent n. 2° Altar, ä, e; Augur, en, Chor, ö, e; Flor (gaze), ö, e; Lorbeer, (e)n; Ohr, en; *Rohr, ö, e; Schwur, ü, e.

SINGULIER.	PLURIEL.
s. *Génitif* es; *datif* e ou semblable au nominatif. (L's, suivi d'une désinence, change en ſ.) *Exc.* 1° Atlas, ſſes; Fels, en; Ochs, en. 2° Les noms étrangers en as, es, is, os, us sont indéclinables.	Les *masculins* prennent e. Les *neutres* prennent er. Tous les *deux genres* prennent adoucissement. *Exc.* 1° Masc. Atlas, ſſe; Bars, e; Dachs, e; Fels, en; Flaus, e; Hops, e; Klapps, e; Knacks, e; Lachs, e; Luchs, e; Mucks, e; Ochs, en; Puls, e; Tapps, e; Topas, e; Zins, en (e). 2° Neutres: Aas, Aeſer; Gas, e; Loos, e; Moos, e; Mus, e.
ß se décline comme s. (L'ß, précédé d'une voyelle brève, se change dans la déclinaison en ſſ.) *Exc.* Genoß, ſſen; *Profoß, en; Schultheiß, en; Truchſeß, ſſen; ...ſaß (en compos.), ſaſſen.	Se décline comme s. *Exc.* 1° Masc.: *A.* Les noms cités au singulier prennent en (*Profoß, en). *B.* Amboß, ſſe; Atlaß, ſſe; Fuß (pied, *comme mesure*, e; Kompaß, ſſe; Küraß, ſſe; Sarraß, ſſe; Schooß, Schöße; Schoß (rejeton), ſſe; Sproß, ſſe (n); Strauß: 1° autruche, Strauße (n); 2° bouquet, Sträuße (Sträußer); Vielfraß, e. 2° Neutres: Aß, Aſſe; Fließ, e, Floß, ö, e; Gliedmaß, en; Karnieß, e; Maß, e; Muß, e; Rieß, e; Roß, ſſe.
iß. *Génitif* iſſes; *datif* iſſe ou iß.	iß se change en iſſe.
s et **ß.** Les mots commençant par le préfixe Ge suivent les règles indiquées plus haut.	Au pluriel ils prennent e. *Exc.* Genuß fait Genüſſe.

t.

SINGULIÈR.	PLURIEL.
I. Se déclinent comme **b**: 1° Tous les noms allemands, et ceux des noms étrangers qui ne sont pas cités particulièrement. *Exc.* Hirt, en.	I. 1° Se déclinent comme **b**. *Exc.* I. Masc.: Alant, e; Anwalt, e; Basalt, e; Bösewicht, er; Contract, e; Docht, e; Extract, e; Fant, e; Gott, ö, er; Granat, e(n); Grat, e; Gurt, e; Hirt, en; Hort, e; Inhalt, e; Kobalt, e; Monat, e; Ort: 1° lieu précis, Oerter; 2° lieu en général Orte; Pakt, e; Port, e; Punkt, e; Samm(e)t, e; *Schacht, e; Schlot, e; Schuft, e; Spalt, e; Staat, en; Tact, e. II. Neutres: Beet, e; Bett, en; Boot, e (Böte); Brot, e; Concept, e; Concert, e; Couvert, s; ...ett (*Ex.*: Duett) e(n); Excerpt, e; Frett, e; Gat, e; Gift, e; Heft, e; Insect, en; Oxhoft, e; Petschaft, e; Porträt, s; Procent, e; Product, e; Recept, e; Recht, e; Rescript, e; Scheit, e; Schrot, e; Transport, e; Tumult, e; Werft, e; Wort: 1° parole, Worte; 2° mot, Wörter; Zelt, e.
2° Les mots terminés en icht.	2° Ajoutent un e.
3° Les mots étrangers en ment.	3° Ajoutent un e. *Exc.* Departement, s; Parlament, er; Regiment, er. *Exc.* Prennent en: Assignat, Statut.
4° Les noms étrangers neutres en at, ect, ent, et, ott, ut.	4° Ajoutent un e.
II. Prennent en: les noms étrangers masculins en ant, at, ect, ent, et(t), eut, it, ont, ot, ut. *Exc.* Prennent (e)s: 1° Biscuit, et les termes de minéralogie en it. 2° Achat, Continent, Contingent, Convent, Flamant, Galgant, Horizont, Lieutenant (s seul), Magistrat, Tractat, Tragant, Tribut.	II. Prennent en. *Exc.* 1 et 2 ajoutent un e. — Lieutenant s.

	SINGULIER.	PLURIEL.
st.	I. *Génitif* es (rarement s) ; *datif* e ou semblable au nominatif. *Exc.* Christ, en; Fürst, en.	I. Se décline comme b. *Exc.* 1° Masc.: Christ, en; Dost, en; Forst, en; Fürst, en; Geist, er; Horst, e; Karst, e; Knast, e; Knust, e; Mast, e(n); Most, e; Rost, e; Verlust, e. 2° Neutres: Fest, e; Verdienst, e.
	II. Prennent en : les noms étrangers masculins en est, ist, ost. *Exc.* Prennent (e)s au génitif; Bombast, Contrast, Damast, Impost.	II. Prennent en. *Exc.* Prennent e.
t, st.	Les mots ainsi terminés qui commencent par le préfixe Ge se déclinent comme b.	Prennent e. *Exc.* Geschlecht, er; Gesicht, 1° visage, er; 2° vision, e; Gespenst, er.

	SINGULIER.	PLURIEL.
u.	*Génitif* s (rarement es) ; *datif* semblable au nominatif (rarement e). *Exc.* Leu, en; Nu, indéclinable.	Prennent un e. *Exc.* Bau, e ou ten; Gau, e(n); Leu, en; Pfau, en (e); Schuhu, s; Uhu, s.

	SINGULIER.	PLURIEL.
v.	Les noms étrangers en tiv prennent un s au *génitif.* *Exc.* Nerv, en.	tiv se change en tive. *Exc.* Nerv, en.

	SINGULIER.	PLURIEL.
x.	Se décline comme s.	Se décline comme s. *Exc.* Crucifix, e; Kux, e.

SINGULIER.	PLURIEL.
z. Se décline comme s. *Exc.* 1° Prennent en : Hagestolz, Prinz, Spatz. 2° Herz, gén. ens, dat. en.	Se décline comme s. *Exc.* I. Maso. Prennent en : 1° Les noms cités au singulier, et de plus Schmerz. 2° Prennent e : Butz, Falz, Popanz, Quarz, Schurz, Spatz. II. Neutres. Prennent e : 1° Antlitz, Erz, Flö(t)z, Harz, Holz (dans le sens de Holzart), Kreuz, Netz, Salz, Schmalz. 2° Les mots commençant par le préfixe Ge.

B. — NOMS FÉMININS.

SINGULIER.	PLURIEL.
Les noms féminins sont invariables au singulier.	Prennent n: les mots en el, er. *Exc.* Mutter, Mütter; Tochter, Töchter. in se change en innen, iß en isse ; tous les autres prennent en.

Exc. Prennent e et l'adoucissement: Angst (n'est usité qu'au dat. pl.), Ausflucht, Axt, Bank (banc), Braut, Brunst (incendie), Brust, Faust, Frucht, Gans, Geschwulst, Gruft, Hand, Haut, Kluft, Kraft, Kuh, Kunst, Laus, Luft, Lust, Macht (Ohnmacht et Vollmacht sont rég.), Magd, Maus, Nacht, Naht (Nath), Noth (n'est usité qu'au dat. pl.), Nuß, Sau (sanglier: Sauen), Schnur (cordon), Schwulst, Stadt, Statt (peu usité au plur.). Wand, Wulst, Wurst, Zucht (n'est usité qu'au dat. pl.), Zunft, Zusammenkunft.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.